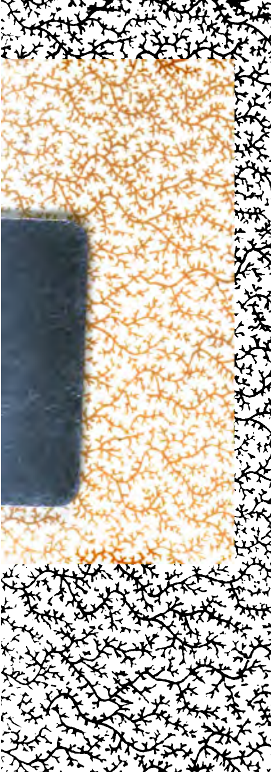
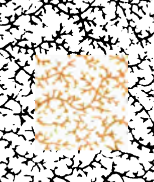


HISTOIRE
CRITIQUE
DE L'ÉTABLISSEMENT
DES COLONIES GRECQUES.
TOME III.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

HISTOIRE
CRITIQUE
DE L'ÉTABLISSEMENT
DES COLONIES GRECQUES;

OUVRAGE

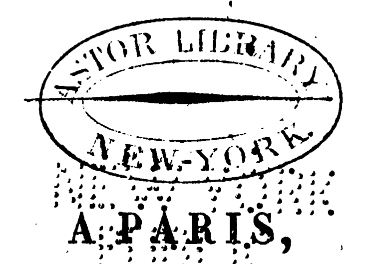
QUI A REMPORTÉ LE PRIX PROPOSÉ PAR LA CLASSE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE ANCIENNE DE L'INSTITUT, EN 1813;

PAR M. RAOUL-ROCHETTE.

....Aggredior impeditum opus, et facundiæ minimè capax; constat enim ferè gentium locorumque nominibus;.... verùm adspici tamen cognoscique dignissimum, et quod si non ope ingenii orantis, at ipsa sui contemplatione pretium operæ attendentium absolvat.

POMPONIUS MELA, *Proœm*.

TOME TROISIÈME.



A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, Libraires, rue de Bourbon, nº. 17.

Et à STRASBOURG, même Maison de Commerce.

1815.

HISTOIRE

DE L'ÉTABLISSEMENT

DES COLONIES GRECQUES.

SECONDE PARTIE.

COLONIES HELLÉNIQUES.

LIVRE QUATRIÈME.

COLONIES HELLÉNIQUES, DEPUIS L'ÉPOQUE DU RÊTOUR DES HÉRACLIDES JUSQU'A L'ÉTABLISSEMENT DES OLYMPIADES.

Nous avons essayé de présenter un tableau fidèle des émigrations qui suivirent la chute de Troie; mais ces émigrations partielles n'ont rien de commun avec celles qu'occasiona dans la Grèce, et hors de son sein, le *retour des Héraclides*. C'est alors qu'on vit pour la première fois, de grandes nations abandonner des contrées entières pour en aller peupler de nouvelles; de puissans empires s'élever sur les débris des petits états divisés auparavant entre

plusieurs mains, et le Péloponèse, arraché à ses anciens maîtres, passer sous le joug irrévocable d'une domination étrangère. Les seuls *Arcadiens*, protégés par l'assiette même des lieux qu'ils habitaient, demeurèrent à l'abri de ces révolutions (1); mais le Péloponèse ne ressentit pas seul cette grande secousse, et la commotion se communiqua rapidement aux régions les plus éloignées. La plupart des colonies qui sortirent alors de la Grèce se dirigèrent vers l'Asie mineure, vaste et fertile contrée, que l'affaiblissement de la *race Pélasgique* livrait en proie à l'ambition des Grecs; et cette impulsion, universellement suivie, nous explique la cause du long oubli où les contrées occidentales, telles que la Sicile et l'Italie, demeurèrent dans leur esprit.

En effet, ce ne fut qu'au bout d'un intervalle de temps considérable, que la Grèce songea à former de nouveaux établissemens dans ces riches pays, qu'elle avait autrefois presque entièrement couverts de ses colonies. La tradition de leurs anciennes relations s'était affaiblie au milieu des violens déchiremens que la métropole avait soufferts; et une autre cause vint encore fortifier cette indifférence. Les *Tyrrhéniens*, dont la puissance s'était rapidement accrue des revers du peuple Pélasge, exerçaient déjà dans

(1) Pausan. lib. v, c. 1; Strabo, lib. VIII, p. 333; Syncell. *Chronogr.* p. 179, B.

l'intérieur et sur les mers de l'Italie, une domination qui ne trouvait plus de rivale, et leurs brigandages répandaient la terreur jusque dans les paisibles mers qui baignent la Grèce. On peut juger par les *poëmes* d'Homère, par ses descriptions des races sauvages et gigantesques qui occupaient la Sicile et les fortunés rivages de la Campanie, de la profonde impression que les récits de ces brigandages avaient faite sur l'esprit des Grecs. Persuadés que ces contrées lointaines étaient en proie à des barbares, étrangers à tout sentiment d'humanité, ils s'éloignèrent de ces parages dangereux. Les précautions atroces (1) que les Carthaginois, maîtres de la Sardaigne et de l'Ibérie, employaient pour empêcher les étrangers d'aborder sur leurs côtes, ne contribuèrent pas peu à en écarter les navigateurs Grecs; et ce ne fut que lorsque des lumières réciproques eurent éclairé les peuples des deux régions sur leurs vrais intérêts, que les Grecs, dépouillant leur frayeur, et les barbares leur défiance, reprirent le cours de leurs anciennes liaisons.

L'époque du *retour des Héraclides* est fixée à la quatre-vingtième année après le siége de Troie, 1190 ans avant notre ère. Thucydide (2), Apollodore (3), Eratosthène (4), Velléius (5),

(1) Strabo, lib. XVII, p. 803, D.

(2) Thucydid. lib. 1, c. 12; et Schol. *ibid.*

(3) Apollodor. *apud* Diodor. Sicul. lib. 1, c. 5.

(4) Eratosthen. *apud* Clement. Alex. *Stromat.* 1, §. 21, p. 389.

(5) Vell. Patercul. lib. 1, c. 2.

s'accordent sur ce point, et l'opinion de ces auteurs paraît avoir obtenu un assentiment général. Cependant Strabon (1), quoique si exact et si instruit, place cet événement sous la même date que le départ de la colonie éolienne, c'est-à-dire, *soixante ans* seulement *après le siége de Troie;* et Pausanias (2) le rapporte à la *deuxième génération*, ce qui s'éloigne peu du calcul de Strabon. Mais le sentiment de Thucydide et de ceux qui l'ont suivi, ayant prévalu, je me crois dispensé d'entrer à cet égard dans une discussion qui serait au moins superflue.

Après le revers d'Aristomachus, il est probable que les *Doriens* retournèrent dans leur pays, et employèrent à réparer leurs forces, le temps qui s'écoula entre sa mort et l'invasion commandée par ses fils. C'est, en effet, de la *Doride du Parnasse* que tous les auteurs (3) font partir les Doriens pour la conquête du Péloponèse; et les Lacédémoniens considérèrent toujours, comme leur métropole, les *trois plus anciennes villes* de cette région. Lorsque les temps prescrits par l'oracle furent accomplis, *Téménus*, l'aîné des fils d'*Aristomachus*, rassembla une armée à laquelle se joignirent des *Tyrrhéniens*, chassés sans doute de l'Italie par quelque ré-

---

(1) Strabo, lib. XIII, p. 582.

(2) Pausan. lib. IV, c. 3.

(3) Herodot. lib. VIII, c. 31; Thucydid. lib. I, c. 107; Pindar. *Pyth.* 1, v. 121 et sqq.; Schol. *ad eund. loc.*; Tyrtæus, *apud* Strabon. lib. VIII, p. 362, C; Aristid. *Orat. Leuctric.* II.

volution qui nous est inconnue. Ce fait curieux, qui nous a été accidentellement appris par les scholiastes de Sophocle (1) et d'Euripide (2), est confirmé par le témoignage de Pausanias (3), qui nomme *Hégélaüs* le chef des Tyrrhéniens, que les autres appellent *Archondas*. Aux Doriens se joignirent aussi des *Thébains*, sous le commandement de *Théra*, petit-fils de Tisamène, roi de Thèbes (4). Ces Thébains sont nommés *Ægéides* par Pindare, qui en fait plusieurs fois mention, et ajoute, en son langage poétique et figuré, qu'*ils secondèrent l'invasion des Doriens, et s'établirent à Amyclées*. L'opinion des Anciens (5), sur ces *Ægéides*, n'était pas bien fixée, comme on peut le supposer d'après les différentes traditions recueillies par le scholiaste de Pindare; mais le récit d'Ephore, qu'il rapporte en entier, nous paraît mériter le plus de confiance. Ils étaient *Thébains*, et formaient une tribu *entière;* Aristodème, en vertu d'un oracle, les emmena avec lui, et conquit la Laconie. Pindare s'étend (6) avec complaisance sur cet ancien exploit de ses compatriotes (7).

---

(1) Schol. Sophocl. *ad Ajac.* v. 17.

(2) Schol. Euripid. *ad Phœniss.* v. 1386; et Walcken. *ad h. l.*

(3) Pausan. lib. II, c. 21.

(4) Apollodor. lib. II, c. 8, § 2; Pausan. l. III, c. 1; Pindar. *Isthm.* VII, v. 21; *Pythic.* V, v. 101, et Schol. *ibidem.*

(5) Hérodote parle de ces *Ægeides* qui formaient aussi une *tribu à Sparte* (lib. IV, c. 149.). Il donne à leur nom une autre étymologie; mais je préfère le récit d'Ephore.

(6) Ἦ Δωρίδ᾽ ἀποικίαν οὕνεκα
ὀρθῷ
Ἔστασας ἐπὶ σφυρῷ
Λακεδαιμονίων.
PINDAR. *Isthm.* od. VII, v. 18.

(7) Ces mêmes Ægides portèrent

Le scholiaste prétend encore que, lors de l'invasion des Héraclides, des Athéniens se joignirent à eux. Cette tradition n'a rien que de vraisemblable, et elle est confirmée par Lycophron, qui désigne (1) ces Athéniens par le nom de Κόδροι, selon l'interprétation de son scholiaste. D'autres peuples, que les auteurs ne nomment pas, prirent sans doute part à cette expédition, dont la valeur des chefs et la promesse des oracles semblaient avoir d'avance assuré le succès. Mais comme les Doriens dominaient dans ce mélange, les autres peuples adoptèrent leur langage, et la dénomination de *Doriens* devint bientôt commune à toute la nation.

CHAPITRE PREMIER.

Fondation de Naupacte; départ de la colonie Dorienne.

(An 1190 avant J. C.)

Ce fut à *Naupacte* que se rassemblèrent les troupes, et que fut construite la flotte qui devait les transporter sur les côtes du Péloponèse. Cette

---

encore des secours aux Lacédémoniens dans une autre occasion, où les *Amycléens* faisaient la guerre à Sparte, et Timomaque fut le chef de cette seconde colonie; dont Aristote faisait mention dans son Traité *sur le gouvernement de Sparte* (Schol. Pindar. *loc. suprà laud.*). On ignore l'époque à laquelle eut lieu cette guerre des *Amycléens*; mais il est probable qu'elle suivit de peu d'années l'établissement des Doriens dans la Laconie.

(1) Lycophr. v. 1388; et Schol. *ad eum loc.* Μέτεσχον γὰρ καὶ Ἀθηναῖοι τῆς ἀποικίας τῆς Ἡρακλειδῶν.

ville, dont la fondation ne paraît pas remonter beaucoup au-delà de cette époque, dut son *nom* au séjour qu'y avaient fait les Héraclides, et il est probable que ses premiers habitans furent des soldats de leur armée qui, trop faibles ou trop timides pour les suivre dans de nouveaux dangers, préférèrent de s'établir en ce lieu (1). Pendant le séjour des Doriens à Naupacte, leur armée y essuya plusieurs calamités. La mort d'*Aristodème*, l'un des chefs de l'entreprise, et celle du devin *Carnus*, tué par *Hippotès*, un des Héraclides, causèrent beaucoup de désordre, et la peste vint y mettre le comble. Pour faire cesser un si redoutable fléau, on consulta l'oracle qui ordonna d'éloigner le meurtrier. Il fallut s'y résoudre; Hippotès, expiant son crime par un exil de dix années, se bannit, sans qu'aucun des auteurs qui nous ont appris cet événement (2), ajoute le lieu qu'il choisit pour sa retraite; et M. Clavier (3), dont les savantes recherches ont éclairci tant d'obscurités de l'ancienne histoire, a négligé de s'occuper de ce point intéressant.

Il paraît qu'il erra long-temps avant de se fixer quelque part, et ce fut pendant ces courses

---

(1) Apollodor. lib. II, c. 8, §. 2; Pausan. l. V, c. 3; l. X, *cap. ultim.*; Stephan. et Suidas, *v.* Ναύπακτος; Strabo, lib. IX, p. 426; Ephor. *apud Eumd. ibid.* p. 427, A.

(2) Pausan. lib. III, c. 1 et 13; Conon. *narrat.* XXVI; Apollod. *loc. cit.* et §. 3; Schol. Theocrit. *ad Idyll.* V, v. 85; Ænomaüs, *apud* Euseb. *Præparat. evangel.* lib. V, p. 211.

(3) Clavier, *Histoire des premiers temps de la Grèce*, tom. II, p. 35.

vagabondes qu'il lui naquit un fils dont nous parlerons ailleurs. Le Grand Etymologiste prétend (1) qu'il s'adonna quelque temps à la piraterie; mais il est plus probable que, suivant l'usage de ce temps-là, il se mit à la tête d'un détachement des Doriens, dont l'armée *était dispersée* (2) à cause des calamités dont nous avons parlé, et qu'il alla fonder quelque colonie. Nous apprenons par des monumens (3) que les descendans de cet Hippotès jouirent long-temps à *Cnide* d'un rang considérable; d'où nous pourrions conjecturer que ce fut à *Cnide* que s'établit cette colonie. Cette induction est confirmée par le témoignage positif du scholiaste de Lycophron, qui assure (4) qu'une partie des Doriens rassemblés par les Héraclides, passèrent en Asie sous la conduite d'*Hippotès*, et qu'ils y fondèrent la ville de *Cnide*. Ce fait précieux, dont le souvenir ne nous a été conservé que par ce seul commentateur, nous fait connaître une colonie antérieure à l'époque où l'on place généralement l'établissement des colonies doriennes de l'Asie mineure.

---

(1) *Magn. Etymol. v.* Ἀλήτης.
(2) Apollod. *loc. cit.* καὶ διελύθη τὸ στράτευμα.
(3) Vid. *apud* Eckhel, *Doctrin. num.* tom. III, p. 55.
(4) Schol. Lycophr. *ad* v. 1388.

CHAPITRE II.

Conquête du Péloponèse par les Héraclides ; colonie Etolienne en Elide ; expulsion des Achéens et des Ioniens.

Les revers que les Héraclides avaient éprouvés dans leurs premières tentatives, en tâchant de forcer le passage de l'isthme, leur firent prendre la résolution d'essayer la voie de la mer, plus conforme au sens de l'oracle qui leur avait été rendu ; et ayant pris pour guide *Oxylus*, un Etolien, qui venait de passer une année en Elide, où un meurtre involontaire l'avait forcé de s'exiler, ils abordèrent sans obstacle à *Rhium*. Je ne m'étendrai pas sur les détails de cette expédition, qu'on peut trouver dans Pausanias (1), Apollodore (2), Strabon (3), Velléius (4), Polyen (5), et quelques autres (6). Je ne dois m'attacher qu'aux particularités qui tiennent à mon sujet, et de ce nombre est la colonie étolienne qui, à cette époque, s'établit dans l'Elide avec Oxylus.

Ce prince avait des droits sur la souveraineté

(1) Pausan. lib. III, c. 5 ; lib. VII, c. 1.
(2) Apollod. l. II, c. 8, §. 2, 3, 4.
(3) Strabo, lib. VIII, p. 333 ; lib. IX, p. 383, 393.
(4) Vell. Patercul. lib. I, c. 2.
(5) Polyæn. *Stratagem.* l. I, c. 9.
(6) Ænomaüs, *apud* Euseb. *loc. cit.* ; Scholiast. Pindar. *ad Olympic.* III, v. 19.

de l'Elide, comme descendant d'Etolus, fils d'Endymion ; et l'on peut voir dans Pausanias (1) les preuves de sa généalogie. Le service qu'il avait rendu aux Héraclides exigeait une récompense, et il demanda qu'on l'aidât à se mettre en possession de l'Elide. *Dius*, qui y régnait, n'était pas disposé à céder sans combat la couronne à son rival; cependant pour épargner le sang des peuples, trop souvent victimes des dissensions de leurs maîtres, on convint de remettre la cause commune aux mains de deux champions; Degménus, qui fut choisi par les Eléens, succomba sous Pyréchmès, Etolien à qui Oxylus avait confié sa querelle, et l'issue de ce combat décida de la possession du sceptre. Ce prince usa modérément de sa victoire. Il assigna à *Dius*, son rival malheureux, des *distinctions honorables* (2), permit aux anciens habitans de conserver leurs terres et leurs habitations; seulement, il en assigna une partie aux Etoliens qui l'avaient suivi, et le partage des terres se fit, selon le témoignage de Pausanias, avec équité. Les habitans des petits villages, dispersés autour de la capitale, y transportèrent leur séjour, d'après les conseils et l'invitation du souverain; et la ville d'*Elis* devint, par cet accroissement de population, plus grande et

(1) Pausan. lib. v, c. 3.

(2) J'adopte la correction de M. Clavier, qui lit Διῷ τε, au lieu de Διὶ τε; leçon qui me paraît beaucoup meilleure.

plus riche qu'elle n'avait été jusqu'alors. Tel est le récit que Pausanias nous fait de cet établissement, récit dont les principales circonstances sont confirmées par Strabon (1) et par le scholiaste de Pindare (2), à l'exception que Strabon prétend qu'Oxylus chassa les *Epéens*, ce qui n'est pas vraisemblable.

Au reste, cette colonie des Etoliens est encore attestée par ce que dit ailleurs (3) le même Pausanias, que l'*Elide avait été en partie peuplée par des Etoliens, sortis de Calydon et du reste de l'Etolie*. Hérodote y fait aussi allusion (4), lorsque, énumérant les nations du Péloponèse, il en compte sept, *deux autochthones, et cinq étrangères*, parmi lesquelles il cite *les Etoliens, qui*, ajoute-t-il, *ne possédaient que la seule ville d'Elis* (5). Ce peuple ne fut pas le seul qui

---

(1) Strabo, lib. VIII, p. 357.

(2) Scholiast. Pindar. *ad Olympic.* III, v. 22.

(3) Pausan. lib. V, c. 1.

(4) Herodot. lib. VIII, c. 73.

(5) Il est vrai que M. Larcher croit que le texte est corrompu en cet endroit, et ne *connaît aucun temps où les Etoliens soient venus s'établir dans l'Elide* (*Not. sur Hérodot.* tom. V, p. 453, anc. édit.). En conséquence, il propose de substituer le mot d'*Eoliens* à celui d'*Etoliens*, et il explique cette correction par une tradition rapportée dans Apollodore (*Biblioth.* lib. I, c. VII, §. 5.). Mais ce savant ne s'est point souvenu de la *colonie étolienne* dont parlent et Strabon et Pausanias, qui explique tout et rend sa correction inutile. J'ajouterai qu'Eustathe, dans son *Commentaire* sur Homère, cite ce même passage d'Hérodote et lit Αἰτωλῶν (Eustath. *ad Iliad.* lib. II, v. 619. Κατὰ δὲ Ἡρόδοτον, Αἰτωλῶν ἡ Ἦλις.); ce qui confirme, s'il en était encore besoin, la leçon que porte le texte de cet auteur. Le même commentateur place une ville d'*Ætolia* dans le Péloponèse (*id. ibid.* v. 643.); et ce nom, ou plutôt ce surnom, pourrait désigner la ville d'*Elis* comme *colonie étolienne*, à moins que ce ne soit la même dont parle Etienne de Bysance, sur la foi de l'historien Androtion (*v.* Αἰτωλία.), et que cet auteur plaçait au nombre *des villes de la Laconie*. Au reste, son nom, joint à l'accord qui exista dès l'origine entre les Doriens et les sujets d'Oxy-

s'établit à cette époque dans l'*Elide*. En effet, Pausanias nous apprend (1) que pour mieux assurer et légitimer sa conquête, un oracle ordonna à Oxylus d'admettre au partage de la puissance suprême un *prince de la maison de Pélops*. Après des recherches, qui furent long-temps infructueuses, il parvint enfin à découvrir dans l'*Achaïe* un petit-fils de *Penthilus*, nommé *Agorius;* et l'ayant invité à venir s'établir dans ses états avec une troupe des *Achéens* d'*Hélice*, il partagea la souveraineté avec lui.

Les Doriens traversèrent sans obstacle l'*Egialée*, alors occupée par les Ioniens, et marchèrent rapidement à la conquête de la *Laconie* (2). La trahison de Philonomus la leur rendit encore plus facile qu'ils n'auraient osé l'espérer. La ville d'*Amyclées* et son territoire furent cédés à Philonomus, en récompense de cette trahison; mais il paraît par le récit de Nicolas Damascène, que bientôt après ils lui reprirent leur don, et que celui-ci revint le réclamer avec les Minyens de Lemnos; cette tradition ne manque point de vraisemblance, et nous en ferons usage ailleurs. L'*Argolide* fit plus de résistance; mais enfin les Achéens en furent également chassés (3), et la *Messénie*,

lus, pourrait aussi nous faire conjecturer, avec assez de vraisemblance, que cette ville de Laconie dut elle-même son origine aux Etoliens.

(1) Pausan. lib. III, c. 5.

(2) Philonom. *apud* Strabon. lib. VIII, p. 365; Conon. *narrat.* XXXVI; Nicolaus Damasc. p. 239, edit. Coray.

(3) Pausan. lib. II, c. 38.

soumise alors presque toute entière à la domination des Minyens (1), accepta, sans rendre de combat, le joug que lui offrirent les Héraclides (2). Ainsi les trois principaux états du Péloponèse devinrent *Doriens*, d'*Eoliens* qu'ils avaient été jusqu'à cette époque (3). Mais les détails de cette grande révolution ne nous sont qu'imparfaitement connus, et il ne paraît pas que les Doriens aient cherché à fonder des villes nouvelles, dans les contrées dont ils s'emparèrent; satisfaits d'habiter les anciennes cités que l'émigration forcée de leurs ennemis laissait vacantes, ils ne songèrent qu'à s'y maintenir, comme firent les Achéens dans le pays dont ils chassèrent à leur tour les Ioniens.

Ephore nous donne (4) quelques notions curieuses sur l'établissement des Doriens dans la Messénie. Après la conquête de ce pays, Cresphonte, à qui la souveraineté en était échue par le sort, le partagea en cinq portions avec autant de capitales, et choisit *Sténylaros* pour sa résidence royale (5). De là il envoya à *Pylos* et à *Rhium* un ambassadeur nommé *Iamités*,

---

(1) Strabo, lib. VIII, p. 359.

(2) Pausan. lib. IV, c. 3.

(3) Strabo, lib. VIII, p. 333.

(4) Ephor. *apud* Strabon. lib. VIII, p. 361. *Voy.* pour *la conquête* et le *partage* du Péloponèse, Isocrate (*in Archidam.* §. V. p. 116 et sqq.; *id. Panathen.* §. LXXIII, p. 270 et sqq.).

(5) Il paraît qu'*Andania* fut une des villes occupées à cette époque par la colonie dorienne; car Etienne de Bysance rapporte qu'elle fut fondée, selon une tradition, *par des compagnons de Cresphonte* : ἣν οἰκίσαι φασὶ τινὰς τῶν μετὰ Κρεσφόντου (v. Ἀνδανία.). Mais l'étymologie qu'il donne du nom de cette ville ne me paraît nullement probable.

pour établir entre les Doriens et les naturels du pays, des lois communes et égales. Mais les premiers ne s'accomodant pas de cette égalité, qui leur paraissait injurieuse et contraire à tous les priviléges de la victoire, Cresphonte changea de système, accorda le droit de cité à la seule ville de *Sténycleros,* et par cette mesure y réunit tous les Doriens. On peut conjecturer, d'après ce récit, qu'une semblable politique dirigea les autres princes dans leur établissement, et que la nécessité de ne point appauvrir leurs états les engagea à y attirer tous ceux qui désiraient de s'y fixer, bien loin de chercher à en éloigner les anciens habitans par des lois exclusives et intolérantes.

Le même Strabon nous apprend encore, sur l'autorité d'Ephore (1), qu'après la pleine et entière soumission de la Laconie, Eurysthène et Proclès la partagèrent en six portions, et y bâtirent des villes. *Amyclées* et son territoire furent cédés, à titre de souveraineté indépendante, à celui qui leur avait livré le pays. Ils choisirent *Sparte* pour leur résidence, et envoyèrent dans les autres villes des *rois*, avec

(1) Ephor. *apud* Strabon. lib. VIII, p. 364. Pindare donne aux *Spartiates* le nom d'*Achéens* (*Isthm.* I, v. 43.), et le scholiaste l'explique, parce que les *Achéens*, qui habitaient originairement la Laconie, ne firent que changer de nom, lors de l'établissement des Héraclides; ce qui prouve bien que la plupart des Achéens eurent la permission de rester dans la Laconie. Mais il n'en fut pas de même de l'Argolide, d'où ils furent presque tous expulsés; et les villes, jadis habitées par eux, détruites ou renouvelées par des colonies doriennes (*Vid.* Strabon. lib. VIII, p. 372, D.).

une autorité subordonnée, auxquels ils permirent de recevoir parmi leurs sujets, tous les étrangers qui seraient disposés à se réunir à eux. Il est donc probable qu'à l'exception des Achéens rebelles, la plupart des anciens habitans furent conservés dans la paisible possession de leurs terres. Ces Achéens eux-mêmes n'émigrèrent pas tous de la Laconie, comme on pourrait le croire d'après le récit de Strabon (1). On voit en effet dans Pausanias (2), que ce ne fut que sous le règne de *Téléclus*, le huitième descendant d'Eurysthène, que les Doriens de Lacédémone triomphèrent entièrement de la résistance des Achéens établis à *Amyclées*, à *Phares*, à *Géranthres*. La ville maritime d'*Hélos*, que Pausanias nous assure également avoir été occupée par des Achéens jusqu'à cette époque, se montra encore plus difficile à réduire, puisqu'elle ne tomba au pouvoir des Doriens que sous le règne d'*Alcamène*, successeur de Téléclus. Le nombre peu considérable des Doriens (3) les forçait à employer les voies de la douceur et de la conciliation, pour se maintenir dans une conquête, qu'ils pouvaient regarder comme le fruit de la surprise et de la trahison.

---

(1) Strabo, lib. VIII, p. 365, C.

(2) Pausan. lib. III, c. 11, p. 208.

(3) Isocrate prétend qu'ils n'étaient pas plus de *deux mille hommes*. Il faut nécessairement ajouter à ce calcul; mais il en résulte toujours que les Doriens étaient peu nombreux, lorsqu'ils conquirent le Péloponèse; et les hasards de la guerre, et le partage qui suivit, diminuèrent encore leur nombre.

La protection qu'ils accordèrent aux habitans fut donc dictée par une politique sage et éclairée; les émigrations qu'ils envoyèrent au-dehors, presque toutes composées d'Achéens, les délivrèrent lentement et sans violence, d'un peuple remuant, qu'ils savaient leur être peu affectionné; et ce ne fut que lorsqu'ils eurent acquis des forces supérieures à celles des Achéens, affaiblis par de fréquentes et nombreuses émigrations, qu'ils recoururent à la voie des armes pour les chasser.

Tandis que les Doriens s'établissaient dans l'Argolide, la Messénie et la Laconie, les Achéens, sous la conduite de *Tisamène*, leur roi, allèrent demander un asile aux Ioniens qui habitaient l'Egialée (1). L'ancienne relation qui unissait les deux peuples, fit recevoir ces bannis au sein des villes ioniennes (2). Mais cette union fut bientôt détruite par la jalousie des chefs des Ioniens, qui, craignant l'ascendant que donnait à Tisamène l'éclat de sa naissance et de sa valeur, résolurent de l'éloigner avec son peuple (3). La décision de cette grande querelle fut remise au hasard d'un combat, et quoique Tisamène y perdît la vie, les Achéens demeurèrent vainqueurs, et poursuivirent leurs ennemis jusque sous les murs

(1) Pausan. lib. II, c. 18; lib. III, c. 1; Strabo, lib. VIII, p. 365, C.

(2) Polyb. lib. II, c. 41.

(3) Pausan. lib. VII, c. 1; Strabo, lib. VIII, p. 385, D.

d'*Hélice*, seul et dernier asile qui restât aux vaincus. Ils en sortirent avec la vie sauve, mais à condition qu'ils abandonneraient sans retour leur pays aux Achéens, et qu'ils iraient chercher de nouvelles demeures.

Ce fut ainsi que l'Egialée tomba au pouvoir des Achéens, qui lui donnèrent leur nom. Mais nous savons peu de choses sur les établissemens qu'ils y formèrent. Hérodote dit (1) qu'ils habitèrent les *douze cités* que les Ioniens avaient fondées. Le témoignage de cet auteur est contredit par celui de Strabon, qui prétend (2) que les Ioniens n'habitaient que des bourgs, et que les Achéens fondèrent des villes. Cependant, comme il est bien prouvé par le témoignage même de Strabon et de Pausanias, qu'*Hélice* existait à l'époque où les Achéens s'y établirent, il paraît plus conforme à la vérité de dire que les Achéens agrandirent les villes qui, sous la domination des Ioniens, n'étaient encore que de simples bourgs; et telle est peut-être la pensée de Strabon. Les changemens dont parle cet auteur, ne s'opérèrent que fort tard, puisque *Olénum*, dont il dit (3) que les habitans furent transportés à *Dymé*, existait encore au temps de l'expédition de Pyrrhus, et qu'elle refusa d'entrer dans la confédération achéenne. Au reste, ces Achéens surent se maintenir dans

(1) Herodot. lib. I, c. 146.
(2) Strabo, lib. VIII, p. 386, A.
(3) *Confer.* Strabon. lib. VIII, p. 386, B; et *ibid.* p. 384, B.

l'indépendance, et conserver leur forme de gouvernement qui était le monarchique. Nous ne connaissons (1) que deux de leurs rois, *Tisamène* et *Ogygès*, sous lequel s'éteignit cette dynastie; et il paraît qu'ils adoptèrent alors une constitution démocratique. Du reste, leur histoire nous est peu connue, et ne se lie que rarement avec celle des autres états de la Grèce.

Quant aux Ioniens, ils allèrent, après leur défaite, chercher un asile aux mêmes lieux, d'où ils étaient autrefois sortis. Pausanias prétend (2) qu'ils furent reçus dans l'Attique, en mémoire des anciens services que leur chef Ion leur avait rendus. Mais cette raison mythologique ne peut nous cacher la véritable; et il paraît bien plus probable que les Athéniens, inquiets des rapides succès et de l'agrandissement des Doriens, dont ils ressentirent bientôt les effets, cherchassent à se préparer d'avance des moyens de défense contre l'invasion prochaine de ce peuple. Ce fut sans doute le même motif qui leur fit accueillir les descendans de Nélée, avec les Eoliens de leur suite, lorsque ces princes eurent été chassés de la Messénie par les Héraclides. Les Athéniens assignèrent des terres à ces bannis, aussi bien qu'aux Eoliens dont je viens de parler; et nous ne serons

(1) Strabo, lib. VIII, p. 384, A; lib. IV. Polyb. lib. II, c. 41; *et iterùm*. (2) Pausan. lib. VII, c. 1.

pas surpris, après un tel surcroît de population, de voir sortir, quelques années après, du sol infertile de l'Attique, cette foule de colonies qui portèrent le nom Ionien dans la plupart des îles de la mer *Egée*, et sur une grande partie de l'Asie mineure.

Telles sont, en abrégé, les principales révolutions qui agitèrent alors la Grèce, et surtout le Péloponèse. Par suite de cet établissement des Doriens, trois grands peuples de cette péninsule adoptèrent le nom et la langue des vainqueurs, et ne firent plus qu'une même nation avec eux. Les trois autres, savoir, les Achéens, les Eléens et les Arcadiens, conservèrent la langue *éolienne*, qui était leur dialecte primitif, et la parlèrent avec plus ou moins de pureté suivant le plus ou le moins de relations et de commerce qu'ils avaient avec les *Doriens* (1), dont l'idiome demeura cependant dominant, à cause de l'ascendant qu'ils avaient pris sur tous les habitans de cette contrée. Il est fâcheux que les historiens ne nous aient transmis sur ces grands événemens que des notions vagues et générales. Strabon nous dit (2), et Isocrate le répète (3) en plusieurs endroits, que *les Doriens fondèrent une foule de villes dans le Péloponèse;* mais rien ne peut suppléer au dé-

(1) *Vid.* Strabon. lib. VIII, p. 333.
(2) Strabo, *loc. suprà cit.*
(3) Isocrat. *in Archidam.* §. 5, p. 116; *Epistol.* IX, p. 434, edit. Coray.

faut absolu de documens précis. Les monumens eux-mêmes se taisent, ou ne sont d'aucune utilité, puisqu'ils se bornent à attester le dialecte particulier d'une ville, qui, dans un état tout Dorien, ne peut donner le moindre éclaircissement sur l'origine de cette ville. Il faut donc se résoudre à ignorer ce que les Anciens ignoraient probablement eux-mêmes, et à l'exception d'un petit nombre de colonies, que leurs ouvrages nous font connaître, et que je vais rapidement indiquer, nous ne trouvons presque rien, avant et après les trois grandes émigrations dont je parlerai plus bas, qui soit digne d'attirer notre attention. Les colonies intérieures s'élevèrent lentement et en silence, tandis que les regards de toute la Grèce étaient fixés sur celles qui, sous des chefs intrépides et sous les auspices de la Divinité, allaient s'établir au loin sur des plages désertes. Telle est peut-être la raison pour laquelle ces émigrations éloignées nous sont généralement si bien connues, tandis que nous manquons de lumières sur celles qui, sorties de villes voisines, s'établissaient dans la même région.

CHAPITRE III.

Colonies Doriennes à Trézène, Epidaure, Egine, Sicyone, Phlionte, Corinthe.

(Ans 1176, 1160 avant J. C.)

TÉMÉNUS ne fut pas plutôt affermi sur le trône d'*Argos*, qu'il songea à soumettre les villes voisines, dont l'existence indépendante pouvait porter ombrage à sa puissance, et sur lesquelles Argos avait d'ailleurs d'anciens droits de métropole. *Déiphonte* fut chargé de ces expéditions. Ce prince, issu d'Hercule, selon Pausanias (1), avait rendu de grands services à Téménus, lors de la conquête de l'*Argolide*; et Polyen (2) nous a même conservé le stratagème à la faveur duquel il fit tomber Argos au pouvoir des Doriens. La main d'*Hyrnéto*, fille de Téménus, et la confiance entière de ce prince, furent le prix de ces importans services (3); et Déiphonte, à la tête des Doriens d'Argos, reçut l'ordre de fonder des villes sur toute la partie maritime de cette contrée. Ephore, cité par Strabon (4), lui ajoute *Ægée*, personnage qui m'est inconnu (5).

(1) Pausan. lib. II, c. 19.
(2) Polyæn. *Stratagem.* lib. II, c. 12.
(3) Pausan. *loc. cit.*; Apollodor. lib. II, c. 8, §. 5.
(4) Ephor. *apud* Strabon. l. VIII, p. 389, D.
(5) Mais le texte de Strabon est probablement altéré en cet endroit, ainsi que l'ont jugé les Critiques,

Nous n'avons que peu de lumières sur ce premier établissement de Déiphonte, et il est probable qu'il se réduisit à former une colonie dorienne à Trézène. En effet, Hérodote nomme (1) les *Trézèniens* au nombre des peuples doriens, qui étaient issus de la Doride du Parnasse ; et Pausanias (2), qui a recueilli avec soin les traditions nationales de ce peuple, dit qu'*après le retour des Héraclides, les Trézéniens reçurent une colonie des Doriens d'Argos*, laquelle n'eut pas de peine à s'établir parmi eux, puisqu'ils avaient été, du temps de la guerre de Troie, soumis au sceptre des souverains d'Argos (3).

Mais la jalousie arma bientôt les enfans de Téménus contre leur beau-frère, et même contre leur père, qu'ils firent assassiner. Déiphonte se bannit alors de l'Argolide (4), et entraîna avec lui une nombreuse colonie de Doriens d'Argos, indignés de l'attentat commis contre leur souverain. Cette colonie s'établit à *Epidaure* (5), ville originairement fondée, aussi bien que Trézène, par un fils de Pélops. Elle

---

et peut être au lieu de : *καὶ περὶ τὴν Ἀκτὴν Αἰγαῖον καὶ Δηϊφόντην*, faut-il lire *καὶ περὶ τὴν Ἀκτὴν καὶ Αἰγίνην Δηϊφόντην*. Nous verrons en effet qu'une division de la colonie conduite par Déiphonte s'établit dans l'île d'Egine.

(1) Herodot. lib. VIII, c. 43.

(2) Pausan. lib. II, c. 30.

(3) Pausan. *ibid.*; Homer. *in Iliad.* lib. II, *Catalog.* v. 66 et sqq.

(4) Apollod. *loc. cit.*; Pausan. lib. II, c. 19.

(5) Un lieu du territoire d'*Epidaure* s'appelait Ὑρνίθιον, du nom d'*Hyrnéto*, fille de Téménus (Stephan. Byz. *h. v.*). Cette dénomination est une preuve locale de l'établissement de Déiphonte.

était alors occupée par des Ioniens; et leur chef Pityréus, ne se croyant pas assez fort pour résister, prit le parti de la retraite, et abandonna la ville aux Doriens. Ce récit de Pausanias (1) semble contredit par celui d'Aristote, qui prétend (2) au contraire, qu'après le retour des Héraclides, des Ioniens, partis de la Tétrapole Attique, et qui les avaient accompagnés à Argos, vinrent s'établir à Epidaure. Mais la contradiction n'est qu'apparente, et les Ioniens, dont parle ici Aristote, sont sans doute ces mêmes Athéniens, qui prirent part à l'expédition des Héraclides (3), ainsi que nous l'avons vu plus haut, et qui, toujours unis aux Doriens, participèrent également à la colonie d'Epidaure. Mais les Doriens dominaient certainement dans ce mélange, d'après ce que dit Pausanias, confirmé par Hérodote (4), qui reconnaît aussi les Epidauriens comme un peuple dorien.

Un détachement de cette colonie vint s'établir dans l'île d'Egine. C'est ce que dit positivement le même Pausanias (5), qui assure qu'*une partie des Doriens établis à Epidaure par Déiphonte, passa à Egine, où ils transportèrent les mœurs et la langue doriennes.* Hérodote (6) dit que *les Eginètes étaient Doriens, et originaires d'Epi-*

---

(1) Pausan. lib. II, c. 26.
(2) Aristot. *apud* Strabon. l. VIII, p. 374.
(3) Schol. Lycophr. v. 1388; Schol. Pindar. *ad Isthm.* VII, v. 18.
(4) Hérodot. lib. VIII, c. 43.
(5) Pausan. lib. II, c. 29, p. 178.
(6) Herodot. lib. VIII, c. 46; *add.* Eustath. *ad Dionys.* v. 511.

daure; et il cite ailleurs (1), comme une preuve de leur extraction, l'assujétissement imposé à ce peuple de faire juger leurs procès devant les tribunaux de la métropole, où ils étaient obligés de se transporter en personne. Strabon (2), qui rappelle les différentes colonies que reçut l'île d'Egine à des époques diverses, nomme en dernier lieu des *Doriens* et des *Epidauriens*. Mais je crois qu'il a eu tort d'en faire deux peuples différens, puisqu'ils ne formaient qu'une même colonie; et j'ai relevé ailleurs l'erreur du scholiaste de Pindare (3), qui marque l'établissement des Doriens d'Argos à Egine, sans reconnaître la colonie intermédiaire qu'ils avaient formée à Epidaure. Au reste, il est fait souvent allusion à cette colonie dorienne dans les anciens auteurs, surtout dans Pindare, dont la muse semble se complaire à consacrer les louanges de cette île, et à conserver ses traditions historiques (4).

Vers la même époque, des Doriens s'établirent à *Sicyone*, ville sur laquelle Argos avait aussi des droits de métropole, depuis qu'*Adraste* y avait conduit une colonie (5). Ce fut *Phalcès*, fils de Téménus, qui fut le chef de la colonie

---

(1) Herodot. lib. v, c. 83.

(2) Strabo, lib. VIII, p. 375, D.

(3) Schol. Pindar. *ad Pythic.* VIII, v. 29, 113; *Nem.* III, v. 1.

(4) Pindar. *Pythic.* VIII, v. 113; et Schol. *ad h. loc.*

(5) On peut voir les détails de la *colonie d'Adraste* dans le scholiaste de Pindare (*ad Nem.* IX, v. 30.), dans Hérodote (lib. V, c. 67.), et Pausanias (lib. II, c. 6, p. 125.).

dorienne. Sans doute qu'il s'était banni, par la même cause que Déiphonte, ou plutôt, qu'après le crime commis, ses frères, pour en recueillir seuls le fruit, se débarrassèrent d'un complice importun. Quoi qu'il en soit, Pausanias raconte (1) que ce prince s'étant mis à la tête d'une troupe de Doriens, s'empara, à la faveur d'une surprise nocturne, de la ville de Sicyone, où régnait alors *Lacestadès*, qui était également issu du sang d'Hercule. Loin de le traiter en ennemi vaincu, Phalcès poussa la générosité jusqu'à partager avec lui le souverain pouvoir; et les deux peuples, unis dans des murailles communes, devinrent Doriens. Hérodote, sans entrer dans ces détails, met (2) les Sicyoniens au nombre des peuples doriens, qui se formèrent au retour des Héraclides; et Ephore nomme (3) également Phalcès le chef de cette colonie. Le Syncelle range (4) *Sicyone* parmi les villes qu'occupèrent à cette époque les Doriens. Il paraît même qu'il s'était proposé de donner quelques détails sur cet établissement. Mais il faut qu'il ait oublié sa promesse, ou que son ouvrage ait souffert en cet endroit quelque altération considérable; car il ne parle que de Corinthe.

Ce fut à une époque peu éloignée, quoique

(1) Pausan. lib. II, c. 6, p. 127.
(2) Herodot. lib. VIII, c. 43.
(3) Ephor. *apud* Strabon. l. VIII, p. 389.
(4) Syncell. *Chronogr.* p. 179, B.

postérieure à celle-là, que les Doriens s'établirent à *Phlionte*. Cette ville avait été originairement fondée par des *Argiens*, ainsi que l'atteste Pausanias (1); et elle reçut, comme la plupart des colonies d'Argos, une colonie des Doriens qui étaient devenus maîtres de la métropole. Selon une tradition qui ne paraît pas fidèle à cet auteur, le chef de cette colonie, nommé *Phlias*, aurait été fils de *Cissus*, fils de *Téménus*. Suivant une autre opinion, à laquelle il s'attache, ce fut un fils de Phalcès, nommé *Rhegnidas*, qui, ayant rassemblé des Doriens d'*Argos* et de *Sicyone*, s'empara de Phlionte. Cet établissement ne s'effectua pas sans obstacle. *Hippasus*, qui y régnait, ne put voir tranquillement passer son sceptre aux mains d'un usurpateur étranger. Il voulut défendre ses droits; mais la cause la plus juste se trouva bientôt la plus faible, par la désertion d'une partie de ses sujets; et, obligé de céder, il résolut de s'expatrier avec ceux de ses partisans qui ne pouvaient espérer un heureux sort sous leur nouveau maître. Tel est le récit de Pausanias, que lui-même nous assure être conforme à la tradition nationale des Sicyoniens et des Phliasiens.

Il paraît qu'une division de la même colonie s'établit aussi à *Ornées* et à *Cléones*, villes de l'Argolide, voisines de Phlionte; car Pausanias

(1) Pausan. lib. II, c. 12, p. 138 et 139.

dit (1) de la première, que les Argiens la prirent aux Ioniens qui l'occupaient; et cet événement ne peut convenir qu'à l'époque actuelle. Quant à Cléones, le même auteur le déclare plus positivement, lorsqu'il dit ailleurs (2), que des Phliasiens et des Cléonéens, chassés par les Doriens au retour des Héraclides, furent obligés d'aller fonder une colonie; et comme nous venons de voir que cette expulsion des Phliasiens fut l'ouvrage des Doriens commandés par *Rhegnidas*, il est évident que celle des Cléonéens, compagnons de leur fuite, fut due aux mêmes causes, et doit se rapporter à la même époque. Pausanias prétend (3) encore que des Doriens d'Argos s'établirent à *Hermione*; mais son témoignage est réfuté par celui d'Hérodote (4), qui, parlant de plusieurs peuples *Doriens* du Péloponèse, s'arrête aux Hermionéens, et assure qu'ils étaient *Dryopes* d'origine. Dans un autre endroit (5), le même auteur assigne aux *Dryopes* les deux villes d'*Asine* et d'*Hermione*; et il paraît qu'ils en étaient encore en possession au temps de l'invasion des Perses, et même dans le siècle où écrivait cet historien.

Le dernier de ces établissemens fut sans doute celui que les Doriens formèrent à *Corinthe*, sous les ordres d'*Alétès*, trente ans après le retour

(1) Pausan. lib. II, c. 25, p. 168.
(2) *Id.* lib. VII, c. 3, 5.
(3) Pausan. lib. II, c. 34, p. 192.
(4) Herodot. lib. VIII, c. 43.
(5) *Idem*, *ibid.* c. 73.

des Héraclides (1), et par conséquent l'an 1160 avant notre ère. Cet événement est un des plus célèbres de l'histoire de cette époque, et il est attesté par une foule d'auteurs. Le Syncelle rapporte (2) qu'après la conquête du Péloponèse, les Héraclides ayant fait un lot à part de *Corinthe* et de son territoire, rappelèrent *Alétès* de l'exil où il était né, et lui accordèrent cet état. Diodore prétend (3), au contraire, que ce fut *immédiatement après* leur conquête que les Héraclides mirent Alétès en possession de Corinthe; mais cette narration choque toute vraisemblance, et Alétès était à peine né à cette époque; ce qui prouve que l'intervalle de trente ans donné par Didyme est rigoureusement nécessaire. Le scholiaste de Pindare (4) nous a conservé, sur l'expédition d'Alétès et sur la prise de Corinthe, quelques particularités curieuses, que répètent, à quelques différences près, Zénobius (5) et Hésychius (6). Au reste, on peut consulter, sur cette expédition, Conon (7), Pausanias (8), Strabon (9), Thucydide (10), Velléius Paterculus (11), et quelques autres (12) que j'oublie sans doute, mais qui

(1) Didym. *apud* Schol. Pindar. *ad Olympic.* XIII, v. 17.
(2) Syncell. *Chronogr.* p. 179, C.
(3) Diodor. *Fragment.* tom. II, p. 635.
(4) Schol. Pindar. *ad Nem.* VII, v. 561; *idem, ad Isthmic.* II, v. 19.
(5) Zenob. *Proverb.* III, v. 22.
(6) Hesych. *v.* Διὸς Κόρινθος.
(7) Conon. *narrat.* XXVI.
(8) Pausan. lib. II, c. 4.
(9) Strabo, lib. VIII, p. 389, D.
(10) Thucydid. lib. IV, c. 42.
(11) Vell. Patercul. lib. I, c. 3.
(12) Callimach. *Fragment.* 103, *apud* Bentlei; Scholiast. Lycophr. *ad Cassandr.* v. 1388; *Magn. Etymolog.* *v.* Ἀλήτης.

tous s'accordent unanimement sur ce point. Pausanias dit que les rois des Eoliens eurent la liberté de rester à Corinthe, mais que le peuple en fut chassé. Ce récit est conforme à celui de Conon, à l'exception que ce dernier, par une erreur qui, sans doute, appartient toute entière à Photius, nomme les *Ioniens*, au lieu des *Eoliens*. Le même Pausanias ajoute qu'un certain *Mélas*, qui s'était joint, avec une colonie partie de *Gonusse*, à l'armée des Doriens, lorsqu'ils marchaient à la conquête de Corinthe, reçut ordre d'*Alétès* d'aller former un établissement séparé; mais que, dans la suite, méprisant l'oracle qui lui avait été rendu, il le rappela et l'admit à partager avec lui la puissance souveraine.

Il paraît bien que cette colonie fut, dès son origine, nombreuse et florissante; car nous verrons Alétès entreprendre une expédition contre l'Attique; et, dans la même génération, Corinthe devint mère de quelques colonies. Sa situation avantageuse entre les deux mers, sur lesquelles se faisait alors tout le commerce de la Grèce, commença à être appréciée, et cette ville parvint rapidement à un haut degré de prospérité. Mais, du reste, nous ignorons les particularités de son histoire. Les auteurs ne nous ont transmis qu'une liste incomplète de ses rois et de ses prytanes, et leurs noms sont à peu près la seule chose que nous connais-

sions de leur existence, jusqu'au temps de la tyrannie de *Cypselus*, qui détruisit l'aristocratie annuelle des prytanes. Tous les événemens relatifs à l'histoire des rois Alétiades et Bacchiades sont enveloppés des mêmes ténèbres qui couvrent le reste de l'histoire de la Grèce pendant un long intervalle; et comme ce fut sans doute sous l'administration paisible de ces princes que *Corinthe*, devenue peuplée et florissante, forma la plupart de ses nombreux établissemens, nous sommes privés, par le silence de l'histoire, de la connaissance précise des dates auxquelles eurent lieu ces établissemens.

CHAPITRE IV.

Fondation de Mynde et d'Halicarnasse en Carie.

(An 1175 avant J.-C.)

Nous avons vu que la ville de Trézène était devenue, immédiatement après le retour des Héraclides, ville Dorienne et colonie d'Argos. Quelques années ensuite, une colonie partie de cette ville, alla fonder *Mynde* et *Halicarnasse* en Carie. Les chefs de cette colonie furent, suivant Pausanias (1) qui nous en a conservé la

---

(1) Pausan. lib. II, c. 30.

tradition, les descendans d'*Anthès*, qui, plusieurs générations auparavant, s'était vu forcé de céder le sceptre aux enfans de *Pélops*. Après l'extinction de la race de *Trézen*, il est probable que les princes de la première dynastie se remirent en possession du trône, et qu'ils en jouirent jusqu'à l'arrivée des Doriens. Alors ils conçurent le projet d'aller former ailleurs un établissement indépendant; et cette entreprise fut favorisée par les Doriens, intéressés eux-mêmes à ne point laisser subsister parmi eux des princes, dont les droits pouvaient leur causer quelque jalousie. Quoi qu'il en soit, Strabon nomme (1) *Anthès* le chef de cette colonie, et la fait également partir de *Trézène*. Ailleurs (2), il répète encore cette tradition, et paraît croire que l'Anthès qu'elle concerne, était le même qui céda le trône à *Pitthée* et à *Trézen*; ce qui reculerait la fondation d'Halicarnasse de près de deux siècles. Mais cette date est incompatible avec celle que nous devons assigner à cette colonie, et elle est d'ailleurs réfutée par le témoignage de Strabon lui-même, qui assure en un autre endroit (3) qu'*Halicarnasse n'existait pas aux temps décrits par Homère*; c'est-à-dire, que son origine est au moins postérieure à la prise de Troie. Callimaque et Apollodore (4) nomment aussi *An-*

(1) Strabo, *ex* Aristot. lib. VIII, p. 374.

(2) *Idem*, lib. XIV, p. 656.

(3) *Idem*, *ibid.* p. 653.

(4) Callimach. *apud* Stephan. Byz. *v.* Ἁλικαρνασσός; Apollod.

thès, le chef de cette colonie, partie, selon eux, de Trézène; et, d'après cela, il est probable que suivant l'usage de ces temps, qui fut aussi celui des siècles les plus historiques, le même nom fut souvent porté par des princes de la même famille, qui vivaient à des époques différentes. Callimaque ajoute que cet Anthès emmenait avec lui la *tribu Dymane*; et ce trait prouve incontestablement que l'époque de la colonie qui fonda Halicarnasse, est postérieure à celle où les Doriens s'étaient établis à Trézène. Car cette tribu *Dymane*, nommée ainsi par *Dymas* (1), fils d'Ægimius, n'existait que chez les *Doriens*; et puisqu'elle était établie à Trézène, lorsqu'*Anthès* l'emmena dans la Carie, il faut bien nécessairement que cette seconde émigration soit postérieure à l'établissement des Doriens.

Nous trouvons dans Vitruve quelques détails intéressans sur la fondation d'*Halicarnasse*. Cet auteur, qui les avait sans doute extraits de quelque historien dont l'ouvrage est aujourd'hui perdu, dit (2) que les chefs de la colonie qui fonda *Halicarnasse* s'appelaient *Mélas* et *Arévanius*, et qu'ils étaient partis d'*Argos* et de *Trézène* (3). Les *Cariens* et les *Lélèges* étaient

ibid. Ailleurs, Etienne de Bysance dit que *les habitans d'Halicarnasse étaient appelés Anthéades* (*v.* Ἀθῆναι.). Pour l'étymologie d'Halicarnasse, *voyez* (*v.* Ἁλικαρνασσός.).

(1) Stephan. Bysant. *v.* Δυμᾶν; Apollod. lib. II, c. 8, §. 2; Scholiast. Pindar. *ad Pythic.* I, v. 121; Schol. Aristophan. *Plut.* v. 157; Pausan. lib. VII, c. 17, p. 565.

(2) Vitruv. lib. II, c. VIII, §. 12, edit. Schneid.

(3) Hérodote dit (lib. VII, c. 99) que *les habitans d'Halicarnasse*

alors maîtres des lieux où ils s'établirent, et à l'approche des Grecs, ils s'enfuirent sur les montagnes, d'où ils descendirent peu à peu et se réunirent aux nouveaux habitans. Vitruve attribue cet effet aux eaux de la fontaine Salmacis; mais on ne croira pas sans peine que les eaux de cette fontaine fussent douées d'une propriété si rare; il est plus probable que la réunion des deux peuples fut l'ouvrage du besoin mutuel qu'ils avaient l'un de l'autre, et peut-être aussi des rapports d'origine qui existaient entre eux, et qui, reconnus de part et d'autre, dûrent faire cesser leur défiance et leur inimitié. Quoi qu'il en soit, ce passage de Vitruve nous apprend que les *Argiens* prirent part à la fondation d'Halicarnasse, tradition conforme aux liaisons qui existaient entre Argos et Trézène. Il explique d'ailleurs ce que dit Strabon (1), que d'autres peuples que les Trézéniens participèrent à cette colonie, et confirme la tradition suivie par Pomponius Méla (2), qui attribue à Halicarnasse une extraction *argienne*. On sait que cette ville fit originairement partie de l'*Hexapole dorique*, et qu'elle en fut depuis exclue; cette histoire est rapportée fort au long par Hérodote (3). Quant à la date de cette colonie, Pausanias ne l'indique (4) que

étaient Doriens et originaires de Trézène. Ainsi le témoignage de cet auteur confirme tous ceux que nous avons cités.

(1) Strabo, lib. xiv, p. 656, C.

(2) Pompon. Méla, lib. I, c. 16. *Halicarnassos, Argivorum colonia.*

(3) Herodot. lib. I, c. 144.

(4) Pausan. lib. II, c. 31. Πολλοῖς δὲ ἔτεσιν ὕστερον.

d'une manière très-vague. Mais nous venons de voir qu'elle dut être au moins postérieure à l'établissement des Doriens à Trézène, qui lui-même fut postérieur au retour des Héraclides, c'est-à-dire à l'an 1190 avant J. C., et Tacite nous donne une date claire et précise, qui s'accorde parfaitement avec ces données. Il dit en effet (1), sous l'année 779 de la fondation de Rome (26 de l'ère chrétienne), que *cette ville existait depuis* 1200 *ans;* elle avait donc été fondée l'an 1175 avant notre ère, 15 ans après le retour des Héraclides.

CHAPITRE V.

Continuation de la migration Eolienne.

(Ans 1174, 1151 avant J. C.)

Les Eoliens qui, dans la génération précédente, s'étaient établis dans la *Thrace*, en partirent sous la conduite d'*Archélaüs*, et vinrent occuper les environs de *Dascylium*, et le territoire appelé *Cyzicène*. Strabon, qui nous donne ces détails (2), n'en ajoute aucun sur les établissemens particuliers qui furent l'ouvrage de cette colonie; et nous pouvons conjecturer de son silence, et du peu de séjour que fit cette co-

---

(1) Tacit. *Annal.* lib. IV, c. 55. (2) Strabo, lib. XIII, p. 682.

lonie dans la région qu'il lui assigne, que ces établissemens se bornèrent à très-peu de choses, ou même qu'ils se réduisirent à occuper, pendant ce court intervalle de temps, les villes déjà fondées sur ce territoire. Une troisième migration s'avança jusqu'au *Granique*, sous les ordres de *Grais*, le plus jeune des fils d'Archélaüs; et, après de longs préparatifs, une partie considérable de cette colonie occupa l'île de Lesbos (1). Pausanias, qui donne quelques lumières sur cette importante et dernière migration, prétend (2) que *Penthilus*, aïeul de Grais, avait lui-même formé un établissement à Lesbos; et cette tradition est confirmée par le témoignage de Velléius Paterculus, qui assure (3) que *les enfans d'Oreste, chassés par les Héraclides* (sans doute par Aristomachus et les princes de son parti), parvinrent, après quinze ans de traverses, à occuper l'île de Lesbos. On ne peut dire que cet historien ait confondu cet établissement avec celui que les Eoliens formèrent postérieurement dans la même île, puisque, dans un des chapitres suivans (4), il parle clairement de cette seconde colonie des Eoliens dans l'île de Lesbos, et sur le continent opposé. Le silence de Strabon sur cette expédition de Penthilus, ne pourrait former tout au plus qu'une preuve négative, trop faible pour détruire le

(1) Strabo, lib. XIII, p. 682.
(2) Pausan. lib. III, c. 2.
(3) Velleius Paterc. lib. I, c. 2.
(4) *Id.* lib. I, c. 4, p. 18.

témoignage positif des deux historiens que j'ai cités. D'ailleurs, le culte que l'on rendait à *Penthilus* dans l'île de Lesbos, et le nom de *Penthilé* (1), imposé à l'une des villes qu'elle renfermait, peuvent confirmer la narration de Pausanias. Aristote fait mention (2) des *Penthilides*, ou descendans de *Penthilus*, établis à Mitylène, et leur nom se retrouve encore dans deux passages de Plutarque (3) et d'Aristote (4), heureusement corrigés par le docte Méziriac (5). On serait donc mal fondé à rejeter cette tradition, sur la seule autorité du silence de Strabon; et il me semble plus convenable de reconnaître avec Pausanias et Velléius *deux colonies* éoliennes à Lesbos, dont l'une s'y établit quinze ans après le départ de la Grèce, c'est-à-dire, vers l'an 1195 avant notre ère, et l'autre sous la conduite de Grais, petit-fils de *Penthilus*, à une époque que nous assignerons plus bas.

Velléius indique, sans les nommer, que *plusieurs fils* d'Oreste participèrent à cette émigration. Ce passage nous aide à lier une tradition rapportée dans Pausanias (6) avec l'ensemble des faits que nous venons d'exposer. Cet auteur prétend qu'à la mort de Tisamène, *Comètas*, l'aîné des enfans de ce prince, se mit à la tête

---

(1) Stephan. Bys. *v.* Πενθίλη.
(2) Aristot. *Politic.* lib. v, c. 10.
(3) Plutarch. *Tract. de Animal. terrest. et aquat.* tom. II.
(4) Aristot. *loc. cit.*
(5) Méziriac, *sur Ovide*, tom. II, p. 373, 374.
(6) Pausan. lib. VII, c. 6.

d'une *colonie d'Achéens* et passa dans l'Asie. Cette expédition se rapporte sans doute à celle de Penthilus ; et il faut croire que les deux princes associèrent leurs projets et dirigèrent en commun la colonie de Lesbos (1).

Quant à la colonie de *Grais*, dont Hellanicus avait traité en détail dans le premier Livre de ses *Eoliques* (2), elle fut composée, outre les *Eoliens* conduits dans la Cyzicène par Archélaüs, d'*Achéens du Péloponèse*. En effet, Pausanias nous apprend (3) que ce prince fut aidé dans son entreprise par les Lacédémoniens, qui lui donnèrent de *nombreux compagnons*, sans doute, ainsi que nous l'avons déjà observé, afin de se débarrasser des Achéens dont ils redoutaient la soumission mal assurée. Cette colonie s'établit d'abord à *Lesbos*, ainsi que l'assure Strabon (4), dont le témoignage est confirmé par ceux d'Anticlide (5) et de Lycophron (6). Le premier,

---

(1) Le Syncelle, dans la liste qu'il nous a conservée des successeurs d'Agamemnon, nomme (Syncell. *Chronograph.* p. 156, A.) après Tisamène, *Pentheus* et *Comitès*. Ces deux noms sont évidemment corrompus, et il faut lire dans le texte : Πενθίλος *καὶ* Κομήτης. Au reste, ce passage confirme encore notre conjecture sur l'union qui exista entre la colonie de Penthilus et celle de Comètès; car, comme il est bien certain que Penthilus et Comètès ne régnèrent jamais sur les Achéens du Péloponèse, la domination qui leur est assignée par le Syncelle ne peut avoir eu lieu que sur les *colonies éoliennes* de l'Asie mineure.

(2) Scholiast. Lycophron. *ad Cassandr.* v. 1369.

(3) Pausan. lib. III, c. 2.

(4) Strabo, lib. XIII, p. 582.

(5) Anticlid. *apud* Athen. l. XI, c. 3.

(6) Lycophron. v. 1369. Ce dernier désigne, je ne sais trop pourquoi, Grais par le nom de Κέλωρ. Ce même prince est appelé *Graïs* par Pausanias, *Graüs* par Strabon; j'ai suivi la première leçon préférée par Casaubon (*ad Athen. loc. cit.*) et par Méziriac (*sur Ovide*, tom. II, p. 373.).

dont nous devons le récit à Athénée, avait écrit l'histoire de la *Colonie éolienne conduite à Lesbos par Grais et d'autres Rois*, expression qui marque qu'il y avait plusieurs chefs à cette expédition, et qui confirme ce que dit Plutarque dans son *Banquet des sept Sages* (1), que *les chefs de la colonie éolienne à Lesbos étaient au nombre de huit*, dont il ne nomme que deux, *Sminthée* et *Echelaüs*. La ressemblance de ce dernier nom avec celui d'*Echelatus*, que Pausanias donne au père de *Grais*, pourrait faire croire que Plutarque a voulu parler de ce prince, et conduire ainsi à la véritable leçon, qu'un Critique très-habile (2) a cru impossible de découvrir. Quoi qu'il en soit, l'existence de cette colonie est du moins suffisamment constatée par les témoignages que j'ai cités; et l'*île de Lesbos* fut sans doute son premier établissement; car Eustathe dit (3) que *cette île était la métropole des Eoliens de l'Asie* (4); ce qui prouve que ce fut de son sein que partirent les colonies particulières qui s'établirent sur le continent. Quant à l'*époque* de cette émigration, elle est fixée avec assez de vraisemblance par M. Larcher (5), vers l'an 1151 avant notre ère, et rien ne s'oppose à ce que nous adoptions cette date.

(1) Plutarch. *Symposiac.* tom. II, tom. IV, p. 102.
(2) Clavier, *Histoire*, tom. II, p. 49, *Not.*
(3) Eustath. *ad Dionys.* v. 536, (4) Strabo, lib. XIII, p. 616, D.
(5) *Essai de Chronolog.* chap. XV, sect. III, §. 2, p. 423.

Lesbos fut fondée, suivant l'*auteur de la vie d'Homère* (1), 130 *ans* après la prise de Troie.

Afin de ne point interrompre l'exposition des établissemens dus à cette colonie, nous ne suivrons point exactement l'ordre des temps, qui exigerait que nous parlassions d'événemens intermédiaires. Deux descendans d'Agamemnon, *Clévas*, fils de Dorus, et *Malaüs*, rassemblèrent une colonie d'Eoliens (2) dans la Phocide; et après y avoir été long-temps retenus par des obstacles, dont Strabon nous laisse ignorer la nature, ils passèrent enfin en Asie, et bâtirent *Cumes*, surnommée *Phriconide*, en mémoire du mont *Phricium*, au voisinage duquel ils avaient demeuré. Le même Strabon parle encore ailleurs de la fondation de Cumes, *par des Grecs partis des environs du mont Phricium en Locride*. A leur arrivée sur le territoire, où ils bâtirent depuis cette ville, ils trouvèrent les Pélasges affaiblis par les revers successifs que ce peuple avait essuyés, mais cependant encore maîtres de Larisse. Ils fortifièrent contre eux à la hâte une position appelée *Néontichos*, ou *le nouveau mur*, à 30 stades de Larisse; puis devenus plus entreprenans ou plus heureux, ils fondèrent *Cumes*, dont

(1) *Vit. Homer. ad Calc.* Herod. p. 654.

(2) Strabo, lib. XIII, p. 582. Cet auteur dit que *Clévas* et *Malaüs* rassemblaient leur colonie vers le même temps que Penthilus, c'est-à-dire, vers l'an 60 après la prise de Troie; mais comme ils ne bâtirent *Cumes* que 150 ans après cet événement, il s'ensuit qu'il se serait écoulé 90 *ans* dans leur séjour en *Phocide*, conséquence dont l'absurdité fait sentir la fausseté du calcul de Strabon.

une partie des habitans fut composée de ceux des Pélasges qui avaient survécu à tant de désastres, et ils donnèrent à Cumes, aussi bien qu'à Larisse, où ils établirent une colonie, le surnom de *Phriconide*. On voit par ce récit (1), qui porte tous les caractères de la vérité, que *Néontichos* fut le premier établissement des Eoliens, et qu'il dut s'écouler un espace de temps assez considérable entre cet établissement et la fondation de Cumes.

Ce retard, et la cause que Strabon lui donne, nous expliquent comment la date de la colonie de Cumes est postérieure de vingt ans à celle de Lesbos, tandis que selon toutes les probabilités, les Eoliens qui fondèrent Cumes et Lesbos arrivèrent à la même époque en Asie. L'auteur *de la vie d'Homère*, attribuée à Hérodote, dit (2) que *Néontichos était colonie de Cumes*, et Eustathe (3) confirme cette origine. Le premier ajoute à quelques détails topographiques sur sa situation, la date de sa fondation, qu'il fixe vers la *huitième année* après celle de Cumes. Ce récit ne contredit pas celui de Strabon (4), et il est probable que les Eoliens, devenus paisibles possesseurs de Cumes, songèrent à étendre leurs établissemens, et relevèrent *Néontichos*, qui, à leur arrivée, leur avait servi

---

(1) Strabo, lib. XIII, p. 621, A.

(2) *Vit. Homer.* Herod. *tributâ*, C. *ultim.* p. 654, edit. Steph.

(3) Eustath. *ad Iliad.* lib. VII, p. 177, edit. Basil; *vit. Homer.* p. 640, *ad Calc.* Herodot.

(4) Strabo, lib. XIII, p. 621.

de place d'armes contre les Pélasges. Larisse fut aussi comprise au nombre de leurs premiers établissemens, d'après ce que dit Strabon ; aussi cette ville est-elle, aussi bien que *Néontichos*, comptée par Hérodote parmi les *douze villes qui, dès l'origine, composèrent la confédération éolienne* (1).

Les autres villes de cette *Amphictyonie* avaient sans doute été fondées par la même colonie, et à des époques peu éloignées ; mais Hérodote, qui les nomme, n'ajoute aucun détail sur l'établissement particulier de chacune d'elles, et nous trouvons dans les Anciens peu de secours pour suppléer au silence de cet auteur. Ces villes étaient *Temnos*, *Cilla*, *Notium*, *Ægiroessa*, *Pitana*, *Æges*, *Myrine* et *Grynéum*. La plupart sont mentionnées dans le *Périple* de Scylax (2), et dans Strabon (3), Méla (4), Pline (5), qui leur donnent également le titre de *villes éoliennes*. Etienne de Bysance (6) nous a conservé sur la fondation de *Temnos*, une tradition qui paraît peu croyable ; il rapporte que le chef des Eoliens, nommé *Omalus*, ayant reçu d'un oracle l'ordre de fonder une colonie aux lieux où l'essieu de son char se briserait, vit la prédiction accomplie sur le territoire de

(1) Herodot. lib. I, c. 149, 151.
(2) Scylac. *Peripl. apud* Hudson, tom. I, p. 35, 37.
(3) Strabo, lib. XIII, p. 583 et sqq.
(4) Méla, lib. I, c. 17.
(5) Plin. lib. V, c. 30.
(6) Stephan. Bysant. *v.* Τῆμνος.

Temnos, et donna en conséquence à cette ville un nom propre à perpétuer le souvenir de l'événement auquel elle avait dû son origine.

Plutarque fait mention (1) de *Æges*, qu'il appelle une *petite ville éolienne*, Πολισμάτιον Αἰολικόν; et Etienne de Bysance (2) dit qu'elle était située sur le territoire de *Myrine*, dont elle était sans doute une colonie (3). L'origine éolienne de *Myrine* est encore attestée par Agathias (4). Eusebe nous a conservé (5) une date de la fondation de cette ville, qui paraît exacte; il la fixe à l'an 129 après le siége de Troie; mais comme cette époque est nécessairement antérieure à celle où les Eoliens, fondateurs de Cumes, s'établirent en Asie, il est probable que les fondateurs de *Myrine* furent les Eoliens de Lesbos; et cette conjecture semble confirmée par Velléius Paterculus, qui place (6) en effet Myrine parmi les villes du continent fondées par les Eoliens de Lesbos.

Une des plus illustres colonies des Eoliens de Cumes, fut sans doute la ville de *Smyrne*, ville qui, selon l'opinion la plus vraisemblable, jouit

(1) Plutarch. *in vit. Themist.*

(2) Stephan. Bys. *v.* Αἰγαί.

(3) Hérodote la nomme immédiatement avant Myrine, et l'ordre dans lequel il place ces villes semble être celui de leur position géographique. Un passage de Galien confirme (lib. *Boni maligue Succ. cibis.*) encore cette induction, et la situation assignée à cette ville par Etienne de Bysance. Il suit de ce témoignage, que M. d'Anville a mal placé cette ville en la mettant entre *Cumes* et *Phocée*; sa position doit être fixée entre Myrine et Cumes, et près de la première.

(4) Agathias, lib. II, p. 57.

(5) Euseb. *Chronic.* l. II, p. 100; Syncell. *Chronograph.* p. 181.

(6) Vell. Patercul. lib. I, c. 4.

de l'inestimable avantage de donner le jour à Homère. Hérodote assure (1), en effet, qu'*elle fut dans le principe ville éolienne*, et il raconte le stratagème par lequel des exilés de Colophon l'enlevèrent aux Eoliens (2), et la réunirent aux villes bâties par les Ioniens. L'auteur de la *vie d'Homère* atteste également qu'elle fut fondée par des Eoliens de Cumes (3). Mais le plus grand nombre était composé des Pélasges établis précédemment à Cumes, puisque cet auteur dit qu'*ils descendaient des Thessaliens qui avaient autrefois fondé Cumes*; et nous avons montré que ces Thessaliens ne pouvaient être autres que les Pélasges (4). Il est vrai que l'orateur Aristide (5), trompé sans doute pas le nom de Thésée, que l'historien donne pour chef à ces Thessaliens, croit qu'il s'agit ici du héros athénien, et imagine en conséquence que *cette colonie était composée d'Athéniens*, qui s'établirent à Smyrne au retour de la guerre des Amazones. Mais qui ne voit que cette tradition, produite par un simple rapport de noms, fut inventée par l'orateur pour flatter peut-être la vanité des *Smyrnéens*, qui, depuis long-temps

---

(1) Hérodot. lib. I, c. 149.

(2) Pausan. lib. VII, c. 5; Vitruv. lib. IV, c. I.

(3) *Vit. Homer. ad Calcem* Herodot. p. 637, et *rurs.* p. 654.

(4) *Voyez* ci-dessus, tom. I, p. 285.

(5) Aristid. *in Monod.* p. 64; *Palinod.* p. 67; *Smyrn. Politic.* p. 69, *fusè.*) Au lieu de nous débiter tant de rêveries ou de choses inutiles sur *les origines de Smyrne*, il eût été plus convenable de nous donner quelques détails sur la colonie éolienne à Smyrne, dont cet écrivain ne paraît pas même avoir connu l'existence.

réunis aux colonies ioniennes qui reconnaissaient Athènes pour leur métropole, s'enorgueillissaient sans doute de compter parmi leurs fondateurs le plus illustre des héros athéniens ?

Quoi qu'il en soit, l'auteur de la *vie d'Homère* (1) nous a conservé la date de cette colonie éolienne, et il la fixe à la 28e année après la fondation de *Cumes*, par conséquent vers l'an 1102 avant notre ère. Velléius Paterculus (2) semble attribuer l'origine de Smyrne aux Eoliens de Lesbos; et il ne serait pas impossible, vu l'étroite union qui existait entre les deux colonies, que quelques-uns de ces derniers se fussent joints aux Eoliens et aux Pélasges partis de Cumes.

Les cités que je viens de nommer formaient, avec les *cinq villes* que les Eoliens avaient dans l'île de Lesbos, *une* dans celle de *Ténédos*, que nous avons vue fondée par Pisandre, et *une autre* dans les îles nommées *Hecatonnèses* (3), une confédération qui se réunissait, selon le savant M. de Sainte-Croix (4), dans le temple d'*Apollon Grynéen*. Les autres *villes éoliennes*, dont nous parlerons plus bas, étaient exclues de cette Amphictyonie; les seules métropoles qu'Hérodote désigne par ces mots : Αἰολέων πόλιες ἀρχαῖαι, en faisaient partie; et de là nous pouvons conclure

(1) *Vit. Homer.* p. 654.
(2) Vell. Patercul. lib. 1, c. 4.
(3) Herodot. lib. 1, c. 149, 151.
(4) *Des anciens gouvernemens fédératifs*, p. 156.

que les villes d'origine éolienne qui n'y étaient point admises, étaient d'une époque plus récente, ou du moins postérieure à celle où se forma cette Amphictyonie. Pausanias dit (1) que la colonie de *Grais* s'établit sur tout le terrain compris entre l'Ionie et la Mysie. Ce territoire est le même que celui qui porta le nom d'*Eolide*, et où se trouvaient les villes de la confédération éolienne. Velléius dit également que la plupart de ces villes dûrent leur origine aux Eoliens de Lesbos; et comme, d'un autre côté, plusieurs de ces villes étaient des colonies de Cumes, il en faut conclure qu'elles furent fondées en commun par des colonies parties de Cumes et de Lesbos; de là sans doute le titre de *Métropole*, que Strabon (2) et Eustathe (3) donnent à la dernière, et la considération dont jouissait Cumes parmi les autres villes éoliennes (4).

Ce fut sans doute à la même époque, et par la même colonie qui fonda Cumes, que fut bâtie la ville de *Canæ*, située sur le golfe d'Adramytte. En effet, Strabon (5) assure que cette ville dut son origine à des Locriens Opuntiens, partis de *Cynus;* et nous avons vu que les Eoliens qui fondèrent Cumes étaient partis de la Locride où ils avaient fait un long séjour. Il

(1) Pausan. lib. III, c. 2.
(2) Strabo, lib. XIII, p. 616.
(3) Eustath. *ad Dionys.* v. 537; tom. IV, p. 102.
(4) Herodot. lib. I, c. 149, 157.
(5) Strabo, lib. XIII, p. 615, B.

est probable qu'à leur départ de la Locride quelques habitans de ce pays se joignirent à eux, et ce furent ces Locriens qui fondèrent *Canæ*. Il est vrai que dans un autre endroit (1), le même Strabon lui assigne pour fondateurs des *Eubéens* partis de *Dium*. Mais cette tradition peut encore se concilier avec la précédente, vu l'extrême proximité où cette pointe de l'*Eubée* était de la Locride Opuntienne, et les étroites relations qui dûrent exister entre les habitans des deux contrées.

CHAPITRE VI.

Fondation de Magnésie sur le Méandre.

(An 1140 avant J. C.)

Nous avons vu des Magnètes s'établir en Crète, au retour du siége de Troie. Mais soit que leur habitation leur ait déplu, soit que quelque révolution les en ait chassés, ils passèrent bientôt en Asie. A leur arrivée, ils trouvèrent les Ioniens et les Eoliens encore mal affermis dans leurs nouvelles demeures, et se défendant avec peine contre leurs ennemis (2). Ils joignirent leurs armes à celles des Eoliens, et leur ayant procuré la victoire, ils allèrent ensuite s'établir dans la

(1) Strabo, lib. x, p. 446. (2) Conon. *narrat.* xxix.

région où ils fondèrent *Magnésie*, du nom de leur ancienne patrie. Conon, de qui j'ai tiré ces détails, n'ajoute rien qui puisse nous faire reconnaître laquelle des deux Magnésies dut son origine à cette colonie; mais, outre que son récit indique entre cette Magnésie et l'Eolide un intervalle assez considérable qui ne peut convenir à la Magnésie du Sipyle, Strabon dit positivement (1) que la ville où ces Magnètes s'établirent, était la *Magnésie du Méandre*, et cette tradition est suivie par Pline (2). Le même Strabon (3) ajoute des *Crétois* aux *Magnètes*, ce qui est très-vraisemblable après le long séjour que ces derniers avaient fait en Crète. Il paraît aussi que des *Eoliens* avaient pris part à cette colonie; car le même Strabon, parlant (4) des divers peuples qui habitaient la plaine du *Méandre*, cite entre autres, les *Eoliens établis à Magnésie*: Αἰολέων τῶν ἐν Μαγνησίᾳ; et toutes les fois qu'il parle de cette ville, il lui donne le nom de *ville éolienne*. Le scholiaste d'Apollonius confirme (5) toutes ces traditions, lorsqu'il dit qu'un certain *Leucippus* vint se fixer avec les Magnètes de Crète, dans une ville voisine d'Ephèse, à laquelle il donna le nom de *Magnésie*; et cette situation prouve évidemment

---

(1) Strabo, lib. XIV, p. 647.
(2) Plin. lib. V, c. 29.
(3) Strabo, *ibid.* p. 636, C.
(4) *Idem*, lib. XIV, p. 647; *rursùs*, *ibid.* p. 648, D.
(5) Schol. Apollon. *ad* lib. I, v. 584.

qu'il ne s'agit ici que de la Magnésie du Méandre, et non de celle du Sipyle, qui était à une distance considérable d'Ephèse.

Parthénius parle (1) de ce Leucippus, et de la colonie originaire de Thessalie, qu'il conduisit de Crète sur le territoire d'Ephèse; nouveau témoignage que je puis joindre à ceux que j'ai cités. Parthénius ajoute de plus que Leucippus fonda dans la même région une ville de *Cretinæum*. Quant à la date de cette colonie, on voit, par le récit de Conon, qu'elle fut de très-peu d'années postérieure à la colonie éolienne, puisque, selon l'expression de cet auteur, ils la trouvèrent nouvellement établie, νεόκτιστον οὖσαν. Eusèbe place (2) la fondation de *Magnésie*, sous la même année que celle de *Myrine*, c'est-à-dire, l'an 129 après la prise de Troie, environ 1140 ans avant notre ère. Le concours de ces deux dates s'accorde si parfaitement avec le récit de Conon, que nous devons regarder comme certaine (3) cette époque donnée par Eusèbe.

---

(1) Parthen. *narrat. erot.* c. v.

(2) Euseb. *Chronic.* lib. II, p. 100.

(3) Je ne dois cependant pas dissimuler que Scaliger (*ad* Euseb. *Animad.* p. 59.) applique à la Magnésie du *Sipyle* ce que nous entendons de celle du *Méandre*; mais, outre que les preuves sur lesquelles est fondée notre opinion nous paraissent difficiles à récuser, ce savant n'a allégué à l'appui de la sienne aucune raison qui puisse lui ajouter quelque autorité. Nous n'avons en effet nulle donnée positive sur l'*époque* et les *circonstances* de la fondation de Magnésie du Sipyle. Velléius Paterculus (*vide* lib. I, c. 4, *cum not.* varior. *ad hunc locum*, *præsertim* Runken. pag. 13, 14.) parle de la fondation de Magnésie *par les Lacédémoniens;* et cette expression a été diversement interprétée par les Critiques modernes, qui

CHAPITRE VII.

Expulsion des Minyens de Lemnos ; colonie dans l'île de Théra ; colonies dans la Triphylie.

(Ans 1160, 1150, 1149 avant J. C.)

Les *Minyens*, ou *Eoliens* de la suite de Jason, occupaient paisiblement l'île de *Lemnos*, dont ce héros les avait mis en possession. Leur éloignement du centre de la Grèce, agitée alors par tant de révolutions, semblait devoir les mettre à l'abri de semblables désastres. Cependant ils furent eux-mêmes chassés de leurs demeures par

ont entendu cela de la Magnésie du *Sipyle*, tandis que d'autres savans, non moins recommandables, l'expliquaient de la Magnésie *du Méandre*. J'ose croire que la question paraîtra décidée à ceux qui voudront peser et comparer les divers témoignages que j'ai recueillis ; et si l'on m'accorde ce point, qu'il me semble impossible de nier, que Magnésie *sur le Méandre* fut fondée par des *Magnètes* et des *Crétois*, on sera obligé de conclure que la Magnésie, qui fut, selon Velléius, colonie des *Lacédémoniens*, ne peut être que celle *du Sipyle*. Dans le cas où l'on penserait différemment, l'ordre des faits rapportés par Conon, relativement à la colonie du Méandre, s'accorde trop parfaitement avec la date assignée à l'origine d'une des Magnésies, pour qu'on puisse séparer cette date de ces faits et les appliquer à des villes différentes ; mais la supposition que j'accorde n'étant point admissible, il suit de toutes les preuves que j'ai alléguées, que la Magnésie fondée, selon Eusèbe, l'an 129 après la prise de Troie, ne peut être que celle du Méandre, et que la Magnésie du Sipyle, bâtie (sans doute à une époque peu éloignée) par des Lacédémoniens, dut son origine aux *colonies Doriennes* établies sur cette côte, ainsi que nous le montrerons plus bas. Cette question, qui jusqu'ici a paru fort délicate, exigerait sans doute plus de développemens que nous sommes forcés de supprimer. Mais le peu que nous avons dit, appuyé des témoignages des auteurs, suffit du moins pour mettre nos lecteurs à même de la décider.

ces Pélasges, que nous avons vus autrefois expulsés de l'Attique vers l'an 1162 avant notre ère. On doit conjecturer qu'ils opposèrent quelque résistance aux attaques de leurs ennemis; mais cette résistance fut inutile, et ils furent obligés d'aller chercher ailleurs un établissement. Ils se dirigèrent vers la Laconie, moins peut-être à cause des liens qui les unissaient avec ses habitans, ainsi que le prétend Hérodote (1); car quelles relations communes pouvaient exister entre les Eoliens de Lemnos et les Doriens de Lacédémone? que parce qu'ils espéraient de trouver un accueil plus facile chez un peuple encore mal affermi dans sa nouvelle conquête. Quoi qu'il en soit, leur attente ne fut pas trompée; et sitôt qu'ils eurent fait connaître leur origine et leurs intentions pacifiques, les Lacédémoniens leur accordèrent une étendue de terrain suffisante pour leur habitation, et les classèrent parmi leurs tribus. Une étroite union s'établit entre les deux peuples; mais l'ambition, étouffant dans le cœur des Minyens les sentimens de la reconnaissance et de la fidélité, ils cherchèrent bientôt à usur-

(1) Herodot. lib. IV, c. 145 et sqq. La véritable raison nous est indiquée par Nicolas de Damas (p. 239, edit. Coray.). Cet auteur rapporte que *Philonomus*, qui livra la Laconie aux *Doriens*, amena pour peupler *Amyclées* une colonie d'*Imbros* et de *Lemnos*. Conon (*narrat.* XXXVI.) parle également de ces *Minyens* de *Lemnos* établis à *Amyclées* par Philonomus; et ce fut sans doute pour se réunir à leurs frères, que les *autres Minyens*, chassés postérieurement par les Pélasges, se dirigèrent *vers la Laconie*.

per l'autorité suprême. Leurs complots découverts les livraient à une mort certaine, si l'ingénieuse tendresse de leurs épouses n'eût réussi à briser leurs fers, et ils se réfugièrent sur le mont Taigète. Les principales circonstances de ce récit, que j'ai tirées d'Hérodote, sont confirmées par d'autres auteurs, entre autres par Valère Maxime (1), Plutarque (2) et Polyen (3). Mais ces deux derniers commettent un étrange anachronisme, en attribuant cette colonie dans la Laconie aux Pélasges Tyrrhéniens de Lemnos, dont l'expulsion n'eut lieu que dans le siècle du premier Miltiade. Leur erreur a été sans doute causée parce que dans le nombre des Minyens s'étaient mêlés quelques Pélasges ; et nous n'en pouvons douter, d'après ce que dit Conon (4), qu'*Althémène*, dont la colonie fut de très-peu de temps postérieure à celle dont nous nous occupons, *avait aussi des Pélasges dans son armée*.

Il est également hors de doute que les Lacédémoniens ne fussent très-incertains du sort qu'ils devaient faire éprouver aux traîtres qui leur avaient échappé, et que les liens les plus sacrés unissaient à leurs familles. Aussi dûrent-ils accepter avec joie la proposition que leur fit

(1) Valer. Maxim. lib. IV, c. VI, § 3.

(2) Plutarch. *Quæst. græc.* t. II, p. 296 ; *id. de virtut. mulier. in voce Tyrrhenides, ibid.*

(3) Polyæn. lib. VII, c. 49.

(4) Conon. *narrat.* XLVII.

Théra, d'emmener avec lui ces Minyens pour fonder une colonie (1). Ce prince avait tenu les rênes de l'empire pendant la minorité de ses neveux, *Eurysthène* et *Proclès*, fils d'Aristodème. La longue épreuve qu'il avait faite de l'autorité suprême l'avait trop familiarisé avec l'habitude de commander, pour qu'il redescendît sans regret au rang de sujet; et il dut préférer un établissement éloigné à une condition subalterne. Les *Minyens*, de leur côté, accueillirent sans doute avec reconnaissance l'invitation qui leur fut faite, et qui, leur garantissant l'impunité de leur crime, les mettait en même temps sur la voie d'un établissement honorable et solide. Plusieurs Lacédémoniens se joignirent (2) eux-mêmes à cette colonie; et quoique, dans ce mélange, les *Minyens* l'emportassent certainement en nombre, cependant l'île de *Théra*, où elle s'établit, fut toujours appelée *colonie lacédémonienne* (3). Nous apprenons aussi d'un passage de Pindare (4), que quelques *Thébains* prirent part à cette émigration. Ces Thébains, suivant l'explication qu'en donne le scholiaste, étaient ces mêmes *Egéides*, dont nous avons parlé plus haut, qui, entraînés sur

(1) *Voyez*, pour l'histoire de cette colonie, le scholiaste d'Apollonius (lib. IV, *à* v. 1750, *usquè ad finem.*), Pausanias (lib. III, c. 1; lib. VII, c. 2.), et Strabon (lib. VIII, p. 347; lib. XVII, p. 837.)

(2) Herodot. lib. IV, c. 148.

(3) Strabo, *loc. cit.*; et lib. X, p. 484; Eustath. *ad Dionys.* v. 530, tom. IV, p. 100.

(4) Pindar. *ad Pythic.* V, v. 100; et Schol. *ibid.*

les pas de Théra, s'étaient joints aux Héraclides, lorsque ceux-ci entreprirent la conquête du Péloponèse, et qui, toujours attachés à la fortune de leur chef, le suivirent dans l'île de *Théra*. Je conjecture qu'un passage d'Hérodote (1) fait allusion à cette émigration des *Egéides;* et je ne doute pas que l'auteur des *Scholies inédites* sur Denys le Périégète ne les ait eus en vue, lorsqu'il parle (2) des *colons thébains conduits à Théra.*

Cependant tous les *Minyens* ne partirent point avec *Théra* (3). Une partie considérable d'entre eux, profitant de la permission qui leur était donnée, d'aller former ailleurs un établissement, passèrent dans la *Triphylie*, où ils occupèrent *six villes*, nommées par Hérodote, *Lepreum*, *Maciste*, *Thrixas*, *Pyrgos*, *Epium* et *Nudium*. Strabon parle également (4) de cet établissement des *Minyens* dans la *Triphylie;* il dit que, chassés de Lemnos, ils émigrèrent dans la Laconie, d'où ils allèrent s'établir dans la région voisine d'Aréné, et appelée depuis *Hypæsia;* tandis que le plus grand nombre des leurs se rendaient avec Théra dans l'île qui reçut son nom (5).

---

(1) Herodot. lib. IV, c. 149.

(2) *Schol. inedit. ad* Dionys. *Perieg. apud* Hudson, tom. IV, p. 35.

(3) Herodot. *loco suprà cit.*

(4) Strabo, lib. VIII, p. 347, B. Hérodote assure que ces *six villes* furent détruites de son temps par les Eléens, et Strabon confirme ce témoignage, lorsqu'il dit que dans la région occupée jadis par les Minyens il ne subsistait plus aucune trace de *leur habitation*. Consultez Etienne de Bysance (*v.* Ἠπίον.) et Xénophon (*Hellenic.* lib. III, p. 288, edit. Stephan.).

(5) Après des détails si clairs et

Quant à la *colonie de Théra*, il paraît qu'elle s'établit sans obstacles dans une île occupée depuis long-temps par une colonie phénicienne (1), dont les descendans obéirent avec joie, ou du moins sans répugnance, aux lois d'un prince issu de Cadmus. Cette île avait porté jusqu'alors le nom de *Calliste;* et tous les auteurs n'ont pas manqué de répéter, d'après Hérodote, que la *beauté* et l'agrément de son séjour lui avaient fait donner ce nom. Mais pour que cette flatteuse étymologie fût admissible, il faudrait que les Phéniciens du temps de Cadmus eussent parlé la langue grecque du temps d'Homère, supposition qui ne paraît guère vraisemblable; et il est beaucoup plus probable, qu'une légère analogie, que le nom phénicien de cette île avait avec le mot Καλλίστη, aura fait imaginer cette étymologie. Quoi qu'il en soit, nous connaissons peu l'histoire postérieure de cette colonie, qui paraît avoir pris fort peu de part aux affaires de la Grèce, et dont l'existence n'est guère intéressante que parce qu'elle donna naissance à l'illustre ville de Cyrène.

---

si positifs, comment est-il possible que ce même Strabon, bouleversant toute la chronologie, fasse arriver les *Minyens* dans la *Triphylie* sous la conduite de *Chloris, mère de Nestor?* Une pareille erreur serait sans doute inexcusable, si elle ne devait plutôt être rejetée sur une altération du texte, qui paraît effectivement très-défectueux en cet endroit.

(1) Herodot. lib. IV, c. 149; Pausan. lib. VII, c. 2.

CHAPITRE VIII.

Invasion de l'Attique par les Doriens ; fondation de la ville de Mégares.

(Ans 1132, 1131 avant J. C.)

Les révolutions qui agitèrent la Grèce, procurèrent à l'Attique un accroissement considérable de population, parce que tous les bannis cherchaient un asile dans son sein. Les Doriens ne purent voir sans inquiétude un peuple belliqueux augmenter ainsi le nombre de ses citoyens, de tous les mécontens, que leur conquête avait forcés de s'expatrier, et qui nécessairement devaient inspirer et répandre partout où ils s'établissaient, la haine du nom *Dorien*. Les Corinthiens, plus voisins de l'Attique qu'aucun autre peuple Dorien, et les *Messéniens*, dont les rois chassés par les Héraclides étaient montés sur le trône d'Athènes, se montraient surtout alarmés de cet accroissement de puissance qu'ils prévoyaient devoir tôt ou tard se tourner contre eux. Ces considérations, que nous indique Strabon (1), firent résoudre aux Doriens de porter en commun la guerre dans l'Attique (2). Les

(1) Strabo, lib. IX, p. 393, B.

(2) La cause de cette guerre, selon l'orateur Lycurgue (*contrà Leocrat.* p. 158.), fut une disette qui se fit sentir dans le Péloponèse, et qui détermina les Doriens à tenter la conquête de l'Attique. *Voyez* l'issue de cette guerre racontée par le même, et par Suidas (*v.* Ἀδυλώσας.).

chefs de cette expédition, à laquelle concoururent tous les peuples Doriens du Péloponèse (1), furent *Alétès*, roi de Corinthe, et *Althémène*, l'un des fils de Cissus, roi d'Argos. Il paraît qu'elle eut d'abord un succès prospère, puisque *Codrus* fut obligé de se dévouer pour procurer la victoire à ses peuples. Rien n'est plus connu, ni plus digne de l'être, que cette action qui seule devait suffire pour immortaliser à jamais le souvenir de l'expédition des Doriens (2). Cependant l'orateur Aristide (3), gardant le silence sur la mort de Codrus, attribue à une autre cause la retraite des *Doriens*, et pense que ce fut par un sentiment de vénération pour *Eleusis*, que le culte et les bienfaits de *Cérès* rendaient sacrée à toute la Grèce, que ce peuple ennemi abandonna le territoire de l'Attique. Mais, outre que l'opinion de cet orateur est contraire à la tradition de toute l'antiquité, il nous semble plus probable d'attribuer cette fuite précipitée à la consternation que dut répandre un aussi beau dévouement, qu'à l'influence d'une superstition encore mal établie.

Quoi qu'il en soit, les Doriens ne voulurent pas du moins perdre tout le fruit de leur entreprise, et en se retirant ils fondèrent *Mé-*

---

(1) Conon. *narrat.* XXVI; Strabo, lib. XIV, p. 653, B.

(2) Conon. *ibid.*; Velleius Pater. lib. I, c. 2; Justin. lib. II, c. 6; Herodot. lib. V, c. 76; Valer. Maxim. lib. V, c. 6; Ammian. Marcell. lib. XXII, c. 13; Polyæn. lib. I, c. 18; S. August. *civit. Dei*, lib. XVIII, c. 18, *et alii.*

(3) Aristid. *in Eleusin.* p. 68.

gares (1), ou plutôt ils en chassèrent les Ioniens qui l'occupaient, et y établirent à leur place des *Corinthiens* et *autres peuples alliés*. Strabon confirme (2) cette narration de Pausanias, aussi bien que Velléius Paterculus (3); et il parle encore ailleurs (4) des Doriens, qui, après leur défaite dans l'Attique, s'établirent en partie à *Mégares* (5). Ces traditions expliquent et confirment tout à la fois ce que dit le scholiaste d'Aristophane (6), de la fondation de *Mégares* par une colonie corinthienne, et de la dure servitude où Corinthe, en sa qualité de métropole, croyait pouvoir la retenir. Les mêmes détails sur l'*origine* et l'*asservissement* de cette ville, nous sont donnés par le scholiaste de Pindare (7), qui les rapporte dans les mêmes termes, et les avait sans doute puisés à la même source.

Les événemens postérieurs de l'histoire de Mégares sont peu connus et étrangers à notre sujet. Cependant nous devons déplorer la perte des documens relatifs à cette époque de son histoire, où tant de colonies issues de son sein répandirent au loin son nom et la langue dorienne sur les côtes de la *Propontide*, du *Bosphore de Thrace*, du *Pont-Euxin*, et jusque

(1) Pausan. lib. I, c. 39.
(2) Strabo, lib. IX, p. 393.
(3) Vell. Patercul. lib. I, c. 2.
(4) Strabo, lib. XIV, p. 653.
(5) Herodot. lib. V, c. 76.
(6) Scholiast. Aristophan. *in Ran.* V.
(7) Schol. Pindar. *ad Nem.* VII, v. 155.

dans la *Sicile*. Privés de ces lumières précieuses, nous serons souvent réduits au secours incertain des conjectures, ou à des témoignages peu satisfaisans. Placée entre les territoires de Corinthe et d'Athènes, Mégares acheta souvent son repos au prix de sa liberté. Elle avait fait primitivement partie du domaine d'Athènes (1), et telle est l'origine des droits que cette cité voulut toujours faire valoir sur la possession exclusive de Mégares. D'un autre côté, Corinthe exerçait des prétentions (2) non moins fatales à sa tranquillité; et les guerres qu'elle lui déclara n'eurent d'autre but que de l'affaiblir et de l'asservir. Le gouvernement de Mégares, exposé à l'influence de ces deux peuples rivaux, éprouva de fréquentes révolutions (3). Tant de malheurs, joints à la stérilité d'un sol aride et pierreux, la réduisirent enfin à une extrême pauvreté et à une grande faiblesse (4); elle se vit en butte aux injustices des Athéniens, qui lui interdirent, à plusieurs reprises, tout commerce avec leurs états (5), et aux railleries piquantes de leurs poètes comiques (6). Cependant il paraît que dans les anciens temps elle avait joui d'une puissance assez considérable, et d'une grande

(1) Strabo, lib. IX, p. 395; Pausan. lib. I, c. 42.

(2) Plutarch. *Quæst. græc.* t. II, p. 295.

(3) Pausan. lib. I, c. 39; Thucyd. lib. IV, c. 74; Aristot. *Politic.* v, c. 3, 5.

(4) Strabo, lib. IX, p. 393.

(5) Thucyd. lib. I, c. 67; Aristophan. *in Acharn.* v. 520; *in pace*, v. 608.

(6) Aristophan. *in Acharn.* v. 736.

population, qui en est toujours la cause ou l'effet. Les nombreux essaims de colons que nous verrons sortir de son sein, attestent cet excès de population, et l'on peut présumer qu'à l'époque où partirent ces colonies, Mégares jouissait de la sécurité politique, qui seule peut favoriser et produire de semblables émigrations (1).

CHAPITRE IX.

Colonies Doriennes dans les îles de Crète, de Mélos, de Cos, de Rhodes, et dans l'Asie mineure.

(Ans 1131, 1116 avant J.C.)

La conspiration des Minyens, que les Spartiates avaient si généreusement recueillis, en fit éclore de nouvelles. On se rappelle que *Philo-*

(1) Nous devons aussi conjecturer que ces colonies se succédèrent rapidement dans l'intervalle qui s'étend depuis l'époque où Mégares commença à jouir de cette surabondance de citoyens jusqu'à celle où l'ambition de ses deux puissans voisins s'arma pour la subjuguer, et s'il nous était possible de déterminer ces deux dates d'une manière précise, le terme moyen qu'elles nous offriraient devrait être, à peu de chose près, l'époque de ces établissemens. Au reste, lorsque nous en serons arrivés là, nous tâcherons de fixer avec le plus d'exactitude qu'il nous sera possible les dates de chacune de ces colonies; mais nous avons cru que les réflexions que nous venons de présenter sur les principales vicissitudes du gouvernement de Mégares, sur les nombreux désastres dont cette ville fut la victime, et enfin sur l'ignorance où nous sommes de la plupart des événemens de son histoire, n'étaient pas inutiles pour faire sentir les causes des émigrations qui sortirent de son sein, et en même temps pour nous excuser d'avance du peu de lumières que nous pourrons produire sur la date de quelques-unes de ces émigrations.

nomus, ayant reçu le territoire d'*Amyclées* pour y former un établissement, l'avait peuplé en partie de Minyens de *Lemnos* et d'*Imbros*. Ce peuple ne put voir sans ressentiment la conduite sévère que les Doriens se disposaient à tenir contre ceux de leurs frères, qui étaient venus postérieurement s'établir dans la Laconie; leur emprisonnement, le supplice honteux qui en devait être le terme, et auquel ils n'avaient échappé que par la fuite. Il est probable que telle fut la cause de sa révolte qui, selon Conon (1), arriva dans la *troisième génération* après le retour des Héraclides, et cette date, quoiqu'elle manque de précision, s'accorde néanmoins avec celle que nous avons fixée pour les événemens antérieurs à cette rébellion.

Nous ignorons quelles en furent les suites; mais il paraît qu'au lieu d'user, à l'égard des *Amycléens*, d'une rigueur inutile et qui n'eût pas été sans quelque danger, les Lacédémoniens prirent le sage parti de les envoyer former une colonie, en leur joignant quelques-uns de leurs compatriotes, et des chefs de leur nation pour les commander. En effet, je suppose, d'après le *récit* de Conon que j'ai déjà cité, et d'après un autre du même auteur (2), que les Lacédémoniens dirigèrent l'exécution de cette entreprise, en choisirent parmi eux les chefs, que l'histo-

---

(1) Conon. *narrat.* XXXVI.
(2) Conon. *loc. cit.*; et *rursùs*, *narrat.* XLVII.

rien nommé *Polis* et *Delphus*, et profitèrent de cette occasion pour se délivrer d'une partie des *Achéens*, dont le caractère inquiet et factieux ne cessait de leur causer des alarmes. Plutarque (1) et Polyen (2) racontent cet événement à peu près de la même manière, à l'exception de l'erreur que j'ai déjà relevée, et qui leur fait appliquer aux *Pélasges* ce que Conon dit des *Amycléens*. Du reste, Plutarque nomme également *Polis* l'un des chefs de cette colonie, et lui adjoint le *Lacédémonien Crathæis*. Polyen dit que les Lacédémoniens fournirent à ces Pélasges tout ce dont ils pouvaient avoir besoin, et *leur donnèrent le titre de leurs colons*, καὶ ὡς ἀποίκους Λακεδαιμονίων ἐξέπεμψαν, circonstance importante qui justifie ce que nous avons dit sur l'union des deux peuples dans la formation de cette colonie.

Elle partit, se dirigeant vers la Crète; mais arrivée à la hauteur de *Mélos*, une des Sporades, elle y jeta une portion des Lacédémoniens, qui s'y établirent avec Crathæis (3). C'est de là, ajoute Conon (4), que *les Spartiates s'attribuent*

---

(1) Plutarch. *Quæst. græc.* t. II, p. 296; *idem*, *de Virtut. mulier.* *v. Tyrrhenides.*

(2) Polyæn. *Stratagem.* l. VII, c. 49.

(3) Plutarch. *de Virtut. mulier.*

(4) Conon. *narrat.* XXXVI. Je me garderai bien de dire que le chef de cette colonie s'appelait *Apodasmus*, ainsi que pourrait le faire croire la manière dont est écrit le mot Ἀπόδασμος, et que l'ont pensé Thomas Gale et la plupart des éditeurs de Conon, aussi bien que son traducteur français, l'abbé Gédoyn (*Mémoires de l'Académ. des Bell. Lett.* tom. XIV, p. 214.). La méprise de ce dernier lui a été si durement et si souvent reprochée, qu'il ne me serait pas

la fondation de Mélos, *et en considèrent les habitans comme un peuple qui leur est uni par le sang*. Hérodote confirme (1), sans entrer dans ces détails, l'origine *lacédémonienne* des *Méliens*, et Thucydide donne (2) également à cette île le titre de *colonie lacédémonienne*. Il ajoute un renseignement important, c'est que cette colonie, qui fut détruite dans la seizième année de la guerre du Péloponèse par les Athéniens, subsistait alors depuis 700 ans; ce qui fixe l'époque précise de sa fondation à l'an 1116 avant notre ère; époque qui, comme on le voit, s'accorde parfaitement avec l'évaluation donnée par Conon.

Le reste de la colonie poursuivit sa route vers la *Crète*, et y arriva paisiblement. Cette île, dont nous avons déjà indiqué les revers, languissait dans un état de faiblesse voisin de l'anéantissement, depuis les guerres civiles qui avaient déchiré son sein au retour de l'expédition de Troie, et les émigrations qui en avaient été la suite. Hérodote, qui nous fait connaître ces calamités (3), dit que la *Crète fut presque entièrement repeuplée*, *après la prise de Troie*, *par des*

---

permis de la reproduire. J'observerai cependant, quelque déférence que j'aie pour les lumières en langue grecque du savant antagoniste, que la tournure de la phrase indique un *nom propre* plutôt qu'un *nom commun*; et dussé-je m'exposer à m'entendre aussi souvent répéter que *je ne sais pas le grec*, j'avoue franchement que la traduction de l'abbé Gédoyn me paraît plus conforme au texte grec que celle de M. Larcher (*Chronologie d'Hérodote*, p. 441.).

(1) Herodot. lib. VIII, c. 48.

(2) Thucydid. lib. V, c. 84 et 112.

(3) Herodot. lib. VII, c. 171.

colonies parties de la Grèce, et que *c'étaient ces colonies qui l'occupaient encore de son temps*. Il n'a pu désigner par ces expressions les établissemens formés immédiatement au retour de Troie par les *Magnètes*, et les *Argiens* de la suite d'Agamemnon. Outre que ces colonies furent très-faibles et peu nombreuses, quelques-unes, telles que celle de Magnètes, ne firent pas en Crète un long séjour, et Hérodote assure que ces Grecs étaient encore maîtres de l'île. Cet historien a donc voulu parler des établissemens formés par les *Doriens*, quelque temps après la conquête du Péloponèse. Et en effet, Diodore dit (1) positivement, qu'*après le retour des Héraclides, les Lacédémoniens et les Argiens envoyèrent en Crète une foule de colonies*, dans le même temps que d'autres émigrations parties de leur sein s'établissaient dans des îles voisines de celle-là. Or, par ces expressions, il désigne évidemment les colonies dont nous parlons ; et l'époque qu'il leur assigne est susceptible de l'extension que nous lui donnons, puisqu'il ne la fixe pas d'une manière précise, et qu'il se contente de dire qu'elle fut postérieure au retour des Héraclides.

La première ville que fondèrent les Lacédémoniens, dont nous venons d'indiquer le départ et de tracer la route, fut celle de *Lyc-*

---

(1) Diodor. Sic. lib. v, c. 80 ; τὸ δὲ τελευταῖον, μετὰ τὴν κάθοδον τῶν Ἡρακλειδῶν, Ἀργεῖοι καὶ Λακεδαιμόνιοι πέμποντες ἀποικίας...

tos (1). Quelques *Athéniens* avaient sans doute pris part à cette colonie, ou vinrent s'y réunir, puisque, selon Plutarque, les Lyctiens, quoique *colons des Lacédémoniens*, se prétendaient *alliés des Athéniens*. L'origine spartiate de *Lyctos* est encore attestée par Strabon (2), d'après le témoignage d'Ephore, auquel on peut ajouter ceux d'Aristote (3) et de Polybe (4). Ephore et Aristote prétendaient même que c'était à la colonie lacédémonienne de Lyctos (5), qu'on attribuait généralement l'introduction en Crète des *lois* et des *institutions* de Sparte. Cette opinion, il est vrai, est combattue par Strabon (6) avec des raisons assez plausibles; mais il n'en résulte pas moins des témoignages cités par lui-même, que Lyctos était une des plus anciennes colonies lacédémoniennes de l'île de Crète. Elle s'éleva, sans doute par l'excellence de sa constitution, à une grande prospérité, et elle fut long-temps rangée parmi les cités les plus considérables de l'île (7). Elle fut enfin détruite par ceux de *Cnosse*, et ses habitans allèrent s'établir à *Lampé*, ville que nous avons vue fondée par des Lacédémoniens au retour du siége de Troie. On trouvera dans

(1) Plutarch. *de Virtut. mulier. v. Tyrrhenides*.

(2) Strabo, lib. x, p. 481.

(3) Aristot. *Politic.* lib. II, c. 10.

(4) Polyb. lib. IV, p. 301.

(5) Elle avait été une des villes détruites dans la guerre civile de Leucon et d'Idoménée (Scholiast. Homer. *ad Iliad.* lib. II, *Catal.* v. 156.). La colonie lacédémonienne ne fit donc que la rebâtir.

(6) Strabo, *loc. suprà laud.*

(7) Strabo, l. x, p. 476; Pompon. Mela, lib. II, c. 7; Plin. lib. IV, c. 12; Solin. c. XVII.

Polybe (1) et dans Diodore (2) d'amples détails sur les principales circonstances et sur l'époque de cette destruction.

Conon marque (3) que la colonie lacédémonienne, dont une division peupla l'île de *Mélos*, ayant abordé sans obstacles en Crète, s'y empara de *Gortyne* et s'y établit. Le récit de cet auteur indique qu'elle était alors abandonnée, sans doute par suite des calamités domestiques que l'île entière venait d'éprouver. La ville de *Cydonie* reçut aussi, au témoignage de Strabon (4), une colonie d'*Achéens* et de *Lacons*, qui s'étendirent dans plusieurs autres petites villes moins considérables et toutes dépendantes de Gortyne ou de Cydonie. Le même Strabon (5) nous parle encore ailleurs d'une colonie que les *Eginètes* envoyèrent à Cydonie, et dont il ne marque pas l'époque, mais qu'il est naturel de rapporter à celle dont nous nous occupons. Une ville de Crète, nommée *Achaïis* par le scholiaste d'Apollonius (6), et sans doute la même que celle que le Grand Etymologiste appelle (7) *Achaïnéa*, dut probablement sa naissance aux *Achéens* dont parle Strabon; et nous pouvons aussi conjecturer que cette ville, originairement fondée par les premiers Achéens

(1) Polyb. lib. IV.
(2) Diodor. lib. XVI, c. 62.
(3) Conon. *narrat.* XXXVI.
(4) Strabo, lib. X, p. 479.
(5) *Idem*, lib. VIII, p. 376.
(6) Scholiast. Apollon. Rhod. *ad* lib. IV, v. 175.
(7) *Magn. Etymol. v.* Ἀχαιΐνεια,

sous le nom d'*Achaïa* (1), fut rebâtie ensuite par une seconde colonie achéenne, sous celui d'*Achaïnéa*.

Je soupçonne aussi que ces *Achéens* fondèrent la ville de *Phæstos*. En effet, selon Pausanias (2) et Etienne de Bysance (3), elle fut bâtie par une colonie partie de l'Egialée, sous la conduite d'un Héraclide, ou plutôt occupée par cette colonie; car elle existait dès le temps de Minos, au témoignage de Strabon (4) et de Diodore (5); mais elle ne porta le nom de *Phæstos*, que lorsqu'elle reçut cette colonie achéenne. Or, le même Etienne de Bysance place aussi une ville de *Phæstus* en *Achaïe*; et il nous paraît plus probable de tirer de là l'origine du nom de la *Phæstos de Crète*, que du nom d'un prince entièrement inconnu d'ailleurs. Ce géographe (6), et d'après lui, Eustathe (7), font mention d'une ville d'*Amyclées* en Crète, colonie des Amycléens de la Laconie; et Etienne, dans un autre endroit (8), parle d'un lieu de l'île de Crète, appelé *Onychium*, parce que, *lors du débarquement de la colonie amycléenne, l'ancre du vaisseau qui la portait, s'attacha en ce lieu.* On ne peut douter que ce nom et cette tradition ne se rapportent à la colonie dont parle Conon,

(1) Meursius, *in Cret.* lib. I, c. 6.
(2) Pausan. lib. II, c. 4.
(3) Stephan. Bys. *v.* Φαιστὸς.
(4) Strabo, lib. X, p. 479, C.
(5) Diodor. lib. V, c. 78.
(6) Stephan. Bys. v. Ἀμύκλαι.
(7) Eustath. *ad Iliad.* lib. II, v. 589.
(8) Stephan. Bysant. *v.* Ὀνύχιον.

qui, partie d'*Amyclées*, était presque entièrement composée d'habitans de cette ville. Je rapporte également à la même colonie, la fondation d'une ville de *Thérapnæ*, dont parle Solin (1), et qui offre le même nom qu'une ville bien connue de *Laconie*. Une ville d'*Etia*, que Diogène Laërce (2) et Etienne de Bysance (3) placent en *Crète*, me paraît aussi avoir dû son origine à cette colonie lacédémonienne; car c'était de cette ville qu'était natif, au témoignage d'Eutiphron (4), le sage *Myson*, que la plupart des auteurs font Lacédémonien. Le même Etienne de Bysance (5) et Pausanias (6) font mention d'une ville d'*Etia* ou d'*Etis* en Laconie, qui fut fondée par Enée, et dont les habitans furent transportés, ainsi que ceux de *Sidé* et d'*Aphrodisias*, dans la nouvelle ville de Bœum. Il est donc probable qu'à une époque peu éloignée, une partie des habitans préféra de s'expatrier, et alla s'établir en *Crète*, où ils bâtirent une ville du même nom que celle qu'ils venaient d'abandonner. Ce qui semble confirmer cette conjecture, c'est que nous trouvons aussi en *Crète* une ville de *Bœum* (7), homonyme de celle de *Laconie*, et qui paraît, ainsi que cette dernière dont elle était probablement une colonie, avoir tiré

(1) Solin. cap. XI, p. 29, edit. Salm.
(2) Diogen. Laërt. lib. I, c. 9. §. I.
(3) Stephan. Bysant. *v.* Ἤτεια.
(4) *Apud* Diogen. Laërt. *loc. cit.*
(5) Stephan. Bysant. *v.* Ἐταιεῖς.
(6) Pausan. lib. III, c. 22.
(7) Stephan. Bysant. *v.* Βοῖον.

son nom de la *Bœum* dorique. Enfin, une ville de *Pharæ*, du même nom que celle de Messénie, et qui en était une colonie, selon Etienne de Bysance (1), me paraît aussi devoir être rapportée à la même émigration.

Quelques années avant l'établissement de ces colonies, ou même conjointement avec elles, une nombreuse colonie d'Argiens était venue demeurer en Crète. Ce même Althémène, qui fut l'un des chefs de l'expédition contre l'*Attique*, ayant établi une partie de ses compagnons à *Mégares*, se mit avec le reste à la tête d'une colonie qu'il conduisit en Crète (2). Nous ne connaissons pas les détails de cet établissement; mais Ephore, qui en avait écrit l'*histoire*, assurait (3) que *les Doriens Argiens, amenés par Althémène, fondèrent dix villes*, et que c'est la raison pour laquelle Homère donne à la Crète l'épithète d'*île aux cent villes*, tandis qu'Ulysse ne lui en attribue que *quatre-vingt-dix*. Quel que soit le vrai motif de cette expression du poète, la tradition rapportée par Ephore n'en est pas moins digne de foi; et tout nous prouve que cette colonie d'Althémène dut être considérable, et ses établissemens nombreux. Conon présente (4) d'une autre manière l'histoire de cette émigration. Il prétend qu'Althémène, le plus

(1) Stephan. Bysant. *v.* Φαραί.
(2) Strabo, lib. XIV, p. 653, B.
(3) Ephor. *apud Eumd.* X, p. 479; *ibid.* p. 481, D; *add.* Eustath. *ad* Homer. *Iliad.* lib. II, *Catal.* v. 156.
(4) Conon. *narrat.* XLVII.

jeune des fils de *Cissus*, ayant pris querelle avec ses frères, résolut de se bannir du Péloponèse; et que dans l'intention d'aller former ailleurs un établissement, il rassembla une nombreuse colonie de Doriens et de Pélasges. Vers le même temps, les Athéniens préparaient l'émigration ionienne, et les Lacédémoniens celle de Philonomus ou des Amycléens. Les uns et les autres, et surtout les derniers, à titre d'une origine commune, sollicitèrent Althémène de se joindre à eux. Mais ce prince voulut se guider d'après un oracle qui lui avait été rendu, et qui lui ordonnait de se transporter vers *Jupiter* et le *Soleil*, expressions par lesquelles étaient désignées les îles de *Crète* et de *Rhodes* (1), à cause du culte particulier qu'elles avaient voué, la première à Jupiter, la seconde au Soleil. D'après cette indication, il passa d'abord en Crète, où il laissa une partie de ses compagnons pour former un établissement (2).

Conon ne nous instruit pas plus qu'Ephore des villes qui dûrent leur origine à cette émigration; mais leurs récits suffisent du moins pour justifier ce que dit Diodore (3) des *colonies argiennes* conduites en Crète. Les colonies qui, au rapport d'Hérodote (4), renouvelèrent pres-

(1) Conon. *narrat.* XLVII.
(2) Selon le scholiaste d'Homère (*ad Iliad.* lib. II, *Catalog.* v. 156, edit. Villois.) un Lacédémonien, nommé Pylémène, fonda la *Décapole de Crète*. Ce commentateur fait évidemment allusion à l'émigration d'Althémène.
(3) Diodor. Sic. lib. V, c. 80.
(4) Herodot. lib. VII, c. 171.

qu'entièrement la population de la Crète, à l'époque dont il s'agit ici, dûrent être presque toutes composées de *Lacédémoniens* et d'*Argiens*, ainsi que l'assure Diodore, et que le confirment les témoignages que nous avons allégués. Scylax dit (1) que *la Crète possédait des colonies grecques de trois nations, de Lacédémoniens, d'Argiens* et d'*Athéniens;* et cette assertion est confirmée par Dicéarque (2). Strabon assure (3) également que plusieurs villes de Crète étaient colonies des Spartiates. Mais je n'ai pu rien découvrir sur l'origine des villes Athéniennes dont parlent Scylax et Dicéarque, si ce n'est la tradition que j'ai rapportée d'après Plutarque (4), et selon laquelle les *Lyctiens se prétendaient alliés des Athéniens.*

Selon le récit de Conon (5), que nous avons cité plus haut, l'oracle avait ordonné à Althémène de conduire une colonie à *Rhodes.* La race d'Hercule avait des droits sur la possession de cette île, depuis que Tlépolème s'y était établi; et la postérité de ce prince s'y étant éteinte immédiatement après le siége de Troie, l'établissement qu'y firent les enfans d'*Esculape* (6) à cette époque, ayant été sans doute peu considérable, il paraît naturel que l'oracle ait indiqué cette voie à Althémène, et que ce

---

(1) Scylac. *Peripl.* p. 18, tom. I. *v. Tyrrhenides.*
(2) Dicæarch. *in Stat. græc.* v. 25 et sqq. tom. II, p. 24.
(3) Strabo, lib. x, p. 481, D.
(4) Plutarch. *de Virtutib. mulier.*
(5) Conon. *narrat.* XLVII.
(6) Aristid. *in Asclepiad.* p. 71; *idem, ad Rhod. de Concord.* p. 75.

prince l'ait suivie. Strabon assure (1) également qu'*une partie des Doriens de la suite d'Althémène passa dans l'île de Rhodes*, et Constantin Porphyrogénète (2) fait évidemment allusion à cette colonie, lorsqu'il dit, en parlant des Rhodiens, qu'*ils étaient originaires d'Argos et de Lacédémone*. L'orateur Aristide, dans sa *harangue aux Rhodiens* (3), les qualifie de *Doriens venus du Péloponèse*, de *race pure des Hellènes;* et il ajoute que *leur ville était de la même nation que celle des Lacédémoniens* (4). Cette colonie d'Althémène fut très-considérable, ainsi que l'assure encore Conon, et c'est même à elle qu'il attribue, mais par erreur, la fondation des trois villes de *Linde*, *Camire*, et *Ialyse*, qui certainement existaient avant le siége de Troie, ainsi que nous l'avons montré. Il devait dire qu'Althémènè releva et agrandit ces trois villes déjà fondées, les peupla de nouveaux habitans, et les fit entrer dans la confédération dorienne, qui se forma à cette époque par des colonies issues de la même métropole. Hérodote, en effet, marque (5) que les *trois villes* de l'île de Rhodes firent originairement partie de cette ligue ou *Hexapole*, et que l'île de Cos y fut également admise; ce qui prouve que cette île avait aussi

(1) Strabo, lib. XIV, p. 653.

(2) Constant. Porphyr. *Themat.* lib. I, c. 14.

(3) Aristid. *ad Rhod.* p. 74, 75. Καθαρῶς ὄντας Ἕλληνας.

(4) Thucydide (lib. VII, c. 57.) rend également témoignage de l'origine argienne des Rhodiens.

(5) Herodot. lib. I, c. 144.

reçu, à la même époque, une colonie dorienne, induction confirmée par Strabon (1), qui assure que quelques-uns des Doriens amenés par Althémène se répandirent dans l'île de Cos, et dans d'autres villes du continent, fondées précédemment par des colonies doriennes, telles que *Cnide*, bâtie par Hippotès, et *Halicarnasse*, par Mélas et Arévanius (2).

Telle est donc l'origine de cette confédération dorienne, qui, composée dans le principe des *six villes* que nous venons de nommer, savoir : *trois* dans l'île de *Rhodes*, *une* dans l'île de *Cos*, et *deux* en Carie, *Halicarnasse* et *Cnide*, fonda depuis plusieurs colonies dans la même région, mais n'admit jamais dans son sein que les seules métropoles; encore en bannit-elle par la suite celle d'Halicarnasse. C'est à cette formation de la ligue des Doriens asiatiques par la colonie d'Althémène, qu'il faut rapporter la tradition recueillie par Hérodote (3), qui attribue à *Cnide* une origine lacédémonienne, et une autre tradition déduite fort au long dans Diodore (4). Selon ce dernier auteur, dont je ne puis me dispenser de rapporter le récit, un des plus importans et des plus circonstanciés que contienne son ouvrage, l'île de *Symé*, originairement peuplée par les Pélasges de la

(1) Strabo, lib. XIV, p. 653.
(2) Strabo, *ibid.; voy.* ci-dessus, tom. III, p. 8.
(3) Herodot. lib. I, c. 174.
(4) Diodor. Sic. lib. V, c. 53.

suite de Triopas, fut occupée postérieurement à la guerre de Troie par des Cariens, que des chaleurs excessives en chassèrent peu de temps après. Elle demeura donc déserte jusqu'à ce que la colonie des Lacédémoniens et des Argiens aborda dans ces parages, et ce fut cette colonie qui lui procura de nouveaux habitans. En effet, un des chefs de la *colonie dirigée par Hippotès*, prenant avec lui ceux qui avaient été oubliés ou traités peu avantageusement dans le partage des terres, les conduisit à Symé, et la leur abandonna. *Quelques années* après, d'autres Doriens, commandés par Xuthus, abordèrent à Symé, et furent admis par les premiers habitans au partage des terres et des charges publiques. On prétend, ajoute Diodore, que *cette dernière colonie fut composée d'habitans de Cnide et de Rhodes*. Il n'est personne qui ne voie, à la simple lecture de ce passage, que des deux colonies doriennes qui y sont retracées, la première se rapporte à l'émigration d'Hippotès; et qu'elle confirme ainsi les idées que nous avons exposées ailleurs (1); la seconde, à l'émigration d'*Althémène*, qui peupla de Doriens la ville de *Cnide* et l'île de *Rhodes*. Mais quoique ce rapport doive naturellement frapper tous les yeux, je le fais observer ici, d'autant plus qu'il est rare de trouver dans des événemens d'une date

(1) *Voyez* ci-dessus, tom. III, p. 8 *de cette Histoire*.

aussi éloignée, une si parfaite et si étroite relation.

L'île de *Calydna*, poursuit Diodore (1), reçut, au retour du siége de Troie, une colonie grecque, composée d'*Argiens* de la suite d'Agamemnon, qui y furent poussés par la tempête; et il est probable que le souvenir de cette tradition, trop récente pour avoir pu s'effacer, invita les *Doriens de Cos* à y fonder une colonie. L'île de *Nisyrus*, dont la population avait été affaiblie par de fréquens tremblemens de terre, fut repeuplée, selon le même auteur, par une *colonie partie de l'île de Cos.* De nouveaux accidens ayant causé la ruine de cet établissement, les *Rhodiens* y envoyèrent une seconde colonie. Enfin, l'île de *Carpathos* fut encore habitée, au témoignage de Diodore, par des *Argiens*, dont le chef, nommé *Ioclus*, fils de *Démoléon*, y conduisit une colonie, conformément aux ordres d'un oracle; et cet établissement, dont cet auteur nous laisse ignorer l'époque, doit appartenir au même ensemble d'émigrations que nous venons d'indiquer, et fut sans doute postérieur de peu d'années à la colonie argienne d'Althémène, dont les progrès furent si étendus (2).

(1) Diodor. lib. v, c. 54.

(2) Hérodote semble contredire ces traditions; car, parlant (l. vii, c. 99.) de l'origine des habitans de *Cos*, de *Nisyrus* et de *Calydna*, il dit qu'ils étaient *Doriens*, *issus d'Epidaure*. Mais comme ces Epidauriens eux-mêmes étaient Argiens, il est probable qu'ils prirent part à la colonie argienne d'Althémène et à celles qui la suivirent.

CHAPITRE X.

Emigration Ionienne.

(An 1130 avant J. C.)

CETTE émigration, la plus nombreuse qui soit jamais sortie du sein de la Grèce, est aussi celle dont les détails nous sont le mieux connus, grâce à Strabon et surtout à Pausanias. Tous les auteurs sont à peu près d'accord sur les *causes* et sur l'*époque* qui la produisirent. On convient que la jalousie du pouvoir suprême ayant divisé les enfans de *Codrus*, et la Pythie ayant favorisé de son suffrage les prétentions de *Médon*, *Nélée* et ses autres frères, obligés de souscrire à cette décision, résolurent d'aller former un établissement dans l'Asie mineure (1), vers laquelle la Grèce entière semblait se précipiter (2). Une foule de peuples, attirés par le désir de la nouveauté et par d'autres motifs qu'il est facile d'imaginer, se présentèrent pour prendre part à cette émigration. Tous ces peuples avaient avec les Athéniens ou avec les princes, chefs de l'entreprise, des relations plus

(1) Pausan. lib. VII, c. 2; Ælian. *Histor. var.* lib. VIII, c. 5.

(2) L'historien Aristide (*in Eleusin.* p. 68.) suppose que ce fut l'invasion de l'Attique par les *Doriens* qui détermina la colonie *ionienne*. Elle en fut sans doute la cause éloignée, mais non pas la cause directe.

ou moins étroites d'origine et d'alliance. Pausanias nomme les *Thébains*, commandés par *Philotas*, un des descendans de *Pénélée*; les *Minyens* d'Orchomènes, à cause de leur liaison avec les fils de Codrus, issus de Nélée; les *Phocéens*, à l'exception des *Delphiens*, et les *Abantes* de l'Eubée. Les Phocéens, peuple peu accoutumé à la mer, dont leur territoire était éloigné, reçurent des Athéniens des vaisseaux pour les transporter, et des chefs pour les commander: ces chefs sont nommés *Philogène* et *Damon* par le même Pausanias (1). Hérodote ajoute (2) quelques autres peuples à ceux que je viens de nommer, tels que les *Dryopes*, les *Molosses*, les *Arcadiens Pélasges*, et des *Epidauriens*; non les *Doriens*, ainsi que le dit Hérodote, mais les *Ioniens*, chassés d'Epidaure avec leur roi *Pityréus* par la colonie dorienne (3). Tous ces peuples, réunis sous les auspioes de *Diane*, selon le poète Callimaque (4), partirent du Prytanée d'Athènes, qu'ils regardaient comme leur métropole, parce qu'en effet le plus grand nombre étaient des Athéniens et des Ioniens, issus originairement de l'Attique, et chassés récemment de l'Egialée (5). Leur traversée fut

---

(1) Pausan. lib. VII, c. 2.

(2) Herodot. lib. I, c. 146.

(3) Cette observation est de M. Clavier (*Histoire*, tom. II, p. 65, not. 2.); et je l'adopte, parce qu'elle me paraît très-juste, et que d'ailleurs elle est confirmée par Pausanias (lib. II, c. 26; lib. VII, c. 2.)

(4) Callimach. *ad Dian.* v. 226; *add.* Spanheim, *Comm.* t. II, p. 331.

(5) Le Syncelle dit (*Chronogr.* p. 180, D.) que Nélée, chef de l'émigration ionienne, emmenait avec lui les *Péloponésiens* et les

longue et difficile. Un Critique moderne assure cependant qu'*elle fut plus heureuse que ne l'avait été celle des Eoliens*, parce qu'elle était dirigée par les Athéniens, plus habitués à la mer. Cependant je ne crois pas qu'à l'époque dont il s'agit, les *Athéniens* fussent déjà fort exercés à la mer; et d'ailleurs, cette supposition est détruite par un passage de Strabon (1), où il parle des pertes qu'éprouvèrent dans leur traversée les colonies ionienne et éolienne; pertes qui, selon lui, provinrent de l'ignorance des lieux où elles allaient s'établir et des mers qu'elles avaient à franchir.

J'ai dit que leur *traversée fut longue*. Il paraît en effet qu'ils s'arrêtèrent dans les *Cyclades*, tant pour s'y reposer des fatigues de la navigation, que pour y former des établissemens. Velléius Paterculus dit (2) que les *Ioniens se rendirent maîtres de plusieurs îles de la mer Egée et de la mer d'Icare*. Or, la marche naturelle de cette colonie doit nous faire croire que la conquête des îles et les colonies qu'ils y jetèrent, précédèrent celles qu'ils fondèrent sur le continent de l'Asie. Cette conjecture est d'ailleurs confirmée par Plutarque (3) et par l'orateur

---

Athéniens. Par ces Péloponésiens, il désigne sans doute les *Ioniens chassés du Péloponèse*. Le scholiaste de Lycophron explique clairement le passage obscur de son auteur (*Cassand.* v. 1373.), où cette émigration est désignée, et il dit que *Nélée prit avec lui les Ioniens qui venaient d'être chassés par les Achéens*.

(1) Strabo, lib. 1, p. 10, C.

(2) Vell. Patercul. lib. 1, c. 4.

(3) Plutarch. *de Exil.* tom. II, p. 603.

Isocrate (1). « Les îles Cyclades, dit ce dernier, » qui devinrent par la suite l'objet de tant de dis» cussions, furent d'abord soumises au sceptre » du Crétois Minos; les Cariens y établirent » ensuite leur domination, et ils en furent » chassés par nos ancêtres, qui, n'osant point s'y » transporter eux-mêmes, firent passer dans ces » îles les citoyens que l'indigence poursuivait » dans leur patrie. Après cela, devenus plus » entreprenans, ils fondèrent sur le continent » de nombreuses et puissantes cités. Ils écartè» rent les barbares de la mer dont ils occupaient » les rivages, et montrèrent aux Grecs les » moyens de gouverner sagement leur ville au» dedans, et d'étendre au loin la puissance et » le nom de la patrie commune ». A ces témoignages clairs et précis, nous joindrons celui du poète Euripide (2), qui déclare également que *la conquête des îles Cyclades était réservée aux descendans d'Ion.* Enfin, le scholiaste anonyme de Denys le Périégète assure (3) que les Athéniens fondèrent des colonies dans toutes les îles Cyclades, au temps de l'émigration ionienne; et nous verrons bientôt qu'Elien confirme toutes ces traditions, relativement à l'île de *Naxos*, où la colonie ionienne fit un assez long séjour. Nous pouvons donc, d'après les

---

(1) Isocrat. *Panathen.* §. XXVI, p. 241, edit. Coray.

(2) Euripid. *in Ione*, v. 583.

(3) Schol. *ad* Dionys. *Perieges.* v. 526, *apud* Huds. tom. IV, p. 37.

témoignages que nous venons d'exposer, tirer de là une induction qui confirme les établissemens formés dans les autres Cyclades.

Hérodote dit en général (1) que les insulaires de la mer Egée, après avoir porté le nom de Pélasges, καὶ τοῦτο Πελασγικὸν ἔθνος, furent appelés Ioniens, par la même raison que les douze villes ioniennes fondées par les Athéniens (2). On ne peut comprendre parmi ces insulaires ceux de *Samos* et de *Chios*, qui faisaient partie de la confédération des douze villes ioniennes. On ne peut donc entendre ici que les habitans des *îles Cyclades*. Mais Diodore nous apprend (3) d'une manière plus précise, quels étaient ces insulaires; c'étaient ceux qui habitaient entre les *Cyanées* et les promontoires *Triopium* et *Sunium*. Ainsi, en exceptant les îles de *Lemnos* et d'*Imbros*, qui ne tombèrent que plus tard au pouvoir des Athéniens, et celles que possédaient dès lors les Eoliens, nous trouverons que *les îles Cyclades* sont presque toutes comprises dans l'espace indiqué par Diodore, et sont par conséquent celles dont Hérodote a voulu parler. Cet historien confirme lui-même l'induction que nous tirons de son propre témoignage; et

(1) Herodot. lib. VII, c. 95.

(2) Ces derniers mots ont paru suspects à M. Walcknaër (*not. ad h. l.* Herodot.), ainsi qu'à M. Larcher (tom. V, p. 319, anc. édit.). Je crois cependant qu'on peut les conserver comme a fait H. Etienne; je soupçonne seulement que le mot λόγον est altéré, et je proposerais de lire χρόνον, qui fait un sens plus net et plus juste.

(3) Diodor. lib. XI, c. 3, p. 244.

il dit ailleurs (1), en parlant de quelques peuples insulaires (2), tels que ceux de *Céos*, de *Naxos*, de *Siphnos*, de *Sériphos*, d'*Andros* et de *Ténos*, qu'*ils étaient Ioniens et originaires d'Athènes*. Thucydide, dans le curieux dénombrement qu'il fait des peuples grecs qui contribuèrent à l'expédition de Sicile, nomme (3) la plupart de ces insulaires, et assure également qu'ils étaient Ioniens et sortis d'Athènes. Velléius Paterculus, entre autres îles qui furent occupées par la colonie ionienne, cite (4) celles d'*Andros*, de *Ténos*, de *Délos* et de *Paros*; et il ajoute : *aliasque ignobiles*, expressions par lesquelles il désigne sans doute *le reste des îles Cyclades*. Enfin, le scholiaste anonyme de Denys le Périégète, non-seulement nomme toutes les Cyclades où s'établirent les colonies ioniennes (5), mais encore il cite les noms des chefs qui conduisirent ces colonies.

Ce passage, un des plus curieux que les Anciens nous aient conservé, est aussi le seul, à ma connaissance, où nous trouvions ces lumières. Le chef de la colonie conduite à Céos, se nommait *Thersidamas*; à Siphnos, *Alcénor*; à Délos, *Antiochus*; à Sériphe, *Etéoclès*; à Naxos, *Archétime* et *Teuclus*; à Rénée, *Délon*; à Syros,

(1) Herodot. lib. VIII, c. 46, 48.
(2) Eustath. *ad Dionys.* v. 525.
(3) Thucydid. lib. VII, c. 57.
(4) Vell. Patercul. lib. I, c. 4.
(5) Scholiast. *ad* Dionys. *Perieges. ad* v. 526, Hudson, t. IV, p. 37.

Hippomédon ; à Mycone, *Hippoclès* ; à Andros, *Cenæthus* et *Eurylochus* ; à Cythnos, *Cestor* et *Céphallénus* ; à Paros, *Clythius* et *Mélas*. L'île d'Amorgos fut la seule où les Athéniens n'envoyèrent pas directement une colonie de leur sein. Ce furent les *Naxiens* qui s'y établirent, au témoignage du même auteur : *εἰς δὲ Ἄμοργον Νάξιοι*. L'île de Céos avait reçu son nom, à une époque antérieure sans doute de quelques années, du chef d'une colonie qui y était venu de *Naupacte* (1). Celle de Siphnus attribuait l'origine du sien à *Siphnus*, habitant de l'Attique ; et si cette tradition, tirée de Nicolas Damascène (2), est fidèle, elle se rapporte sans doute aussi à une émigration antérieure à celle des Ioniens.

Elien nous a conservé (3) sur la colonie ionienne à *Naxos* quelques détails intéressans, qui confirment tout ce que nous venons de dire. Selon cet auteur, lorsque *Nélée* partit pour l'Asie, des vents contraires le forcèrent de relâcher à Naxos, et s'opposèrent à ce qu'il remît à la voile. Les devins, consultés sur ce prodige, lui dirent qu'il fallait, pour rendre les dieux propices à son expédition, la purger de tous ceux qui n'y appor-

(1) Heraclid. Pont. *fragment.* IX, p. 210, edit. Coray.

(2) Nicol. Damasc. *apud* Stephan. Bys. *v.* Σίφνος ; *fragment.* p. 262. Le texte porte : *ἀπὸ Σίφνου τοῦ Συνίου* ; et nous croyons que cette épithète désigne *le lieu de l'Attique* d'où cette colonie et son chef étaient originaires. Le traducteur latin se trompe donc lorsqu'il interprète ces mots par ceux de : *à Siphno Sunii filio*.

(3) Ælian. *Hist. var.* lib. VIII, c. 5.

taient pas des mains et des intentions assez pures. Pour parvenir à les découvrir, il feignit de s'être rendu lui-même coupable d'un homicide, et d'avoir besoin d'être purifié. Ceux à qui leur conscience reprochait quelque forfait semblable, entraînés par l'exemple de leur chef, se séparèrent du reste de l'armée, et Nélée connut alors ceux dont il devait se débarrasser. Il les laissa à Naxos, où ils s'établirent, et partit avec le reste.

Les rivages où Nélée voulait fonder sa colonie, étaient occupés par les *Cariens*, les *Léléges*, les *Mygdons*, peuples regardés comme barbares, tant à cause de l'éloignement où ils vivaient depuis long-temps de la Grèce, qu'à cause de la corruption de leur langage (1). Il paraît que la guerre (2) qu'il fallut leur faire pour les chasser du territoire dont ils étaient en possession, fut longue, difficile, et qu'elle eut des succès variés; mais enfin la discipline et la valeur des Grecs l'emportèrent sur la bravoure indocile et ignorante des barbares, qui se retirèrent dans les contrées méditerranées de la Carie, abandonnant à leurs heureux adversaires la région qui s'étendait depuis *Milet* jusqu'au mont *Sipyle*. Cette guerre était à peine terminée, et les villes

(1) Ælian. lib. VIII, c. 5; Strabo, l. XIV, p. 632; Syncell. *Chronogr.* p. 180, D; Vitruv. lib. IV, c. 1; Pausan. lib. VII, c. 2.

(2) Isocrate parle de cette guerre qu'il appelle : ὁ περὶ τὴν κτίσιν τῶν ἀποικιῶν (*Panathen.* §. LXXVI, p. 273.). Aucun Dorien ne porta du secours aux colonies naissantes: Athènes seule protégea ces établissemens issus de son sein, et ils ne durent qu'à elle leur conservation, et ensuite leur accroissement.

ioniennes commençaient à s'élever au-dessus de leurs fondemens, quand l'inimitié toujours active des barbares suscita aux Grecs de nouveaux embarras. Isocrate, qui ne désigne (1) qu'en termes vagues les motifs de cette seconde guerre, ne nous apprend point contre qui les Ioniens eurent cette fois à défendre leurs établissemens mal affermis. Il est probable que les peuples, qui avaient été forcés de céder leurs demeures à ces audacieux étrangers, revinrent de nouveau, après avoir réparé et accru leurs forces, leur en disputer la conquête. Mais nous ignorons entièrement les détails et la durée de cette guerre, qui sans doute se termina par l'expulsion totale des barbares; et depuis cette époque, nous ne voyons pas qu'ils aient tenté aucun effort pour recouvrer leur ancienne patrie.

Délivrés de ces alarmes, les Ioniens se tournèrent tout entiers vers la construction de leurs villes. Hérodote dit (2) qu'ils en fondèrent *douze*, en mémoire de celles qu'ils avaient habitées autrefois dans l'Egialée; mais comme *trois* des villes ioniennes ne furent fondées qu'à une époque postérieure à l'établissement des *neuf* autres, ainsi que nous le dirons, j'ai de la peine à croire que les Ioniens aient eu, dès l'origine, l'intention que leur prête Hérodote. Quoi qu'il en soit, les auteurs s'accordent (3) unanimement

(1) Isocrat. *Panathen.* §. XXXVI.
(2) Herodot. lib. I, c. 14.
(3) Strabo, lib. XIV, p. 633; Pausan. lib. VII, c. 2, 3, 4, 5; Hero-

à donner *douze villes* aux Ioniens. Vitruve (1) est le seul qui en nomme *treize*, et la dernière était *Mélité*, dont ne fait mention aucun autre auteur que je sache (2). Ce que Vitruve ajoute pourrait rendre raison de ce silence. L'arrogance de ses habitans lui fit déclarer la guerre par les autres cités de la confédération ionienne, et elle fut alors retranchée de cette *Amphictyonie*. Il est probable que la désertion de ses habitans la fit depuis tomber en ruines, et que son existence courte et peu connue aura dérobé son nom aux recherches des anciens auteurs. La *chronique de Paros* (3) ne nomme que six des villes fondées par la colonie ionienne sous Nélée, savoir : *Ephèse*, *Erythres*, *Clazomènes*, *Colophon*, *Myonte* et *Samos*. Les six autres étaient : *Milet*, *Priène*, *Lébédos*, *Téos*, *Phocée* et *Chios*.

La première des villes ioniennes, celle où Nélée établit sa résidence, était *Milet*. Nous avons vu cette ville occupée successivement par des *Lélèges*, des *Cariens* et des *Crétois*. Ces peuples en étaient encore les maîtres, et les *Ioniens* ayant massacré tout ce qui était du sexe masculin, ne conservèrent la vie qu'aux femmes et

dot. lib. I, c. 14; Aelian. *Histor. var.* lib. VIII, c. 5; Vell. Patercul. lib. I, c. 4; Suidas, *v.* Ἰωνία.

(1) Vitruv. *de Architectur.* l. IV, c. 1.

(2) Suidas (*v.* Μελίτη.) fait mention d'une ville de ce nom, qui était probablement celle dont parle Vitruve; le même auteur cite, aussi bien qu'Harpocration, un dême de ce nom en Attique, qui faisait partie de la *tribu Cécropide*, et d'où étaient peut-être partis les fondateurs de *Mélité Ionienne*.

(3) *Chronic. Par. epoch.* XXVIII, *cum not.* Selden. et Lydiat.

aux filles qu'ils épousèrent (1). Ce furent surtout les *Pyliens*, selon Strabon, qui s'établirent à Milet, et la même colonie fonda aussi les villes voisines de *Myonte* et de *Priène*. En effet, le scholiaste de Lycophron dit (2) que, suivant la narration suivie par Aristide et la plupart des historiens, Nélée avait fondé *trois villes;* et comme Milet fut indubitablement l'une de ces villes, on peut présumer, à cause de la proximité où elles en étaient, que les deux autres furent celles que nous avons nommées. Cette conjecture est d'ailleurs entièrement confirmée par Hérodote (3); il observe que, quoique la langue des douze villes ioniennes fût dans le fond la même, cependant on y remarquait *quatre dialectes principaux*, et que les villes de *Milet*, *Myonte* et *Priène*, situées toutes les trois en Carie, parlaient entr'elles une dialecte semblable et différent de celui des autres. Nous voyons dans Pausanias que l'occupation de Myonte et de Priène s'effectua à la même époque, mais postérieurement à celle de Milet; et un fait rapporté par Polyen (4) doit avoir rapport à cette fondation.

Cet auteur prétend qu'après la mort de Nélée, quelques différens étant survenus entre les en-

(1) Herodot. lib. IX, c. 96; *idem*, lib. I, c. 147; Strabo, lib. XIV, p. 633, B; Pausan. lib. VII, c. 2; Eustath. *ad Dionys.* v. 823; Schol. Lycophron. *ad* v. 1373.

(2) Scholiast. Lycophron. *ad* v. 1373.

(3) Herodot. lib. I, c. 147.

(4) Polyæn. *Stratag.* lib. VIII, c. 35. Polyen avait tiré cette histoire de Plutarque qui la rapporte dans les mêmes termes (*de Virtutib. mulier. v. Pieria.*). *Voy.* Pline (lib. V, c. 31.).

fans de ce prince, et les Ioniens y ayant pris part, une colonie de ces derniers alla s'établir à Myonte. Il est donc probable que par suite de cette mésintelligence de la famille royale, les *Ioniens*, sous la conduite d'un fils de Nélée, s'établirent à Myonte; et cette induction se trouve confirmée par Strabon (1) et Pausanias (2), qui donnent pour fondateur à Priène un fils de Nélée, que le premier, aussi bien qu'Eustathe (3), nomme *Æpytus*, et le second *Ægyptus*. Enfin, ce qui achève de prouver la consanguinité des habitans de Milet et de Myonte, c'est que, lorsque cette dernière ville eut été détruite par une inondation, ainsi que le rapportent Pausanias (4) et Vitruve (5), ou par le défaut de population, comme le prétend Strabon (6), ses habitans, au rapport de ces trois auteurs, se transportèrent à Milet, et ne firent plus avec ceux de cette dernière ville qu'une seule et même nation. Au reste, le fondateur de Myonte est appelé *Cyaretus* par Pausanias (7), et *Cydrelus* par Strabon (8). Quant à *Priène*, elle reçut quelque temps après la colonie ionienne qui la fonda, une colonie de *Thébains* commandée par *Philotas*, descendant de *Pénélée* (9). Elle porta an-

(1) Strabo, lib. XIV, p. 633, B.
(2) Pausan. lib. VII, c. 2.
(3) Eustath. *ad Dionys.* v. 823, Hudson, tom. IV, p. 146.
(4) Pausan. *loc. cit.*
(5) Vitruv. lib. IV, c. 1.
(6) Strabo, lib. XIV, p. 636, C.
(7) Pausan. *loc. cit.*
(8) Strabo, *ibidem*, p. 633, B.
(9) Strabo, *ibid.*; Pausan. *loc. cit.*

ciennement le nom de *Cadmé*, ainsi que le disent Eustathe (1) et Strabon (2); sans doute à cause de la *colonie thébaine* de *Philotas*; et Hésychius nous apprend (3), d'après Hellanicus, que les habitans de *Priène* se donnaient le nom de *Cadméens*.

Ephèse, qui fut long-temps la plus illustre (4) des villes grecques de l'Asie mineure, existait long-temps avant l'arrivée des *Ioniens*, ainsi que nous l'avons vu. Elle rapportait son origine et son nom aux Amazones; et les différens noms ou surnoms qu'elle porta dans l'intervalle de cette première fondation jusqu'au temps où elle tomba au pouvoir des Ioniens, attestent la succession des peuples qui l'avaient tour à tour occupée (5). Le temple de Diane y jouissait déjà d'une certaine célébrité, et au travers de l'incertitude qui règne dans les traditions relatives à la fondation de ce temple, on entrevoit qu'elle fut l'ouvrage des colonies *crétoises* (6). Quoi qu'il en soit, les *Lélèges* et les *Lydiens* occupaient alors une partie considérable de la cité, et ce que l'on appelait

(1) Eustath. *ad Dionys.* v. 823.

(2) Strabo, lib. XIV, p. 636, D.

(3) Hesych. *v.* Καδμιοι.

(4) Strabo, lib. XIV, p. 640 et sqq.

(5) Strabo, lib. XIV, p. 633; Stephan. Bys. *v.* Ἔφεσος; Justin. lib. II, c. 4; Plin. lib. V, c. 31; Hygin. *Fabul.*; Eustath. *ad Dionys.* v. 823, 828, t. IV, p. 147; Pompon. Mela, lib. I, c. 17; Heracl. Pontic. *fragment.* XXXIII, p. 216; Pausan. lib. VII, c. 2, p. 525, 526; Euseb. *Chronic.* lib. II, p. 100; Syncell. *Chronograph.* p. 181.

(6) Selon l'historien Nicandre (*apud* Schol. Apollonii, lib. I, v. 419.), la ville d'*Ephèse* aurait reçu anciennement une *colonie Etolienne* qui lui aurait donné le nom d'*Ortygie*. Cette même colonie aurait aussi formé un établissement à *Délos*. Je n'ai trouvé ailleurs nul éclaircissement relatif à cette tradition, et je la rapporte sans m'y arrêter.

la ville haute ; quelques indigènes mêlés à des femmes de race amazone habitaient dans l'enceinte sacrée, protégés sans doute par la superstition, et attachés au culte de la divinité. *Androclus*, fils de Codrus, et l'un des principaux chefs des Ioniens, y vint avec une nombreuse colonie, chassa les *Lélèges* et les *Lydiens*, et ayant fait alliance avec les habitans de l'enceinte sacrée, dont il les laissa en possession, il établit les Ioniens dans le reste de la ville. Elle fut alors partagée en cinq *quartiers* ou *tribus*, dont les habitans, distingués par des noms différens, se prétendaient aussi de différente origine. Etienne de Bysance nous a conservé (1) les détails de l'événement qui produisit cette distinction. Après la mort d'Androclus, qui avait péri, ainsi que l'atteste aussi Pausanias, dans une guerre où il portait du secours à ceux de *Priène*, une querelle s'éleva entre les fils de ce prince et les Ephésiens qui avaient survécu à la bataille. Mais le parti de ces derniers se trouvant le plus faible, appela à son secours des guerriers de *Téos* et de *Carina*, qui, s'établissant parmi eux, donnèrent leur nom à deux tribus d'*Ephèse*. La première

(1) Stephan. *v.* Βενναμία. Cependant Etienne ne parle pas du quartier appelé *Smyrna* par Strabon et Eustathe. La ville entière avait d'abord porté ce nom, au témoignage des mêmes auteurs; et Strabon le prouve par des vers de Callinus et par un fragment d'Hipponax. Ce quartier de *Smyrne* à Ephèse occupait l'emplacement qui fut depuis cédé au gymnase. Strabon parle encore d'une tribu appelé *Sisyrbitæ* et du quartier *Sisyrbé* (lib. XIV, p. 633, D.), ce qui porterait à *sept* le nombre des quartiers d'Ephèse.

colonie ionienne forma la tribu *éphésienne*; une tribu d'*Evonymia* se composait d'*Athéniens* du dême d'*Evonymia*, qui paraissent encore avoir donné leur nom à une ville de Carie, mentionnée par le même Etienne (1). Enfin une cinquième tribu, sous le nom de *Benna*, était sans doute composée des *Indigènes* que les Ioniens avaient incorporés parmi eux. Strabon prétend, contre la tradition unanime de l'antiquité, qu'*Androclus*, le fondateur d'Ephèse, fut le chef de la colonie ionienne, et qu'Ephèse en fut regardée comme le siége principal. Encore aujourd'hui, ajoute-t-il (2), les membres de cette famille obtiennent des distinctions réservées à eux seuls, comme la préséance dans les jeux publics, le privilége de porter des habits de pourpre, et la possession exclusive du sacerdoce de *Cérès éleusine*. Mais ces distinctions prouvent moins en faveur de la prééminence que l'historien attribue à Ephèse, qu'en faveur de l'extraction royale de ces citoyens; et tout porte à croire que la ville de Nélée fut dès l'origine considérée comme la première des villes ioniennes.

Colophon était occupée par les Crétois, et la postérité de *Rhacius* et de *Manto* régnait sur

(1) Stephan. Bysant. *v.* Εὐωνυμία.

(2) Strabo, lib. XIV, p. 632, D; 633, A. Le même Strabon dit ailleurs (lib. VIII, p. 387.) que le fleuve qui baignait l'*Artemisium* à Ephèse portait le nom de *Sélinonte*, comme le fleuve qui arrosait *Ægium* en Achaïe. Cette homonymie peut être regardée comme un monument des Ioniens de l'Egialée.

cette ville, lorsque la colonie ionienne vint s'y établir. Elle avait pour chefs *Prométhus* et *Damasichthon*, fils de Codrus, selon Pausanias (1), un Pylien nommé *Andræmon*, selon Strabon (2), qui s'appuie du témoignage du poète Mimnerme; ces princes étaient sans doute réunis, ce qui nous explique la contradiction apparente des deux auteurs. Les Ioniens qu'ils commandaient venaient probablement de Milet, dont Colophon se considéra toujours comme une colonie. Car, suivant un usage attesté par le scholiaste de Thucydide (3), les colonies tiraient ordinairement leur grand-prêtre de la métropole. Or, Tacite nous apprend (4) que Milet envoyait à Colophon le grand-prêtre d'Apollon, dont le culte était en si grande vénération dans cette ville; et par cet hommage, il semble que Colophon ait voulu reconnaître Milet pour sa métropole. Quoi qu'il en soit, l'établissement de cette colonie n'entraîna point de grandes difficultés. Les Crétois, maîtres de la place, consentirent sans peine à partager leur habitation avec les Ioniens, et les deux peuples confondus en un seul par un changement lent et insensible, ne formèrent plus qu'une même nation sous la dénomination commune d'Ioniens.

Lébédos était également occupée par les *Ca-*

(1) Pausan. lib. VII, c. 3.
(2) Strabo, lib. XIV, p. 633.
(3) Scholiast. Thucydid. *ad* l. I, c. 24.
(4) Tacit. *Annal.* lib. II, c. 54.

riens (1); Andræmon (2), fils de Codrus, et chef d'une colonie ionienne, les en chassa et s'établit à leur place. Nous n'avons point d'autres détails sur cet établissement. Seulement Pausanias dit que de son temps on voyait encore sur la route qui conduisait de Colophon à Lébédos, et sur la rive droite du *Calaon*, le monument sépulcral de cet Andræmon.

Téos, dont nous avons indiqué ailleurs l'origine *éolienne* (3), n'eut pas de peine à recevoir dans son sein la colonie qu'un fils de Codrus, nommé par Pausanias (4) *Apæcus*, par Strabon (5) *Pacnès*, y amena lors de l'établissement des Ioniens. Nous avons vu, en effet, que plusieurs *Minyens* d'*Orchomènes* avaient pris part à l'émigration ionienne, par attachement pour le sang de Codrus; et il est probable que ces *Minyens* allèrent s'établir à Téos, où d'autres Minyens de la même ville les avaient précédés. Aussi Pausanias marque-t-il que la plus parfaite intelligence régna dès le principe entre les anciens habitans et la nouvelle colonie. Peu d'années après, une seconde colonie, composée d'*Athéniens* sous les ordres de *Nauclus* ou *Naoclus*, et de *Damasus*, et de *Béotiens* commandés par *Gérès*, vint se joindre à la première; et *Apæcus*

(1) Pausan.; Strabo, *loc. cit.*

(2) Strabon l'appelle *Androcopus* ou *Andropompus*. *Voy.* la note de Casaubon.

(3) Stephan. Bys. *v.* Τέως.

(4) Pausan. lib. VII, c. 3.

(5) Strabo, lib. XIV, p. 633.

accueillit favorablement ces nouveaux colons, qui s'incorporèrent parmi ses sujets.

Erythres, ville également fondée avant l'arrivée des Ioniens, renfermait dans son sein un mélange de peuples, où le sang crétois dominait. *Cnopus* (1), fils naturel de *Codrus*, ayant rassemblé dans les villes déjà fondées de l'Ionie une nombreuse colonie, s'établit dans cette ville, dont les anciens habitans le reçurent sans peine. Il paraît cependant, par une narration que Polyen nous a conservée (2), sans doute d'après quelque ancien auteur, tel qu'Hippias d'Erythres, qui avait écrit une histoire de sa patrie, où il parlait de la conquête qu'en avait faite *Cnopus* (3); il paraît, dis-je, que ce fut par surprise, et non par l'effet du consentement libre et volontaire des anciens habitans, que Cnopus obtint le droit d'y former un établissement. Etienne de Bysance prétend (4) que cette ville porta le nom de Κνωπόπολις, *ville de Cnopus*; ce qui confirme la tradition et la leçon suivie par Strabon, Hippias et Polyen. Il est probable néanmoins que ce nom, s'il fut véritablement employé, ne fut pas long-temps en usage, et que celui d'*Erythres* prévalut. Harpocration se

---

(1) Strabo, lib. XIV, p. 633. Pausanias (lib. VII, c. 3.) l'appelle *Cléopus*, mais il faut lire *Cnopus*, ainsi que le prouvent les témoignages que nous avons recueillis, et que Casaubon aurait dû consulter avant de condamner la leçon de Strabon.

(2) Polyæn. *Stratagem*. lib. VIII, c. 43.

(3) Hippias, *apud* Athen. l. VI, c. 6.

(4) Stephan. Bysant. *v.* Ἐρυθραί.

trompe (1), lorsqu'il prétend qu'*Erythres fut une des villes fondées par Nélée.* Il a voulu dire sans doute qu'elle dut sa naissance à la colonie ionienne dont Nélée était le chef, puisque le fondateur ionien d'Erythres est généralement appelé *Cnopus.*

Toutes les villes que nous venons de nommer existaient déjà avant l'établissement des colonies ioniennes; celles de *Clazomènes* et de *Phocée* leur dûrent leur première origine. Un détachement d'*Ioniens*, après avoir erré long-temps sans but et sans chef, envoya demander aux Colophoniens quelques-uns de leurs citoyens pour les diriger dans le projet qu'ils avaient formé de fonder un établissement hors de l'Ionie (2). Les Colophoniens leur envoyèrent *Parphorus*, que Strabon nomme *Paralus*, et ils allèrent fonder au pied du mont Ida une ville dont Pausanias nous laisse ignorer le nom, mais qu'un caprice, dont nous ne connaissons pas mieux la cause, leur fit promptement abandonner. Ils retournèrent alors dans l'Ionie, et bâtirent sur les limites du territoire de Colophon une ville de *Scyppium*; et cette ville est sans doute la même que celle qu'Etienne de Bysance (3) appelle *Scyphia*, et dont Ephore faisait mention comme étant colonie des Clazo-

---

(1) Harpocrat. *v.* Ἐρυθραῖοι.

(2) Pausan. lib. VII, c. 3, p. 529; Strabo, lib. XIV, p. 633.

(3) Stephan. Bysant. *v.* Σκυφία, et Ephor. *apud Eund. ibid.*

méniens. Bientôt après, ennuyés de ce second établissement, ils transportèrent à quelque distance le lieu de leur habitation, et bâtirent alors la ville de *Clazomènes*. La crainte des armes des *Perses* les obligea encore à quitter cette ville, et ils passèrent dans l'île voisine, que depuis Alexandre voulut joindre au continent par une chaussée (1). La plus grande partie de cette colonie était composée des bannis de *Cléones* et de *Phlionte*, que l'usurpation des Doriens, dont nous avons parlé plus haut, avait forcés à l'émigration.

Phocée fut fondée postérieurement à toutes les villes que je viens de nommer, par une *colonie athénienne*, dont le chef se nommait *Philogène*, selon Pausanias (2) et Strabon (3); mais la plus grande partie était composée d'*habitans de la Phocide*, suivant le même Pausanias, et de là vint qu'ils donnèrent le nom de *Phocée* à la ville qu'ils fondèrent; du moins cette étymologie paraît-elle plus vraisemblable que celle que propose Etienne de Bysance (4). Le territoire sur lequel Phocée fut bâtie appartenait aux *Cuméens*, qui le cédèrent à de certaines conditions; ce qui prouve que cette colonie fut postérieure au moins à la fondation de

(1) Pausan. lib. VII, c. 3; Plin. lib. V, c. 31.

(2) Pausan. lib. VII, c. 3.

(3) Strabo, lib. XIV, p. 633. Pausanias nomme *Philogène* et *Damon* comme fondateurs de Phocée.

(4) Stephan. Byz. v. Φώκαια.

Cumes; et cette judicieuse observation que je dois à M. Clavier (1), est confirmée par ce qu'ajoute Pausanias, que pour être reçus dans la confédération ionienne, les Phocéens furent obligés de se choisir des rois parmi les descendans de *Codrus* (2). En conséquence ils firent venir d'*Erythres* et de *Téos* trois princes de cette famille, *Œtès*, *Périclus* et *Abarnus*, auxquels ils conférèrent l'autorité suprême.

Outre ces villes que les Ioniens possédaient sur le continent, ils avaient encore les *deux îles* situées en face du continent; je veux parler de *Samos* et de *Chios* (3). Nous avons fait connaître la colonie qui, peu de temps avant la guerre de Troie, avait peuplé l'île de *Samos*. Cette colonie en était encore en possession lorsque les *Ioniens* y abordèrent, et forcèrent les habitans à partager avec eux leurs terres. Le chef des *Ioniens* était *Proclès*, fils de ce Pityrée qui avait été chassé d'Epidaure avec les Ioniens, par la colonie dorienne de Déiphonte (4). Nous avons également peu de lumières sur l'établissement des Ioniens dans l'île de *Chios*. Selon le poète Asius, dont Pausanias (5) nous a conservé la narration, du temps qu'Œnopion et ses enfans régnaient dans cette île, il y vint

(1) Clavier, *Histoire des premiers temps de la Grèce*, tom. II, p. 78.

(2) Pausan. lib. VII, c. 3; adde Herodot. lib. I, c. 147.

(3) Dionys. *Perieges*. v. 534.

(4) Pausan. lib. VII, c. 4; Strabo, lib. XIV, p. 633; *Magn. Etymol.* v. [illegible].

(5) Pausan. *loco suprà cit.*

une colonie des *Abantes* de l'Eubée; cette colonie avait pour chef *Amphiclus* d'Hestiée, qu'un oracle avait engagé à s'expatrier. A l'extinction de cette famille, Amphiclus fut reconnu roi de Chios, et transmit sa puissance à ses descendans. Hector, qui était issu de ce prince à la *quatrième génération*, chassa les *Cariens* et les *Abantes*, et ce fut lui qui fit entrer ses sujets dans la confédération ionienne. Mais on ignore, ajoute Pausanias, à quelle époque et pour quelles causes les insulaires de Chios entrèrent dans cette confédération. Sans me flatter de résoudre une question, qui a été laissée indécise jusqu'à ce jour, je crois pouvoir au moins, par des probabilités assez fortes, approcher de la vérité.

Pausanias ne nous apprend pas la date du règne d'Amphiclus; mais comme il marque qu'il succéda à Œnopion et à ses fils, on voit que ce règne dut commencer vers l'époque du *siége de Troie*. Hector, son arrière-petit-fils, devait donc être roi de Chios vers l'an 133 après le siége de Troie, à une époque très-voisine de celle de l'arrivée des Ioniens; et comme on nous dit qu'il chassa les *Cariens* et les *Abantes*, et fit entrer ses sujets dans l'Amphictyonie ionienne, il me semble que ces événemens indiquent des relations entre ce prince et les Ioniens, au moyen desquels il serait parvenu à chasser ses sujets indociles. Cette expulsion fut sans doute

suivie immédiatement d'une colonie ionienne à Chios; autrement quels seraient les sujets sur lesquels aurait régné ce prince, et pourquoi, s'ils n'eussent été *Ioniens*, auraient-ils été reçus dans la *confédération ionienne*; tandis qu'on faisait difficulté d'y admettre les fondateurs de Phocée, quoique partis sous les auspices et avec des chefs de la métropole? D'ailleurs Velléius Paterculus (1) et tous les Anciens (2) mettent *Chios* au nombre des villes qui, dès l'origine, firent partie des *douze villes ioniennes*; et Strabon dit positivement qu'*Egertius* s'étant mis à la tête d'une colonie composée d'hommes de différentes nations, alla s'établir à Chios. Hérodote assure (3) que le dialecte des habitans de *Chios* et d'*Erythres* était le même; ce qui prouve au moins d'étroites relations entre ces deux villes, et ces relations devaient remonter à l'origine même de l'une et de l'autre. Un fait rapporté par Plutarque (4) et par Polyen (5) confirme également ces deux inductions; et l'on en reconnaîtra encore mieux la solidité, si l'on compare le récit de ces auteurs avec un long fragment de cet Hippias d'Erythres, dont nous avons déjà parlé, et qui nous a été transmis par Athénée (6). Selon cet

(1) Vell. Patercul. lib. I, c. 4.
(2) Suidas. *v.* Ἰωνία; Herodot lib. I, c. 146; Strabo, lib. XIV, p. 633; Vitruv. lib. IV, c. I.
(3) Herodot. lib. I, c. 147.
(4) Plutarch. *de Virtutib. mulier.* §. IV, tom. II.
(5) Polyæn. *Stratagemat.* l. VIII, c. 66.
(6) Hippias, *apud* Athen. *Deipnosoph.* lib. VI, c. 6.

historien, les assassins de *Cnopus*, roi d'Erythres, s'étant réfugiés à *Chios*, reçurent d'Amphiclus et de Polytechnus, tyrans de cette île, des secours avec lesquels ils vinrent s'emparer d'*Erythres*, en chassèrent les partisans de *Cnopus* et y établirent leur domination. Ces usurpateurs se maintinrent dans leur puissance jusqu'à ce qu'*Hippotès*, frère de Cnopus, suivi d'une puissante armée et secondé par les *Erythréens*, les chassa de nouveau et rétablit l'ancien gouvernement. Hippias, ou plutôt Athénée ne nous apprend pas d'où venait cet *Hippotès*, dont le nom ne se trouve point parmi les chefs de la colonie ionienne, et qui néanmoins, en sa qualité de frère de *Cnopus*, devait y avoir pris part. Je soupçonne qu'il est le même que cet ancien roi de Chios, que Plutarque nomme (1) *Hippoclus*; il paraît en effet que l'île de Chios était alors partagée entre plusieurs petits princes indépendans et rivaux les uns des autres; Hippias en nomme deux; Pausanias nous en fait connaître un troisième, *Hector*, qui vivait certainement à la même époque, et il est probable qu'*Hippotès* ou *Hippoclus*, à la tête d'une partie des Ioniens que *Cnopus* conduisait à *Erythres*, passa dans

(1) Plutarch. *loco suprà cit.* La leçon d'Athénée, écrivant sur la foi d'Hippias, me paraît plus probable que celle de Plutarque. La légère différence qui se remarque entre les deux personnages ne doit pas seule nous empêcher d'en reconnaître l'identité, et l'on en trouve de plus fortes dans les noms des chefs de la colonie ionienne, tels qu'ils sont écrits par Strabon et par Pausanias.

l'île de Chios, où il aida *Hector* à chasser ses sujets rebelles. Il nous semble que cette conjecture, si on l'adopte, explique aisément les récits des auteurs que nous avons cités; les secours donnés par deux princes de Chios aux assassins de Cnopus, sans doute par jalousie de l'état que son frère s'était formé dans le voisinage du leur; l'adoption de *Chios* parmi les cités ioniennes, les relations de ce peuple avec les habitans d'*Erythres*, enfin l'identité de langage et de dialecte attestée par Hérodote, et qui est, selon nous, le trait de conformité le plus frappant et la preuve la plus démonstrative que les habitans d'*Erythres* et de *Chios* devaient leur origine à la même colonie.

Telles sont les villes qui formaient le corps de la *confédération ionienne*, dont les députés se réunissaient à de certaines époques, pour y discuter les intérêts de la nation, dans le temple de Neptune surnommé *Héliconien* (1), en mémoire d'*Hélice*, la principale des douze villes ioniennes de l'Egialée. Dans la suite, lorsque la ville de *Mélité* eut été retranchée du corps ionique (2), on admit en sa place celle de *Smyrne*, qui avait dû son origine hellénique à des Ioniens d'Ephèse, selon Strabon (3). Cet auteur, qui paraît avoir pris pour guide le poète Mimnerme dont il cite les vers, prétend que les

(1) Pausan. lib. VII, c. 24; Strabo, lib. VIII, p. 384, 385.

(2) Vitruv. lib. IV, c. I.

(3) Strabo, lib. XIV, p. 634.

Smyrnéens, habitans du quartier de ce nom à Ephèse, s'étant séparés du reste de leurs concitoyens, allèrent s'établir aux lieux qu'occupaient alors les Lélèges, où ils bâtirent l'*ancienne Smyrne*, à 20 stades de la *moderne*. Cette colonie dut donc précéder la colonie éolienne que nous avons vu s'être fixée à Smyrne dans la 18e année après la fondation de *Cumes*. Les Eoliens forcèrent les Ioniens à la retraite, ainsi que le témoigne Mimnerme, et ceux-ci transportèrent alors leur séjour à *Colophon*. Cette tradition nous explique pourquoi des exilés de *Colophon* s'emparèrent de Smyrne (1), et pourquoi cette ville, au lieu d'être rendue aux *Eoliens* qui n'en avaient été dépouillés que par surprise, demeura aux Colophoniens, dont les droits, comme anciens Smyrnéens réfugiés à Colophon, prévalurent sur ceux de leurs adversaires.

Au reste, nous ignorons l'époque à laquelle Smyrne fut admise dans la confédération ionienne. Vitruve prétend (2) que ce fut par la protection d'*Attale* et d'*Arsinoé*. Mais il est certainement dans l'erreur, à moins qu'il n'ait voulu dire, ainsi que le conjecture un illustre moderne (3) pour sauver cet étrange anachronisme, qu'ayant

(1) Herodot. lib. I, c. 149; Pausan. lib. VII, c. 5. Hérodote prétend dans un autre endroit de son premier livre (c. 16.) que *Smyrne était une colonie de Colophon*; toutes ces traditions, malgré leurs contradictions apparentes, s'expliquent et se confirment mutuellement.

(2) Vitruv. lib. IV, c. 1.

(3) Sainte-Croix, *de l'Etat et du Sort des Colonies*, p. 223.

été depuis retranchée du corps ionique, la protection d'*Attale* l'y fit rentrer. Pausanias marque qu'il s'écoula un espace de temps considérable entre l'époque où cette ville fut prise par les Colophoniens, et celle où elle fut admise parmi les douze villes ioniques (1); et ni l'une ni l'autre de ces époques ne sont indiquées. Cependant le même auteur nous fournit ailleurs une date approximative qui paraît assez juste. Il rapporte (2) que le prix du ceste fut remporté dans la XXIIIe olympiade par *Onomastrus* de Smyrne, et que cette ville était alors *récemment* réunie à la *confédération ionique*. On peut donc fixer vers la XXe olympiade, ou l'an 700 avant J. C., l'époque où s'effectua cette adoption. Si le fait rapporté par Pausanias est vrai, il prouve encore que Smyrne ne fut pas entièrement ruinée par *Gygès*, comme le prétendait Strabon (3). Hérodote dit (4) qu'elle fut prise par ce prince, et le poète Mimnerme avait composé sur ce sujet un *poëme élégiaque*, qui est cité dans Pausanias (5); mais comme cet événement fut certainement antérieur à la XXIIIe olympiade où Onomastrus remporta le prix, puisque Gygès commença son règne la 2e année de la XVIe olympiade (6), il s'ensuit que cette ville non-seu-

(1) Pausan. lib. VII, c. 5.
(2) *Idem*, lib. V, c. 8, p. 395.
(3) Strabo, lib. XIII, p. 634, B.
(4) Herodot. lib. I, c. 16.
(5) Pausan. lib. IX, c. 29, p. 766.
(6) *Canon chronol.* de M. Larcher, p. 599.

lement survécut quelque temps à ce revers, mais encore se maintint dans un état assez florissant.

L'impulsion que les grandes émigrations que nous venons d'indiquer, avaient donnée à la Grèce, était trop vive et trop généralement suivie, pour que les établissemens intérieurs fussent fréquens et considérables. La plupart des colonies de cette époque, dirigées toutes dans les mêmes vues, se tournaient vers l'Asie mineure; et lorsqu'elles eurent été enfin établies sur des bases solides, la Grèce épuisée ne songea de long-temps qu'à réparer au sein du repos sa population affaiblie. Aussi lisons-nous dans Thucydide (1), que ce ne fut qu'après une longue période de temps que la Grèce, délivrée des révolutions qui l'avaient agitée par suite du retour des Héraclides, envoya hors de son sein de nouvelles émigrations. Ce même historien nous fait connaître encore combien furent lents et insensibles les progrès et l'acheminement de la Grèce vers cette puissance dont elle jouissait au temps où il écrivait. Ses plus anciens navigateurs furent les *Corinthiens*, que leur seule situation sur l'isthme avait rendus de tout temps un peuple riche et commerçant. Ce furent eux qui firent construire les premières *trirèmes* (2); et cette *in-*

(1) Thucydid. lib. 1, c. 12.

(2) *Idem, ibid.* c. 13. Il marque que les trirèmes construites pour les Samiens par *Aminoclès de Co-*

novation, qui nous marque l'origine des navigations plus étendues des Grecs, ne remonte pas beaucoup au-delà des premières années de la XIXe olympiade, 704 ans avant notre ère, époque où les Samiens osèrent en faire l'essai. L'état florissant de Corinthe et les progrès de sa marine doivent nous faire conjecturer que cette ville fut une des premières qui envoya au loin des colonies, après le long intervalle de repos qu'éprouva la Grèce entière. Or, ses plus anciennes colonies ne sont pas antérieures à la Ve olympiade; et les lumières que nous avons sur les émigrations des autres peuples grecs, n'en reconnaissent qu'un très-petit nombre qui aient eu lieu avant cette époque.

Les *villes grecques* de l'Asie mineure furent plus tardives encore. Le même Thucydide nous marque (1) expressément que la marine des Ioniens ne se forma que sous les règnes de Cyrus et de Cambyses, son successeur. Les navigations et les établissemens maritimes des Samiens se rapportent presque tous au temps de la tyrannie de Polycrate, et les voyages des Phocéens ne sont pas beaucoup plus anciens. Il faut donc croire qu'à l'exception d'un petit nombre, la plupart des colonies parties, tant des villes de *la Grèce* que de celles de l'*Asie*

---

rinthe dataient tout au plus de l'an 300 avant la fin de la guerre du Péloponèse, par conséquent de l'an 704 avant J. C.

(1) Thucydid. lib. I, c. 13.

mineure, s'établirent par terre dans des régions voisines ; ainsi, pour ne parler ici que des dernières, les Ioniens, partagés en douze cités principales, fondèrent successivement dans la même région ou dans des contrées très-rapprochées la plupart des villes à qui leurs monumens et les traditions historiques assignent une *origine ionienne*. Les Doriens et les Eoliens propagèrent de la même manière leurs établissemens sur les côtes et dans l'intérieur des terres, jusqu'à ce que enhardis par l'accroissement de leur population, éclairés par l'expérience, ou forcés par de nouvelles révolutions, ils entreprirent des expéditions lointaines, à la suite desquelles se formèrent les colonies helléniques de la Sicile et de l'Italie, de la Thrace et du Pont-Euxin.

Mais, je le répète, dans l'intervalle qui sépare ces établissemens de ceux que je viens de faire connaître, nous ne trouvons presque point de lumières qui nous aident à le remplir, et nous serons obligés de marcher dans cette carrière ténébreuse, à la faible lueur des conjectures. Nous placerons dans cet espace intermédiaire les colonies *ioniennes*, *éoliennes* et *doriennes*, que leur proximité des métropoles nous fait conjecturer être d'une époque plus ancienne, et qui se trouvent dispersées dans les régions de l'Asie-mineure voisines de celles qu'occupaient ces métropoles. Nous n'aurons

pas même, pour nous guider, la ressource des généalogies, ressource si utile et presque toujours si sûre; et ce fil, qui nous a conduit à travers le labyrinthe des temps anciens, appelés *fabuleux*, semble se briser dans nos mains, à mesure que nous avançons dans les temps *historiques*. Nous nous verrons donc forcés d'abandonner, pendant cette période, la méthode que nous avons suivie jusqu'à présent; et ne pouvant présenter nos colonies dans un ordre chronologique dont tous les élémens nous manquent, nous les exposerons dans l'*ordre géographique*, en prenant pour nos bases principales l'*éloignement* ou la *proximité* de la métropole à laquelle elles appartiennent. Nous ne cherchons point à dissimuler, et nous sentons vivement nous-mêmes combien ces bases sont incertaines et peu solides; mais elles sont pourtant les seules qui, dans le défaut absolu de documens chronologiques, puissent nous procurer des résultats satisfaisans. Il est vraisemblable que les premiers établissemens d'une ville ionienne se formèrent dans les pays non occupés de son voisinage qui se trouvaient plus à sa bienséance, et que ce ne fut qu'après y avoir fondé des colonies, qu'elle en envoya dans des régions plus éloignées. La même probabilité doit nous guider à l'égard des autres villes grecques de la même contrée; et en suivant cette marche, à laquelle la vraisemblance

oppose peu d'exceptions, nous pourrons du moins espérer de commettre moins d'erreurs, que si nous ne prenions pour guides que des conjectures vagues et dépourvues d'appui.

CHAPITRE XI.

Fondation de Patres en Achaïe.

(An 1082 avant J. C.)

Mais avant de passer à l'exposition de ces colonies, il nous reste encore à indiquer quelques établissemens auxquels nous croyons pouvoir assigner des dates plus certaines. Tel est celui que *Patréus*, fils de Preugène, forma dans l'Achaïe sous le règne d'*Agis*, avec le concours des Lacédémoniens (1). Ce prince, dont Pausanias nous a conservé la généalogie (2), descendait à la onzième génération de *Lacédæmon*; prince qui avait anciennement régné dans la *Laconie*. Les droits que sa naissance pouvait le mettre dans le cas de faire valoir sur l'empire de cette contrée, joints à l'esprit remuant et séditieux des *Achéens* dont il s'était fait un appui, inspirèrent sans doute quelque inquiétude aux Doriens, qui lui persuadèrent d'aller fonder une colonie dans le pays récemment

(1) Pausan. lib. III, c. 2.

(2) *Idem*, lib. VII, c. 18.

occupé par ces Achéens, et voulurent eux-mêmes prendre part à cette émigration, ainsi que le marque Pausanias (1), *συνεπελάζοντο οἱ Λακεδαιμόνιοι τοῦ οἰκισμοῦ*. La région où il s'établit comprenait trois petites villes, dont la fondation, s'il faut en croire la tradition fabuleuse (2), fut l'ouvrage de l'*athénien Triptolème*, qui avait aussi apporté dans ce pays la connaissance de l'agriculture et les premiers germes de la civilisation.

Quoi qu'il en soit, les Ioniens avaient longtemps habité ces trois villes, que Pausanias nomme *Aroé*, *Messatis* et *Anthéa* (3), et ils n'en furent chassés que par les Achéens. Mais dans l'intervalle elles avaient reçu une *colonie thessalienne* commandée par *Eurypilus*, dont les détails entièrement mythologiques sont déduits fort au long par Pausanias, et que pour cette raison j'ai négligé de comprendre parmi celles qui suivirent le siége de Troie, époque à laquelle elle appartenait. De ces trois villes, celle d'*Aroé* fut la seule qu'occupa la *colonie achéenne* de Patréus; et cette assertion de Pausanias est confirmée par Etienne de Bysance (4) et par l'auteur du *Grand Etymologique* (5). Cependant un savant moderne a avancé que *Patréus* réunit dans la ville qu'il fonda *les trois villes* auparа-

(1) Pausan. lib. III, c. 2, p. 206.
(2) *Idem*, lib. VII, c. 18, p. 568.
(3) Pausan. *ibid.*, et c. 19, p. 570.
(4) Stephan. Bysant. *v.* Ἀρόη.
(5) *Magn. Etymol. ibid.* Ἀρόη κώμη πάλαι τῆς Ἀχαΐας, νῦν δὲ πόλις ἡ καλουμένη Πάτρα.

vant séparées d'*Aroé*, d'*Anthéa* et de *Messatis*. Mais Pausanias dit que ce prince ne fit qu'agrandir le *péribole des murs d'Aroé;* et même il ajoute (1) qu'*il défendit aux Achéens d'habiter Messatis et Anthéa*, quoiqu'il ne nous instruise pas des motifs de cette défense. Étienne de Bysance et le Grand Etymologiste ne parlent que d'*Aroé;* enfin, nous apprenons d'un autre passage de Pausanias, que *les deux villes* qu'on prétend avoir été renfermées dans l'enceinte de la nouvelle cité, *existaient encore séparément*, à une époque bien postérieure à cette fondation (2). Il est donc, je crois, impossible de douter qu'*Aroé* seule ait été comprise dans l'enceinte de la ville de Patres, qui, sous le nom de son fondateur, subsista long-temps avec honneur, eut part aux bienfaits d'Auguste, et porta même; par un privilége peu commun, le titre de *Colonia Augusta* (3).

(1) Pausan. lib. VII, c. 18, p. 568.
(2) *Idem, ibid.* p. 569, lin. 4.
(3) Pausan. *ibid; vide not.* Nonn. *ad* Goltz. *Antiquit. græc.* p. 44.

CHAPITRE XII.

Fondation de Cumes en Italie.

(Ans 1139, 1107 avant J. C.)

Dans le temps où toute la Grèce semblait se diriger vers l'Asie, des *Chalcidéens de l'Eubée* fondèrent la ville de *Cumes* dans le pays des *Opiques*. Velléius Paterculus nomme (1) *Hippoclès* et *Mégasthène* les chefs de cette colonie, qu'il fait postérieure de très-peu de temps à la fondation de *Magnésie*. Nous avons vu que cette dernière ville fut bâtie vers l'an 1140 avant notre ère, et nous pourrions ainsi, d'après le récit même de Velléius, fixer par conjecture la fondation de Cumes vers l'an 1139. Cette conjecture est entièrement confirmée par Eusèbe (2) et le Syncelle (3); car le premier de ces chronologistes rapporte l'origine de Cumes à l'an 131 après la prise de Troie; et cette année correspond exactement avec l'an 1139 avant J. C. Nous pouvons donc regarder cette première date comme certaine.

L'accord des auteurs sur les fondateurs de cette ville n'est pas moins unanime; Thucydide nomme (4) *Cumes*, dans le pays des Opi-

(1) Velleius Patercul. lib. I, c. 4.
(2) Euseb. *Chronic.* lib. II, p. 100.
(3) Syncell. *Chronog.* p. 181.
(4) Thucydid. lib. VI, c. 4.

ques, *colonie des Chalcidéens*; Solin les appelle (1) simplement *Eubéens*; Tite-Live (2) et Denys d'Halicarnasse (3) ajoutent à ceux-ci des *Erétriens*, et Strabon (4) des habitans de *Cumes*, dont le chef se nommait *Hippoclès*, tandis que celui des *Chalcidéens* est appelé par lui *Mégasthène*. Cette partie de son récit a causé beaucoup de discussions, et s'il m'est permis de le dire, beaucoup d'erreurs parmi les Anciens et les modernes. Plusieurs se sont imaginé que Strabon voulait parler ici d'une ville de *Cumes* en *Eubée*, quoique rien ne porte à cette induction; et Etienne de Bysance (5), trompé sans doute par ce passage du géographe, a créé sans façon cette ville, dont l'existence *attestée par lui seul* a cependant passé pour certaine aux yeux de bien des Critiques. Sans entrer dans ces difficultés, il me semble qu'on peut appliquer le récit de Strabon à *Cumes d'Eolide*; et la seule restriction qu'il faille y mettre, c'est de reconnaître *deux colonies* parties successivement et à *des époques différentes*, la première de *Chalcis* et d'*Erétrie*, et la seconde de *Cumes*

(1) Solin. cap. 11, edit. Salmas.

(2) Tit.-liv. lib. VIII, c. 22.

(3) Dionys. Halicarnas. lib. VII, c. 3.

(4) Strabo, lib. V, p. 243, B; Hyperoch. *apud* Pausan. lib. X, c. 12.

(5) Stephan. Bysant. *v.* Κύμη. On a déjà remarqué que cet auteur ne se faisait pas scrupule de grossir la liste des villes du même nom. J'en trouve une preuve manifeste dans cet endroit, où il reconnaît *deux* villes de *Cumes* en *Eolide*, l'une surnommée *Eolide*, et l'autre *Phriconide*. Ce passage a induit dans la même erreur le docte Scaliger (*Animadv. ad* Euseb. p. 59.) et Prideaux (*ad Marm. Oxon.* p. 146.).

en Eolide; car cette dernière ville n'ayant été fondée que l'an 150 ans après la prise de Troie, et par conséquent 19 ans après l'époque dont il s'agit ici, il serait impossible de supposer qu'elle eût envoyé des colonies avant d'être elle-même fondée.

Cette conjecture nous semble entièrement confirmée par Scymnus de Chio (1), qui assure que *Cumes en Italie fut fondée, d'abord par des Chalcidéens, et ensuite par des Eoliens.* Outre qu'il indique clairement que les *Cuméens* de Strabon étaient ceux de l'*Eolide*, l'intervalle que ces mots, πρότερον, εἶτα, supposent manifestement entre les *deux colonies*, est conforme à l'interprétation que nous donnons au texte de Strabon. Cet auteur ajoute que les chefs de cette colonie étaient convenus qu'elle appartiendrait à l'un des deux peuples, tandis que l'autre lui donnerait son nom; mais on peut sans inconvénient révoquer en doute cette convention, que toutes les probabilités détruisent (2). Quant à la date où cette seconde colonie vint se réunir à la première et lui fit prendre le nom de sa métropole, nous pouvons la fixer, au

(1) Scymn. Ch. v. 235 et sqq.:
Κύμη, πρότερον μὲν οἱ Χαλκιδεῖς ἀπῴκισαν,
Εἶτ' Αἰολεῖς.....
(*Apud* Hudson, t. II, p. 14.)

(2) J'ignore sur quel fondement le docte Scaliger a pu dire que la colonie qui fonda *Cumes* était partie de l'Eolide et avait passé dans l'Eubée avant d'aborder en Italie (*Animadv. ad* Euseb. p. 59.). Le même savant rejette bien légèrement la tradition de Scymnus de Chio, qu'il traite de *rêverie*, et dont tout au contraire prouve la fidélité; et j'avoue que je n'ai trouvé nulle part des traces de cette double émigration.

moins d'une manière approximative, vers l'an 1107 avant notre ère. En effet, nous connaissons la date des deux premières colonies de Cumes éolienne, *Néontichos* et *Smyrne*; et comme il n'est pas probable qu'elle ait été antérieure à la première ni postérieure à la seconde, nous croyons que le milieu entre ces deux époques doit approcher de beaucoup de celle de la fondation de Cumes italienne par les Eoliens (1).

CHAPITRE XIII.

Colonies Lacédémoniennes en Italie.

(An 866 avant J. C.)

Les Anciens ne nous parlent que confusément d'une colonie lacédémonienne qui se transporta en Italie, vers le temps où *Lycurgue* établissait à Sparte une constitution nouvelle. C'est Denys d'Halicarnasse qui nous a conservé la date de cette émigration, et il y a ajouté la cause qui

(1) Il est hors de mon sujet de rapporter les diverses révolutions qu'éprouva cette ville avant de tomber au pouvoir des Romains. L'esclavage qu'elle subit (Strabo, lib. v, p. 243, B; Tit.-Liv. lib. IV; et lib. VIII, c. 13; *idem*, lib. XXIII, c. 31; Dionys. Halic. *in Excerpt. legat.* tom. I, p. 739.) de la part des Campaniens, fut la plus triste et la plus longue de ses calamités; cependant Strabon atteste qu'en cet état d'avilissement elle conservait encore des traces précieuses de son *origine grecque* dans *ses lois*, *son culte* et ses *institutions*. Elle reçut une colonie romaine sous Auguste, selon l'auteur du livre *des colonies* (Frontin. *de Coloniis.*).

la produisit. Selon lui, une grande partie des *Amycléens* de la Laconie, refusant de se soumettre aux lois de Lycurgue, préférèrent de s'expatrier et furent poussés par la tempête sur les côtes de *Terracine*. Cet auteur prétend encore que de là ils pénétrèrent jusque *dans le pays des Sabins* où ils s'établirent (1). Cette tradition explique et justifie en même temps l'*origine grecque* que quelques auteurs, tels que Justin (2) et le Scholiaste de Juvénal (3), attribuaient au *peuple sabin*. Gemistus s'exprime (4) plus clairement sur cette *origine lacédémonienne* des Sabins, et la seule erreur qu'il commette est de faire cette colonie lacédémonienne antérieure à l'arrivée d'Enée en Italie. A ces témoignages je puis joindre celui de Servius, qui, expliquant l'épithète de *Severis* que Virgile donne (5) aux *Sabins*, pense que par cette expression le poète érudit fait allusion à l'austérité de leurs mœurs et à leur origine lacédémonienne; et cette tradition de Servius mérite d'autant plus d'être prise ici en considération, qu'elle était tirée d'Hygin, dans son livre *de Origine urbium Italicarum*, de Gellius et de Caton (6). Plutarque atteste également

(1) Dionys. Halicarn. *Antiquit. roman.* lib. II, c. 49.

(2) Justin. lib. XX, c. I.

(3) Schol. Juvenal. *ad sat.* XIII.

(4) Gemist. *de ber. Peloponnes. orat.* I et II. Σαβῖνοι δὲ ἐκ Πελοποννήσου καὶ Λακεδαιμόνιοι.... (*orat.* I.) Σαβίνοις Λακεδαιμονίοις οὖσιν (*orat.* II.).

(5) Virgil. *Eneid.* l. VIII, v. 638; et Servius *ad h. loc.*

(6) Ces deux derniers auteurs nomment comme le chef de cette colonie le lacédémonien *Sabus*,

que les *Sabins se prétendaient issus d'une colonie lacédémonienne*(1), et cette tradition lui semblait confirmée par les *usages laconiques* introduits à Rome par Numa; autrement il faudrait chercher dans un *Pythagore de Sparte* l'origine de ces usages (2), et le témoignage formel de Denys d'Halicarnasse (3) s'oppose à cette explication. Cicéron assure (4) que long-temps après il restait parmi les Sabins beaucoup de traces des *mœurs* et des *institutions lacédémoniennes*. Enfin les traditions du pays, quelque suspectes qu'elles soient à nos yeux d'être les fruits de la vanité, confirment encore ces témoignages de l'histoire. La famille *Claudia*, qui était venue du pays des *Sabins*, se prétendait originaire d'*Amyclées* (5); et c'est pour cela que les *Lacédémoniens* se mirent par la suite dans sa *clientèle* (6). Il est vrai que dans un autre endroit, le même poète qui nous a appris cette prétention de la famille *Claudia*, la fait descendre de *Thérapnæ* (7), aussi en Laconie; mais cette différence est si légère, surtout dans un poète, qu'elle confirme le premier témoignage plutôt

qu'Hygin fait venir de la Perse. L'existence, ou tout au moins la généalogie de ce personnage, m'a paru trop incertaine pour le considérer comme historique. Consultez au reste sur ce sujet Vossius (*de Idolatr.* lib. I, c. 12.), Boxhorn (*in* Plutarch. *Quæst. rom.* 30.), Barthius (*Advers.* lib. XXXI, c. 15.), et Pitiscus (*Lexic. Antiq.* tom. III, p. 303.).

(1) Plutarch. *Vit. Num.* cap. I; *Vit. Romul.* cap. XV.

(2) Plutarch. *ibid.*

(3) Dionys. lib. II, c. 49.

(4) Cicer. *pro Ligario.*

(5) Silius Italic. lib. XV, v. 546.

(6) Sueton. *Tiber. vit.* cap. VI.

(7) Silius Italic. lib. VIII, v. 414.

qu'elle ne le détruit. A cet exemple cité par M. Clavier (1), j'en ajouterai un autre que me fournit encore Silius Italicus, lorsqu'il appelle (2) Valérius Publicola, *Ingentis Volesi Spartana propago*. Ce *Volesus*, un des ancêtres de Publicola, était issu des Sabins, au témoignage de Denys d'Halicarnasse (3), et était venu s'établir à Rome, avec le roi *Tatius*. Son *origine lacédémonienne* a pu seule conduire le poète à donner à *Publicola* le titre de *descendant des Spartiates*.

Cette colonie ne s'établit pas toute entière dans la Sabine, et il paraît qu'une division assez considérable des *Amycléens* qui la composaient, se fixa au voisinage même de *Terracine*, où elle avait abordé, et où nous trouvons une ville d'*Amyclées* dont Servius prétend (4) que *l'origine* était *lacédémonienne*, quoique par une erreur semblable à celle de Gemistus, il fasse cette colonie antérieure au siége de Troie. D'autres auteurs (5), outre Virgile et son commentateur, font encore mention de cette ville, dont Solin (6) atteste *l'origine grecque* et rapporte la fin singulière, aussi bien que Pline (7). Il paraît même qu'elle avait autrefois

---

(1) *Histoire*, tom. II, p. 222.
(2) Silius Italic. lib. II, v. 8.
(3) Dionys. Halic. lib. II, c. 46.
(4) Servius, *ad Eneid.* lib. x, v. 564.
(5) Silius Italic. lib. VIII, v. 527; Martial. *Epigram.* XIII, 115.
(6) Solin. cap. II, p. 15; Salmas. *exercit. Plinian.* p. 86, C.
(7) Plin. lib. III, c. 5; lib. VIII, c. 43.

joui d'une certaine célébrité, qu'elle devait sans doute à son *extraction grecque*, puisque Tacite donne (1) au golfe sur lequel elle était située le nom de *Amuclanum mare*. Cette tradition d'une *colonie lacédémonienne* sur cette côte et à cette époque, nous aide en même temps à fixer la date d'un autre établissement, qui se rapporte sans doute à la même émigration ; je veux parler de *Formies*. Strabon marque en effet (2) que cette ville avait anciennement porté le nom de *Hormies*, à cause de *l'excellence de sa côte* (3), et que ce nom lui avait été donné par une *colonie lacédémonienne*. Il ajoute que ce furent ces mêmes *Lacédémoniens* qui donnèrent au golfe sur lequel était bâtie *Formies* le nom de *Gaëte*, du mot grec Καίατα, qui dans la langue des Lacédémoniens, signifiait *creux*, *enfoncement* (4). D'après cela, il serait probable que la ville de *Gaëte*, fondée originairement par une *colonie troyenne*, eût été renouvelée alors par une *colonie lacédémonienne*.

Je n'oserais assurer que ces *Amycléens* aient étendu au-delà leurs progrès dans l'intérieur des terres. Il y avait quelques colonies lacédémo-

---

(1) Tacit. *in Annal.* lib. IV, c. 59.

(2) Strabo, lib. V, p. 233, C. Διὰ τὸ εὔορμον.

(3) Festus rapporte la même étymologie sans doute d'après Pline, qui la donne également. (Plin. lib. III, c. 5.).

(4) *Voy.* la note de Casaubon, p. 110, B. J'ajouterai aux preuves alléguées par ce savant, que le même Strabon, dans un autre endroit (lib. VIII, p. 367, B.), parle de la prison de *Lacédémone*, qui était un antre appelé Καιάδας, et c'est ainsi qu'il explique l'épithète de Καιετάεσσαν donnée à cette ville par Homère (*Iliad.* lib. II, v. 581.).

niennes répandues dans le pays des *Samnites;* mais Strabon qui nous fait connaître ce fait (1), et Justin qui l'indique (2), ne nous apprennent point à quelle époque et à quelle émigration ces colonies pourraient être rapportées, ni en quel lieu elles étaient établies. Strabon ajoute qu'en témoignage de cette *origine grecque*, les Samnites faisaient profession d'aimer les Grecs, et que quelques-uns portaient le nom de *Pitanates*, de celui d'une *tribu de Sparte*. Mais il est probable, ainsi que le conjecture le même auteur, que ces traditions étaient l'ouvrage des *Tarentins*, qui ayant besoin de l'amitié des *Samnites*, flattaient leur vanité par des rapports imaginaires avec la Grèce (3). Peut-être aussi que les Samnites, étant une colonie des *Sabins* (4), parmi lesquels s'étaient établis des *Lacédémoniens*, auraient apporté de leur métropole ces traditions, qui confirmeraient ainsi les témoignages que nous avons allégués plus haut.

CHAPITRE XIV.

Colonies Chalcidiennes en Italie.

Avant de quitter l'Italie, je dois placer ici quelques colonies chalcidiennes dont l'époque est sans doute postérieure de peu d'années à la

(1) Strabo, lib. v, p. 250, C.
(2) Justin. lib. xx, c. 1.
(3) Strabo, *ibid.* C.
(4) *Idem*, lib. v, p. 250, A.

fondation de *Cumes :* et en effet, il est probable qu'attirés par le rapide succès de cet établissement, d'autres Chalcidiens voulurent participer aux mêmes avantages en formant de nouvelles colonies dans la même région. Strabon nous apprend (1) que les îles *Pythécuses*, séparées jadis du continent par les convulsions volcaniques dont toute cette côte offre encore les effrayans vestiges, furent originairement occupées par des *Erétriens* et des *Chalcidiens*, que la fertilité et la richesse minérale du sol élevèrent promptement à un haut degré d'abondance et de prospérité. Mais la prospérité engendre assez souvent la division, dont les funestes effets forcèrent bientôt les habitans de quitter ces îles. Ils y revinrent cependant, mais des éruptions volcaniques et de fréquens tremblemens les contraignirent à y renoncer. Ce fut sans doute alors qu'ils se dispersèrent dans les villes du continent opposé, que les auteurs nous ont signalées comme étant d'*origine chalcidienne*, telles qu'*Abella* et *Nola*, citées par Justin (2). Cet auteur leur ajoute *Falisques*; mais il est évident

---

(1) Strabo, lib. v, p. 247, D. Scylax dit (*Peripl.* p. 3, tom. I.) que les îles *Pythécuses* renfermaient une *ville grecque ;* mais on ne sait, vu le peu de lumières que nous avons sur le siècle, où ce *Périple* fut dirigé, de laquelle des colonies grecques, *chalcidienne*, *syracusaine* ou *napolitaine*, ce navigateur entendait parler.

(2) Justin. lib. xx, c. 1. *Jam Falisci, Nolani, Abellani, nonne Chalcidensium coloni sunt?* M. Heyne (*Opusc. Academ.* tom. II, p. 277.) rejette dédaigneusement ces traditions de Justin. Il eût été plus digne de cet habile critique de rechercher jusqu'à quel point elles pouvaient être fondées, et j'ose croire qu'après un plus mûr examen il aurait changé de sentiment.

qu'il y a ici erreur de sa part, ou altération dans son texte, moins à cause que cette dernière ville fut fondée par une *colonie argienne*, ce qui n'empêcherait pas que des *Chalcidiens* s'y fussent établis postérieurement, que parce que sa situation s'éloignant beaucoup trop de celle des deux autres villes rend moins vraisemblable la colonie que cet auteur y place. Silius confirme (1) la tradition de Justin par rapport à *Nola*, et donne à cette ville l'épithète de *ville chalcidienne*. Solin dit (2) qu'elle fut fondée par des *Tyriens*, et ce mot a paru altéré aux Critiques, qui ont essayé de rétablir par diverses corrections la vraie leçon du texte. Mais comme ces corrections s'éloignent toutes de la tradition des auteurs sur la fondation de *Nola*, il est permis d'en soupçonner l'exactitude, et j'oserais, au lieu du mot *Tyriis*, proposer celui de *Styræis*, nom d'un peuple bien connu de l'Eubée, originaire de l'Attique aussi bien que les *Chalcidiens* et les *Erétriens*, et qui put à ce double titre prendre part à leurs expéditions (3).

Mais la plupart des *villes chalcidiennes* de cette région dûrent sans doute leur origine à Cumes, dont l'accroissement rapide exigea

---

(1) Sil. Ital. lib. XII, v. 161.

(2) Solin. cap. II, p. 13; et Salmas. *Exercit. Plinian.* p. 72.

(3) Le savant Martorelli (*delle ant. colon. di Napoli*, tom. II, p. 65.) conjecture également que les *Chalcidiens* occupèrent *Nola* lorsque les éruptions volcaniques les chassèrent des îles Pythécuses. Les médailles qui nous restent de cette ville confirment au moins son *origine grecque*.

bientôt qu'elle répandît hors de son sein la surabondance de ses habitans. Un de ses premiers établissemens fut la ville si célèbre depuis sous le nom de *Néapolis*, et qui portait alors celui de *Palæpolis*. Elle existait dès le temps du retour de Troie, où des *Rhodiens* la fondèrent, ainsi que nous l'avons vu. Nous ne nous arrêterons pas aux fables qui entourent le berceau de cette ville fameuse. Quoique ces fables se trouvent répétées dans un grand nombre d'auteurs, nous croyons qu'elles doivent plutôt leur naissance à l'imagination des poètes, qu'à des traditions constantes et avérées. Nous ne redirons donc pas, d'après Strabon (1) et Étienne de Bysance (2), que cette ville fut le séjour et possédait le tombeau d'une des *Sirènes*; ni d'après Lycophron et son commentateur (3), qu'elle s'appela d'abord *Phalère* et fut fondée par *Phalaris tyran de Sicile*; l'erreur est ici trop grossière et trop évidente. La vraie origine de cette ville est assez obscure sans chercher à l'obscurcir encore par des fables ridicules, et le plus sûr est de s'en tenir aux traditions historiques.

Selon Strabon (4), elle fut bâtie par les *Cuméens*. Velléius Paterculus est du même sentiment (5),

(1) Strabo, lib. v, p. 246, A.

(2) Stephan. Bys. Νεάπολις.

(3) Lycophron. *Cass.* v. 722; et Schol. *ad hunc loc.* Callimaque, cité par ce scholiaste, parlait de de ce *Phalérus*. Diodore et Oppien attribuaient à Hercule la fondation de *Néapolis*.

(4) Strabo, lib. v, p. 246, A. Νεάπολις Κυμαίων.

(5) Vell. Patercul. lib. 1, c. 4.

et prétend qu'une division de ce peuple, longtemps après la fondation de *Cumes*, donna naissance à *Néapolis*. Tite-Live (1) rapporte la même tradition ; mais il ajoute que *cette colonie fonda deux villes, dont l'une, appelée Palæpolis, était située à quelque distance de l'autre*; et ce passage marque en outre qu'il s'écoula quelque intervalle entre les *deux colonies*, puisque l'une portait le nom de *ville ancienne*. Strabon dit encore que, peu de temps après le premier établissement des Cuméens, une seconde colonie, composée de *Chalcidiens de l'Eubée*, de *Pythécusiens* et d'*Athéniens*, vint se joindre à ces *Cuméens*, à raison de l'origine commune qui les unissait les uns avec les autres; et ce fut alors, selon le même auteur (2), que *la nouvelle ville prit le nom de Néapolis*, qu'elle ne portait pas auparavant. Cette tradition nous explique le passage de Tite-Live que nous avons allégué plus haut, et il paraîtrait alors qu'à l'arrivée de la seconde colonie, l'ancienne ville, dont la situation était sans doute moins avantageuse, fut abandonnée pour la nouvelle à qui cet accroissement de population ajouta un nouvel éclat. Scymnus de Chio (3) et Denys d'Halicarnasse (4) confirment l'origine

(1) Tit.-Liv. lib. VIII, c. 22. *Palæpolis erat haud procul indè ubi nunc Neapolis est : duabus urbibus idem populus habitabat ; Cumis erant oriundi.*

(2) Strabo, *loc. suprà laud.* Ὕστερον καὶ Νεάπολις ἐκλήθη διὰ τοῦτο.

(3) Scymn. Ch. v. 251, *apud* Hudson, tom. II, p. 15.

(4) Dionys. Hal. *in Excerpt. legat.* tom. I, p. 739.

cuméenne de Néapolis, et le premier de ces auteurs, qui parle encore ailleurs d'une *colonie plus récente*, prétend (1) que ce fut par ordre d'un oracle que les Cuméens fondèrent cette colonie.

Un des commentateurs de Virgile nous a conservé une tradition qui explique et confirme tous ces témoignages; il raconte (2) qu'une *colonie* de Cumes s'établit à *Parthénope*; mais que bientôt, redoutant la concurrenee d'une ville dont la situation plus avantageuse pouvait nuire à sa métropole, les Cuméens résolurent de détruire cette cité naissante, dont la prospérité leur donnait déjà de l'ombrage. Ils n'eurent pas plus tôt exécuté leur résolution, que la peste vint ravager leur ville, et ils ne parvinrent à éloigner de leurs murs ce terrible fléau, qu'en relevant la ville qu'ils venaient de détruire, et à laquelle ils donnèrent alors le nom de *Néapolis*.

Quant à l'époque où furent formés ces divers établissemens, nous n'en avons aucune connaissance. Velléius dit (3) que Néapolis fut bâtie longtemps après Cumes, sa métropole : *magno post intervallo*; mais il ne nous offre aucune lumière pour estimer, même d'une manière approximative, la longueur de cet intervalle, et je m'abstiens de proposer des conjectures qui, manquant de bases solides, paraîtraient au moins fort hasardées. Je parlerai encore moins des révolu-

(1) Scymn. Chius, v. 246.

(2) Lutatius, *apud* Philargyr. *ad* Virgil. *Georgic*. lib. IV, v. 564.

(3) Vell. Patercul. lib. I, c. 4.

tions que subit cette ville. Les Campaniens en partagèrent long-temps le séjour avec les Grecs, et de là vint, selon Strabon (1), le mélange qu'on y remarquait des *institutions campaniennes* et des *institutions grecques*. Cependant, malgré ce mélange, ou plutôt cette confusion, *Néapolis* conserva plus long-temps que sa métropole elle-même les usages et les habitudes de la Grèce (2). Elle s'appelait encore *ville grecque* au temps de Pétrone (3); et quoique soumise à la domination romaine, elle retint toujours l'usage des *noms* grecs pour ses habitans, d'où l'on peut inférer qu'elle avait aussi maintenu sa langue nationale dans son intégrité, induction confirmée par le doct Montfaucon (4), qui assure qu'on retrouve encore dans la langue du pays beaucoup de traces d'une *origine grecque*. Il se célébrait tous les *cinq ans* à Naples des jeux qui rivalisaient avec les plus illustres de ceux des Grecs (5); et ces jeux y attiraient une foule de Romains, charmés de se délasser des fatigues d'une vie active et tumultueuse au milieu du repos et des arts de la Grèce. La ville de *Dicæarchia*, appelée *Putéoli* par les Romains, fut aussi une des colonies de Cumes, à qui elle servit dans l'origine de port et d'entrepôt de commerce, ainsi que l'atteste Strabon (6).

---

(1) Strabo, lib. v, p. 246, B.

(2) Strabo, et Velleius, *loc. laud.*

(3) Petron. *Satyr.* cap. LXXXI.

(4) Montfaucon, *Diar. Ital.* p. 303.

(5) Strabo, *ibid.* Dans un autre endroit (lib. VI, p. 253, D.) ce même auteur n'excepte que *Tarente*, *Rhegium* et *Neapolis* de la barbarie où étaient tombées les villes grecques de l'Italie.

(6) Strabo, lib. v, p. 245, C, D.

CHAPITRE XV.

Colonie Argienne en Macédoine.

(An 873 avant J. C.)

Nous avons vu plusieurs colonies grecques s'établir en Macédoine, à des époques antérieures même au siége de Troie. Dans les siècles qui suivirent ce grand et mémorable événement, il y vint une *colonie argienne* qui, resserrée d'abord dans des limites assez étroites, forma bientôt un vaste et puissant royaume. Malheureusement nous n'avons sur l'origine de cet établissement que des données très-incertaines et souvent contradictoires. Hérodote, qui nous serait d'un si grand secours, semble avoir pris plaisir à recueillir les récits les plus invraisemblables (1), et la seule lumière que nous puissions en retirer, c'est que les chefs de cette colonie descendaient de *Téménus* et étaient *originaires d'Argos*. Thucydide nous marque (2) avec sa précision ordinaire les usurpations successives des rois de Macédoine ; mais il ne nous donne aucun détail sur le premier établissement formé par ces princes. Ainsi nous sommes réduits à rassembler, dans quelques auteurs plus

(1) Herodot. lib. VIII, c. 137, et sqq.

(2) Thucydid. lib. II, c. 99.

modernes, les lumières éparses qui s'y trouvent, pour en composer un récit, sinon le plus vrai, du moins le plus vraisemblable.

Le chef de cette colonie était *Caranus* (1), frère de *Phidon*, tyran d'Argos, et suivant la politique usitée à cette époque, ce fut, de concert avec ce prince et aidé de ses secours, qu'il forma le projet d'aller fonder une colonie en Macédoine. Un grand nombre de *Grecs* et surtout *d'habitans du Péloponèse* (2) prirent part à cette expédition, dont le premier succès fut la prise d'*Edesse*. Hérodote dit (3) que ce fut une ville de la haute Macédoine, qu'il nomme *Lebœa*. Mais outre que cette ville n'est connue d'aucun géographe, j'ai déjà remarqué que la narration de cet auteur ne méritait guère de confiance. Justin dit que ce fut à un brouillard épais qui déroba aux habitans l'approche de l'ennemi, que Caranus fut redevable de cette conquête importante. Quoi qu'il en soit, il paraît que cette prise fut précédée de l'expulsion des *Pières*, nation originaire de la Thessalie; et le récit de Thucydide offre plus de détails que celui de l'abréviateur de Trogue-Pompée. Les descendans de *Témenus*, partis d'Argos, dit ce grand historien (4), con-

(1) Plutarch. *in Alexand. vitâ*; Vell. Patercul. lib. I, c. 6; Suidas, v. Κάρανος; Pausan. lib. IX, c. 40; Tit.-Liv. lib. XLV, c. 9; Euseb. *Chronic.* lib. II, p. IIX; Syncell. *Chronograph.* p. 262.

(2) Justin. lib. VII, c. I: *cum magnâ multitudine Græcorum*; Solin. cap. IX, p. 26: *Caranus, dux Peloponnesiæ multitudinis.*

(3) Herodot. *loc. suprà laudat.*

(4) Thucydid. lib. II, c. 99. Pausanias (lib. IX, c. 40.) parle d'un roi *Cissus*, souverain du pays voi-

quirent d'abord tout le pays voisin de la mer; ils commencèrent par vaincre et chasser de la *Piérie* les Pières, qui dans la suite occupèrent *Phagres* et les pays situés au pied du mont *Pangée*. Ce fut sans doute par suite de cette victoire qu'*Edesse* tomba en leur puissance et qu'ils y établirent le siége de leur empire, en l'honneur de l'accomplissement d'un oracle qui leur avait été rendu (1); ils chassèrent ensuite les *Bryges* (2), dont une portion occupait encore la Macédoine, et, après quelques autres conquêtes moins importantes, ils parvinrent à réunir en une seule nation plusieurs petits peuples, tels que les *Bottiéens* qui s'étendirent depuis vers la Chalcidique, les *Edoniens* et les *Eordes*. On trouvera dans le Syncelle (3) quelques détails curieux sur l'établissement de Caranus, que ce compilateur paraît avoir tirés de Diodore et de Théopompe, et qui justifient ce que dit Justin, en parlant du même prince, qu'il jeta les fondemens d'un empire, qui reçut sous ses successeurs de rapides accroissemens : *Crescentique regno valida incrementorum fundamenta constituit* (4).

---

sin, qui fut vaincu par *Caranus*. C'était sans doute le roi des *Pières*.

(1) Justin. Solin. *loc. cit.*

(2) L'origine et les migrations des *Bryges* sont connues. M. Olivier, auteur d'une *histoire* estimée de Philippe, paraît (liv. 1, p. 5.) avoir mal saisi le sens de ce passage de Justin; il dit que : « Caranus aida les naturels du pays à » repousser un roi de *Phrygie* qui » voulait les asservir, et l'obligea » à repasser la mer. »

(3) *Apud* Syncell. *Chronograph.* p. 198, A; p. 272, A.

(4) Justin. *loc. cit.*

Quant à l'époque de cette colonie, rien n'est plus difficile que de la déterminer d'une manière précise. Eusèbe, dans sa *Chronique*, place (1) la fondation du royaume de Macédoine par Caranus, sous le nombre MCCIV, qui répond à l'an 813 avant notre ère, 37 ans avant le commencement des *Olympiades*; et Pausanias prétend (2) au contraire que Phidon, frère de Caranus, fit célébrer les jeux olympiques dans la VIII[e] olympiade d'Iphitus, ce qui supposerait entre ces princes 43 ans d'intervalle. De pareilles difficultés ne sauraient être éclaircies sans un examen approfondi; mais comme cette discussion nous menerait nécessairement trop loin, nous avons préféré de suivre les calculs établis par M. Larcher, dans un savant Mémoire qui fait partie du recueil de l'*Académie des Belles-Lettres* (3).

(1) Euseb, *Chronic.* l. II, p. 111.

(2) Pausan. lib. VI, c. 22. Le Prés. de Brosses (*Hist. Rom.* lib. II, c. 69, tom. I, p. 637.) place l'expédition de Caranus à une époque beaucoup trop ancienne, lorsqu'il le fait contemporain de *Midas*, et qu'il suppose que les *Bryges* chassés par Caranus étaient les sujets de cet antique roi de Phrygie, dont l'histoire appartient toute entière à la mythologie.

(3) *Mém.* de M. Larcher dans le Recueil de *l'Académ. des Inscript.* tom. XLVI, p. 47 et sqq.; *Confer.* Clavier, *Histoire*, tom. II, p. 181.

CHAPITRE XVI.

Colonies Eoliennes dans l'Asie mineure.

Nous avons indiqué les villes principales fondées par la *colonie éolienne*: de nouvelles colonies sorties de ces villes occupèrent presque tout l'espace compris entre *Cyzique* et le *Caïque* (1), et même s'étendirent au-delà de ce fleuve jusqu'à l'*Hermus* (2). Mais nous ignorons généralement à quelles époques et à quelles métropoles ces établissemens de second ordre dûrent leur origine. La plupart cependant furent l'ouvrage des Eoliens de *Cumes* ou de *Lesbos*, et nous pouvons conjecturer avec assez de vraisemblance que ceux dont les fondateurs ne sont pas nommés dans les auteurs, appartiennent à ces deux métropoles. Ephore (3) semble reconnaître comme *villes éoliennes* toutes celles que l'on trouvait en suivant la côte depuis Cyzique jusqu'à Cumes, sa patrie. En retranchant de ce nombre celles que les auteurs attribuent à des *Ioniens* et que nous indiquerons plus bas, il s'ensuivrait que toutes les autres devraient être considérées comme *colonies éoliennes*.

(1) Strabo, lib. XIII, p. 582.
(2) *Id. ibid.* p. 586, C.
(3) Ephor. *apud Eumd. ibid.* p. 600.

Colonies de Cumes.

Les principales villes que Cumes fonda dans la région voisine, furent celles d'*Elée* (1), de *Phantia*, de *Gergèthe*, de *Cébrène*. La première est qualifiée *ville éolienne* par Strabon, Scylax, Etienne de Bysance, et la proximité où elle était de Cumes peut nous faire conjecturer qu'elle lui devait son origine. Etienne de Bysance est le seul auteur, que je connaisse, qui fasse mention d'une ville de *Phantia* dans la *Troade* (2), et cet auteur lui assigne les Cuméens pour fondateurs. *Gergèthe*, ville située sur le territoire de Lampsaque, était, au rapport de Strabon (3), colonie d'une ville de ce nom, située près de Cumes. Cependant Athénée prétend au contraire (4) que cette dernière ville était elle-même colonie de l'autre Gergèthe. Selon lui, un descendant de ces Teucriens que Teucer avait emmenés avec lui en Chypre, vint dans la *Troade* et y bâtit une ville qu'il peupla en partie de Mysiens; quelques-uns de ses compatriotes partis avec lui de Salamine allèrent s'établir sur le territoire de Cumes, où ils bâtirent une ville du même nom que la première. Ce récit est conforme à ce que dit Hérodote (5), que lorsque cette ville fut prise

---

(1) Strabo, lib. XIII, p. 615, A; Stephan. *v.* Ἐλαία; Scylac. *Peripl.* p. 37, tom. I; Pausan. lib. v, c. 18.

(2) Stephan. Bys. *v.* Φαντία.

(3) Strabo, lib. XIII, p. 589; Stephan *v.* Γέργις; Holstenius, *ad Eumd.* p. 83.

(4) Athen. lib. VI, c. 6.

(5) Herodot. lib. v, c. 122.

par un des lieutenans de Darius, elle était encore occupée par des *Teucriens;* et il distingue ces Teucriens, des Eoliens maîtres de toute la Troade. Ces traditions se confirment trop mutuellement, pour ne pas nous autoriser à rejeter l'opinion de Strabon; ou du moins s'il est vrai que Gergèthe dans la Troade reçut une colonie de Cumes, ce ne peut être que postérieurement à l'époque dont parle Hérodote; encore cette colonie y fit-elle un séjour peu considérable; car selon le même Strabon (1), cette ville fut détruite par Attale qui en transporta les habitans dans la ville homonyme sur le *Caïque*.

Mais on ne peut s'empêcher de reconnaître dans *Cébrène* une colonie *cuméenne*. Scylax donne (2) à cette ville l'épithète d'*éolienne*, et l'auteur de *la vie d'Homère* (3) lui assigne pour fondateurs des *Cuméens* d'Eolie. Cette tradition est confirmée par Ephore, dont Harpocration (4) nous a conservé le témoignage. Nous pouvons conjecturer l'époque à laquelle eut lieu cette colonie; car l'auteur de *la vie d'Homère* marque (5) qu'elle fut fondée au temps du passage d'Homère dans l'île de Chios, passage qu'il effectua étant encore jeune, ainsi que l'indique la suite de son récit. Or, selon cet auteur, Homère naquit vers l'an 168 après le siége de Troie;

---

(1) Strabo, lib. XIII, p. 616.

(2) *Peripl.* p. 87, edit. Gronov.

(3) C. XX, *ad calcem* Herodot. p. 646.

(4) Harpocrat. *v.* Κέβρηνα; *add.* Parthen. *narrat. erot.* c. IV.

(5) *Loc. suprà laudat.*

si l'on ajoute 25 ans à cette somme, on aura l'an 1077 avant notre ère pour la date approximative de la fondation de Cébrène.

Les colonies de Cumes ne furent pas toutes circonscrites dans le territoire borné de la Troade. On en trouve sur les côtes de la Thrace, où *Ænos* (1) leur devait sa naissance. Hérodote (2), Thucydide (3), Eustathe (4), donnent à cette ville l'épithète d'*éolienne;* Etienne de Bysance (5) l'appelle *colonie cuméenne*, et Suidas explique (6) cette tradition; il prétend qu'*Ænos* fut fondée par une division de la colonie grecque qui s'était établie à *Alopéconnèse,* et qu'ensuite il y vint une seconde colonie de *Cumes* et de *Mitylène.* Suidas avait sans doute tiré ce récit de l'ouvrage d'Ephore; car Harpocration rapporte (7) exactement, *d'après Ephore*, les mêmes paroles qu'on trouve dans Suidas. Cette ville d'Alopéconnèse fut sans doute elle-même fondée par les *Cuméens;* car Scymnus de Chio atteste (8) qu'*elle était colonie éolienne.* Une ville de la *Chersonèse*, connue sous le nom

(1) Cette ville est souvent confondue avec celle d'*Ænia* dans la *Chalcidique de Thrace.* Le Prés. de Brosses applique à une seule cité les traditions qui appartiennent aux *deux* (V. *ses notes sur l'Histoire Romaine* de Salluste, tom. I, p. 432.); et il prétend que la fertilité de son terroir et l'excellence de ses vignobles lui fit donner le nom d'*Œnos* du mot οἶνος, *vin.* Il regarde le nom d'Αἶνος comme une *orthographe fautive ;* à la bonne heure.

(2) Herodot. lib. VII, c. 58.

(3) Thucydid. lib. VII, c. 57.

(4) Eustath. *ad Dionys.* v. 538, tom. IV, p. 103.

(5) Stephan. *v.* Αἶνος : *πόλισμα* Κυμαῖον ; Holstein lit Κυμαίων (p. 17, *not. ad Stephan.*).

(6) Suidas, *v.* Ἀλωπεκόννησος.

(7) Harpocration. *v.* Αἶνος.

(8) Scymn. Ch. v. 705, tom. II, p. 40.

d'*Æolium*, qui fut postérieurement occupée par des *Athéniens* et des *Chalcidiens* (1), dut sans doute, ainsi que son nom l'indique, son origine à cette même émigration.

Enfin, on trouve des colonies de Cumes jusque dans la *Pamphylie*, où *Sidé*, une des principales villes de cette région, reconnaissait devoir sa naissance à cette métropole de l'*Eolide* (2). Arrien rapporte (3) une tradition qui n'est ni vraie ni vraisemblable, c'est qu'aussitôt que les Cuméens furent arrivés au lieu où ils voulaient bâtir une ville, ils oublièrent la langue grecque et parlèrent une langue barbare qui n'avait pourtant rien de commun avec celles des peuples voisins. Cette différence de langage, qui se conserva parmi eux, les tint toujours séparés des peuples barbares dont ils étaient environnés. On peut toujours conclure de là, que la langue des *Sidéens* était très-corrompue, mais ne l'était pas cependant assez pour leur avoir fait perdre toutes les marques de leur origine.

Colonies de Lesbos.

La plupart des villes de la Troade devaient leur naissance aux *Lesbiens*, et c'est pour cette raison sans doute que l'*île de Lesbos* était ap-

(1) Theopomp. *apud* Stephan. Bysant *v.* Αἰολίον.

(2) Strabo, lib. XIV, p. 667, D.

(3) Arrian. *Alexand. exped.* l. 1, p. 73.

pelée, ainsi que nous l'avons vu, la *métropole des villes éoliennes* (1). Nous ne pouvons qu'indiquer rapidement ces établissemens, sur l'origine et l'histoire desquels nous n'avons aucun document certain. Tout le contour du golfe d'*Adramytte* était couvert de *bourgs* fondés par les *Mityléniens* de Lesbos, et portait même leur nom (2). Strabon cite (3) quelques-uns de ces bourgs, entre autres, *Coryphantis, Héracléa* et *Attéa*. La ville d'*Antandros*, située sur ce golfe, fut sans doute occupée par les mêmes Eoliens; car Thucydide assure (4) que ses habitans étaient *Eoliens*, et Etienne de Bysance dit (5) qu'*elle reçut son nom du chef de ces Eoliens*.

Les villes d'*Assos* et de *Gargara* dûrent aussi leur naissance à des Lesbiens. Pausanias (6) et Méla (7) ne nomment, il est vrai, que des Eoliens. Mais Alexandre Cornélius, cité par Etienne, assigne des *Mityléniens* pour fondateurs à *Assos* (8); et Myrsilus (9) attribue cette colonie aux *Méthymniens;* Hellanicus (10) se contente de l'appeler *ville éolienne :* il résulte toujours de ces témoignages, dont la contradiction est légère, qu'Assos devait sa fondation à des *Eoliens* de *Lesbos*. Quant à *Gargara*, elle fut fondée,

---

(1) Strabo, lib. XIII, p. 616, D.
(2) *Idem, ibid.* p. 605, C.
(3) *Idem, ibid.* p. 607, A.
(4) Thucydid. lib. VIII, c. 108.
(5) Stephan. Bys. *v.* Ἄντανδρος.
(6) Pausan. lib. VI, c. 5.
(7) Mela, lib. I, c. 18.
(8) *Apud* Stephan. Bysant. *v.* Ἄσσος.
(9) *Apud* Strabon. lib. XIII, p. 610.
(10) Hellanicus, *apud* Strab. *ib.*

aussi bien que *Lamponia*, par des *Eoliens* venus d'Assos, au témoignage du même Hellanicus et du géographe Méla (1). Elle avait d'abord été bâtie sur l'un des sommets du mont *Ida*, selon Etienne de Bysance (2); et le Grand Etymologiste (3), dont le témoignage est confirmé par le scholiaste d'Homère (4) qui nomme *Gargarum* un des *trois sommets* de l'Ida, place en cette position une ville du même nom. Les Léléges en furent les premiers habitans; mais le froid excessif qui régnait dans cette région, les obligea d'en descendre, et ils bâtirent dans la plaine une ville à laquelle ils donnèrent le nom de l'ancienne. Strabon ne parle (5) que de la moderne, et prétend qu'au temps de la destruction de Milet, il y vint une colonie de cette ville; ce qui faisait dire à Démétrius qu'*au lieu d'une ville éolienne, elle était devenue demi-barbare.*

La plaine de *Thèbes*, qui comprenait les deux villes de *Thèbes* et de *Lyrnesse* dont le nom a été surtout immortalisé par Homère, fut le théâtre de plusieurs guerres sanglantes que se firent des peuples successivement attirés par son extrême fécondité (6), les *Mysiens*, les *Lydiens*, et enfin les *Grecs* venus en dernier lieu de *Lesbos* et du reste de l'*Eolide*. La plupart des villes

(1) Pomp. Mela, lib. I, c. 18.
(2) Stephan. Bys. *v.* Γαργάρον.
(3) *Magn. Etymol. v.* Γαργάρον.
(4) Schol. Homer. *ad Iliad.* l. IX, v. 46, 48.
(5) Strabo, lib. XIII, p. 611, A.
(6) *Idem*, *ibid.* p. 612, B.

voisines, telles qu'*Adramytte*, *Cilla*, *Chrysa*, furent sans doute occupées par des colonies éoliennes parties de *Lesbos*, puisque tout le territoire sur lequel elles étaient situées avait été envahi par elles. On trouvait dans l'île de Lesbos un lieu appelé *Cilleum* du nom de *Cilla* (1), et l'*Apollon Cilléen* était en grande vénération parmi tous les Eoliens, puisque, selon l'historien Daës de Colones, le premier temple fondé par les *Eoliens* à leur arrivée de la Grèce fut celui d'Apollon Cilléen à *Colones* (2). Ce témoignage d'un écrivain national est d'autant plus précieux ici, qu'outre l'origine éolienne de Colones qu'il nous fait connaître, il nous indique encore que la date de cet établissement suivit à très-peu de distance celle de l'arrivée des Eoliens. *Adramytte* reçut postérieurement une colonie athénienne, dont Strabon nous laisse ignorer l'époque (3); mais il est probable que ce fut vers le même temps où ils entreprirent de disputer aux Mityléniens la possession de la Troade. Les *Lesbiens*, selon Strabon (4), faisaient valoir sur la souveraineté de ce pays des prétentions qui paraissaient assez bien fondées et auxquelles ils avaient ajouté un nouveau degré de légitimité, en se rendant les fondateurs de la plupart des villes qu'il renfermait; villes dont quelques-unes subsis-

---

(1) Strabo, lib. XIII, p. 612.
(2) Daës, *apud* Strabon. *ibid.*
(3) Strabo, lib. XIII, p. 606.
(4) Strabo, lib. XIII, p. 599.

taient encore au temps de l'historien qui me fournit ces détails. Un Archæanax de Mitylène paraît surtout avoir été le chef de ces colonies, et ce fut lui qui construisit *Sigée*, avec les pierres enlevées du sol de l'antique Ilion. Périandre, selon l'historien Timée, bâtit la ville d'*Achilleum* (1) de la même manière; et quoique Démétrius de Scepsis ait contredit en cela l'écrivain sicilien, il avoue néanmoins que cette ville d'Achilleum fut construite par les *Mityléniens*. La guerre, dont j'ai parlé plus haut, vint interrompre le cours des paisibles opérations des Lesbiens. Cette guerre, racontée par Strabon (2) et Diogène Laërce (3), et qui n'est qu'indiquée par Hérodote (4), eut d'abord un succès heureux pour les Athéniens. Mais leur général Phrynon ayant été tué par un stratagème de Pittacus, chef des Mityléniens, ils furent obligés d'évacuer le pays où ils conservèrent cependant quelques places, entre autres *Sigée*, où ils établirent une colonie (5); et je suppose que ce fut alors qu'ils en laissèrent une à *Adramytte* (6). Mais dans la guerre du Péloponèse, les Athéniens supérieurs en force à leurs adversaires leur enlevèrent toute *la Troade*, et l'on peut voir dans Thucydide le récit de ces événemens (7).

(1) Strabo, lib. XIII, p. 600; *adde* Plin. lib. V, c. 30.
(2) Strabo, *ibid.*
(3) Diog. Laërt. lib. I, c. 4.
(4) Herodot. lib. V, c. 94.
(5) Strabo, lib. XIII, p. 599, D.
(6) *Id. ibid.* p. 600, C.
(7) Thucydid. lib. III, c. 50.

Outre les colonies que nous venons d'indiquer, les Lesbiens possédaient encore dans la Troade *Arisba*, ville fondée par les Pélasges long-temps avant la guerre de Troie (1). Etienne de Bysance dit que cette ville était colonie des *Mityléniens* (2), et son témoignage est confirmé par Eustathe (3). Le premier de ces auteurs nomme encore *Tritea* (4) en Troade, comme *colonie* d'Arisba. La ville d'*Abydos* fut également occupée par une colonie d'Eoliens, suivant Scymnus de Chio (5); et comme un manuscrit offre Λεσβίων au lieu de Αἰολέων, cette leçon, jointe à la proximité d'*Arisba* fondée par une colonie de *Mitylène*, peut nous autoriser à regarder Abydos comme une colonie des mêmes *Eoliens*. Enfin, les Eoliens de Lesbos étendirent leurs établissemens jusque dans la Chersonèse, où les deux villes de *Sestos* et de *Madytos* les reconnaissaient pour leurs fondateurs (6). Plusieurs villes situées sur le territoire d'Abydos et anciennement occupées par les Pélasges, telles qu'*Astyra* et *Dardanum*, peuvent aussi être considérées comme des *colonies d'Abydos*, et par conséquent comme *villes éoliennes*. Strabon dit (7) de la première qu'elle

(1) Ce fut sans doute en vertu de cette ancienne possession que les *Eoliens*, successeurs des Pélasges, réclamaient comme un droit héréditaire la souveraineté de la Troade.

(2) Stephan. Bys. *v.* Ἀρίσβη.

(3) Eustath. *ad Iliad.* lib. XII, v. 686.

(4) Stephan. Bys. *v.* Τρίτεια.

(5) Scymn. Chius, v. 709.

(6) Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 513, tom. IV, p. 95.

(7) Strabo, lib. XIII, p. 591, D.

était habitée par des colons d'Abydos, et de la seconde, que souvent ses *habitans* allèrent demeurer à Abydos et de là, retournaient dans leurs anciennes demeures (1).

On peut conjecturer, d'après les passages que nous avons allégués de Strabon, et surtout d'après le témoignage d'Ephore (2), né lui-même dans la première des cités éoliennes, que les villes de cette région, sur l'origine desquelles l'histoire ne nous fournit aucun document positif, furent de même occupées par des colonies de Lesbos et des autres villes principales de l'Eolide. Nous citerons entre autres, *Hamaxite*, *Néandrie*, *Carène*, *Cisthène*, *Perpérène*, *Andérie*, *Atarnée*, sur lesquelles on peut consulter Strabon et Etienne de Bysance, et que leur peu d'importance a dérobées à l'examen des géographes historiens. La *Teuthranie* entière et *Pergame*, sa capitale, étaient enclavées dans le territoire de l'*Eolide;* et cette ville, qui depuis devint si célèbre et si brillante sous le gouvernement de ses rois, fut sans doute alors une des *colonies éoliennes* disséminées sur toute cette région. Sans doute aussi que des villes, dont l'histoire a négligé de nous apprendre l'existence, furent élevées par les mêmes mains. Mais le peu de connaissances qui nous restent sur tous ces établissemens, et le peu d'éclat qu'ils ont jeté dans leur

(1) Strabo. lib. XIII, p. 595, C.
(2) Ephor. *apud* Strabon. lib. XIII, p. 600, C.

temps, nous dispensent de recourir à des recherches plus approfondies, en même temps qu'ils nous consolent de la perte des documens, sans lesquels nous ne saurions les entreprendre. L'attention de l'historien ne doit s'arrêter que sur les objets dignes de sa curiosité, et capables de le dédommager de ses peines par l'éclat ou par l'importance de ses découvertes. Mais ici, outre le défaut absolu de lumières, l'examen ne pourrait porter que sur des matières ingrates, et ce serait abuser de la patience de nos lecteurs, que de nous appesantir plus long-temps sur un sujet aussi stérile, tandis que des matières plus riches et plus intéressantes appellent toute notre attention.

CHAPITRE XVII.

Colonies Ioniennes dans l'Asie mineure et dans les îles adjacentes.

Les villes ioniennes de l'Asie mineure furent fécondes en colonies, et parmi elles on distingue surtout *Phocée* et *Milet*. Nous aurons bientôt occasion de décrire des établissemens nombreux et éloignés issus de ces deux villes; mais nous devons auparavant, en suivant la marche même que tinrent ces colonies, nous occuper de celles qui, fondées dans les régions

voisines, furent sans doute les premières qui portèrent au dehors le nom et la langue de leurs métropoles.

Une colonie d'*Ephésiens* fonda *Elæonte* dans la Chersonèse de Thrace. Le chef de cette colonie, nommé *Hégésistrate*, avait été forcé de se bannir à cause d'un meurtre qu'il avait commis. Etant venu consulter l'oracle de Delphes sur la contrée où il devait s'établir, il partit avec la réponse du dieu, et bâtit une ville qu'il appela *Elæonte*, dans l'endroit où il crut voir accomplies les paroles de *l'oracle*. Cette histoire racontée par Plutarque (1) semble contredite par Scymnus de Chio (2) qui attribue cette colonie aux *Téïens*, et nomme *Phorbas* le chef de ces Téïens. Mais il est facile de concilier les deux récits, en admettant que les *Téïens* et les *Ephésiens*, sous la conduite d'un chef de leur nation, prirent une égale part à cet établissement.

Thucydide nous fait connaître encore une colonie des Téïens (3), *Myonèse*, ville située, selon Strabon (4) et Etienne de Bysance (5), entre celles de *Téos* et de *Lébédos*. Cette tradition nous explique le motif d'un fait rapporté par le premier de ces auteurs (6). Des bannis de Téos ayant été établis par Attalus à Myonèse, les

(1) Pythocl. *apud* Plutarch. *in Parall.* tom. II, p. 316.
(2) Scymn. Ch. *Perieges.* v. 706, 707, Hudson, tom. II, p. 41.
(3) Thucydid. lib. III, c. 32.
(4) Strabo, lib. XIV, p. 643.
(5) Stephan. Bys. *v.* Μυόννησος.
(6) Strabo, *ibid.*, D.

Téïens envoyèrent une députation au sénat romain, pour le prier de ne point laisser fortifier contre eux une ville qui leur devait son origine; et en effet, si Myonèse n'eût point été colonie des Téïens, sur quoi ce peuple eût-il pu fonder une pareille réclamation?

Les *Colophoniens* bâtirent *Notium*, petite ville de leur territoire. Etienne de Bysance la place (1) dans l'*Ionie*, et Scylax (2) dans la *Lydie*, ce qui revient au même. Polybe atteste (3) que cette ville était *colonie de Colophon*, à laquelle elle servait de *port*; Thucydide, qui parle fort au long de la même cité, assure (4) également qu'elle était habitée par des Colophoniens; et lorsqu'il survenait quelque différent parmi ceux-ci, c'était à *Notium* que les vaincus cherchaient un asile : on en voit un exemple mémorable dans le passage que j'ai cité de Thucydide. Une seconde colonie des Colophoniens est celle qui fonda la ville de *Myrlée* en *Bithynie*. Cette tradition nous a été conservée par Pline (5) et par Méla (6), et elle est confirmée par Etienne de Bysance (7), qui prétend que Myrlée reçut son nom de *Myrlus, chef de la colonie colophonienne.* Dans la suite cette ville prit le nom d'*Apamée*, de celui de la mère de Nicomède Epiphane (8).

(1) Stephan. Bysant. *v.* Νότιον.
(2) Scylac. *Peripl.* p. 37, edit. Hudson, tom. I.
(3) Polyb. *in Excerpt. legat.* §. XXXVI.
(4) Thucydid. lib. III, c. 34.
(5) Plin. lib. V, c. 32.
(6) Mela, lib. I, c. 19.
(7) Stephan. Bys. *v.* Μύρλεια.
(8) Plin. *ibid*; Stephan. Bysant. *ibid.*; et *v.* Ἀπάμεια.

Cependant Constantin Porphyrogénète fait (1) deux villes différentes d'*Apamée* et de *Myrlée*, et l'on peut consulter à ce sujet Strabon, qui prétend (2) que Myrlée fut rebâtie sous le nom d'*Apamée* par Prusias, fils de Zéla.

Les *Clazoméniens* forment un établissement dans l'*Epire* et y occupent le territoire de *Chytum* (3). Une autre colonie du même peuple pénètre dans le fond du *Pont-Euxin*; en effet le plus ancien établissement des Grecs sur les bords du *Tanaïs* était celui des *Clazoméniens*, selon Pline (4), et une partie de cette région avait même retenu le nom de ce peuple, au témoignage de Strabon (5).

Une des plus importantes et des plus anciennes colonies de *Phocée*, fut sans doute celle qui donna naissance à la ville de *Lampsaque*, sur le détroit de l'Hellespont. Selon Charon de Lampsaque, dont Plutarque n'a fait qu'extraire le récit (6), un *Phocéen*, de la race de Codrus, nommé *Phobus*, se mit à la tête d'une troupe nombreuse et rendit des services signalés à *Mandron*, roi des *Bébryces Pityoesséniens* (7), qui, par reconnaissance, lui permit d'établir une colonie sur une partie de son territoire. Phobus persuada à ses concitoyens d'accepter cette offre,

(1) *Themat. Imper.* lib 1, c. 4.
(2) Strabo, lib. XII, p. 563.
(3) Ephor. *apud* Stephan. Bys, *v.* Χυτόν.
(4) Plin. lib. VI, c. 7.
(5) Strabo, lib. XI, p. 494, B.
(6) Plutarch. *de Virtutib. mulier. Lampsac.* tom. II.
(7) *Vid.* Schol. Apollon. lib. II, *sub init.*

et ils envoyèrent une colonie sous les ordres de *Phobus* et de *Blepsus*, son frère. Le roi barbare tint exactement sa parole, et bientôt, enrichie des dépouilles des nations voisines, la nouvelle colonie se rendit formidable aux Bébryces eux-mêmes, qui résolurent de la détruire. Ils profitèrent de l'absence de leur roi, trop attaché par la reconnaissance aux Phocéens pour approuver un semblable complot; mais la conjuration fut découverte par Lampsaque, fille du roi, et les traîtres prévenus. Ainsi les Phocéens demeurèrent seuls maîtres de la place, à laquelle ils donnèrent alors le nom de leur bienfaitrice. Cette tradition, appuyée sur l'autorité de Charon, écrivain national, paraît la plus vraisemblable et a été suivie par Polyen (1), qui n'en diffère qu'en ce qu'il nomme *Phoxus*, au lieu de *Phobus*, le chef de ces Phocéens. Méla qui rapporte (2) une autre étymologie évidemment fabuleuse, confirme cependant l'opinion de ces auteurs, en ce qu'il attribue aux *Phocéens* la fondation de *Lampsaque*.

Ephore, cité par Etienne de Bysance (3), dit aussi que cette ville fut l'ouvrage d'une *colonie phocéenne*; mais si le texte d'Etienne n'est point altéré en cet endroit, ce serait aux Phocéens de *la Grèce*, et non à ceux de l'*Ionie*,

---

(1) Polyæn. *Stratagem.* lib. VIII, c. 37.

(2) Mela, lib. I, c. 19.

(3) Ephor. *apud* Stephan. Bys. v. Ἄϐαρνος.

qu'il faudrait rapporter l'honneur de cette fondation. En effet, ce texte porte : ὑπὸ Φωκέων τὴν Λάμψακον κτιζόντων ; et ce qui précède confirme encore cette leçon donnée par tous les manuscrits. Il y est dit que les mêmes *Phocéens* qui fondèrent *Lampsaque* (1), bâtirent aussi *Abarnis*, à laquelle ils donnèrent le nom d'*une ville de la Phocide* : ἀπὸ τῆς ἐν Φωκίδι Ἀβαρνίδος. Cette étymologie est bien plus vraisemblable que celle que produisent à l'envi les uns des autres l'auteur du *Grand Etymologique* (2), et les scholiastes de Lycophron (3) et d'Apollonius (4); et ce qui achève de la confirmer, c'est que Hésychius (5) parle aussi d'une ville d'*Abarnis* en *Phocide*, et d'une tribu de *Phocéens* appelée *Abarnée* : Ἀβαρνεὺς Φωκέων φυλή. Suidas fait mention (6) d'une ville d'*Abarnis*, mais il n'ajoute pas en quel pays elle était située, et il est probable qu'il voulait parler de celle de la Phocide. Ces raisons sont sans doute suffisantes pour défendre l'authenticité du texte d'Etienne de Bysance, mais non pas pour détruire le témoignage de Charon de Lampsaque, qui en sa qualité d'écrivain national mérite plus de confiance qu'E-

(1) L'étymologie du nom de *Lampsaque*, alléguée par Pomponius Mela, est confirmée par l'auteur du *Grand Etymologique* (*vide v.* Λάμψακος.). Un grammairien anonyme, dont le passage est cité textuellement par Isaac Vossius (*not. ad Mel.* p. 656.), rapporte une autre étymologie qui confirme la tradition d'Ephore : Λάμψακος ὑπὸ Λαμψάκου τοῦ Φωκέως συνῳκίσθη.

(2) *Magn. Etymol. v.* Ἄβαρνος.

(3) Schol. Lycophr. *ad* v. 584.

(4) Schol. Apollon. lib. 1, v. 932.

(5) Hesychius, *v.* Ἀβαρνίς.

(6) Suidas, *Lexic. v.* Ἀβαρνίς.

phore, et toute la conclusion que nous pourrions tirer de la tradition alléguée par ce dernier, c'est que des *habitans de la Phocide* seraient venus se joindre aux *Phocéens d'Ionie*, à raison de l'origine commune qui les unissait, et que les premiers, outre cette colonie de *Lampsaque*, auraient encore fondé *Abarnus* sur le même territoire.

Je n'ai point parlé de la tradition de Strabon (1), qui attribue à Lampsaque une *origine milésienne*; non que cette opinion me paraisse fausse, ou même contradictoire relativement à celles que je viens de rapporter: car comme les *Milésiens* remplirent de leurs colonies toute la région où était située Lampsaque, il est très-vraisemblable, indépendamment du témoignage de ce savant géographe, que Lampsaque ait été aussi occupée par une de ces colonies; mais ce ne fut qu'à une époque très-postérieure, ainsi que nous le montrerons lorsque nous ferons l'histoire des établissemens milésiens, et la date de la première année de la XXXIe olympiade, qu'Eusebe donne à la fondation de *Lampsaque* (2), me paraît appartenir à la *colonie milésienne*, tandis que les circonstances du récit de Charon, et entr'autres celle du séjour des *Bébryces* dans cette contrée, prouvent que la *colonie des Phocéens* est d'une époque beau-

(1) Strabo, lib. XIII, p. 589.
(2) Euseb. *Chronic.* lib. II, p. 121.

coup plus ancienne et qui nous semble très-voisine de celle où furent établies les colonies ioniennes de l'Asie mineure.

Il ne paraît pas que Milet ait envoyé beaucoup de colonies dans l'intervalle de temps dont nous nous occupons. La puissance maritime, à l'aide de laquelle elle forma tant d'établissemens dans les diverses contrées de l'Asie, ne date guère que de la VIe olympiade, selon Eusèbe (1); et il est probable qu'avant cette époque elle fonda peu de colonies éloignées. Jusqu'alors, elle se contenta sans doute d'occuper des lieux du territoire voisin, et nous pouvons ranger dans cette période celles de ces colonies dont la date ne nous est pas précisément connue. Telle est *Héraclée*, autrement appelée *Latmos*, ville voisine de Milet, que Scylax appelle (2) *ville ionienne*; l'île de *Ladé*, et celle d'*Icaros* où Strabon dit (3) que les Milésiens envoyèrent une colonie. Mais cette colonie fut peu florissante, et il paraît que cette île fut long-temps déserte : Eustathe ajoute qu'elle renfermait des *pâturages* dont usaient les *Samiens* (4). La ville d'*Iasus*, sur un golfe auquel elle avait donné son nom, était également une *colonie milésienne* (5); et une ville de *Milétopolis*, en Mysie, attestait par son nom seul une origine sem-

(1) Euseb. *Chronic.* lib. II, p. 116.

(2) Scylac. *Peripl.* p. 38, tom. I.

(3) Strabo, lib. XIV, p. 635, C.

(4) Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 609, Hudson, tom. IV. p. 113.

(5) Polyb. *Excerpt.* lib. XVI, II; Thucydid. lib. VIII, c. 28.

blable. A peu de distance de cette dernière, la ville de *Scepsis* reconnaissait aussi Milet pour sa métropole (1). La naissance de cette ville remonte aux temps fabuleux, et l'étymologie que l'on donne à son nom ne paraît pas mériter beaucoup plus de confiance que les traditions qui en attribuent la fondation à *Scamandrius*, fils d'Hector, et à *Ascagne*, fils d'Enée. Quoi qu'il en soit, l'oligarchie ayant succédé après un long intervalle de temps à la forme de gouvernement établi par ces princes (2), les *Milésiens* y envoyèrent une colonie qui s'incorpora aisément parmi les anciens habitans; toutefois les descendans des deux familles royales conservèrent toujours des honneurs et des priviléges particuliers. *Arisba*, dans la Troade, que nous avons déjà vue occupée par une colonie d'*Eoliens*, reçut postérieurement une colonie *milésienne*, au témoignage d'Anaximène de Lampsaque (3); et une ville de *Limnæ*, dans la Chersonèse de Thrace, fut également habitée, selon le même auteur, par une colonie milésienne (4).

Chios produisit aussi, dans le cours de la même période, quelques colonies qui doivent trouver place ici. Telle est entr'autres *Leuconia*, ville dont parlent Plutarque (5) et Polyen (6). Ces auteurs

(1) Strabo, lib. XIV, p. 635, C.
(2) *Idem*, lib. XIII, p. 607.
(3) *Apud* Strabon. lib. XIV, p. 635.
(4) *Idem*, *ibid.*

(5) Plutarch. *Virtut. mulier.* §. IV.
(6) Polyæn. *Stratagemat.* l. VIII, c. 66. J'ignore quelle est cette ville de *Leuconia* (Λευκωνία). Suidas parle d'une *Leuconium* dont il ne

qui racontent les principales circonstances de cette colonie, ont également oublié d'en marquer l'époque, et d'indiquer la situation de la ville où elle s'établit. Le roi de Chios ayant été tué par ses sujets, la colère divine ne tarda pas à se manifester sur eux, et pour en détourner les effets ils transportèrent hors de leur île les auteurs et tous les complices de ce meurtre. Ce fut à *Leuconia* que ces bannis fixèrent leur séjour; ils en chassèrent les *Coronéens* qui l'occupaient, et s'en rendirent maîtres conjointement avec les *Erythréens*. Quelque obscurité qui règne dans ce récit, il est aisé de voir que l'événement qu'il retrace remonte à une haute antiquité et touche de près à l'époque où les Ioniens, nouvellement établis sur la côte de l'Asie mineure, portèrent dans leurs villes le gouvernement monarchique. Ce que nous dit Plutarque, qu'ils habitèrent en commun *Leuconia* avec les *Erythréens*, confirme ce que nous avons cherché à établir touchant les intimes relations qui existèrent entre les habitans d'*Erythres* et de *Chios*, relations qui dûrent prendre naissance dès la fondation même de leurs villes.

Au reste, ce récit de Plutarque, dénué des particularités qu'il nous importerait le plus de connaître, ressemble à un autre du même

---

fixe pas la position, et l'on peut consulter sur ce mot Ortelius. J'ignore également quels étaient ces *Coronéens*, et je m'abstiens de proposer des conjectures.

auteur (1), où il parle d'une *colonie athénienne* partie de *Mélité* et qui alla s'établir à *Dionis*. Cette dernière ville m'est inconnue; quant à celle de *Mélité*, j'ignore si Plutarque a voulu désigner ici la ville fondée dans l'Asie mineure par les *Ioniens* (2), ou un dême de l'Attique, qui était compris dans la tribu *Æneide*, selon Etienne de Bysance (3), dans la tribu *Cécropide*, selon Harpocration (4), et dont faisait aussi mention le scholiaste d'Aristophane (5).

Les *Samiens* fondèrent aussi, à peu près vers les mêmes temps, quelques colonies que nous allons indiquer. Après la mort de *Proclès*, chef des Ioniens établis à Samos, *Léogoras*, son fils, succéda à la puissance qu'il avait fondée (6). Androclus crut pouvoir profiter de la jeunesse de ce prince pour étendre sa domination, et déguisant son ambition sous le prétexte qu'il s'était ligué avec les *Cariens*, ennemis des Grecs, il réunit contre lui une puissante armée et le chassa de Samos. Une partie des Samiens bannis de leur île, se retirèrent avec leur roi Léogoras sur le continent opposé, où ils fortifièrent *Anæa*. Telle est la narration de Pausanias, confirmée par Scylax (7), qui assure qu'*Anæa* appartenait aux *Samiens*; et Thucydide (8), qui décrit la si-

(1) Plutarch. *de Exilio*, tom. II, p. 601.
(2) Vitruv. lib. IV, c. 1.
(3) Stephan. Bysant. v. Μελίτη.
(4) Harpocrat. *Eâd. voce.*
(5) Scholiast. *in Ranas*, v. 596.
(6) Pausan. lib. VII, c. 4; Plutarch. *Quæst. græc.* c. 55, t. II.
(7) Scylac. *Peripl.* p. 37.
(8) Thucydid. lib. III, c. 3.

tuation de cette ville, ajoute qu'*elle était colonie des Samiens*. Il en fait encore mention (1) dans un autre passage, où il dit que cette place, selon sa destination primitive, servait toujours d'asile aux proscrits samiens (2).

La portion la plus considérable de ces *Samiens* chassés par Androclus, se transporta dans l'île de *Dardanie*, à laquelle elle donna le nom de sa métropole. Cette tradition de Pausanias (3) a excité des doutes et a paru à quelques Critiques modernes uniquement fondée sur un rapport de noms. Cependant, outre que l'autorité de cet auteur est très-grande dans ces matières, son témoignage est encore confirmé par celui d'Héraclide de Pont (4), qui assure que *des Samiens* s'établirent dans l'île de *Dardanie* et changèrent son nom en celui de *Samothrace*. Le silence d'Eustathe (5) et de Strabon (6), non plus que les étymologies différentes alléguées par le scholiaste d'Apollonius (7) et autres, dont on peut voir les témoignages recueillis par Bochart (8), ne peuvent détruire ceux des deux historiens que

(1) Thucydid. lib. IV, c. 75.

(2) L'expression de ἐπὶ τῇ Σάμῳ dont il se sert pour marquer sa position, a été mal saisie par le traducteur latin qui fait d'*Anæa* un lieu de l'île de Samos. Le texte d'Etienne de Bysance est cependant trop clair pour qu'il y ait à cet égard la moindre équivoque (Stephan. Byz. v. Ἀναία : ἔστι δὲ Καρίας ἀντικρὺ Σάμου.).

(3) Pausan. lib. VII, c. 4.

(4) Heraclid. Pont. *fragm.* XXI, p. 213, edit. Coray.

(5) Eustath. *ad Dionys.* v. 533, Hudson, tom. IV, p. 101, 102.

(6) Strabo, lib. X, p. 457.

(7) Scholiast. Apollon. lib. I, v. 917.

(8) Bochart, *de colon. Phœnic.* lib. I, c. 7.

nous venons de citer, et nous croyons qu'au moins l'autorité des uns et des autres doit se balancer aux yeux du Critique impartial.

Pomponius Méla nous fait connaître (1) deux *colonies samiennes*, dont nous ignorons absolument l'époque; je veux parler de *Célendris* et de *Nagidos*, situées à peu de distance l'une de l'autre, entre les promontoires *Sarpédon* et *Anemurium*. Célendris passait pour la plus ancienne ville de la *Cilicie*, s'il en faut croire le géographe Artémidore (2); elle rapportait sa fondation à *Sandocus*, père de *Cinyras*, et l'étymologie de son nom, telle que Bochart la donne, indique une origine phénicienne, conjecture confirmée par Apollodore (3).

L'île d'*Amorgos*, une des Cyclades, que nous avons vue occupée par une colonie de Naxos au temps de l'émigration ionienne, reçut postérieurement une colonie samienne. Le chef de cette colonie était le *grammairien Simmias*, qui fut choisi par ses compatriotes pour cette honorable entreprise (4), et ce furent ces *Samiens* qui, suivant Suidas, à qui nous devons la connaissance de ce fait important, fondèrent les trois villes que renfermait l'île d'*Amorgos* (5), *Minoa*, *Arcésine* et *Ægialé*. Mais comme les Crétois, au temps de Minos, avaient formé dans cette île

(1) Pompon. Mela, lib. I, c. 13.

(2) Artemid. *apud* Strabon. lib. XIII, p. 670, A.

(3) Apollodor. lib. III, c. 14, §. 3.

(4) Suidas, *v.* Σιμμίας.

(5) Stephan. Byz. *v.* Ἀμοργός; *idem*, *iterum in v.* Ἀρκεσίνη.

un établissement dont le seul nom de *Minoa* est un monument authentique, et que dans l'intervalle les *Naxiens* s'y étaient aussi établis, il est bien plus probable que ces trois villes existaient avant l'arrivée de la colonie samienne, et que Simmias ne fit qu'en renouveler la population. Il y a quelques doutes sur le nom de l'une de ces villes, *Ægialé*, qu'Etienne de Bysance appelle aussi *Mélania ;* mais outre que Suidas la nomme *Ægialos*, Holstenius (1) a observé qu'elle conserve encore aujourd'hui des traces de son ancien nom dans celui d'*Hyali*. Quant à *Arcésine*, on pourrait croire qu'elle reçut son nom de *Carcésius*, personnage recommandable, qui conduisit une colonie dans l'île d'Amorgos (2), et qui même, selon Nicolas de Damas (3), fit porter à l'île entière le nom de *Carcésia*. Ce *Carcésius*, qui nous est inconnu d'ailleurs, fut sans doute le chef des *Naxiens* qui s'établirent à Amorgos avant la colonie samienne, et nous devons alors considérer le nom d'*Arcésine* comme un monument du séjour qu'il y avait fait. Quant à la date de cet établissement, elle nous est connue par Suidas, qui la fixe (4) à l'an 406 après le siége de Troie, et par conséquent à l'an 864 avant notre ère.

Les *Samiens* avaient formé encore sur le con-

(1) Holsten. *ad Stephan.* p. 31.
(2) Stephan. Bys. *v.* Ἀμοργός.
(3) Nicol. Damascen. *Fragment.* p. 267, edit. Coray.
(4) Suidas, *v.* Σιμμίας.

tinent opposé quelques établissemens qui, sans doute, remontent à une époque fort ancienne. Strabon marque (1) qu'ils possédaient une partie du rivage qui s'étendait depuis *Mycale* jusqu'à *Ephèse*, et *Néapolis*, petite ville située dans cette région, mais plus rapprochée d'Ephèse, paraît avoir été la borne des possessions samiennes, que *Mycale* terminait de l'autre côté. Néapolis avait d'abord appartenu aux *Ephésiens* dont elle était originairement une colonie; depuis, ils la cédèrent aux Samiens, et reçurent en échange *Marathésium* (2). Scylax nomme encore (3) *quelques places* de cette côte qui appartenaient aux Samiens; telles que *Erasistratius*, *Charadrûs*, *Pygela*, *Ascandalis*. Ces deux derniers noms sont corrompus dans l'ouvrage de Scylax; mais j'adopte la correction de Gronovius, qui lit *Pygela*, au lieu de *Phocæa*, en s'appuyant de l'autorité de Pline (4), au témoignage duquel je joins ceux de Méla (5), de Strabon (6) et d'Etienne de Bysance (7). Cette ville avait été fondée, selon le premier de ces auteurs, par des *Grecs fugitifs* qui lui avaient donné ce nom; selon Strabon, par des *Grecs* de la suite d'Agamemnon, qu'une maladie honteuse avait forcés de s'arrêter en ce lieu. La tradition de Strabon a sans doute

(1) Strabo, lib. XIV, p. 639, C.
(2) Strabo, lib. XIV, p. 639, C.
(3) Scylac. *Peripl.* p. 37, tom. I, et not. Gronov. *ad h. loc.*
(4) Plin. lib. V, c. 27.
(5) Mela, lib. I, c. 17.
(6) Strabo, lib. XIV, p. 639.
(7) Stephan. Bys. *v.* Πύγελα.

rapport à la première fondation de la ville, et celle de Méla, à son renouvellement par la colonie samienne.

CHAPITRE XVIII.

Colonies Doriennes dans l'Asie mineure et dans les îles adjacentes.

Les progrès des colonies doriennes ne furent pas aussi étendus que ceux des autres colonies que nous venons d'indiquer. Bornées à un territoire ingrat et resserré, leur confédération demeura toujours dans un état de faiblesse qui ne lui permit pas de nombreuses émigrations; et à l'exception d'*Halicarnasse*, qui à une époque assez moderne devint la capitale d'une monarchie opulente, et de l'île de *Rhodes*, dont les navigations rivalisèrent avec celles des premiers peuples de la Grèce, les autres villes ne s'élevèrent jamais au-dessus de la médiocrité.

La ville de *Myndus* fut une de leurs plus anciennes colonies: nous avons vu qu'elle avait été fondée par la même émigration qui bâtit Halicarnasse (1); cependant elle ne fit point partie de l'*Hexapole dorique* (2), et les Anciens ne nous ont point appris les motifs de cette exclusion injurieuse; mais *Myndus* fut considérée néan-

---

(1) Pausan. lib. II, c. 30. (2) Herodot. lib. I, c. 144.

moins comme *ville dorienne*, et c'est le titre que lui donne Scylax (1). *Magnésie* sur le Sipyle, dut sa naissance aux *Lacédémoniens*, selon Velléius Paterculus (2), et ces Lacédémoniens étaient sans doute une colonie de ceux qui avaient renouvelé la ville de Cnide, au témoignage d'Hérodote (3). L'époque à laquelle Velléius rapporte cet événement, quoiqu'elle manque de précision, marque cependant qu'il fut presque contemporain de l'établissement des colonies doriennes.

C'est à la même émigration que je rapporte une colonie lacédémonienne qui, sous les ordres du spartiate *Pisistrate*, fonda en Phrygie une ville de *Noricum*. L'auteur anonyme du *Traité des fleuves* attribué à Plutarque, raconte cette colonie (4), sans en fixer ni l'époque ni la situation, et il se contente de dire que ce fut en vertu des ordres d'un oracle; Eustathe ajoute quelques détails, mais entièrement mythologiques (5); et la seule chose importante qu'on y trouve, c'est la confirmation d'une tradition dont je n'ai découvert aucune autre trace dans les ouvrages des Anciens. Du reste, la position et même l'existence de cette ville en Phrygie paraissent inconnues, ou du moins elles ont échappé à

(1) Scylac. *Peripl.* p. 38, tom. I.
(2) Velleius Patercul. lib. 1, c. 4.
(3) Herodot. lib. 1, c. 174.
(4) Pseudo-Plutarch. *de Flumi-nib.* v. Marsyas.
(5) Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 321, tom. IV, p. 57.

mes recherches. Cornélius Népos fait mention (1) d'un château de Phrygie, qu'il nomme *Nora*, et qui peut-être est la même position que celle que ces auteurs appelent *Noricum*.

La plupart des îles voisines du continent de Carie furent occupées par des colonies doriennes parties d'*Halicarnasse* ou de *Cos*. Le géographe Scylax, natif d'une de ces îles, de *Caryande*, dit que *Caryande* et *Calymna appartenaient aux Doriens* (2). Les habitans des îles de *Calydne* et de *Nisyre* sont comptés par Hérodote au nombre des *sujets doriens* des souverains d'*Halicarnasse* (3); et les îles de *Carpathe* et de *Pathmos* étaient également habitées par des colonies doriennes. La région maritime de Carie, appelée *Peræa Rhodiorum*, était couverte de colonies rhodiennes; Strabon nomme particulièrement plusieurs de ces villes (4), *Caunus, Physcus, Eléuse, Phœnix*; Etienne de Bysance (5) et Pline (6) y ajoutent *Pyrnus* ou *Syrnus*, que ses médailles (7) nous font aussi reconnaître pour une colonie rhodienne. Polyen nomme (8) une autre colonie des Rhodiens, qu'il appelle *Prinassus*, et qu'il place dans la *Peræa*; Etienne de Bysance en fait mention (9), et la met en *Carie*, ce qui revient au même. Théophraste et Pline

---

(1) Æmil. Prob. *in Eumen.* c. v.
(2) Scylac. *Peripl.* p. 38, tom. I.
(3) Herodot. lib. vii, c. 99.
(4) Strabo, lib. xiv, p. 652.
(5) Stephan. Bys. *v.* Πύρνος.
(6) Plin. lib. v, c. 31.
(7) *Apud* Eckhel, *Doctrin. Num.* tom. II, p. 590.
(8) Polyæn. lib. iv, c. 8, §. 1.
(9) Stephan. Bys. *v.* Πρίνασσος.

attestent l'existence d'une colonie *rhodienne* établie dans l'île de *Chalcia*, voisine de *Rhodes* (1); et les colonies de ce peuple s'étaient étendues jusqu'aux environs d'*Halicarnasse*, sur le territoire de laquelle Pomponius Méla nous indique, sans les nommer, *quelques colonies rhodiennes*, *aliquot Rhodiorum coloniæ* (2), qu'il faut sans doute chercher dans *Termessus* et *Ceramus*.

Nous connaissons encore deux *colonies rhodiennes*, sur l'époque et l'établissement desquelles les auteurs ne nous ont transmis aucun détail. L'une est *Gagæ*, en Lycie, selon Etienne de Bysance (3), qui ajoute d'après l'historien Alexandre qu'elle porta le nom de *Palæon-Tichos* avant celui de *Gagæ*; ce qui marque à la fois et l'antiquité de sa fondation et son origine grecque. Le Grand Etymologiste, qui rapporte (4) sur l'origine de ce nom de *Gagæ* une tradition peu croyable, assure qu'elle dut sa naissance à des *Doriens de Rhodes*, dont le chef se nommait *Némius*, et la situation de cette ville en Lycie rend cette opinion très-vraisemblable. La deuxième colonie est *Corydalla*, fondée par des *Rhodiens*, au témoignage d'Hécatée (5); Etienne ne dit pas en quelle contrée elle était située; mais Pline (6) et Ptolé-

(1) Theophrast. *Histor. Plant.* lib. VIII, c. 3; Plin. lib. XVII, c. 4.
(2) Pompon. Mela, lib. I, c. 16.
(3) Stephan. Bys. *v.* Γάγαι.
(4) *Magn. Etymolog. v.* Γάγαι.
(5) Hecatæus, *apud* Stephan. Bys. *v.* Κορύδαλλα.
(6) Plin. lib. V, c. 27.

mée (1) la placent en Lycie. Les *Scholies inédites* sur Denys le Périégète (2) font mention de *Gagæ* et de *Corydalla*, comme étant au nombre des *îles chélidoniennes*; la troisième de ces îles était *Ménalippe*, qui sans doute, ainsi que *Gagæ* et *Corydalla*, avait été occupée par une colonie rhodienne. Enfin, une ville de *Rhodia*, située dans la même région, entre *Gagæ* et *Corydalla*, pourrait aussi, d'après son nom et sa position, être rapportée à la même métropole (3).

Nous devons aussi ranger dans la même période quelques colonies des Doriens d'Europe, dont nous ignorons entièrement l'époque, comme les circonstances qui accompagnèrent leur établissement. Ainsi, la ville d'Egine envoya, selon Strabon (4), une colonie dans l'*Ombrie*; et cet auteur néglige de marquer la date et la situation de cette colonie, sur l'existence de laquelle tous les auteurs que j'ai consultés gardent un profond silence. Une ville d'*Æginetis*, dans le *Pont* (5), semble également devoir rapporter son nom et son origine à une colonie sortie d'Egine. La ville de *Mégares* fonde un établissement dans l'île d'*Astypalée*, voisine de celle de *Cos*, et cette colonie, dont Scymnus de Chio (6) nous révèle l'existence, paraît être

(1) Ptolem. *Geograph.* lib. v, c. 5.

(2) *Paraphrast. ad* Dionys. tom. IV, p. 5; *Schol. inedit. ibid.* p. 35.

(3) Stephan. Bysant. *v.* Ῥοδία; *add.* Spanheim *de Præstant. num.* tom. I, p. 279 et 784.

(4) Strabo, lib. VIII, p. 376, A.

(5) Arrian. *Peripl. Pont. Eux.* p. 9; Stephan. *v.* Αἰγινῆτις.

(6) Scymn. Chius, v. 549, 550.

une des plus anciennes que Mégares ait produites. Elle devint bientôt à son tour capable de fonder des colonies; une nombreuse émigration de *Doriens* partis de cette île s'établit dans la ville de *Rhœteum* (1), et bâtit sur les rives mêmes du *Simoïs* une ville de *Polisma*, qui tomba en ruines quelque temps après. La même région renfermait encore une *colonie dorienne*, *Æantium*, fondée par des *Rhodiens*, près du monument d'*Ajax* dont elle reçut son nom, et à trente stades du cap Sigée, selon Pline (2). Solin défigure tout ce qu'il copie dans cet auteur, et met *quarante stades* de distance (3).

Je terminerai ici l'exposition des colonies de la période longue et obscure qui précède l'*établissement des olympiades*. Elle eût été sans doute plus féconde et plus riche, si tous les documens qui y étaient relatifs nous fussent parvenus dans leur intégrité; mais ne possédant que des lambeaux épars et détachés, quelle liaison, quelle chronologie pourrions-nous établir entre des faits ainsi mutilés? Nous avons mieux aimé ranger toutes ces traditions dans cette période incertaine, que de hasarder des conjectures, qui non-seulement n'auraient été justifiées par aucun document positif, mais que des recherches nouvelles ou plus heureuses auraient pu

---

(1) Strabo, lib. XIII, p. 601.

(2) Plin. lib. V, c. 30; Solin. c. XL.

(3) *Vid.* Salmas. *Exercitationes Plinianæ*, tom. II, p. 870.

détruire, et c'est ce qui nous a fait supprimer en plusieurs endroits des développemens qui auraient pu jeter quelques lumières, mais qui peut-être auraient paru trop hypothétiques.

LIVRE CINQUIEME.

COLONIES HELLÉNIQUES, DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DES OLYMPIADES JUSQU'AU RÈGNE DE CYRUS.

L'ÉTABLISSEMENT des Olympiades est moins remarquable par les événemens historiques qui l'accompagnèrent, que parce qu'elles offrent à la chronologie des ressources dont elle était privée auparavant. Ainsi, quoique cet événement n'ait exercé par lui-même aucune influence sur les colonies issues de la Grèce, nous avons cru devoir y rapporter notre cinquième époque, la première qui soit véritablement historique par la certitude qui règne en général dans les dates des établissemens qui l'ont suivie.

C'est dans le cours de cette importante période, qui embrasse un espace de deux cent dix-sept ans, que les Grecs fondèrent la plupart de leurs colonies de *Sicile*, *d'Italie* et du *Pont-Euxin*. Le long repos dont ils avaient joui avait réparé les plaies profondes que tant d'émigrations avaient causées à leur population : la noble ambition d'étendre au loin le nom et la gloire de leur patrie, jointe au désir non moins puissant d'accroître leurs richesses par les rela-

tions commerciales si long-temps interrompues, leur fit entreprendre des expéditions plus importantes, et fonder des établissemens plus considérables que par le passé. Les arts de la civilisation s'étaient perfectionnés au sein de la paix, et les lumières accrues et propagées par l'établissement des colonies helléniques de l'*Asie mineure* indiquaient aux Grecs, avides de gloire et de renommée, des contrées nouvelles pour eux ou peu fréquentées jusqu'à cette époque. La terreur que leur avaient long-temps inspirée les mers de la Sicile et de l'Italie, s'était sans doute dissipée par le commerce des *colonies chalcidiennes*, et les avantages que leur offrait la navigation dans ces parages peu connus, n'étaient plus balancés par aucun danger. Aussi l'ambition des Grecs parut-elle se porter toute entière de ce côté, tandis que les colonies de l'Asie mineure occupaient par des émigrations successives et multipliées le vaste contour de la mer, que dans leur timide ignorance ils avaient d'abord appelée *inhospitalière*. Une autre contrée plus voisine de la Grèce, mais non pas mieux connue, se remplit dans la même période de colonies *chalcidiennes*, qui lui firent prendre le nom de *Chalcidique*; et les rivages de la *Thrace*, depuis le mont *Athos* jusqu'au *Bosphore*, furent couverts de villes helléniques.

La plupart de ces établissemens nous sont bien connus; les derniers cependant ne se rap-

portent à aucune époque certaine. Mais comme les *Chalcidiens* furent les premiers qui fréquentèrent les côtes de l'Italie, à une époque où les navigateurs grecs s'en éloignaient encore, il faut croire que leurs colonies dans la Thrace sont aussi d'une date antérieure à celle des émigrations parties, dans le cours de cette période, des différens états de la Grèce. Ce peuple paraît avoir joui de bonne heure d'une grande population et d'une prospérité qui fut rarement troublée par des calamités domestiques : ce fut lui qui ouvrit aux Grecs des routes nouvelles pour le commerce et la navigation.

CHAPITRE PREMIER.

Fondation de Pandosia et de Métaponte en Italie.

(Olymp. III, ann. 1, 768 avant J. C.)

Le Syncelle place (1) la fondation de ces deux villes entre l'époque où florissait Arctinus de Milet, et celle où fut construite la première trirème par *Aminoclès*. Il avait tiré cette dernière date d'Eusèbe, son guide ordinaire en chronologie, qui la rapporte (2) sous le nombre MCCLV, correspondant à la 3ᵉ année de la IVᵉ olym-

---

(1) Syncell. *Chronograph.* p. 212, C.

(2) Euseb. *Chronic.* II, p. 115.

piade ; et le même Eusèbe fait vivre Arctinus vers la deuxième année de la Ire olympiade ; le milieu de ces deux époques nous donne la première année de la IIIe olympiade, pour la date de la fondation de *Pandosia* et de *Métaponte*. Il est à regretter que ce chronologiste, qui sans doute l'avait tirée de quelque ouvrage ancien, aujourd'hui perdu, n'ait point ajouté de détails sur les fondateurs de ces villes. La première, selon Scylax (1) et la correction proposée par Cluvier (2), avait été fondée par des *Platéens* de la Béotie ; et quoique cette correction ait été rejetée par Gronovius, rien ne prouve pour cela qu'elle soit dénuée de fondement. Le savant Mazochi (3) a observé qu'il y avait en *Lucanie* une ville de *Thèbes*, dont le seul Pline faisait mention, et cette ville devait sans doute son origine aux *Béotiens ;* ce qui confirme et explique la tradition de Scylax. J'ajouterai que l'union que le Syncelle fait ici de Métaponte avec Pandosia, peut servir à appuyer ces témoignages. Cette union montre en effet que les deux villes furent peuplées par la même colonie comme à la même époque : or, les relations que nous avons indiquées entre Métaponte et la Béotie, soutenues du témoignage de

(1) Scylac. *Peripl.* p. 8, Gronov.
(2) Cluver. *Ital. Antiq.* p. 152.
(3) *Ad Tabul. Heracl. Comment.* p. 101 ; Plin. lib. III, c. 2. Etienne de Bysance (*v.* Θῆϐη.) fait mention d'une ville de *Thèbes* en Italie, qui est très-probablement celle de Pline. Consultez Ortelius, et surtout Mazochi, qui a traité cette matière avec beaucoup de critique et d'érudition.

Scylax qui met des *Platéens* à Pandosia, peuvent faire conjecturer avec assez de vraisemblance qu'une colonie de *Platéens* et autres *Béotiens* occupa, à l'époque que nous avons marquée, deux villes qui avaient été originairement fondées par des *colonies grecques*.

Fondation de Naucratis en Egypte.

(Olymp. VI, ann. 4, 752 avant J. C.)

Naucratis fut bâtie en Egypte par des *Milésiens*, dans le temps où ils obtenaient l'*empire de la mer*, c'est-à-dire, selon Eusèbe qui a conservé cette tradition (1), vers la quatrième année de la VIe olympiade. Etienne de Bysance et Suidas, qui attribuent également (2) cette colonie aux *Milésiens*, rapportent la même date, et l'on peut conclure de cet accord entre ces auteurs, qu'ils avaient tous puisé à une source commune. Cependant leur autorité est contredite par celle d'Hérodote (3); selon cet écrivain, la fondation de *Naucratis* fut l'ouvrage des Grecs ioniens établis en Egypte sous le règne de *Psammitichus*, qui, pour récompense des services rendus à Amasis dans la guerre contre Apriès, obtinrent de ce prince la permission de bâtir une ville sur la rive gauche du canal *Canopique*. Il est certain que le témoignage d'Hérodote est d'un

(1) Euseb. *Chronic.* II, p. 116.
(2) Stephan. Bys.; Suidas, *in voce* Ναύκρατις.
(3) Herodot. lib. II, c. 154.

grand poids dans ces matières, et qu'une si prodigieuse diversité d'opinion entre ces auteurs et lui doit élever des doutes sur la fidélité de leur tradition. Ces doutes paraissent d'autant plus fondés, que Strabon s'éloigne (1) peu du récit d'Hérodote. Selon cet auteur, dont Eustathe (2) confirme, ou plutôt répète le témoignage, des *Milésiens* ayant fait voile avec *trente vaisseaux*, sous le règne de *Cyaxare* et de *Psammitichus*, abordèrent à la bouche *Bolbitique* et s'y établirent; dans la suite des temps, ayant remonté dans le nome *saïtique*, ils y bâtirent, un peu au-dessus de *Schédia*, la ville de Naucratis, en mémoire de la victoire navale qu'ils avaient remportée sur Inarus.

Ce récit s'accorde avec celui d'Hérodote (3), qui fait arriver une troupe d'Ioniens et de Cariens en Egypte, dans le temps où Psammitichus cherchait à se délivrer des *onze rois* ses compétiteurs : avec le secours de ces Ioniens, le prince vaincu recouvra bientôt ses états, et accorda à ses braves et fidèles alliés un territoire situé au voisinage de la mer, un peu au-dessus de Bubastis, vers la bouche *Pélusiaque*; ce furent ces mêmes Grecs qu'Amasis transporta depuis à *Memphis*, et auxquels ce prince accorda le terrain où fut bâtie Naucratis. Il est donc aisé de voir dans la narration de Strabon les élé-

(1) Strabo, lib. XVII, p. 801, D. v. 823, tom. IV, p. 146.
(2) Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* (3) Herodot. lib. II, c. 154.

mens du récit qui se trouve plus développé dans Hérodote, et les principales circonstances de *temps* et de *lieu* sont les mêmes chez les deux auteurs. Or, le règne de *Psammitichus* est de l'an 656, et celui d'*Amasis*, sous lequel eut lieu la fondation de Naucratis, commença vers l'an 570 avant notre ère; dates qui, l'une et l'autre, sont incompatibles avec celle que donne Eusèbe. On ne peut essayer de les concilier, en supposant que l'époque marquée dans Eusèbe se rapporte à un premier établissement qui aurait été peu considérable, tandis que celle d'Hérodote et de Strabon s'applique à une seconde colonie plus nombreuse, qui aurait agrandi et renouvelé l'ancienne ville; Hérodote dit positivement (1) qu'avant les Grecs auxquels Psammitichus accorda un établissement, *aucune colonie étrangère ne s'était encore élevée en Egypte*; et quoiqu'on puisse avec raison douter de la vérité de cette assertion dans toute l'étendue qu'il lui donne, on peut du moins l'en croire, en ce qui concerne les établissemens formés par les Grecs. Il résulte de ces difficultés que la date assignée par Eusèbe est au moins fort douteuse; et quoique nous soyons bien éloignés de chercher à décider une question si difficile, que n'a pu résoudre le docte Scaliger lui-même (2), nous

(1) Herodot. lib. II, c. 154.

(2) *Animadv. ad* Euseb. p. 74.

croyons cependant que la date d'Hérodote mérite d'être préférée.

Quoi qu'il en soit, il est du moins certain que Naucratis fut une ville très-florissante, et qu'elle devint l'entrepôt du commerce que les Grecs faisaient avec l'Egypte. On peut voir dans Hérodote (1), dans Strabon (2) et dans Athénée (3), qui était de cette ville, la description de la manière dont s'y faisait ce commerce, du luxe qui y régnait, et des plaisirs dont elle était le séjour.

La même année, selon Eusèbe (4), ou la 2e de la même olympiade, selon Varron (5), fut remarquable par la fondation de Rome. Nous ne nous arrêterons pas sur cet événement, dont les circonstances sont et seront à jamais sans doute enveloppées de ténèbres. Nous avons indiqué ailleurs (6) *les peuples* qui concoururent par leur réunion à la fondation de cette ville fameuse, si humble dans son berceau, et il serait inutile de répéter ici ce que nous avons déjà dit. Le prince, quel qu'il soit, qui fut le chef de cet établissement, n'eut sans doute qu'à renouveler une ville déjà bâtie par les *Aborigènes* ou les *Arcadiens*, et la foule des usages et superstitions grecques qui se maintinrent

(1) Herodot. *loco suprà cit.*

(2) Strabo, lib. XVII, p. 808, B.

(3) Athen. *Deipnosoph.* lib. XI, c. 8; lib. XV, c. 6.

(4) Euseb. *Chronic.* II, p. 116; *vide* Corsini, *Fast. Attic.* tom. III, p. 13.

(5) Varro, *apud* Plutarch. *in vitâ Romul.*

(6) *Voy.* tom. II, p. 359 *de cette Histoire.*

constamment dans la vie civile et dans le système religieux des Romains, pourraient seuls prouver, à défaut d'autres monumens, l'origine grecque de ce peuple, vainement contestée par le scepticisme de quelques modernes. Quant aux détails de cette origine, ils ne nous sont parvenus que défigurés par des fables indignes de l'examen de la critique, ou dont le mystérieux rapport avec les événemens historiques a jusqu'à ce jour trompé toutes les recherches; et comme nous ne pourrions que reproduire ce qui se lit partout, nous supprimons des développemens qui ne procureraient aucune lumière nouvelle à nos lecteurs.

CHAPITRE II.

Fondation de Cyzique, d'Artacé, de Proconnèse.

(Olymp. VII, ann. 2, 751 avant J. C.)

C'EST encore à Eusèbe (1) que nous devons la connaissance de cette date importante; il ne marque point, il est vrai, à quel peuple grec *Cyzique* dut son origine, mais nous pouvons nous consoler de cet oubli, et d'autres auteurs suppléent à son silence. Anaximène de Lampsaque cité par Strabon (2), et Pline (3), attri-

(1) Euseb. *Chronic.* II, p. 116.
(2) Strabo, lib. XIV, p. 635.
(3) Plin. lib. V, c. 32.

buent cette colonie aux *Milésiens*, et leur témoignage est confirmé par celui du scholiaste d'Apollonius (1) et par Apollonius lui-même; cette tradition s'accorde parfaitement avec celles qui peuplent toute cette région de *colonies milésiennes*. Cyzique était située dans une île très-voisine du continent, auquel elle fut jointe par un pont; et cette même île renfermait encore une ville d'*Artacé*, également occupée par la colonie milésienne qui s'établit à Cyzique. Cette tradition d'Anaximène (2) est confirmée par les témoignages d'Etienne de Bysance (3) et du Scholiaste d'Apollonius (4). Le voisinage où cette ville était de Cyzique, et l'origine commune qui unissait les deux peuples, dûrent établir entre eux d'étroites relations; aussi apprenons-nous d'un historien plus moderne (5), qu'*Artacé* devint par la suite un des faubourgs de *Cyzique*.

L'île voisine de *Proconnèse* reçut sans doute dans le même temps une *colonie milésienne*. Cependant, comme Strabon (6) rapporte cette colonie à la même époque que celle qui s'établit à *Abydos*, nous remettons à cette dernière émigration à parler de celle qui peupla l'île de

(1) Apollon. Rhod. l. I, v. 1076; et Scholiast. *ad hunc locum*.

(2) Anaximen. *apud* Strabon. lib. XIV, p. 635.

(3) Stephan. Bysant. *v.* Ἀρτάκη.

(4) Scholiast. Apollon. lib. I, v. 955.

(5) Procop. *de Bell. Pers.* lib. I, p. 878.

(6) Strabo, lib. XIII, p. 587, 590.

Proconnèse. Quant à la date que j'ai donnée à ces établissemens sur l'autorité d'Eusèbe, je dois observer que le même chronologiste rapporte (1) sous une date postérieure à la première de *soixante-huit ans*, la fondation de Cyzique; et il est difficile de rendre raison de cette différence, si ce n'est en supposant que la ville de Cyzique, occupée par une première colonie milésienne dans la VIIe olympiade, fut ensuite renouvelée dans le cours de la XXIVe par une seconde colonie également partie de Milet; et cette supposition se concilie très-bien avec ce que dit Strabon (2), que les *Milésiens* envoyèrent dans cette même région plusieurs colonies, au temps de *Gygès*. Or, ce prince régnait encore dans la XXIVe olympiade, et nous trouvons ainsi dans le rapprochement de ces diverses traditions l'indication précise d'un fait que Strabon rapporte d'une manière vague sous le règne de *Gygès*.

Fondation de Sinope.

(Même année.)

Je crois pouvoir placer ici la *colonie milésienne* qui fonda *Sinope* dans le Pont-Euxin : je dois convenir que je n'ai aucun document positif à cet égard ; mais on va voir que mon opinion

---

(1) Euseb. *Chronic.* II, p. 120. (2) Strabo, lib. XIII, p. 590, D.

repose sur des probabilités assez fortes. La date qu'Eusèbe donne (1) à cette fondation, de la xxxviie olympiade, ne peut se rapporter comme dans le cas précédent qu'à une deuxième colonie, puisqu'Hérodote assure (2) que Sinope avait été long-temps florissante avant d'être ruinée sous le règne d'Ardys, lors de l'invasion des *Cimmériens*; et la preuve qu'avant cette époque elle était déjà occupée par les *Milésiens*, c'est que *Trapézonte*, une de ses colonies, reçut sa naissance, ainsi que nous l'établirons plus bas, dans la viiie olympiade; on ne peut donc reculer plus bas celle de Sinope elle-même par la colonie milésienne. Cette induction se trouve heureusement confirmée par un passage de Scymnus de Chio, tiré des fragmens publiés par Holsténius (3); il y est dit qu'*Ambron Milésien conduisit le premier à Sinope une colonie de Milet, et fut tué par les Cimmériens; qu'après cette invasion, une deuxième colonie de Milésiens, sous la conduite de Coüs et de Critinus, releva les murs de Sinope qui avaient été détruits par les barbares.* Il est impossible, je crois, de marquer plus clairement la succession des deux colonies, et cela posé, je pense qu'en adoptant la date donnée par Eusèbe pour celle du second établissement des Milésiens, on me permettra, d'après l'induction

(1) Euseb. *Chronic.* II, p. 122.
(2) Herodot. lib. I, c. 76.
(3) *Fragment.* Scymn. Ch. *apud* Hudson, tom. II, p. 55, 56, *à vers.* 204, *usquè ad* v. 225.

que je tire de la fondation de *Trapézonte*, de rapporter la première colonie conduite par *Ambron* au même temps où d'autres colonies du même peuple s'établissaient à *Cyzique* et à *Artacé*. Au reste, cette première émigration fut sans doute peu considérable, et l'invasion des *Cimmériens* détruisit dans son berceau cette ville, à qui sa situation avantageuse avait déjà procuré un rapide accroissement. Nous devons juger que la population s'y était promptement augmentée, puisque quelques années après nous lui voyons produire la colonie de *Trapézonte*.

Fondation de Trapézonte.

(Olymp. VIII, ann. 2, 747 avant J. C.)

Je fixe cette colonie à l'an 747 avant notre ère, quoique le Syncelle, qui m'a servi de guide, ne donne point (1) une date précise. Cet auteur rapporte la fondation de *Trapézonte* dans le *Pont*, entre celle de *Cyrène* par les *Théréens*, et celle de *Naxos*. Or, selon Eusèbe (2), que le Syncelle suit et copie pour tout ce qui regarde les colonies grecques, la fondation de Cyrène tombe en la troisième année de la ve olympiade, et celle de *Naxos*, en la première année de la XIe olympiade : le terme moyen entre ces deux

---

(1) Syncell. *Chronog.* p. 212, C. (2) Euseb. *Chronic.* II, p. 115.

dates, me donne la deuxième année de la VIII[e] olympiade pour l'époque approximative de la colonie de *Trapézonte*; et quoique ce calcul ne soit pas infaillible, on peut du moins s'assurer qu'il s'éloigne fort peu de la véritable époque. Au reste, la plupart des Anciens s'accordent à attribuer l'origine des Trapézontins à une colonie de Sinope : c'était l'opinion de Diodore et de Xénophon cités par Eustathe (1), et les ouvrages de ces auteurs, tels qu'ils nous sont parvenus, confirment la citation d'Eustathe (2). Strabon (3) et Scylax (4) donnent simplement à cette ville le titre de *ville grecque*; mais Etienne de Bysance (5) et Arrien (6) l'appellent aussi *colonie de Sinope*. Le dernier de ces auteurs en parle fort au long au commencement de son *Périple*, et il paraît que quoiqu'asservie au tribut par sa métropole, cette ville jouit d'un commerce très-étendu, et que sa condition fut long-temps florissante. Plusieurs historiens y ont même placé le siége d'un *empire imaginaire* dans le moyen âge; mais ce qu'il importe beaucoup plus de remarquer ici, c'est que malgré la longue révolution des siècles qui s'étaient écoulés depuis sa fondation, cette ville

(1) Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 775 et sqq. tom. IV, p. 136; *id. ad* Dionys. v. 587, *ibid.* p. 123.

(2) Diodor. Sic. lib. XIV, c. 31; Xenophont. *Anabas.* lib. VI, c. 8, §. 17.

(3) Strabo, lib. XII, p. 548.

(4) Scylac. *Peripl.* p. 33, tom. I.

(5) Stephan. Bys. *v.* Τραπεζοῦς.

(6) Arrian. *Peripl. Pont. Euxin.* p. 1, edit. Stuck. et *not.* p. 67.

conserva toujours, même sous les derniers temps du bas-empire, les *mœurs* et la *langue des Grecs* (1).

CHAPITRE III.

Fondation de Naxos en Sicile.

(Olymp. XI, ann. 1, 736 avant J. C.)

NAXOS fut la première ville que les Grecs fondèrent en Sicile, selon Ephore, dont la narration nous a été conservée par Strabon (2), non sans d'importantes altérations. Les pirateries des Tyrrhéniens avaient rendu long-temps ces mers impraticables pour les Grecs, et l'Athénien *Théoclès* fut le premier (3) qui, à la faveur d'un heureux hasard, poussé sur les côtes abandonnées de la Sicile et ayant eu l'occasion de reconnaître la faiblesse de ses habitans en même temps que la fertilité de son terroir, conçut le projet d'y former un établissement. De retour dans sa patrie, il voulut engager ses concitoyens à le suivre; mais n'ayant pu y réussir, tant étaient encore enracinées les anciennes frayeurs dont nous avons parlé, il se tourna du côté des *Chalcidiens* de l'Eubée,

---

(1) Nicephor, l. 1, *apud* Stuck. *loc. suprà laud.*

(2) Ephor. *apud* Strabon. l. VI, p. 267.

(3) Euseb. *Chronic.* II, p. 117; Syncell. *Chronograph.* p. 212; Scaliger, *Animadv.* p. 75; Corsini, *Fasti Attic.* tom. III, p. 18, 19.

qui, plus entreprenans ou plus éclairés, se déterminèrent à envoyer sous ses ordres *une colonie* en Sicile. Tel est le récit de Strabon, qui s'accorde pour les principales circonstances avec celui de Thucydide (1). Diodore de Sicile, qui assure (2) également, aussi bien que Scymnus de Chio (3), que *Naxos* fut la plus ancienne ville fondée en Sicile par les Grecs, ajoute que les *Sicules* étaient maîtres du territoire sur lequel cette colonie s'établit, et qu'il fallut les en chasser. Thucydide ne parle que des *Chalcidiens*, et ce peuple en effet dominait dans la colonie de *Théoclès*, puisque Diodore (4), parlant des *Naxiens* de Sicile, dit qu'ils avaient la même extraction que les *Rhégiens*, originaires de *Chalcis*.

Cependant d'autres peuples encore prirent part à cette émigration, et Strabon nomme (5) des *Ioniens* et des *Doriens*. Ces derniers, qui étaient venus de Mégares, selon le témoignage du même auteur, confirmé par Scymnus de Chio (6), formèrent un établissement séparé dont nous parlerons bientôt. Quant aux *Ioniens*, aucun de ces écrivains ne nous apprend d'où ils étaient partis, et nous l'ignorerions encore sans un précieux fragment d'Hellanicus, qui

(1) Thucydid. lib. VI, c. 3.
(2) Diodor. lib. XIV, c. 55.
(3) Scymn. Ch. v. 272, tom. II, p. 16.
(4) Diodor. Sic. lib XIV, c. 14.
(5) Strabo, *loc. suprà cit.*
(6) Scymn. Ch. v. 274, 5, 6.

nous a été conservé par Etienne de Bysance (1). Cet auteur écrivait que *Théoclès* de Chalcis, emmenant avec lui des *Chalcidiens* et des *Naxiens*, fonda plusieurs villes en Sicile. Les Naxiens étaient *Ioniens* à cette époque ; ainsi ce ne peut être que ce peuple que Strabon ait voulu désigner par ces expressions : καὶ τῶν Ἰώνων τινάς. Ce passage nous apprend encore d'où vient que la nouvelle ville, quoique fondée par des *Chalcidiens*, porta le nom de *Naxos*, une des Cyclades ; ce fut sans doute par un traité du même genre que celui qui fut fait entre les chefs des *Chalcidiens* et des *Eoliens* fondateurs de *Cumes* en Italie (2). Hellanicus appelle Théoclès *Chalcidien*, ce qui contredit le récit d'Ephore (3) confirmé par Scymnus de Chio (4) et par Etienne de Bysance (5). Conon prétend (6) également que *Théoclès était de Chalcis*, et la tradition qu'il allègue à l'appui, me semblerait donner plus de vraisemblance à cette opinion. Au reste, ce point est peu important et ne mérite pas qu'on s'y arrête.

Le récit d'Hellanicus prouve que Théoclès forma plusieurs colonies en Sicile ; et quoique cet auteur ne les nomme pas, nous pouvons conjecturer qu'une ville de *Callipolis*, dont Stra-

(1) Hellanicus, lib. II, *apud* Stephan. Bys. *v.* Χαλκίς.
(2) *Voyez ci-dessus*, tom. III, p. 199 et suiv.
(3) Ephor. *apud* Strabon. l. VI, p. 267.
(4) Scymn. Chius, v. 272.
(5) Stephan. Bys. *v.* Κατάνη.
(6) Conon. *narrat.* XX.

bon (1) attribue la fondation aux *Naxiens*, et une ville de *Chalcis*, dont l'existence est attestée par Etienne de Bysance (2), doivent leur origine à cette émigration : le peu d'importance de la dernière, qu'Etienne qualifie simplement de *bourg*, et dont il dit que *les habitans étaient originaires de l'Eubée*, en a sans doute dérobé la connaissance à la plupart des géographes. Cependant elle n'avait point échappé au scholiaste de Thucydide, qui nommant (3) *quatre villes de Chalcis*, en place *une en Sicile*, et Eustathe dit (4) qu'*il y avait dans un bourg de Sicile des Chalcidiens, issus des Chalcidiens de l'Eubée.*

Fondation de Syracuse.

(Olymp. XI, ann. 2, 735 avant J. C.)

Un an après la fondation de Naxos, selon Thucydide (5), et par conséquent la deuxième année de la XIe olympiade, la célèbre ville de *Syracuse* est bâtie par une *colonie corinthienne*. Cette date est contredite par celle que donnent les *marbres de Paros* (6), suivant lesquels Syracuse fut fondée la vingt-unième année de l'archontat perpétuel d'Eschyle, qui répond à

---

(1) Strabo, lib. VI, p. 272, D. edit. Hudson, tom. IV, p. 134.

(2) Stephan. Byz. Χαλκίς.

(3) Schol. Thucydid. *ad* lib. I, c. 108.

(4) Eustath. *ad* Dionys. v. 764,

(5) Thucydid. lib. VI, c. 3; Euseb. *Chronic.* II, p. 119.

(6) *Marmor. Oxon. epoch.* XXXI; Lydiat, *Annotation.* p. 258.

la troisième année de la ve olympiade. Mais outre que ces marbres, mutilés en cet endroit, ne sont pas toujours d'une autorité infaillible, la date donnée par Eusèbe à la fondation de Naxos s'accorde trop parfaitement avec les calculs de Thucydide, pour ne pas mériter la préférence. Aussi a-t-elle été suivie par les plus habiles critiques modernes (1); la seule correction qu'il faille faire à Eusèbe, c'est de rapprocher, conformement au texte de Thucydide, de *deux années* la fondation de *Syracuse*, que cet auteur fait postérieure d'un an seulement à celle de Naxos, tandis que dans Eusèbe elle est rapportée à la quatrième année de la XIe olympiade (2).

Le chef de la *colonie corinthienne* est unanimement appelé *Archias* par tous les Anciens; et selon la *Chronique de Paros*, il était fils d'*Evagètes* et descendant de *Téménus* à la dixième génération. Nous avons peu de détails sur cette émigration, dont Thucydide se contente de nommer le chef et d'indiquer l'établissement. Le motif qui la fit entreprendre n'est pas très-honorable pour le fondateur, s'il en faut croire une anecdote rapportée fort au

(1) Scaliger, *Animadv.* p. 75, 76; Corsini, tom. III, p. 18, 19; Dodwel, *Annal. Thucyd.* p. 39; Heyn. *Opuscul.* tom. II, p. 256.

(2) L'édition d'Eusèbe donnée par Pontacus met la fondation de Syracuse à la quatrième année de la neuvième olympiade, *huit ans* plus tôt que dans l'édition de Scaliger. Cette erreur a causé celle du P. Pétau (*Rationar.* lib. II, c. 12.). M. Larcher aurait dû observer cela (*Chronol. d'Hérodote*, chap. XV, sect. 3, p. 447.).

long dans les *extraits* de Diodore (1) et ailleurs (2). Quoi qu'il en soit, il paraît du moins que cette entreprise se fit de concert avec la république de Corinthe, et que ce fut à l'occasion d'une peste qui désolait cette ville, que l'oracle conseilla à Archias de fonder une colonie, remède plus d'une fois employé en semblable circonstance, et qui s'accordait autant avec la religion des Grecs qu'avec leur système politique. Nous ne répéterons pas d'après Strabon (3), copié par Etienne de Bysance et Suidas (4), la rencontre que fit *Archias* de *Myscellus*, lorsqu'il allait consulter l'oracle de *Delphes*; cette narration me paraît plus philosophique que vraisemblable, et elle aura été sans doute imaginée dans des temps postérieurs; du moins aucun des Anciens n'y fait allusion, et leur silence permet de révoquer en doute l'authenticité des sources où Strabon l'aura puisée. Suidas, il est vrai, cite des *vers* adressés par la Pythie à Archias; mais Pausanias (5) cite aussi des *vers* adressés à Archias par la Pythie, et ces vers n'ont aucun rapport avec ceux de Suidas.

Il est certain qu'Archias était à la tête d'une colonie peu nombreuse, puisque c'était plutôt en *exilé* qu'en *fondateur* qu'il partait de Co-

(1) *Excerpt.* Diodor. tom. II, p. 548.

(2) Plutarch. *Amator. narrat.* II, tom II, p. 772, 773; Maxim. Tyr. *Dissert.* VIII; Schol. Apollon. l. IV.

(3) Strabo, lib. VI, p. 269, C; 270, A.

(4) Suidas, *v.* Ἀρχίας; Stephan. Bysant. *v.* Συρακοῦσαι.

(5) Pausan. lib. V, c. 7, p. 390.

rinthe (1). Cette colonie, qui fut encore diminuée en chemin par la désertion de Chersicrate (2), était composée en grande partie des habitans d'un bourg de la Corinthie appelé *Ténéa*, lesquels, selon une tradition mythologique (3), se prétendaient *Troyens* et originaires de l'île de *Ténédos*. En abordant sur le cap *Zéphyrium* en Italie, Archias y trouva des *Doriens* (4), qui, s'étant séparés de ceux que nous avons vus amenés en Sicile par *Théoclès* (5), se disposaient à former une colonie en ce lieu. Archias les détermina à repasser avec lui en Sicile, et à y fonder conjointement avec les *Corinthiens* la ville de *Syracuse*, appelée ainsi, suivant l'étymologie la plus vraisemblable (6), du nom du marais *Syraçò* dans le voisinage duquel elle était située. Il s'établit d'abord, selon Thucydide (7), dans une île qui fut depuis jointe au continent, successivement par un pont et par une chaussée (8). Cette île, occupée alors par les *Sicules*, avait reçu autrefois une colonie de l'Etolie qui lui avait donné le nom d'*Ortygie*. Cette tradition de Nicander (9), quelque peu autorisée qu'elle soit d'ailleurs,

---

(1) Le poète Eumélus, qui florissait vers cette même époque, s'était joint à la colonie d'Archias (Clement. Alexandr. *Stromat.* lib. I, p. 398.).

(2) Strabo, lib. VI, p. 269, D.

(3) *Idem*, lib. VIII, p. 380, D.

(4) Strabo, lib. VI, p. 270, A.

(5) Scym. Ch. v. 277, 8, 9, 280, 1.

(6) Stephan. Bys. *v.* Συρακοῦσαι.

(7) Thucydid. lib. VI, c. 3.

(8) Ibycus, *apud* Strabon. lib. I, p. 59; *id. apud* Scholiast. Pindar. *ad Nem.* I, v. 56.

(9) Nicand. *apud* Schol. Apollon. *ad* lib. I, v. 419.

me paraît recevoir un certain degré de vraisemblance des relations que nous avons indiquées d'après Pausanias (1), entre la *Sicile* et les régions voisines de l'*Epire*.

Le scholiaste de Pindare prétend (2) qu'Archias ayant soumis *quatre villes*, *Achradine*, *Néapolis*, *Epipoles* et *Tyché*, les réunit en une seule qui forma la ville de *Syracuse*. Mais ce récit manque absolument de vraisemblance. Archias, avec une si faible colonie, pouvait-il occuper un terrain aussi considérable que celui que couvrit depuis Syracuse, élevée au plus haut degré d'opulence et de splendeur? Ce ne fut que *lentement*; ὕστερον δὲ χρόνῳ, selon Thucydide, que se peupla la *ville extérieure* composée des quatre quartiers nommés par le scholiaste, et que *la cité* de Syracuse, pour me servir de l'expression de Strabon, devint *Pentapole*. Mais en quel temps furent bâtis et habités ces faubourgs? C'est ce qu'il nous est difficile de savoir, et le silence des auteurs n'offre que peu de matière à nos recherches. Cette ville reçut un accroissement rapide, et la fertilité de son terroir contribua autant que la commodité de ses ports à lui procurer l'empire sur le reste de la Sicile. Bientôt elle fonda autour d'elle et dans des régions éloignées, de nombreuses colonies que nous indiquerons à mesure que les

---

(1) Pausan. lib. 1, c. 28.
(2) Schol. Pindari *ad Pythic.* II, v. 1.

temps s'en présenteront. Quant aux principaux événemens de son histoire, aux tyrans dont elle se vit la proie, aux grands événemens dont elle fut le théâtre, à sa topographie même, aux temples, aux fontaines, aux théâtres qu'elle renfermait dans son sein, outre que ces détails sont étrangers à notre sujet, tant d'auteurs en ont parlé, qu'ils ne pourraient rien offrir de neuf à la curiosité la plus avide.

Colonie à Corcyre.

(Même année.)

Nous avons vu que Chersicrate, un des compagnons d'Archias, s'était séparé de lui avec une portion de la colonie que ce dernier conduisait en Sicile. Chersicrate était aussi descendant d'Hercule, et avait été banni de Corinthe; il établit sa petite troupe dans l'île de *Corcyre* (1). Cette île était alors occupée par les *Liburnes*, peuple dont nous ignorons l'origine, et auquel s'étaient joints des *Érétriens* de l'*Eubée* (2); il paraît même que des *Argiens* s'étaient anciennement établis à Corcyre, puisque parmi les noms divers qu'Eustathe donne à cette île (3), il l'appelle *Argos*. Les Corinthiens avaient aussi des droits sur sa possession, depuis que Jason,

(1) Strabo, lib. VI, p. 269, D, p. 293.
(2) *Idem*, lib. X, p. 449, D; Plutarch. *Quæst. græc.* tom. II, p. 292, Hudson, tom. IV, p. 91.
(3) Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.*

gendre de l'un de leurs rois, avait été y former un établissement (1). Quoi qu'il en soit, les Corinthiens conduits par Chersicrate chassèrent les *Liburnes*, les *Erètriens*, et selon le scholiaste d'Apollonius (2), les *Colchidiens* qui, envoyés à la poursuite de Médée, s'étaient en partie établis à Corcyre et dans l'Illyrie. Cette colonie, quoique peu nombreuse, parvint bientôt à une grande prospérité (3), et se confondit sans doute avec les *Phéaciens*, les premiers (4) et plus puissans habitans de l'île, qui changea alors son ancien nom de *Schérie* en celui de *Corcyre* (5). Comme cette colonie était composée de bannis, on a prétendu tirer de là l'origine de la haine ardente et opiniâtre qui éclata toujours entre Corcyre et sa métropole, et qui devint même par la suite l'occasion ou le prétexte de la fameuse guerre du Péloponèse. Eustathe prétend (6) que Corcyre fut mère de plusieurs colonies, et nous verrons en effet qu'une foule de villes lui atribuaient leur naissance. Sa marine était devenue une des plus formidables de la Grèce (7); mais les dissensions civiles, suite trop ordinaire de l'opulence, affaiblirent sa population (8); et la solitude qui

(1) Pausan. lib. II, c. 3.
(2) Scholiast. Apollon. Rhod. *ad* lib. IV, v. 1212, 1216.
(3) Thucydid. lib. I, c. 25.
(4) Homer. *Odyss.* lib. IV, v. 4, sqq.
(5) Conon. *narrat.* III, *ap.* Phot.
(6) Eustath. *ad Dionys.* v. 492.
(7) Thucydid. lib. I, c. 36 et sqq.
(8) *Idem, aliis locis passim.*

régnait dans ses murs, était même passée en proverbe (1).

Quant à la date de cette colonie, elle est naturellement fixée par le récit de Strabon, qui la fait contemporaine de la fondation de Syracuse. L'historien Timée (2), dont le témoignage nous a été conservé par le scholiaste d'Apollonius, prétend que la colonie de Chersicrate est postérieure de *six cents ans* au siége de Troie, ce qui, dans le système (3) que nous avons adopté, rapprocherait cette colonie de près d'un siècle de l'ère vulgaire. Mais il est probable, ainsi que l'a déjà soupçonné M. Larcher (4), qu'il y a erreur dans l'évaluation de Timée, ou plutôt altération dans le texte du scholiaste qui nous l'a transmise. Quoi qu'il en soit, ce fragment de Timée est précieux, en ce qu'il confirme la tradition de Strabon relativement à la cause et au nom du chef de cette colonie.

Fondation de Crotone.

(Même année.)

La cause des contrariétés qui se rencontrent souvent dans les récits des auteurs, vient de ce

---

(1) Eustath. *ad Dionys.* v. 492.

(2) Timæus, *apud* Scholiast. Apollon. *ad* lib. IV, v. 1212.

(3) Eusèbe rapporte la *fondation de Corcyre* par les *Corinthiens* sous la première année de la dix-huitième olympiade (*Chronic.* II, p. 119.). Cette date ne peut se concilier avec aucun système. *Voyez* Scaliger (*Animadv.* p. 78.) et Corsini (*Fast. Att.* tom. III, p. 28.).

(4) Larcher, *Chronolog. d'Hérodote*, tom. VII, p. 443, nouvelle édition.

qu'ils ont confondu les différentes époques où la même ville a reçu des colonies; et comme ils emploient toujours le même terme pour exprimer le premier établissement et le renouvellement de la colonie, ils diffèrent dans l'énoncé des temps, selon qu'ils ont voulu parler de l'un ou de l'autre. Cette réflexion s'applique naturellement à Crotone: deux auteurs, également exacts et judicieux, Strabon et Denys d'Halicarnasse, rapportent à des époques différentes l'origine de cette ville. Le premier (1), appuyé sur l'autorité d'Antiochus de Syracuse, la fait contemporaine de la fondation de Syracuse; le second (2) la recule jusqu'à la troisième année de la XVIIe olympiade; et l'on ne peut douter que cet écrivain, qui avait fait une étude si profonde des antiquités de l'Italie, ne nous ait transmis la véritable date. Aussi a-t-il été suivi par Eusèbe (3), et quoique Scaliger s'éloigne (4) du sentiment de son auteur, en reculant cet événement à la deuxième année de la XIXe olympiade, son opinion, qui se rapproche encore plus de celle d'Eusèbe qu'elle ne s'éloigne de celle de Strabon, servirait à confirmer le témoignage de Denys d'Halicarnasse. Nous pouvons donc regarder la date donnée par Strabon, comme

(1) Strabo, lib. VI, p. 259, B; *ibid.* p. 269, C.

(2) Dionys. Halicar. *Antiq. Roman.* lib. II, c. 59, p. 116.

(3) Euseb. lib. II, *Chronic.* p. 119.

(4) Scaliger, *Animadv.* p. 77, 78.

étant celle de la première fondation de Crotone; et l'anecdote que cet auteur allègue à l'appui, et que répètent d'après lui Eustathe (1), Etienne de Bysance (2) et Suidas (3), prouve au moins qu'Archias avec ses Corinthiens prit part à l'établissement de Myscellus, pendant le court séjour qu'il fut forcé de faire en Italie.

Nous ignorons quelle fut la cause de l'émigration de *Myscellus* et des Achéens qu'il menait à sa suite (4). Strabon dit qu'il était parti de *Rypes* en Achaïe (5); c'est à ce seul éclaircissement que se réduisent toutes nos connaissances. Mais le peu qu'il dit suffit du moins pour expliquer les témoignages d'Hérodote (6), d'Eustathe, de Scymnus de Chio (7), qui tous attribuent une *origine achéenne* aux *Crotoniates*. Pausanias parle (8) d'une colonie composée des Achéens de la Laconie, qui s'établit à Crotone (9): il en marque l'époque sous le règne de Polydore, roi de Sparte, qui mourut vers la xiv[e] olympiade. Quoique cette date soit plus ancienne que celle que donne Denys d'Halicarnasse, il est cepen-

(1) Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 369; tom. IV, p. 68.

(2) Stephan. Bys. v. Συρακοῦσαι.

(3) Suidas, v. Ἀρχίας.

(4) Scymnus de Chio (v. 322, 3, 4.) nomme également *Myscellus* le fondateur achéen de Crotone.

(5) Strabo, lib. VIII, p. 387; C.

(6) Herodot. lib. VIII, c. 47.

(7) Eustath.; Scymn. *locis laud.*

(8) Pausan. lib. III, c. 3.

(9) S'il en faut croire une tradition déduite fort au long par Ovide (*Metamorph.* lib. XV, v. 19-59.), Myscellus, qui fonda Crotone, était fils d'*Alémon* et l'un des descendans d'Hercule. Il n'est pas facile de concilier cette opinion avec l'origine achéenne de ce personnage.

dant manifeste que ces deux auteurs ont voulu parler de la même émigration, que nous rapporterons, pour plus de sûreté, à la date de Denys d'Halicarnasse. Les Lacédémoniens, toujours inquiets de l'esprit remuant des Achéens qu'ils n'avaient pu encore dompter, et affaiblis par les victoires mêmes qu'ils avaient remportées sur les Messéniens, profitèrent sans doute de cette occasion pour se délivrer par une émigration lointaine d'une partie de ces hôtes dangereux; et nous verrons bientôt un détachement de cette même colonie s'établir à *Locres*. Ces nouveaux Achéens n'eurent pas de peine à se confondre parmi les premiers, avec qui ils avaient une origine commune; et si M. Heyne eût fait cette réflexion (1), il eût éprouvé moins de peine à concilier le témoignage constant des auteurs et des monumens, qui traitent les Crotoniates d'*Achéens*, avec le récit de Pausanias. Cet auteur en effet ne dit pas que cette deuxième colonie fût composée de *Lacédémoniens*, quoiqu'elle fût partie de la *Laconie*.

Quant à la première fondation de *Crotone*, il paraît qu'elle remonte à une assez haute antiquité, et il est difficile, ou, pour mieux dire, impossible d'en fixer l'époque au travers des fables qui l'environnent. Il est probable qu'elle dut son origine aux *Enotriens*, dont une tribu,

---

(1) *Opuscul. Academ.* tom. II, p. 181.

sous le nom de *Chônes*, occupait le territoire où elle fut bâtie. Ses médailles (1) lui donnent pour fondateur un personnage mythologique nommé *Croton*, dont parlent Héraclide de Pont (2) et le scholiaste de Lycophron (3). Ce dernier, sans s'expliquer sur son origine qui lui était sans doute inconnue, ajoute que son épouse s'appelait *Lauré*, et qu'elle imposa son nom à une ville du territoire de *Crotone*; c'est du moins ainsi qu'il interprète l'expression de Λαυρητης γόνοι, par laquelle Lycophron désigne les *Crotoniates*. Le scholiaste de Théocrite (4) dit que ce *Croton était frère d'Alcymus et fils d'Æacus*, et qu'*il fonda Crotone en Sicile*. Il appelle sans doute ici *Sicile* cette partie de l'Italie, qui fut peuplée originairement par *les Sicules* et qui porta depuis le nom de *Grande-Grèce* (5); car le lieu de la scène est trop bien marqué dans Théocrite, et il n'exista jamais en *Sicile* de ville appelée de ce nom.

Crotone devint par la suite mère de plusieurs colonies que nous rapporterons ici, parce que nous ignorons les dates de ces établissemens. Le plus ancien et à la fois le plus important, c'est *Caulonia*, située près de *Locres*, au-delà du fleuve *Sagra*. Elle était *colonie des Achéens*,

---

(1) Eckhel; *Doctrin. Num.* t. I, p. 2.

(2) Heraclid. *Pontic. Fragm. Polit.* §. XXXV, p. 217.

(3) Schol. Lycophr. *ad* v. 1006.

(4) Scholiast. Theocrit. *ad Idyl.* IV, v. 34.

(5) Scymn. Ch. v. 302, et sqq.

selon Strabon (1), et des *Crotoniates*, selon Scymnus de Chio (2). Ces deux traditions peuvent aisément se concilier, puisque Crotone était elle-même une *colonie Achéenne*; cependant, comme nous lisons dans Pausanias (3) que *Caulonia avait été fondée par Typhon d'Ægium, chef d'une colonie d'Achéens du Péloponèse*, il est plus probable que la ville bâtie dans le principe par ces Achéens, reçut par la suite une colonie de Crotoniates, à raison de l'origine commune qui unissait les uns aux autres. S'il en faut croire Etienne de Bysance (4) et Servius (5), cette ville dut son nom et sa première fondation à un personnage auquel le dernier de ces auteurs donne une *Amazone* pour mère. Mais outre que ces traditions sont évidemment trop mythologiques, et que le passage d'Etienne est à nos yeux justement suspect d'altération, l'étymologie que donnent Strabon (6) et Scymnus de Chio (7), tirée de la situation même de cette ville, paraît plus naturelle et plus vraisemblable.

Servius s'éloigne encore de la tradition générale dans un point important, en ce qu'il attribue, sans doute d'après Hygin, la fondation de *Caulonia* aux *Locriens*; et il ne paraîtrait pas impossible, vu le voisinage où ces deux villes étaient l'une de l'autre, qu'une colonie de *Lo-*

(1) Strabo, lib. VI, p. 261, C.
(2) Scymn. Ch. v. 317.
(3) Pausan. lib. VI, c. 3, p. 459.
(4) Stephan. Bys. v. Καυλωνία.
(5) Servius, *ad* Virgil. *Eneid.* lib. III, v. 553.
(6) Strabo, *loco suprà laud.*
(7) Scymn. Ch. v. 320, 321.

riens se fût en effet établie à *Caulonia* postérieurement à celles que nous venons d'indiquer. Un passage de Diodore (1) peut servir à confirmer cette tradition, en même temps qu'il nous apprend la date de *cette troisième colonie*; cet historien rapporte que *Caulonia* ayant été prise et détruite par Denys l'Ancien, son territoire fut donné aux *Locriens*. Cette calamité eut lieu dans la quatrième année de la XCVII^e olympiade, et Diodore ajoute qu'une partie de ses habitans fut transportée à Syracuse et dispersée dans la Sicile; ce fut sans doute alors que les *Locriens* y envoyèrent une colonie. Il est certain en effet que cette ville se releva promptement de ses ruines, puisque Pausanias (2) atteste qu'elle existait au temps de la guerre de *Pyrrhus*; et nous pouvons conjecturer que Denys le Jeune fut l'auteur de ce rétablissement, d'après ce qu'assurent Plutarque (3) et Diodore (4), que ce prince faisait son séjour à *Caulonia* dans la quatrième année de la CV^e olympiade, et de ce que dit le dernier, quelques lignes plus haut (5), que Denys, dans cette même année, habitait les *villes nouvellement rebâties*, *περὶ τὰς νεοκτίστους πόλεις*, ce qui ne peut s'entendre que de *Caulonia*.

Cette ville fut détruite une seconde fois par

---

(1) Diodor. Sic. lib. XIV, p. 451, edit. Henr. Stephan.

(2) Pausan. lib. VI, c. 3, p. 459.

(3) Plutarch. *in Vitâ Dionis*.

(4) Diodor. Sic. lib. XVI, p. 516.

(5) Diodor. *ibid.* p. 515.

les *Campaniens* (1), et ce fut alors que ses habitans se transportèrent en Sicile, selon Strabon (2), dont le témoignage reçoit ici un nouveau degré d'autorité d'un passage d'Etienne de Bysance (3), qui place en Sicile une ville de *Caulonia* qu'on doit regarder comme l'ouvrage de ces bannis. Enfin, elle fut rétablie une troisième fois, puisqu'elle existait au temps de la deuxième guerre Punique, où Tite-Live (4) nous marque qu'elle embrassa le parti d'Annibal; mais Strabon assure que de son temps elle était déserte (5); ce qui montre qu'elle avait encore succombé pour ne plus se relever de ses ruines.

Les autres colonies de Crotone étaient *Pandosia* et *Térina*. C'est Scymnus de Chio qui rapporte cette tradition (6), relativement à la première; et il est probable que cette colonie succéda ou se réunit à celle que nous avons indiquée plus haut. Quant à *Térina*, que nous avons vue fondée par une *colonie grecque*, dès le temps du *retour de Troie* (7), le même Scymnus de Chio assure (8) aussi qu'elle fut renouvelée par une *colonie de Crotone*; et son témoignage est confirmé par ceux de Phlégon cité par Etienne de Bysance (9), et de Pline (10). Mais aucun de

(1) Pausan. lib. VI, c. 3.
(2) Strabo, lib. VI, p. 261.
(3) Stephan. Bys. *v.* Καυλωνία.
(4) Tit.-Liv. lib. XXVII, c. 12, 15.
(5) Strabo, *loco suprà laud.*
(6) Scymn. Ch. v. 325, 6, 7, 8, *apud* Hudson, tom. II, p. 19.
(7) Lycophr. *Cassand.* v. 1008.
(8) Scymn. Ch. v. 304, 5, 6.
(9) Stephan. Bys. *v.* Τέρινα.
(10) Plin. lib. III, c. 10.

ces auteurs ne nous marque à quelles époques furent envoyées ces colonies.

Fondation de Locres.

(Olymp. XI, ann. 4, 733 avant J. C.)

Nous ignorons la date précise de cette colonie; Strabon se contente de dire (1) qu'elle fut postérieure de peu de temps à la fondation de *Crotone* et de *Syracuse*. Nous pouvons donc la fixer, par conjecture, vers la fin de cette même olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 733 avant notre ère.

Le chef de cette colonie se nommait *Evanthe*, selon le même auteur, et elle était composée de *Locriens Ozoles*. Quelques historiens, et entre autres Ephore (2), étaient d'une opinion différente, et attribuaient cette colonie aux *Locriens* d'*Opunte*; mais nous avons expliqué ailleurs la source de cette contradiction qui n'est qu'apparente, et montré qu'il y eut à *Locres épizéphyrienne* deux colonies bien distinctes, la première de *Locriens Opuntiens*, et la seconde de *Locriens Ozoles*. C'est à cette seconde colonie que fait allusion l'inscription citée par Timée (3) et si injustement rejetée par Polybe,

(1) Strabo, lib. VI, p. 259, B.

(2) Ephor. *apud* Strabon. *loc. cit.*; Scymn. Ch. v. 315, tom. II, p. 18.

(3) Timæus, *apud* Polyb. *Excerpt. de virtutib. et vit.* lib. III, c. 39, ed. Ernest. Eustathe (*ad* Dionys. *Perieg.* v. 365.) dit que *Locres était colonie des Locriens Ozoles.* Ailleurs il semble confondre en une seule les deux colonies (*ad* Hom. *Iliad.* p. 277.). Le scholiaste d'Homère (*Iliad.* lib. II, v. 527, edit. Villois.) confirme ce premier témoignage.

sur le fondement que *Locres* ayant été bâtie par des esclaves échappés au ressentiment de leurs maîtres, ne put conserver de relations avec sa métropole : cet auteur ne songeait plus à la deuxième colonie attestée par Strabon, qui sans doute partit avec le consentement et sous les auspices de la nation, et qui, à tous ces titres, dut nécessairement maintenir entre elle et sa métropole des communications amicales. Au reste, il paraît que d'autres peuples encore que les Locriens contribuèrent à la fondation de Locres d'Italie. Nous avons vu que des *Doriens* s'étaient établis sur le cap *Zéphyrium*, avant même la fondation de Syracuse (1), puisqu'*Archias* les emmena avec lui pour former cette colonie (2). Mais tous ces Doriens ne partirent pas avec Archias, comme Strabon semble le dire ; il en resta un petit nombre, auxquels se joignirent, quelques années après, les Locriens Ozoles amenés par Evanthe. Les médailles de *Locres* (3), où l'on voit représentés les *Dioscures*, divinité particulière des Doriens de Sparte et d'Argos; les secours que les Locriens envoyèrent demander, à *titre d'origine commune*, aux Lacédémoniens, dans une guerre contre les Crotoniates (4); enfin, ce que nous apprend Thucydide (5), que dans la guerre de Sicile

(1) Strabo, lib. VI, p. 270, A.
(2) Scymn. Ch. v. 277, tom. II, p. 16.
(3) Magnan. *Brutt. Numismat. tabul.* 97 et sqq.
(4) Justin. lib. XX, c. 2.
(5) Thucydid. lib. VI, c. 44.

ce peuple s'était déclaré pour les Doriens : tous ces faits attestent suffisamment l'extraction dorienne des anciens habitans de cette ville.

Une troisième colonie vint encore s'y établir, selon Pausanias (1), dans le même temps où une division de cette colonie se joignait aux *Achéens*, fondateurs de Crotone ; et comme nous avons montré, d'après Denys d'Halicarnasse (2), que cet autre établissement était de la troisième année de la XVII[e] olympiade, c'est-à-dire, de l'an 710 ans avant notre ère, c'est aussi à la même époque que nous rapporterons l'établissement de la *colonie achéenne* à Locres. Le siége de cette colonie fut sujet à quelques variations : elle fut d'abord fondée sur le promontoire même appelé *Zéphyrium;* puis transportée à quelque distance de là sur une colline nommée *Esopis*. Strabon marque (3) *trois* ou *quatre ans* d'intervalle entre ces deux établissemens, dont le premier fut sans doute l'ouvrage de la *colonie dorienne*, et le second, celui des *Locriens* d'Evanthe ; ce qu'ajoute cet auteur, que cette deuxième fondation se fit *à l'aide* et *avec le concours des Syracusains*, achève de confirmer les rapports d'origine que nous avons indiqués entre les deux peuples.

Locres devint très-florissante, avantage qu'elle

(1) Pausan. lib. III, c. 3.

(2) Dionys. Halicarn. *Antiq. Roman.* lib. II, c. 59.

(3) Strabo, lib. VI, p. 259, B.

dut surtout aux lois de *Zaleucus* (1) et à l'excellence de sa constitution, que Platon ne craint pas de préférer à toutes celles des républiques voisines. Un vœu fatal, qu'elle fit pour défendre sa liberté contre les entreprises d'Anaxilas, tyran de *Rhegium*, fut le signal de la dissolution de ses mœurs et de la chute de son gouvernement. L'alliance d'un tyran, plus funeste que la haine de l'autre, acheva de la perdre : les deux Denys, l'un par son amitié, l'autre par l'exemple de ses vices, corrompirent sans retour les mœurs des Locriens, et ce peuple, si long-temps renommé pour ses vertus civiles et politiques, ne se distingua bientôt plus des autres que par ses prostitutions et ses chansons érotiques (2).

Mais dans le cours de sa prospérité, Locres produisit quelques colonies, dont nous ignorons la date précise, et que je dois placer ici. Telle est *Médama* ou *Medma*, que Strabon (3) et Scymnus de Chio (4) rangent parmi les colonies de Locres, aussi bien qu'*Hipponium*. Cette dernière ville fut enlevée aux Grecs, selon Diodore (5) et Tite-Live (6), par les *Bruttiens* qui en furent eux-mêmes chassés par les Ro-

(1) Plato, *de Legib.* lib. I. Sur Zaleucus et sa législation, on peut consulter (Diogen. Laërt. lib. I, c. I; Aristot. *Politic.* lib. II, c. 9; Cicer. *de Legib.* lib. II, c. 6; Polyb. *Excerpt. de virtutib. et vit.* lib. III, c. 39; Diodor. Sic. lib. XII, c. 20; Stob. *Sermo* CXLV, p. 451; Suidas, *v.* Ζάλευκος; Ælian. *Histor. var.* lib. XIII, c. 24, *et alii.*).

(2) Justin. lib. XXI, c. 3; Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. VII, c. 8.

(3) Strabo, lib. VI, p. 256, D.

(4) Scymn. Ch. v. 306, 7, t. II, p. 18.

(5) Diodor. Sic. lib. XVI, c. 15.

(6) Tit.-Liv. lib. XXXV, c. 57.

mains, et ce fut alors qu'elle prit le nom de *Vibo Valentia*, ou simplement de *Valentia* (1). Diodore nous apprend dans un autre endroit (2) que Denys en transporta les habitans à *Syracuse*, vers la première année de la XCVIII^e olympiade; mais ils y furent bientôt après réintégrés par les Carthaginois, la deuxième année de la C^e olympiade (3). Il paraît aussi, d'après ce que dit Strabon (4), que cette ville reçut une *colonie syracusaine* au temps de la tyrannie d'Agathocles, puisque ce prince s'en rendit le maître et y construisit un port. Elle devint *colonie romaine*, selon Velléius Paterculus et Tite-Live (5); mais ces auteurs diffèrent de 51 ans dans la date qu'ils assignent à cet événement.

Trois autres colonies locriennes ont été négligées par les Critiques modernes, *Métaurus*, sur un fleuve de même nom, *Itone* et *Mélée*. C'est Etienne de Bysance qui nous fait connaître (6) l'existence et l'origine de la première; il la place en *Sicile*, et nous devons entendre par cette expression souvent employée dans le même sens, cette *région de l'Italie* habitée par les *Sicules* avant leur passage dans l'île de *Sicile*; interprétation qui rend inutile la correction proposée par Berckélius, et que confirme un

(1) Strabo, lib. VI, p. 256; Plin. lib. III, c. 5.
(2) Diodor. Sic. lib. XIV, p. 451.
(3) *Idem*, lib. XV, p. 469.
(4) Strabo, lib. VI, p. 256, C.
(5) Tit.-Liv. lib. XXXV, c. 57; Vell. Pat. lib. I, c. 15.
(6) Stephan. Bys. *v.* Μάταυρος.

passage de Suidas (1). Quant aux deux autres, nous ne connaissons leur origine que par Thucydide (2); elles étaient situées, selon le même historien, dans le voisinage de *Locres*.

CHAPITRE IV.

Etablissemens des Chalcidiens et Erétriens de l'Eubée, dans les îles voisines, dans la Thrace et l'Etolie.

(Olymp. x, ann. 1, 740 avant J. C.)

Nous ignorons l'époque à laquelle furent fondés la plupart des établissemens que les peuples de l'Eubée possédaient dans *la Thrace*. L'histoire ne nous offre même que peu de lumières sur l'existence de ces colonies, et la perte du VIIe Livre de Strabon forme pour cette période une lacune que rien ne peut suppléer. Plusieurs causes purent contribuer au silence que les Anciens ont gardé sur elles; d'abord il ne paraît pas qu'elles aient joué un rôle considérable dans l'histoire de la Grèce, et ce ne fut même que fort tard qu'elles prirent part aux affaires de leurs métropoles. Les Athéniens ne semblent pas avoir songé à leur existence avant la guerre des Perses, et l'expédition de Cimon est la

---

(1) Suidas, *v.* Στησίχορος. (2) Thucydid. lib. III, c. 5.

première dont il soit fait mention dans leurs annales. Cette expédition leur fit connaître les avantages de la position d'Amphipolis, et ce fut alors qu'ils en jetèrent les fondemens : on ne peut donc faire remonter au-delà de cette époque les établissemens des *Athéniens* dans cette partie de la *Thrace*. *Olynthe*, qui devint par la suite la principale des villes de la Chalcidique et se vit à la tête d'une confédération de *trente-deux* cités grecques (1), était encore une place peu importante au temps de la guerre du Péloponèse ; à peine en est-il fait mention dans Thucydide (2), et ce ne fut que sous le malheureux règne d'Amyntas, père de Philippe, que cette ville devint puissante par la cession que lui fit ce prince de plusieurs villes de ses états, en la quatrième année de la XCVI^{e} olympiade (3). Il est souvent question de ces villes dans le cours de la guerre du Péloponèse ; mais avant et depuis cette époque jusqu'au règne de Philippe, la plus profonde obscurité couvre leur existence ; encore si elles se montrent dans l'histoire de ce prince, ce n'est que pour offrir des monceaux de cendres et de ruines. Philippe détruisit *Méthone*, *Olynthe*, *Apollonie* (4), et *trente-deux autres villes* (5) dont la plupart de-

(1) Aristot. *Politic.* lib. II, c. 12.
(2) Thucydid. lib. IV, c. 123.
(3) Diodor. Sic. lib. XIV, p. 444 ; lib. XV, p. 467, 469.
(4) Demosth. *Philippic.* IV, p. 89, edit. Wolf.
(5) Agatharchid. *apud* Hudson, tom. I, p. 18, 21 ; Strabo, lib. II, p. 121, B.

meurèrent tellement ensevelies sous leurs débris, qu'on pourrait douter, ajoute l'orateur athénien, si jamais elles ont existé. Quelqu'exagération qu'on puisse supposer dans cette assertion répétée par Agatharchide et confirmée par Strabon, il en résultera toujours qu'une destruction presque universelle pesa sur ces colonies, dont un petit nombre relevé par des mains étrangères subsista sous des noms différens : ces calamités sont encore une des causes du silence que l'antiquité observe à leur égard. Ceux des établissemens de la Chalcidique qui furent fondés par d'autres que les *Chalcidiens*, étaient en grande partie l'ouvrage des *Corinthiens* et des *Thasiens*; mais on ne peut rapporter les colonies de Corinthe plus haut que l'époque de *Cypselus*; et même quelques Critiques (1), sur des probabilités, à la vérité très-faibles, les rapprochent davantage de la guerre du *Péloponèse*. Quant aux *Thasiens*, n'étant devenus eux-mêmes colonie grecque qu'à une époque postérieure à celle que nous parcourons, il faut encore supposer un espace de temps considérable entre l'établissement de cette colonie et l'époque où elle put en produire à son tour; ce qui prouve que ces secondes colonies dûrent aussi être assez modernes. Les établissemens des Chalcidiens, qui furent les plus considéra-

(1) M. de Sainte-Croix, *de l'Etat et du Sort des Colonies*, p. 176.

bles, paraissent donc aussi avoir été les plus anciens. Or, voici d'après quelles probabilités je fais la date de ces colonies antérieure de peu d'années, ou du moins contemporaine des colonies chalcidiennes de la Sicile.

Nous apprenons de Strabon (1) que les colonies de *Macédoine* et de *Thrace* furent envoyées à la même époque que celles de *Sicile* et d'*Italie*, les unes et les autres pendant le temps où le gouvernement des *Hippobotes* était dans sa plus grande vigueur (2). Nous ignorons l'époque précise de cette administration, mais elle est fixée par les Critiques modernes vers le milieu du huitième siècle avant l'ère vulgaire, ce qui s'accorde avec ce que dit Strabon. Thucydide (3) parle de la guerre qui éclata entre les *Chalcidiens* et les *Erétriens* de l'Eubée, comme étant une des plus anciennes de la Grèce ; or, avant cette époque, les Chalcidiens avaient déjà fondé des établissemens dans la Thrace, puisque Plutarque marque (4) que ceux de *Chalcis* en Thrace envoyèrent des secours à leur métropole. Le même auteur (5) nous a conservé une tradition précieuse et dont nous parlerons bientôt plus au long, qui porte que les *Erétriens*, chassés de Corcyre par les Corinthiens dont

(1) Strabo, lib. x, p. 447.
(2) Aristot. *apud Eumd.* p. 447; *et Politic.* lib. iv, c. 3; Herodot. lib. v, c. 163.
(3) Thucydid. lib. i, c. 15.
(4) Plutarch. *in Amator. narrat.* tom. II, p. 761.
(5) *Idem, Quæst. græc.* tom. II, p. 293.

était chef *Chersicrate*, allèrent former une colonie en Thrace. Enfin, une anecdote négligée des Critiques modernes et qui nous a été transmise par Conon (1), nous apprend que le premier établissement des *Chalcidiens* dans cette région fut antérieur à celui de *Naxos*, et conduit par le même *Théoclès* qui fonda cette dernière colonie. Ce personnage, dont la vie paraît avoir été très-agitée, avait été fait prisonnier par les Bisaltes de la Thrace; il fit savoir à ses concitoyens que, s'ils voulaient se rendre maîtres du pays, ils le trouveraient sans défense : sa proposition fut reçue avec joie; les Chalcidiens envoyèrent aussitôt une nombreuse armée, qui répandit l'épouvante dans le pays des Bisaltes et s'y établit. Il est impossible de marquer plus clairement la *cause* et l'*époque* du premier établissement que les Chalcidiens formèrent dans ce pays; et comme cette colonie fut antérieure à celle de *Naxos*, et qu'il dut s'écouler quelques années avant que son chef pût songer à de nouvelles émigrations, je ne crois pas m'éloigner de la vérité, en plaçant cet événement vers la première année de la xe olympiade.

Il est probable que cet établissement fut lui-même précédé de ceux que les Chalcidiens fondèrent dans les îles voisines de l'Eubée et de la Thrace, telles que *Scyros*, *Ios*, *Péparèthe*,

(1) Conon. *narrat.* xx. On se rappelle que, suivant Conon, *Théoclès* était *Chalcidien*; nous en avons déjà averti (*Voy.* ci-dessus, p. 178).

Sciathos, et que ces colonies intermédiaires les conduisirent par degrés à celles qu'ils firent dans une région plus éloignée. Scymnus de Chio (1) dit que *ces îles étant devenues désertes*, à une époque qu'il ne nous indique pas, *les Chalcidiens les repeuplèrent toutes*. Les Erétriens envoyèrent aussi des colonies dans quelques-unes des *Cyclades*, entre autres, à *Andros*, *Ténos* et *Céos*, qui sont nommées par Strabon (2); aussi verrons-nous les *Andriens* prendre part à la plupart des établissemens des Chalcidiens dans la Thrace, et en fonder eux-mêmes séparément de leur métropole. Le même Strabon nous dit encore (3) que les Erétriens bâtirent les villes de la *Pallène* et des environs du *mont Athos*, tandis que les Chalcidiens fondèrent celles qui composaient la confédération *olynthienne*. La principale de ces villes, avant qu'Olynthe eût obtenu la prééminence, ce qui n'arriva qu'assez tard, était *Chalcis*, qui retenait le nom de sa métropole : *trente-deux villes* de même origine, dont nous ne connaissons les noms qu'en partie, appartenaient à cette confédération, et *Singis*, *Torone*, *Mécyberne*, *Sermylie*, *Apollonie*, paraissent avoir été, après Chalcis, les plus considérables. Ces mêmes villes sont nommées à des époques fort anciennes par Hérodote (4) et

(1) Scymn. Ch. v. 585, *apud* Hudson, tom. II, p. 33.
(2) Strabo, lib. x, p. 448, B.
(3) *Idem*, *ibid.* p. 447, B.
(4) Herodot. lib. VII, c. 122.

Scylax (1), au nombre des villes grecques que possédait cette région; elles suivaient toutes les mêmes lois civiles et criminelles, dont l'auteur se nommait *Androdamas* (2). Théopompe fait l'éloge de ces lois (3); mais il ajoute qu'elles étaient mal observées.

Sur l'isthme de *Pallène* étaient les colonies des Erétriens, selon Strabon. Ces villes sont au nombre de *huit*, suivant Hérodote (4): *Potidée*, *Aphytis*, *Néapolis*, *Æges*, *Thérambe*, *Scione*, *Mendé* et *Sané*, qu'il ne faut pas confondre avec une autre ville du même nom, située dans la région de l'*Athos*, et qui était colonie d'Andros, au rapport de Thucydide (5). Strabon, dans le court extrait qui nous reste de cette partie de son VII[e] Livre (6), ne nomme que *quatre* de ces villes: *Aphytis*, *Mendé*, *Scione* et *Sané*. Méla en place (7) *cinq*, aussi bien que Scylax (8) qui les nomme *Potidée*, *Mendé*, *Scione*, *Thrambus* et *Aphytis*; Méla ne cite que les *trois* premières. Les relations des auteurs confirment par rapport à quelques-unes de ces villes l'assertion générale de Strabon; ainsi, Thucydide (9), Méla (10) et Etienne de Bysance (11) disent que *Mendé* était *colonie des Erétriens*,

(1) Scylac. *Peripl.* p. 26, tom. I.
(2) Aristot. *Polit.* lib. II, c. 12.
(3) Theopomp. lib. XXIII, *apud* Athen. lib. X, c. 17.
(4) Herodot. lib. VII, c. 122.
(5) Thucydid. lib. IV, c. 109.
(6) Strabo, *Excerpt.* lib. VII, p. 330.
(7) Mela, lib. II, c. 2.
(8) Scylac. *Peripl. loc. cit.*
(9) Thucydid. lib. IV, c. 123.
(10) Mela, lib. II, c. 2.
(11) Steph. Bysant. *v.* Μένδη.

et les témoignages de ces auteurs sont encore confirmés par ceux de Suidas et d'Harpocration (1). Le seul Pausanias (2) assignant aux habitans de Mendé une origine hellénique, les fait venir de l'*Ionie;* et par ces *Ioniens* il entend peut-être les insulaires d'Andros, qui en qualité de colons d'Erétrie purent prendre part à cette émigration, comme ils le firent à quelques autres.

Les Erétriens possédaient encore des colonies hors de l'isthme de *Pallène,* dans une région qui fut depuis envahie par les rois de Macédoine. Ainsi les villes d'*Ænea* et de *Cydna* appelée depuis *Pydna*, que Scylax nous signale (3) comme des *villes grecques*, furent probablement l'ouvrage de ce peuple; car *Méthone*, que le même auteur place sur la même côte, et à laquelle il attribue une même origine, était *colonie des Erétriens*, selon Eustathe (4), et Plutarque (5) nous a conservé les détails de cette émigration. Lorsque la colonie corinthienne conduite par Chersicrate à Corcyre en eut chassé les *Erétriens*, ceux-ci firent voile vers l'Eubée pour se réunir à leurs compatriotes; mais on les empêcha d'effectuer leur descente, et il fallut qu'ils dirigeassent ailleurs leur route.

---

(1) Harpocrat. et Suidas, *eâd. voc.*
(2) Pausan. lib. VI, c. 27.
(3) Scylac. *Péripl.* p. 26, tom. I; Mela, lib. II, c 2; Stephan. Byz. v. Κύδνα.
(4) Eustath. *ad* Homer. *Iliad.* lib. II, *Catalog.* v. 228.
(5) Plutarch. *Quæst. græc.* t. II, p. 293.

Ils allèrent s'établir en Thrace, et donnèrent à la ville qu'ils y fondèrent le nom de *Méthone* de celui de *Méthon*, un des descendans d'Orphée qui avait occupé ce territoire. La plupart de ces villes devinrent à leur tour mères de nouvelles colonies, qui s'établirent dans la même région ou dans les contrées voisines; ainsi *Chalcis* fonda *Asseris* dans la *Chalcidique* (1): Aristote fait mention (2) de cette ville, dont l'origine nous est attestée par Etienne de Bysance. La même cité donna aussi naissance à *Tinda* dans la *Thrace* (3); c'est la ville dont parlent Pline et Solin (4), sous le nom de *Tirida*, et qu'ils placent sur le territoire de *Maronée*, ainsi que l'a fort bien montré le docte Saumaise (5). *Aphytis* fonda *Chytropolis* en Thrace, ainsi que nous l'apprend Théopompe, dans un *fragment* de son XXII[e] Livre, cité par Etienne de Bysance (6).

Enfin la ville de *Mendé* fonda en Thrace une ville d'*Eïone*, dont l'existence et l'origine, quoiqu'attestées par Thucydide (7), sont cependant demeurées inconnues à la plupart des Critiques modernes. Holsténius, entre autres, ne reconnaît (8) qu'une ville de ce nom, située à

(1) Stephan. Bys. *v.* Ἄσσηρις.
(2) Aristot. *Histor. Animal.* l. III, c. 12. *Vid.* Holst. *ad Stephan.* p. 53.
(3) Stephan. *v.* Τίνδιον.
(4) Plin. lib. XXV, c. 8; Solin. c. XV.
(5) Salmas. *ad* Solin. *loc. cit.*
(6) Stephan. Bys. *v.* Χυτρόπολις.
(7) Thucydid. lib. IV, c. 7.
(8) Holst. *ad Stephan.* *v.* Ἠϊών, p. 128; Berck. *ad Eumd.* p. 379.

vingt-six stades d'Amphipolis, sur le *Strymon*. Cependant Etienne de Bysance en nomme *deux*, situées, l'une dans la *Chersonnèse* de Thrace, l'autre dans la *Piérie ;* et comme il n'indique pas celle du Strymon, on pourrait croire que par *Eïone en Piérie*, il a voulu désigner celle-là. Mais Eustathe distingue (1) très-bien entre *Eïone du Strymon* et *Eïone de Piérie*, et il est évident, d'après cela, que ces auteurs connaissaient *trois villes* du nom d'Eïone, dont la troisième qu'Eustathe place aussi dans la *Chersonnèse*, se trouvait mentionnée dans Thucydide. C'est, je crois, de cette dernière que Xénophon (2) a voulu parler lorsqu'il met dans la Chersonnèse, en face d'*Abydos*, une ville d'*Eïone*, dans la même situation où Scylax place (3) une ville de Παιὼν inconnue à tous les géographes, et qu'il faut sans doute corriger en Ἠϊὼν. Quant à l'*Eïone* de *Piérie*, il me semble difficile de récuser son existence, après le témoignage positif d'Etienne et d'Eustathe, auquel on peut joindre celui du scholiaste de Thucydide (4); et c'est sans doute celle que l'historien place (5) *en Thrace*, et qu'il fait *colonie de Mendé ;* car si dans cet endroit il eût voulu parler d'Eïone sur le Strymon, pourquoi l'aurait-il appelée τὴν ἐπὶ

(1) Eustath. *ad* Homer. *Iliad.* lib. II, v. 566. Ἔστι δὲ καὶ Στρυμονική, λέγεται δὲ καὶ ἑτέρα Ἠϊὼν πιερική.

(2) Xenoph. *Hellenic*, lib. I, p. 251, lin. 15, ed. H. Steph.

(3) Scylac. *Peripl.* p. 28.

(4) Schol. Thucydid. l. I, c. 98.

(5) Thucydid. lib. IV, c 7.

Θράκης? N'est-il pas évident que par ces expressions, τὴν ἐπὶ Στρυμόνι, τὴν ἐπὶ Θράκης, l'auteur a voulu désigner deux villes différentes et situées en des régions diverses? Il parle d'ailleurs d'*Eïone* sur le Strymon, comme d'une place peu importante, et qui servait de *port* à Amphipolis, ἐμπορίον; et c'est ainsi qu'elle était connue du scholiaste : ἡ μὲν λιμὴν τῆς Ἀμφιπόλεως. L'autre, au contraire, était une *ville* considérable, ἡ δὲ ἄλλη πόλις, poursuit le même commentateur. Enfin, jamais Thucydide ni aucun auteur ne parle d'*Eïone* sur le Strymon, comme *colonie de Mendé;* tout au contraire, il regarde cette place comme le premier établissement des Athéniens dans cette contrée, et depuis elle fut toujours possédée par les Amphipolitains. Celle où les *Mendéens* envoyèrent une colonie, était donc différente de celle-ci : et cela posé, je ne vois que la situation en *Piérie* assignée par Etienne et Eustathe à une ville d'*Eïone*, qui puisse convenir à cette colonie de Mendé.

La région, située au pied du mont Athos, le long des golfes *Singitique* et *Strymonique*, renfermait plusieurs établissemens *chalcidiens*, au témoignage de Thucydide (1), et parmi ces Chalcidiens vivaient confondus un grand nombre des Pélasges Tyrrhéniens dont nous avons parlé ailleurs. Une de ces villes, *Cléones*, avait

(1) Thucydid. lib. IV, c. 109.

été fondée par des Chalcidiens partis d'*Elymnium*, selon Héraclide de Pont (1). Cette dernière ville avait été bâtie elle-même par des *Chalcidiens*, ainsi que l'indique le passage d'Héraclide, et que pourrait le faire conjecturer *son nom* qui était le même que celui d'un *lieu de l'Eubée*, dont parle le scholiaste d'Aristophane (2), et un de ceux qu'avait portés l'île entière, selon Etienne de Bysance (3); elle était située aux environs d'*Acanthe*, ainsi que le marque Pomponius Méla, qui se trompe cependant en appelant cette ville *Echymnia*, leçon vicieuse vainement défendue par Vossius (4), et justement proscrite par Ortelius (5).

Cependant le plus grand nombre des villes de cette région appelée *Acté* par Thucydide (6) et Diodore (7), était habité par les *Andriens*, au témoignage de ce dernier auteur, ἦσαν Ἀνδρίων ἄποικοι; ces villes étaient au nombre de *cinq*, selon lui; mais Thucydide en nomme *six*, *Thyssus*, *Cléones*, *Acrothoos*, *Olophyxus*, *Dium* et *Sané*; il confirme encore à l'égard de cette dernière l'assertion plus générale de Diodore. Scylax les nomme (8) également parmi les *villes grecques* de cette côte, et il leur ajoute *Charadrie* qui devait avoir la même origine. Une tradition

(1) Heraclid. Pont. *Fragment. Polit.* §. xxx, p. 216.

(2) Schol. Aristophan. *Pac.* v. 151.

(3) Stephan. Bys. *v.* Ἐλύμνιον, et Berckel *ad h. l.*; Coray, *ad* Heraclid. Pont. Σημείωσ. p. 359.

(4) Vossius *ad Melam*, p. 442.

(5) Ortel. *Thesaur. hâc voce.*

(6) Thucydid. lib. IV, c. 109.

(7) Diodor. lib. XII, p. 321.

(8) Scylac. *Peripl.* p. 26.

rapportée dans Plutarque (1) explique et justifie tous ces témoignages. Une colonie composée d'*Andriens* et de *Chalcidiens* de l'Eubée, partit pour s'établir dans la *Thrace*; la ville de *Sané* leur fut livrée en trahison, et ils l'occupèrent en commun. Ayant appris depuis que les *barbares* qui étaient maîtres d'*Acanthe*, avaient abandonné cette place, ils envoyèrent deux hommes, un de chaque nation, pour vérifier le fait : lorsque ces députés eurent reconnu aux approches de la ville qu'elle était effectivement déserte, le Chalcidien se mit à courir pour en prendre le premier possession, au nom des *Chalcidiens*. L'Andrien, moins agile, suppléa à ce défaut par l'adresse, et lançant un trait contre les portes, crut assurer ainsi à ses compatriotes la conquête d'Acanthe. De ces prétentions opposées naquit entre les deux peuples un procès qu'ils soumirent eux-mêmes à l'arbitrage des *Erythréens*, des *Samiens* et des *Pariens*. Les deux premiers se déclarèrent pour les *Andriens*, et la place leur fut abandonnée; mais ils voulurent, en triomphant, laisser à la postérité un monument de la partialité dont les *Pariens* avaient usé à leur égard, et ils proférèrent contre ces insulaires des *imprécations*, d'où vint la dénomination de Ἀραίαι sous laquelle fut connu ce pays.

---

(1) Plutarch. *Quæst. græc.* t. II, p. 298.

Cette narration confirme ce que dit Thucydide (1), qu'*Acanthe* était *colonie d'Andros*, et il est probable que cette même émigration s'étendit jusqu'à *Stagire*, *ville grecque* (2) de la même côte immortalisée par la naissance d'Aristote, et qui était aussi *colonie d'Andros*, au témoignage du même historien (3). Nous connaissons la date de ces deux établissemens qui, selon Eusèbe (4), appartiennent à une même année, la deuxième de la xxxie olympiade, 655 avant notre ère, et cette identité de dates confirmerait encore, s'il en était besoin, celle de l'origine. Une ville d'*Argilus*, située sur le rivage du golfe Strymonique, entre Eïone et Stagire, à laquelle Hérodote donne (5) ainsi qu'à cette dernière le titre de *ville grecque*, pourrait aussi être considérée comme ayant une extraction semblable ; et cette conjecture se trouve autorisée par Thucydide, qui dit qu'*Argilus était colonie d'Andros* (6). Les autres villes de la même région de l'Acté, que nomme Scylax (7), savoir : *Alopta*, *Aréthuses* et *Apollonia*, étaient *Grècques* et *Chalcidiennes*, selon cet auteur, et la dernière *Apóllonia*, était sans doute une colonie d'une ville du

(1) Thucydid. lib. IV, c. 84.
(2) Scylac. *Peripl.* p. 27.
(3) Thucydid. lib. IV, c. 88.
(4) Euseb. *Chronic.* II, p. 121; Syncell. *Chronogr.* p. 213; Scaliger, *Animadv.* p. 82; Corsini, *Fast. Att.* tom. III, p. 107.
(5) Herodot. lib. VII, c. 115. Etienne de Bysance en fait mention (*v.* Ἀργίλος.), et attribue aux Thraces sa première fondation.
(6) Thucydid. lib. IV, c. 103.
(7) Scylac. *Peripl.* p. 27.

même nom située dans la *Chalcidique de Thrace*.

C'est probablement à une époque peu éloignée de celle où s'effectuèrent la plupart de ces établissemens, que nous devons rapporter les colonies que les *Chalcidiens* fondèrent dans l'Etolie. Nous avons peu de lumières sur l'existence et le sort de ces colonies; Eustathe dit (1) que la ville de *Pleuron* avait reçu ses *habitans de l'Eubée*, et cette tradition reçoit un nouveau degré de vraisemblance du nom de *Chalcis* (2) appliqué, dans la même contrée, à une *montagne* et à une *ville* située au-dessous; Eustathe prétend encore, sans doute d'après Strabon (3), que cette *Chalcis* devait sa fondation à des Chalcidiens de l'Eubée; Pline (4), Ptolémée (5), Etienne de Bysance (6) et le scholiaste de Thucydide (7) font mention de cette ville, qui fut dans la suite soumise par les *Corinthiens* devenus maîtres de tout le pays où elle était située. Quant à l'époque précise où se fit cette émigration, Eustathe n'ajoute rien qui puisse nous servir à la fixer. Il paraît qu'un combat livré à l'occasion de la plaine *Lilantium* en Eubée, obligea les vaincus à s'expatrier, et que ce fut alors qu'une partie de ces bannis chercha un asile dans l'Etolie. Mais comme les révolutions

---

(1) Eustath. *ad* Homer. *Iliad.* lib. x, v. 525.
(2) Hesych. *v.* Χαλκίς.
(3) Strabo, lib. x, p. 447.
(4) Plin. lib. iv, c. 2.
(5) Ptolem. *Geograph.* lib. iii, c. 15.
(6) Stephan. Bysant. *v.* Χαλκίς.
(7) Thucydid. lib. i, c. 108; et Scholiast. *ad eum loc.*

furent très-fréquentes dans cette île, il nous semble difficile de déterminer celle dont il est ici question, à moins qu'Eustathe n'ait voulu parler de cette ancienne guerre entre les *Chalcidiens* et les *Erétriens*, dont Thucydide (1) nous a conservé le souvenir. Les antiques relations qui avaient existé entre les peuples des deux pays, dirigèrent sans doute du côté de l'*Etolie* les pas des habitans de l'*Eubée*. Nous avons vu que cette île avait été originairement habitée par les *Curètes* ou les *Lélèges*; et ces peuples, qui ne formaient qu'une même nation sous des noms différens, avaient également occupé l'Etolie dès les temps les plus reculés (2).

CHAPITRE V.

Fondation de Mégares en Sicile.

(Olymp. XI, ann. 1, 736 avant J. C.)

Cette ville fut fondée la même année que Naxos, au témoignage de Scymnus de Chio (3) et d'Ephore cité dans Strabon (4), par une colonie de *Mégariens* qui lui donnèrent le nom

---

(1) Thucydid. lib. I, c. 15.
(2) Strabo, lib. X, p. 445; Eustath. *ad Iliad.* l. II, v. 547; Scymn. Ch. v. 571.
(3) Scymn. Ch. v. 275, 6, 7.
(4) Ephor. *apud* Strabon. lib. VI, p. 267, C; p. 270, A; Stephan. Byz. *v.* Μέγαρα.

de leur patrie et lui laissèrent celui d'*Hybla* qu'elle portait auparavant. Ce récit n'est pas conforme à celui de Thucydide (1); selon cet auteur, *Mégares* fut fondée assez long-temps après Syracuse, puisque Lamis, chef de la colonie mégarienne dont elle fut l'ouvrage, n'arriva en Sicile que *cinq ans après* la naissance de Syracuse, et que différens établissemens qu'il forma dans l'intervalle employèrent plusieurs autres années, avant que ses compagnons pussent jeter les fondemens de Mégares. Outre cette différence dans les dates, il y a encore d'autres difficultés dans les principales circonstances des deux traditions; et l'on sent que pour prendre parti entre des récits aussi opposés et des témoignages aussi respectables, il faudrait entrer dans des discussions que ne nous permettent point les bornes de cet ouvrage. Quelque disposés cependant que nous soyons à reconnaître l'autorité prédominante de Thucydide dans ces matières, il nous semble que celle d'Éphore doit avoir ici la préférence, et c'est Thucydide lui-même qui m'en fournit la preuve (2). Il est d'ailleurs facile de concilier

(1) Thucydid. lib. VI, c. 4.

(2) Thucydide dit lui-même que Mégares subsista 245 ans, jusqu'à ce que Gélon en chassa les habitans; or ce prince régnait, suivant Pausanias (l. VI, c. 9.), la deuxième année de la LXXIIe olympiade. La durée de son règne ne fut que de six années, ainsi que l'atteste Diodore (l. XI, c. 38.); et les dernières années de ce règne si court furent occupées par les guerres contre les barbares, dont parlent ce même Diodore et Hérodote (lib. VII, c. 167.). Il est vraisemblable que ses premières tentatives d'agrandissement furent faites sur ses voisins; c'est ce que dit d'ailleurs Héro-

ensemble les deux récits, non pas en supposant, comme Cluvier (1), que Lamis était parti conjointement *avec* Théoclès, ce qui est trop formellement contredit par Thucydide, qui assure que Lamis arriva en Sicile lors de la fondation de Léontium, postérieure de six ans à celle de Naxos; mais en admettant que Thucydide, négligeant la *première* colonie mégarienne établie à *Hybla*, qui sans doute avait été peu considérable, n'a voulu parler que de la *seconde* envoyée sous les ordres de Lamis, lorsque le succès du premier établissement put décider les Mégariens à une nouvelle émigration. C'est ainsi qu'on doit, selon nous, expliquer le silence de Thucydide sur la première expédition, et suppléer à celui d'Ephore sur la seconde, et, de cette manière, la narration des deux auteurs ne présente ni embarras ni contradictions.

Il est cependant une circonstance du récit de Thucydide qui me paraît susceptible de

---

dote, et la conquête de *Mégares* est une des premières que cite cet auteur parmi celles que fit Gélon aussitôt après son usurpation. L'expulsion des Mégariens doit donc être rapportée aux commencemens du règne de Gélon; or, si l'on compte le nombre des années qui se sont écoulées depuis l'an premier de la XI[e] olympiade jusqu'à l'an 2[e] de la LXXII[e] olympiade, on trouvera exactement les 245 ans que Thucydide met entre la fondation de Mégares et sa destruction par Gélon. Ce calcul, que je crois nouveau, peut servir encore à établir d'une manière plus sûre l'époque de la tyrannie de *Gélon*, qui varie dans Eusèbe et dans Diodore. Dodwel et Corsini la reculent de *trois années*; mais le sentiment de Pausanias, adopté par Scaliger, me paraît mériter la préférence. Je ne parle point de M. Larcher, qui a discuté ce point avec étendue, mais qui a suivi une marche différente et adopté d'autres bases que les miennes.

(1) *Sicil. Antiq.* p. 139.

quelque doute : c'est celle où il dit que *les Mégariens fondèrent Mégares l'Hybléenne, sous la conduite d'Hyblon, roi des Sicules, qui avait trahi son pays.* Il semble attribuer ce surnom d'*Hybléenne* au roi des Sicules qui présida à la fondation de Mégares, et Strabon prétend avec plus de vraisemblance que Mégares existait avant l'établissement de la colonie dorienne, sous le nom d'*Hybla*. Quoi qu'il en soit, il nous paraît impossible de fixer l'époque précise à laquelle eut lieu la deuxième colonie : Cluvier ne met que *treize ans* d'intervalle ; M. Larcher en met (1) *trente-deux*. La première évaluation paraîtra peut-être un peu faible ; la seconde un peu forte ; quant à nous, nous nous abstenons de proposer une date, qui, ne reposant que sur des conjectures entièrement gratuites, ne saurait mériter aucune confiance.

Le premier établissement que forma la *colonie mégarienne* amenée par Lamis, fut celui de *Trotile* (2), au-dessus du fleuve *Pantacie*. Nous ne savons rien de plus sur cette ville, dont l'existence fut sans doute peu remarquée ou même de peu de durée, s'il en faut juger par le silence des auteurs; cependant je soupçonne une légère altération dans la manière dont ce nom est écrit par Thucydide. En effet, Polyen cite (3) une ville

(1) *Essai de Chronolog.* tom. VII, p. 452.

(2) Thucydid. lib. VI, c. 4.

(3) Polyæn. *Stratagemat.* lib. V, c. 5, §. 1.

de *Trogilium en Sicile,* où les Mégariens s'établirent. Jusque-là on pourrait balancer entre les deux leçons; mais Etienne de Bysance fait pencher la balance en faveur de Polyen, lorsqu'il place en Sicile une ville du nom de *Trogilus* (1). Thucydide nous laisse ignorer la cause qui obligea Lamis à chercher un nouvel établissement; il se contente de dire (2) que ce chef passa à *Léontium*, ville nouvellement fondée par les *Chalcidiens*, ainsi que nous le dirons bientôt, et dont il partagea avec eux l'administration. M. Larcher pense (3) que *les Léontins ne mirent pas de prime abord Lamis à la tête de leur république; qu'il lui fallut lier la partie bien adroitement, pour venir à bout de son entreprise, et qu'il dut employer beaucoup de temps en cabales, en brigues, en menées; car aucun historien ne dit qu'il se mit par la force à la tête des affaires;* en conséquence ce savant évalue à *quatre années* le séjour de Lamis à *Léontium;* mais Thucydide marque que *Lamis partagea l'administration de la ville avec les Chalcidiens,* ce qui détruit la supposition de M. Larcher, et le récit de Polyen (4), que n'avait point sans doute consulté ce respectable académicien, explique très-bien à quel titre Lamis fut reçu à partager l'habitation et le gouvernement d'une ville chalcidienne.

---

(1) Stephan. Bys. *v.* Τρώγιλος. p. 460.
(2) Thucydid. *loco suprà laud.*
(3) *Chronol. d'Herodot.* tom. VII, p. 5, §. 1.
(4) Polyæn. *Stratagem.* lib. v, c. 5, §. 1.

Selon cet auteur, les Chalcidiens habitaient *Léontium* conjointement avec les *Sicules*, qu'ils n'avaient pû chasser du lieu dont ils étaient en possession immémoriale; bientôt des *Platéens* (1), partis de Mégares, arrivèrent; et étant parvenus à expulser les Sicules, ils occupèrent cette ville de concert et en commun avec les Chalcidiens. On conçoit donc que ce fut d'abord à titre de conquête, et ensuite de reconnaissance, qu'ils furent admis à ce partage; et les suppositions de M. Larcher se trouvent ainsi renversées par le simple récit de l'historien. Quant à l'évaluation que fait le même savant de la durée du séjour de Lamis à Léontium, et qu'il porte à *quatre années*, il me semble qu'elle est aussi contrariée par ce que dit Polyen (2), que l'*union des deux peuples ne subsista que* SIX MOIS, *et qu'au bout de ce temps, Lamis fut chassé par les Chalcidiens.*

Fondation de Thapsos.

(Olymp. XVI, ann. 1, 715 avant J. C.)

Thucydide dit (3) que la colonie mégarienne, chassée de Léontium avec son chef, alla fonder

---

(1) Aucun autre auteur ne fait mention de ces *Platéens*, et Polyen, dans la suite de son récit, ne nomme que les *Mégariens*. Il est donc probable que la plus grande partie de la colonie était composée de Mégariens, auxquels se joignirent quelques Platéens.

(2) Polyæn. lib. V, c. 5, §. 2.

(3) Thucydid. lib. VI, c. 4. Le même historien décrit ailleurs (lib. VI, c. 97 et sqq.) cette *chersonèse*, sans exprimer sa distance de *Syracuse*. Virgile en fait mention (*Eneid.* lib. III, v. 689.), et Servius (*ad hunc loc*) prétend que c'était une *île;* mais il se trompe certainement, et le témoignage de Thucydide est trop précis pour être susceptible du plus léger doute.

Thapsos. Cette ville était située sur une péninsule, ou *chersonnèse*, qui ne tenait au continent que par un isthme fort étroit et se trouvait à une légère distance de *Syracuse*. Le nom de *chersonnèse* paraît même lui avoir été spécialement affecté; car c'est ainsi que Ptolémée la désigne (1), aussi bien qu'Etienne de Bysance (2). Je suis donc entièrement de l'avis de Cluvier, lorsqu'il interprète (3) à l'égard de cette ville, ces paroles d'Eusèbe (4) : Χερσόννησος ἐν Σικελίᾳ ἐκτίσθη, que le Syncelle copie selon son usage (5). La date que donne Eusèbe à cette fondation, de la première année de la XVIe olympiade, s'accorde parfaitement avec les circonstances du récit de Thucydide, selon lequel il dut nécessairement s'écouler un espace de temps assez considérable entre l'époque de l'arrivée de Lamis, la troisième année de la XIIe olympiade, et l'établissement de *Thapsos*, qui fut précédé de ceux de *Trogile* et de *Léontium*. Je ne conçois donc pas la difficulté que trouve Cluvier à concilier ce récit de l'historien avec la date assignée par Eusèbe, date dont tout au contraire semble concourir à prouver la fidélité. Au reste, nous ignorons tous les détails relatifs à cette colonie, aussi bien que la durée du séjour qu'elle fit à *Thapsos*. Thucydide dit qu'après la mort

(1) Ptolem. *Geograph.* lib. III, c. 4.

(2) Stephan. Bys. *v.* Θάψος.

(3) Cluver. *Sicil. Antiq.* p. 138.

(4) Euseb. *Chronic.* II, p. 118.

(5) Syncell. *Chronog.* p. 212, C.

de Lamis, ses compagnons en furent bannis, et que ce fut alors qu'ils allèrent fonder *Mégares*; mais il ne nous apprend pas (1) par quelle révolution ils en furent chassés, et aucun auteur ne peut suppléer à son silence.

Fondation de Léontium et de Catane.

(Olymp. XII, ann. 3, 730 avant J. C.)

Nous avons été obligés d'interrompre l'exposition des *colonies chalcidiennes*, pour rapporter de suite ce qui était relatif aux établissemens formés par les *Mégariens*. Nous allons revenir un peu sur nos pas, et reprendre le cours des opérations de *Théoclès*.

Hellanicus assure (2) que Théoclès fonda plusieurs villes en Sicile; il ne les nomme pas, mais Thucydide nous les fait connaître (3). Selon cet historien, une nouvelle guerre fut déclarée aux *Sicules* par les Chalcidiens établis à Naxos, et une colonie de ce peuple, partie sous la conduite de son fondateur, enleva aux Sicules cette partie de la Sicile où elle bâtit *Léontium*. Le récit de Thucydide est confirmé par Scymnus de Chio (4), qui place la fondation de Léontium par les Naxiens, après celle de Syracuse, quoique sans déterminer d'une manière aussi

(1) Thucydid. lib. VI, c. 4.
(2) Hellanicus, *apud* Stephan. Bysant. *v.* Χαλκίς.
(3) Thucydid. lib. VI, c. 3.
(4) Scymn. Ch. v. 282, tom. II, p. 17.

précise l'intervalle de temps qui sépara les deux établissemens. Strabon atteste pareillement (1) l'*origine naxienne* des Léontins ; Diodore (2) se contente de dire qu'*ils étaient colons des Chalcidiens*, et à ce titre, *alliés des Athéniens*. Enfin, Polyen nous fait également connaître (3), dans le passage que nous avons déjà cité, l'établissement des Chalcidiens à Léontium, sous la conduite de Théoclès ; celui de la colonie mégarienne qui les aida à chasser les Sicules, et enfin l'expulsion de ces mêmes Mégariens, qui, par leur retraite, laissèrent les Naxiens dans la possession entière et paisible de Léontium. Ces événemens sont rapportés par Thucydide (4), dans la cinquième année qui suivit la fondation de Syracuse, et par conséquent dans la troisième année de la XIIe olympiade, 730 ans avant notre ère (5).

La situation de cette ville dans le voisinage de Syracuse lui devint fatale, ainsi qu'aux autres villes chalcidiennes de la même région,

---

(1) Strabo, lib. VI, p. 273, D.

(2) Diodor. Sic. lib. XII, p. 313.

(3) Polyæn. lib. V, c. 5, §. 1.

(4) Thucydid. lib. VI, c. 3.

(5) Cluvier place la fondation de cette ville *deux ans plus tard*, c'est-à-dire la première année de la XIIIe olympiade. Son erreur vient de ce qu'il traduit (*Sicil. Antiq.* p. 117.) le mot πέμπτῳ de Thucydide par celui de *septimo*. Cette inadvertance est d'autant plus singulière, que l'erreur qui en résulte est répétée en plusieurs autres endroits (*ibid.* p. 118, 128, 131.), et elle prouve la rapidité avec laquelle furent rédigées les savantes compilations de cet auteur. Dodwel adopte la même date que Cluvier (*Annal. Thucydid.* p. 40.), non par un effet du même calcul, mais parce qu'il prend pour base de son évaluation la date assignée par Eusèbe à la fondation de Syracuse, date postérieure de *deux années* à celle que donne Thucydide.

Naxos et *Catane*. Elle fut une des premières victimes de l'ambition toujours croissante des tyrans, et la chute de sa métropole et de sa sœur ne fit que retarder la sienne de peu d'instans. Dès la deuxième année de la LXXXVIIIe olympiade, leur ville fut cédée aux Syracusains, pour leur servir de place d'armes, et les habitans transportés à Syracuse où ils jouirent du droit de cité (1). Denys le Tyran la força bientôt après, par la terreur de ses armes, de se soumettre, et les malheureux Léontins, obligés pour la seconde fois d'abandonner leur ville natale, furent confondus parmi les Syracusains. Diodore qui nous a conservé les détails de cet événement, et qui en marque l'époque dans la deuxième année de la XCIV^e olympiade, ne nous apprend pas en quelles mains tomba pour lors le territoire de Léontium. Cependant il ajoute plus bas (2), que, mécontent des soldats mercenaires qu'il avait dans son armée, au nombre de *dix mille*, et qui pour la plupart étaient *Péloponésiens*, Denys leur abandonna la ville et le territoire de Léontium. Depuis cette époque, cette ville qui, selon Strabon (3), se ressentit toujours des revers de Syracuse sans jamais participer à sa prospérité, servit constamment de *place d'armes* aux Syracusains.

---

(1) Diodor. Sic. lib. XII, p. 314.
(2) *Idem*, lib. XIV, p. 437.
(3) Strabo, lib. VI, p. 273, D.

Le même auteur nous fait connaître (1) une colonie de Léontium, nommée *Eubœæ*, dont le nom rappelle celui de sa première métropole, et qui fut aussi enveloppée dans la destruction qui frappa tant de villes grecques de la Sicile.

La fondation de *Catane* suivit de près celle de Léontium, et fut l'ouvrage des mêmes mains (2); on doit donc rapporter cette colonie à la même année que Léontium, 730 avant notre ère. Cependant Eusèbe place (3) l'origine de Catane en la quatrième année de la XIe olympiade, à la même époque que celle de *Syracuse*; mais cette opinion ne peut balancer l'autorité de Thucydide, confirmée par Scymnus de Chio (4). Ce dernier assure également, aussi bien que Strabon (5), que les Chalcidiens de Naxos furent les fondateurs de Catane, et Thucydide nomme *Evarchès* le chef de cette colonie. Néanmoins Etienne de Bysance, sans doute sur l'autorité d'Hécatée, semble attribuer (6) cette colonie à Théoclès et à des Doriens; et quoique l'étymologie qu'il rapporte du nom de *Catane*, ne soit ni claire ni vraisemblable, il se pourrait en effet que des *Chalcidiens*, sujets de Théoclès, auxquels se seraient joints *quelques Mégariens*, aient formé sous les auspices de ce chef la colonie de Catane,

(1) Strabo, lib. VI, p. 272, D.
(2) Thucydid. lib. VI, c. 3.
(3) Euseb. *Chron.* II, p. 117; et Scaliger, *Animadv.* p. 76.
(4) Scymn. Ch. v. 285, 291, 297.
(5) Strabo, lib. VI, p. 268, C.
(6) Stephan. Bys. *v.* Κατάνη.

qui ensuite choisit *Evarchès* pour son fondateur particulier.

Les Catanéens furent chassés de leur pays par *Hiéron*, qui établit dans leur ville une nouvelle colonie, et lui donna le nom d'*Ætna*. Cet événement n'est qu'indiqué par Strabon (1); mais il est raconté fort au long par Diodore (2), qui le rapporte à la première année de la LXXVIe olympiade, 476 ans avant J. C. Hiéron chassa de leurs villes les Naxiens et les Catanéens qu'il transporta à Léontium, et repeupla Catane, dont il changea le nom en celui d'*Ætna*, d'une nouvelle colonie, forte de deux mille hommes, dont la moitié était venue du Péloponèse et le reste de Syracuse. Ainsi cette nouvelle ville devint *dorienne*, d'*ionienne* qu'elle avait été auparavant. Pindare fait plusieurs fois allusion à cet établissement (3), qui avait fait prendre à *Hiéron* le titre d'*Ætnæen*, et le poète appelle ce prince : *ὁμώνυμε πατὴρ κτίστορ Αἴτνης*. Le scholiaste s'étend sur les circonstances de la fondation de cette colonie, dont Pindare indique (4) l'*origine dorienne*; mais ce commentateur s'éloigne du récit de Diodore, et prétend qu'elle était composée d'habitans de *Géla*, de *Mégares* et de *Syracuse*, tous *peuples doriens*. Il ajoute que

(1) Strabo, lib. VI, p. 268, D.
(2) Diodor. lib. XI, c. 48.
(3) Pindar. *Pythic.* I, *in epigraph.*; Schol. *ibid.*
(4) Pindar. *Pythic.* I, v. 120; Schol. *ad h. loc.*; *idem*, v. 118, et Schol. *ad Nem.* IX, 3. ὁ ἐν Ἱέρων Γελώους καὶ Μεγαρεῖς καὶ Συρακουσίους, ὄντας τῶν Δωριέων ἀποίκους, ἐνῴκισε τῇ Αἴτνῃ.

le chef de cette colonie était *Dinomène*, fils d'Hiéron; et cependant, en commentant le titre de la IXe *Neméenne* adressée à *Chromius*, il rapporte que ce Chromius fut établi par Hiéron, gouverneur d'Ætna, lors de la fondation de cette ville; ce qui contredit sa première assertion. Au reste, l'existence de cette colonie attestée aussi par Etienne de Bysance (1) ne fut pas de longue durée; Strabon dit (2) qu'après la mort d'Hiéron les anciens habitans rentrèrent en possession de leur ville, et son témoignage est confirmé par Diodore (3). La date que donne à ce retour le premier de ces deux auteurs, ayant suivi immédiatement celle de la mort d'Hiéron, doit par conséquent être rapportée à la troisième année de la LXXVIIIe olympiade, 466 ans avant notre ère. Les *Ætnæens* chassés allèrent, selon Strabon, s'établir sur une région de l'Ætna (4), appelée *Inessa* par cet auteur, *Ennesia* par Diodore; ils y fondèrent une ville qu'ils nommèrent *Ætna*, comme celle d'où ils étaient partis, et dont ils regardèrent également Hiéron comme le fondateur; elle était située à quatre-vingts stades de Catane.

Les Catanéens furent de nouveau chassés par Denys (5), et transportés à Syracuse; leur ville

(1) Stephan. Bysant. *v.* Αἴτνη... κλίσμα Ἱέρωνος.

(2) Strabo, lib. VI, p. 268.

(3) Diodor. Sic. lib. XI, c. 48.

(4) Stephan. Bys. *v.* Αἴτνη.

(5) Diodor. Sic. lib. XIV, p. 403, edit. H. Stephan.

fut abandonnée aux *Campaniens* qui servaient dans son armée, et qui en demeurèrent *sept ans* en possession, jusqu'à ce que Denys lui-même les détermina à s'établir dans la ville *d'Ætna*. On ignore quels furent depuis cette époque les habitans de Catane; cependant, environ 350 ans après l'époque dont il s'agit ici, elle reçut une *colonie romaine* (1); aussi Pline et Ptolémée lui donnent-ils toujours le titre de *colonie* (2).

CHAPITRE VI.

Colonie à Thasos.

(Olymp. XV, ann. 1, 720 avant J. C.)

L'ILE de *Thasos* avait reçu son nom et ses premiers habitans d'une *colonie phénicienne*, qui s'y était établie vers le temps de *Cadmus*; et le nom d'*Edonis* qu'elle porta dans les anciens temps, donne à penser qu'elle fut aussi occupée par des *Edoniens* de la Thrace. Elle reçut ensuite une *colonie de Pariens*, au témoignage de Strabon (3), de Thucydide (4) et d'Eustathe (5). Etienne de Bysance nous apprend que

(1) Strabo, lib. VI, p. 268, G.

(2) Plin. lib. III, c. 8; Ptolem. lib. III, c. 4.

(3) Strabo, lib. X, p. 487.

(4) Thucydid. lib. IV, c. 104.

(5) Eustath· *ad Dionys.* v. 517, tom. IV, p. 96. Ce dernier ajoute que *Parium était une ville de la Propontide*, ce qui pourrait faire croire que c'était de *cette ville*, et non de l'île de *Paros*, qu'était partie la colonie qui peupla Thasos.

cette colonie partit de *Paros*, en vertu d'un oracle qui avait été rendu au père d'*Archiloque* (1), et il nous a même conservé les *vers* de cet oracle (2), qu'on trouve également cités dans Eusèbe (3). Cette tradition est importante en ce qu'elle nous aide à fixer la véritable époque de cette colonie. Archiloque en effet, selon Tatien (4) et saint Cyrille (5), dont le sentiment doit prévaloir sur celui de Cicéron (6), florissait vers la XXIIIe olympiade; cette date s'accorde avec celle que donne Hérodote (7), qui fait fleurir ce poète sous le règne de *Gygès*; et nous apprenons d'Euphorion (8) que *Gygès* monta sur le trône vers la XVIIIe olympiade. La colonie conduite à Thasos par le père d'Archiloque dut donc être antérieure de très-peu d'années à cette époque, et tout porte à croire que la date de la XVe olympiade, assignée à cette colonie par l'historien Denys (9), est conforme à la vérité. Le même auteur ajoute qu'*Archiloque était déjà connu après la XXe olympiade*; ce qui confirme la date

---

Mais outre que l'île de *Paros* est clairement nommée par d'autres auteurs, l'ethnique Παριων employé ici ne peut convenir qu'à *Paros*, et non à *Parium*, dont l'ethnique est Παριανός.

(1) Stephan. Byzant. *vv.* Πάριον et Πάρος.

(2) Stephan. Byz. *v.* Θάσος.

(3) Euseb. *Præparat. evang.* lib. V, c. 7.

(4) Tatian. *Cont. gent.* p. 109.

(5) Cyrill. *Cont. Julian. orat.* 1.

(6) Cicero, *Tusculan.* lib. 1, §. 1.

(7) Herodot. lib. 1, c. 12.

(8) Euphorion, *apud* Clement. Alexand. *Stromat.* l. 1, c. 21, p. 389. Eusèbe (*Chronic.* II, p. 119.) rapporte l'avénement de Gygès à la deuxième année de la XXe olympiade, différence qui confirme, plutôt qu'elle ne détruit le synchronisme donné par Hérodote.

(9) Dionys. *apud eumd. ibid.* p. 398. Ce Denys est sans doute Denys d'Halicarnasse, qui avait fait un ouvrage *sur les temps*, cité plus haut par le même Clément (*ibid.* p. 379.).

que nous avons alléguée plus haut; et il est bon d'observer ici que les commentateurs de saint Clément d'Alexandrie ont jugé le texte altéré en cet endroit. Leur méprise vient de ce qu'ils ont appliqué *au fils* l'oracle rendu *au père*, et de ce qu'ils n'ont pas voulu concevoir qu'Archiloque étant fort jeune, lorsque cette colonie conduite par son père alla s'établir à *Thasos* vers la xve olympiade, ne put commencer à se faire connaître qu'après la xxe olympiade. L'accord de toutes ces traditions est si parfait, que les dates qui en résultent s'établissent et se fortifient mutuellement, indépendamment des témoignages des auteurs; et il ne m'a pas fallu moins que la réunion de ces autorités, pour m'éloigner du sentiment de M. Larcher (1), appuyé, selon moi, sur des bases beaucoup moins solides.

Au reste, il paraît que le jeune poète se rendit aussi avec son père à Thasos, quoique la cause qu'Ælien (2) et Ænomaüs (3) supposent à cette émigration ne puisse être vraie, vu l'âge qu'avait alors Archiloque. Avant même cette colonie, je soupçonne que les Pariens avaient formé un établissement à Thasos, ou du moins qu'ils entretenaient des relations avec cette île; car Pausanias nous apprend (4) qu'une prêtresse de *Paros*,

(1) Larcher, *Canon chronolog.* p. 599.

(2) Ælian. *Histor. var.* lib. x, c. 13.

(3) Ænomaüs, *apud* Euseb. *Præparat. evangel.* lib. v, c. 33.

(4) Pausan. lib. x, c. 28.

nommée *Cléobée*, porta la première à Thasos le culte de Cérès, et il ajoute que cette prêtresse était contemporaine de *Tellis*, de qui descendait Archiloque à la troisième génération.

Je ne m'étendrai pas sur l'histoire de cette colonie, ni sur les richesses que posséda l'île de Thasos et qui lui firent donner le surnom de *Chrysé* (1); il me paraît plus convenable de parler ici des *colonies* qne cette île produisit à son tour. Eustathe rapporte (2) le sentiment de quelques auteurs qui attribuaient aux *Thasiens* la fondation de *Parium*, et nous verrons bientôt si cette opinion était fondée; le même auteur range encore (3) parmi les colonies de Thasos la ville de *Datum* sur le Strymon, et comme cette ville ne reçut la colonie thasienne que postérieurement à une colonie d'Athènes, nous en reparlerons plus en détail ailleurs. Le plus grand nombre des *colonies* de Thasos était sur le rivage de la Thrace opposé à cette île; c'est Hérodote lui-même qui nous l'apprend (4), sans nommer ces villes. *Galepsus*, une des *villes grecques* de cette côte, qu'il cite plus bas (5) et que Scylax nomme (6) également *ville grecque*, paraît avoir dû son origine aux Thasiens. En effet, selon une tradition rapportée par

(1) Eustath. *ad Dionys.* v. 517, tom. IV, p. 97. Θασίοισι ὑπὲρ τῶν ἐν τῇ ἠπείρῳ πολίων τῶν σφετέρων.

(2) Eustath. *ibid.*

(3) *Idem*, *ibid.* p. 96.

(4) Herodot. lib. VII, c. 118.

(5) *Idem*, *ibid.* c. 122.

(6) Scylac. *Peripl.* tom. I, p. 27.

Harpocration et le Grand Etymologiste (1), cette ville reçut son nom du phénicien *Galepsus*, fils de *Thasus*, qui avait fondé une colonie à Thasos; et comme elle devint par la suite des temps *ville grecque*, au témoignage d'Hérodote et de Scylax, il est probable que les Thasiens s'en emparèrent, lorsqu'ils furent eux-mêmes devenus *Grecs*, en vertu des anciens droits de métropole qu'ils avaient sur cette ville. Cette conjecture est entièrement confirmée par Thucydide (2), qui, parlant de *Galepsus*, la nomme *colonie de Thasos*; et son témoignage est conforme à celui de Diodore (3). Héraclide, qui avait fait un traité sur *les îles*, περὶ Νήσων, citait aussi *Galepsus* comme *colonie des Thasiens* (4); et ce fragment d'Héraclide, qui nous a été conservé par Harpocration, est d'autant plus précieux, qu'il nous indique encore une autre colonie du même peuple, *Stryme*, dont Harpocration fait une *île*, mais qu'Etienne de Bysance (5) appelle *ville de Thrace*. Hérodote, qui la place (6) sur une petite rivière nommée *Lissus*, dans le voisinage de *Mésambrie*, colonie de Samothrace, l'appelle également *ville des Thasiens*; et Philochore, autre auteur cité par Harpocration (7), parlait d'un différent élevé entre ceux

(1) Harpocrat. et *Magn. Etymol.* v. Γάληψος.

(2) Thucydid. lib. IV, c. 107.

(3) Diodor. Sic. lib. XII, p. 321.

(4) Heraclides, *apud* Harpocration. *v.* Στρύμη.

(5) Stephan. Bys. *v.* Στρυμη.

(6) Herodot. lib. VII, c. 108.

(7) Philochor. *apud* Harpocration. *ibid.*

de *Thasos* et de *Maronée* à l'occasion de cette ville, et semblable à celui qui fut décidé par Thémistocle entre les *Corcyréens* et les *Corinthiens* au sujet de *Leucade*. Il est fait mention de cette querelle dans une *Lettre de Philippe* (1); et il paraît qu'elle eut lieu dans le temps des démêlés des Athéniens avec ce prince, et que ceux-ci obligèrent les parties à se remettre à leur arbitrage. On pourrait conjecturer de là que les *Maronéites* avaient pris part, soit simultanément, soit postérieurement, à cette colonie de Thasos.

Une autre ville, voisine de *Galepsus*, fut sans doute fondée par les mêmes mains et à la même époque; je veux parler d'*Œsyme*, nom qui remontait à une haute antiquité, puisqu'on le trouve dans Homère (2), et qui cependant n'était pas le premier sous lequel cette ville avait été connue, puisqu'elle était appelée auparavant *Bybline*, selon l'historien Arménide (3). Sa position paraît avoir souffert quelques difficultés chez les Anciens; car Etienne de Bysance la place (4) tantôt en *Macédoine*, et tantôt en *Thrace* (5); d'où nous pouvons conjecturer qu'elle était située sur les confins de l'une et de l'autre contrée. Scylax la nomme (6) immédia-

(1) *Philipp. epist.* p. 116, edit. Wolf.

(2) Homer. *Iliad.* lib. IX, v. 304.

(3) Armenid. *apud* Athen. *Deipnosoph.* lib. 1, c. 28.

(4) Stephan. Bys. *v.* Οἰσύμη.

(5) *Idem*, *v.* Αἰσύμη.

(6) Scylac. *Peripl.* p. 27.

tement après *Galepsus*, et Scymnus de Chio (1), dans le voisinage d'*Amphipolis*; ce qui achève de dissiper toute incertitude à l'égard de sa situation. Quant à son origine, le même Scylax dit qu'elle était *grecque*, et Scymnus de Chio ajoute qu'elle était *colonie des Thasiens*. Thucydide, qui joint ordinairement cette ville à *Galepsus*, lui donne également le titre de *colonie thasienne* (2), et Diodore rapporte (3) la même tradition. On ne peut douter, après des témoignages si graves et si formels, que la ville d'*Œsyme* n'ait dû sa naissance au même peuple, et probablement à la même émigration qui fonda sur ce rivage les villes de *Galepsus* et de *Stryme*. Mais nous n'avons aucune lumière sur l'époque précise à laquelle s'effectuèrent ces divers établissemens.

Fondation d'Astacus.

(Olymp. XVII, ann. 3, 710 avant J. C.)

La période que nous parcourons paraît avoir été féconde en émigrations *mégariennes*, et cette seule connaissance suffit pour prouver l'état florissant où se trouvait alors Mégares. Une colonie de cette ville alla s'établir dans la Bithynie,

(1) Scymn. Ch. tom. II, p. 37, v. 655. On lit dans Scylax : Σισύμη; et dans Scymnus de Chio : ἡ Συβὴ. Il faut dans ces deux passages corriger Οἰσύμη, ainsi que l'a fort bien montré Maussacus (*ad Harpocrat.* p. 231.).

(2) Thucydid. lib. IV, c. 107.

(3) Diodor. Sic. lib. XII, p. 321.

et y fonda *Astacus*, la troisième année de la XVIIe olympiade, 710 ans avant notre ère, selon la *Chronique* d'Eusèbe (1). C'est à tort que le savant P. Corsini (2) a reculé cette fondation jusqu'à la première année de cette olympiade, puisque le calcul d'Eusèbe se trouve conforme à celui d'un ancien auteur, Memnon, d'où le premier l'avait probablement tiré. Cet auteur prétend (3) qu'*Astacus fut fondée par des Mégariens* en vertu d'un oracle, et qu'elle reçut son nom de l'un des *Spartes*, héros mythologiques dont il est fait mention dans l'histoire de Thèbes. Hérodote parle en particulier de cet *Astacus* (4), plus connu par son fils *Ménalippe* que ses exploits distinguèrent dans la guerre des *sept chefs*. Au reste, le témoignage de Memnon est confirmé par ceux de Méla (5) et de Strabon (6), qui reconnaissent également les *Mégariens* comme les fondateurs d'*Astacus*. Ce dernier leur ajoute des *Athéniens*, ce qui ne serait pas impossible, vu les étroites relations que la proximité dut établir d'abord entre Athènes et Mégares. Cependant il est plus probable que la *colonie athénienne* ne

(1) Euseb. *Chronic.* lib. II, p. 119; Scaliger, *Animadv.* p. 77, 78.

(2) Corsini, *Fast. Attic.* tom. III, p. 26.

(3) Memnon, *apud* Phot. cod. CCXXIV, c. 21, p. 722.

(4) Herodot. lib. V, c. 67. Clisthène, tyran de Sicyone, dédia une chapelle à ce héros; on peut consulter Hérodote à ce sujet.

(5) Pompon. Mela, lib. I, c. 19.

(6) Strabo, lib. XII, p. 563. Etienne de Bysance fait mention, sur la foi d'Arrien (*v.* Μεγαρικόν.), d'une ville de *Bithynie* voisine de *Astacus*, qui portait le nom de *Mégaricum*, et qui avait sans doute été fondée par la même *colonie mégarienne*.

se soit établie que postérieurement à celle de *Mégares*, et cette conjecture est confirmée par Memnon (1), qui atteste qu'*Astacus* ayant eu beaucoup à souffrir de la jalousie des peuples voisins, et ayant été affaiblie par les guerres longues et sanglantes qu'elle fut obligée de soutenir contre eux, reçut une *colonie athénienne* qui lui rendit une partie de sa première puissance. Mais elle ne se releva entièrement de ses ruines que sous le règne de *Didalsus*. Enfin, elle fut détruite par Lysimaque (2); et Nicomède, premier du nom, roi de Bithynie, en transporta les habitans dans une ville qu'il fonda, et qu'il appela de son nom *Nicomédie* (3). Depuis ce temps, il ne paraît pas qu'Astacus ait survécu à des désastres si multipliés; et Nicomédie attira bientôt à elle seule toute la puissance de sa métropole. Quelques auteurs, et entre autres Pausanias (4), ont même confondu ces deux villes en une seule; mais outre que son récit renferme encore bien d'autres erreurs qui doivent en affaiblir l'autorité, le témoignage de Memnon, écrivain plus ancien et mieux instruit des localités, est trop clair et trop positif pour être susceptible du plus léger embarras.

(1) Memnon, *apud* Phot. p. 722.
(2) Strabo, lib. XII, p. 563.
(3) Memnon. *ibid.*
(4) Pausan. lib. V, c. 12.

CHAPITRE VII.

Fondation de Tarente.

(Olymp. XVIII, ann. 1, 708 avant J. C.)

Je ne m'étendrai pas sur les circonstances de la fondation de cette ville célèbre ; outre qu'elles sont connues des savans, le caractère mythologique dont elles portent l'empreinte les rend peu susceptibles de l'examen de la critique, et sans chercher, avec le savant Mazochi, à faire remonter l'origine de *Tarente* jusqu'au déluge, je me contenterai de rappeler ici que les *Crétois* furent les premiers habitans du territoire où elle fut bâtie, et probablement ses premiers fondateurs (1). Ces Crétois, qui en étaient encore maîtres à l'époque où la *colonie lacédémonienne* conduite par *Phalante* aborda sur cette côte, consentirent à partager leurs habitations avec ces nouveau-venus, et un récit mythologique allégué par Probus (2) fait sans doute allusion à l'alliance contractée entre les Crétois qui avaient fondé la ville, et les Lacédémoniens qui l'agrandirent. L'origine de ces Lacédémoniens, quoiqu'elle appartienne à des temps nommés historiques, est cependant peu

(1) Ephor., et Antioch. *apud* Strabon. lib. VI, p. 279, A.

(2) Antioch. *ibid.* Probus *ad* Virgil. *Georgic.* lib. II, v. 197.

connue. Des auteurs graves (1) et recommandables ont débité à ce sujet des fables qu'il est difficile de concilier avec la vraisemblance, et la conjecture d'un Critique moderne (2), confirmée par un ancien scholiaste (3) et appuyée du témoignage d'Eustathe (4), nous semble approcher davantage de la vérité. Selon ces auteurs, il paraîtrait que les *Parthéniens*, ou *Spurii*, étaient les fruits illégitimes d'un commerce secret entre les filles (5) que la guerre avait empêché de se marier, et les hommes qui étaient restés ; et que ces jeunes gens, éclairés avec l'âge sur la honte de leur naissance, et marqués en quelque sorte du sceau de l'infamie, résolurent de s'expatrier pour fuir le déshonneur qui les poursuivait au milieu de leurs concitoyens (6). L'origine de leur chef Phalante est enveloppée des mêmes incertitudes ; l'ancien scholiaste d'Horace le fait *fils de Neptune* (7), extraction mythologique qui ne peut convenir qu'au fabuleux *Taras*, le premier fondateur de *Tarente* (8) ; et le sentiment de Solin et de Servius (9), que le même scholiaste partage dans

---

(1) Antioch. *apud* Strabon. l. VI, p. 279; Justin. lib. III, c. 4; Servius, *ad* Virgil. *Eneid.* lib. III, v. 551.

(2) Clavier, *Histoire des premiers temps de la Grèce*, tom. II, p. 218.

(3) Schol. vetus Horat. *ad* lib. II, *od.* 6.

(4) Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 377, tom. IV, p. 68.

(5) Justin. lib. XX, c. 1.

(6) Eustath. *loc. suprà cit.* : ὡς ἀπὸ πορνείας φύντες, καὶ μὴ ἀνασχόμενοι τῆς ἀτιμίας.

(7) Scholiast. Horat. *ad* lib. I, *od.* 18.

(8) Probus, *ad Georgic.* lib. II, v. 197; Servius, *ad Eneid.* lib. III, v. 551.

(9) Solin. cap. VIII ; Servius, *ibid.*

un autre endroit (1), savoir, que Phalante était *un des descendans d'Hercule*, nous paraît le plus vraisemblable, quoique le degré de cette généalogie, tel qu'il est exprimé dans ces auteurs, ne puisse se concilier avec la date de sa colonie.

Quoi qu'il en soit, c'est du moins un point sur lequel tous les historiens s'accordent, que d'attribuer aux *Lacédémoniens* la fondation de Tarente, et l'on peut joindre aux témoignages que j'ai déjà cités ceux d'Aristote (2), de Diodore (3), de Scymnus de Chio (4), de Denys le Périégète (5), de Callimaque (6), de Polybe (7) et de Pausanias (8). Ce dernier surtout entre sur l'histoire de cet établissement dans des détails qui paraissent très-conformes à l'esprit du temps. L'union des *Crétois* et des *Spartiates* ne fut pas de longue durée; ces derniers, lassés de la présence de leurs hôtes et supérieurs en nombre, les forcèrent de se retirer à *Brundusium*, ville fondée jadis par leurs compatriotes. La retraite des Crétois ne rappela pas la paix et la tranquillité parmi les Lacédémoniens (9); ces guerriers,

(1) Schol. Horat. *ad* lib. II, *od.* 6.

(2) Aristot. *Politic.* lib. V, c. 7.

(3) Diodor. Sic. lib. XV, p. 492.

(4) Scymn. Ch. v. 331, 332, tom. II, p. 20.

(5) Dionys. *Perieg.* v. 377.

(6) Callimach. *apud Schol. inedit. ad* Dionys. Hudson, tom. IV, p. 36.

(7) Polyb. *Excerpt.* lib. IX, tom. II.

(8) Pausan. lib. X, c. 10, p. 822.

(9) Denys le Périégète donne à ces *Lacédémoniens* le nom d'*Amycléens*, et l'auteur anonyme de la *Paraphrase* (*apud* Hudson, tom. IV, p. 12.) interprète le mot ἀπολίσσατο dont il se sert, par celui de ἐπόρθησεν, inadvertance qui est d'autant plus singulière, que dans un autre endroit (*ibid.* p. 24.) il interprète ce même mot par celui de *fonder*, ἐπόλισαν, ἔκτισαν, πόλιν ἐποιήσαν καὶ ἔκτισαν.

fruits du libertinage et nourris dans la licence, tournèrent bientôt contre eux-mêmes leur funeste activité, et le feu des séditions ravagea leur cité naissante (1). Phalante, leur chef, obligé de fuir ses ingrats concitoyens, se retira lui-même à *Brundusium*, où il mourut; on peut lire dans Justin un exemple rare de son attachement à sa patrie, et qui fait regretter qu'un pareil homme ait été le chef de misérables bannis. Cependant, malgré les dissensions intestines dont cette ville fut presque toujours la proie, elle s'éleva à un haut degré d'opulence et de prospérité; elle fut souvent renouvelée par des *colonies romaines*, et l'on trouvera dans Strabon (2), Pline (3), Velléius Paterculus (4), Plutarque (5) et Tacite (6), les époques de ces divers établissemens. Quant à celle où la *colonie lacédémonienne* occupa Tarente, il est facile de la déterminer d'après les circonstances mêmes qui accompagnèrent son départ, et tout porte à croire que la date assignée par Eusèbe (7) à cet événement, de la première année de la XVIIIe olympiade, date approuvée par Scaliger (8) et le P. Corsini (9), est conforme à la vérité.

---

(1) Indè Phalanteo levitas animosa Tarento.

Sil. Italic. lib. XI, v. 16; Justin. lib. III, c. 4:

(2) Strabo, lib. VI, p. 281, A.

(3) Plin. lib. III, c. 11.

(4) Vell. Patercul. lib. I, c. 15.

(5) Plutarch. *in Gracch.*

(6) Tacit. *Annal.* lib. XIV, c. 27.

(7) Euseb. *Chronic.* lib. II, p. 119.

(8) Scalig. *Animadvers.* p. 78.

(9) Corsini, *Fast. Attic.* tom. III, p. 27, 28.

CHAPITRE VIII.

Fondation de Parium et de Sybaris.

(Olymp. XIX, ann. 2, 703 avant J. C.)

Ces deux colonies sont rapportées à la *même année* par Eusèbe (1), quoique, situées dans des régions éloignées et construites par des peuples différens, leur origine n'ait eu sans doute rien de commun. En effet, *Parium* bâtie sur le rivage de la *Propontide* dut sa naissance à une *colonie de Milésiens* et de *Pariens*, selon Strabon (2); et il est probable que ces derniers dominaient dans la colonie, puisqu'ils lui donnèrent leur nom. Quelques *Thasiens* prirent également part à cette émigration, et cette tradition, rapportée par Eustathe (3), sur la foi d'auteurs qu'il ne nomme pas, n'a rien que de vraisemblable, puisque Thasos, récemment occupée par une colonie de Pariens, put s'associer dès l'origine aux entreprises de sa métropole. Aux peuples que nous venons de nommer se joignirent aussi des *Erythréens* de l'*Ionie*, selon Strabon, dont le témoignage est encore confirmé par Pausanias (4), qui assure que *Parium fut fondée*

(1) Eusèbe, *Chronic.* liv. II, p. 119; Scaliger, *Animadv.* p. 78.

(2) Strabo, lib. XIII, p. 588, D.

(3) Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 517, tom. IV, p. 96, 97.

(4) Pausan. lib. IX, c. 27.

par des Grecs de l'Ionie et en particulier de la ville d'Erythres. Cette colonie, que Scylax (1) qualifie simplement du titre de *ville grecque*, existait auparavant habitée par des *Pélasges Græci*, ainsi que nous l'avons montré ailleurs, auxquels s'étaient joints quelques *Eoliens*, selon le témoignage d'Etienne de Bysance (2). Il paraîtrait même que ce nom de *Parium* était antérieur à l'époque de la colonie hellénique, puisqu'Arrien (3), Etienne de Bysance (4) et Ammien Marcellin (5) le font venir de celui de *Parius*, fils d'Iasion et neveu de Dardanus, ou même de *Pâris*, fils de Priam, selon Suidas (6). Mais ces traditions mythologiques ne peuvent mériter beaucoup de confiance, et il est plus sûr de s'en tenir au récit de Strabon. Parium devint par la suite *colonie romaine*, ainsi que nous l'apprend le passage de Pausanias que j'ai cité, et cette tradition est confirmée par le titre de *colonia* que Pline (7) et Ulpien (8) donnent à cette ville.

La fondation de *Sybaris* eut cela de commun avec celle de *Parium*, que des *peuples divers* y prirent part; et Sybaris, comme Parium, était habitée avant l'époque où cette colonie vint s'y établir (9). On se rappelle en effet qu'une partie

---

(1) Scylac. *Peripl.* p. 35.
(2) Stephan. Bys. *v.* Γραικὸς.
(3) Arrian. *apud* Eustath. *ad Dionys.* v. 517, tom. IV, p. 96.
(4) Stephan. Bys. *v.* Πάριον.
(5) Amm. Marcellin. l. XXII, c. 8.
(6) Suidas, *in v.* Πάριον.
(7) Plin. lib. V, c. 32.
(8) Ulpian. *Digest.* lib. L, §. V.
(9) Scymnus de Chio donne

des *Rhodiens* et autres Grecs que la tempête avait égarés de leur route, au retour du siége de Troie, s'arrêtèrent dans ces lieux et y jetèrent les premiers fondemens de Sybaris. Longtemps après cette époque, une *colonie d'Achéens* vint disputer à ses anciens habitans la possession de ce territoire. Ces *Achéens*, dont le chef est nommé *Iselicéus* par Strabon (1), étaient partis des environs d'*Æges* et de *Bura* en *Achaïe*; car il place (2) dans cette même région une fontaine de *Sybaris* et un fleuve de *Crathis*, qui lui paraissent avoir donné leur nom à la ville italienne et au fleuve sur lequel elle était située, et Hérodote (3) confirme encore cette dernière homonymie. Scymnus de Chio assure (4) que Sybaris était une colonie des *Achéens* bannis du Péloponèse, et Aristote nous apprend (5) qu'à ces *Achéens* se joignirent quelques *Tréséniens*. Solin (6), qui répète la même tradition, ajoute qu'ils étaient commandés par *Sagaris le Locrien*; d'où nous pourrions conjecturer que des *Locriens* avaient aussi pris part à cette émigration, et c'est ce que confirme un passage d'Antoninus Liberalis (7). Philostrate donne (8) à *Sybaris*

---

pour la fondation de *Sybaris* un calcul différent de celui que nous avons suivi (v. 359.), et selon lequel cette fondation serait de la première année de la XV olympiade.

(1) Strabo, lib. VI, p. 263.

(2) *Idem*, lib. VIII, p. 386, D.

(3) Herodot. lib. I, c. 145.

(4) Scymn. Ch. v. 336. et sqq. *apud* Hudson, tom. II, p. 20.

(5) Aristot. *Politic.* lib. V, c. 3.

(6) Solin. cap. II, p. 12, Salmas.

(7) Antonin. Liberalis, *Metamorph.* c. VIII.

(8) Philostrat. *Heroic.* p. 631.

l'épithète de *ville ionique*; mais par cette expression il fait sans doute allusion au luxe de cette ville qui rivalisait avec celui de l'Ionie, ou peut-être l'auteur a-t-il voulu désigner par-là la *colonie athénienne* qui s'établit postérieurement à Sybaris. Cependant, Hérodote (1) nous apprend qu'il existait une grande amitié entre *Sybaris* et *Milet*, et l'historien Timée (2) croit en découvrir la cause dans les *habits tissus de laine de Milet* que portaient les Sybarites. Mais comme il est difficile de croire que des habits de laine aient pu produire une union si étroite entre deux villes si éloignées, il faut sans doute qu'il y en ait une autre cause que nous ne connaissons pas, et que nous devons nous résoudre à ignorer.

Cette ville, dont Scymnus de Chio fait l'éloge le plus pompeux (3), s'éleva rapidement à une grande prospérité; Diodore, qui en parle de la même manière (4), évalue à 300,000 le nombre de ses citoyens, calcul que Scymnus abrège des *deux tiers*, et qui est encore très-considérable. Mais il est probable qu'il faut entendre ce que dit Diodore, non des seuls habitans de la ville, mais de ceux qui y avaient obtenu le *droit de cité*; et le même auteur ajoute qu'elle n'était point avare de ce titre. La fertilité et l'étendue de son territoire lui procurèrent de grandes

(1) Herodot. lib. VI, c. 21.
(2) Timæus, *apud* Athen. *Deipnosoph.* lib. XII, c. 6.
(3) Scymn. Ch. v. 334.
(4) Diodor. Sic. lib. XII, p. 294.

richesses et une vaste domination; Diodore nous apprend qu'elle avait sous son obéissance *quatre peuples voisins*, et *vingt-cinq villes* (1) dont la plupart avaient été fondées, ou du moins renouvelées par des colonies tirées de son sein. Mais nous n'avons aucune lumière sur l'histoire de ces établissemens, ni même sur celle de Sybaris, dont le luxe et les délices ont uniquement attiré l'attention, ou plutôt la réprobation de l'histoire (2). Les annales d'un peuple riche et voluptueux offrent peu d'événemens, et les deux seuls qu'on connaisse dans celles de *Sybaris*, sont sa fondation et sa ruine.

Cependant je dois indiquer ici quelques-unes de ces colonies dont l'existence à échappé à l'oubli; Hérodote nous en fait connaître deux (3), *Laüs* et *Scidrus*, et il nous marque en même temps l'époque de leur fondation, lorsqu'il ajoute que les *Sybarites* s'y réfugièrent lors de la destruction de leur ville par les *Crotoniates*, laquelle eut lieu dans la troisième année de la LXVIIe olympiade, 510 ans avant notre ère. Strabon confirme (4), à l'égard de *Laüs*, la tradition d'Hérodote; et quant à sa situation, elle est clairement fixée par le même Strabon et par Pline (5), qui la placent *sur un fleuve de même*

(1) Strabo, lib. VI, p. 263; Mazochi *ad Tab. Heracl.* 6, 75; Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 373, tom. IV, p. 67.

(2) Athen. lib. XII, c. 6; Suidas, *v.* Συβαριτικαῖς; Ælian. *Histor. animal.* lib. XVII, c. 23, *et alii.*

(3) Herodot. lib. VI, c. 21.

(4) Strabo, lib. VI, p. 253, A.

(5) *Idem, ibidem*, Plin. lib. III, c. 10.

nom, près de son embouchure, à 400 stades d'Elée, et à l'extrémité des villes lucaniennes. Quant à *Scidrus*, elle devait se trouver au voisinage de la précédente, ainsi que l'a doctement établi Mazochi (1).

Une des plus anciennes et des plus illustres colonies de Sybaris, fut la ville de *Pæstum* ou *Posidonia*, dont Scymnus de Chio (2) atteste l'*origine sybaritaine*. On ignore l'époque précise où cette ville, fondée long-temps auparavant, ainsi que le témoignent ses monumens, reçut la colonie de Sybaris; il paraît cependant très-probable que ce fut peu de temps après la fondation de *Sybaris* elle-même, qui, ayant reçu des accroissemens rapides, selon Diodore (3), forma sans doute à *Posidonia* un de ses premiers établissemens. Strabon, qui décrit (4) brièvement les principales révolutions arrivées à cette ville, dit que les *Sybaritains* la bâtirent d'abord sur le rivage de la mer, et qu'ensuite, par des raisons qu'il ne nous apprend pas, la colonie transporta son habitation à quelque distance dans les terres. Mais il est facile de voir dans son récit que cette première fondation fut presque contemporaine de celle de Sybaris, induction qui est justifiée par Aristote (5). Cet auteur, non moins recommandable par sa

---

(1) *Ad tabul. Heracl.* p. 502.
(2) Scymn. Chius, v. 245, *ex. emendat.* Salmas.
(3) Diodor. Sic. lib. XII, p. 294.
(4) Strabo, lib. V, p. 251, B.
(5) Aristot. *Politic.* lib. V, c. 7.

science que par son antiquité, rapporte que les *Trézéniens* qui s'étaient joints aux *Achéens* pour construire Sybaris, en ayant été chassés par ces derniers peu de temps après leur arrivée, allèrent fonder un autre établissement; il n'ajoute pas en quel lieu se forma ce nouvel établissement; mais il est évident qu'il s'agit ici de *Posidonia*, et les écrivains trompés par le séjour que ces *Trézéniens* avaient fait à *Sybaris*, les ont simplement appelés *Sybarites*. Cette conjecture qui a échappé à la sagacité de M. Heyne (1), est autorisée par Solin (2), qui attribue une origine dorienne à *Posidonia*, origine qui ne peut convenir aux Sybarites, Achéens d'extraction, mais qui s'explique très-bien par les Trézéniens, qui étaient devenus un *peuple dorien* depuis le retour des Héraclides, ainsi que nous l'avons montré plus haut (3). L'assertion de Solin qui a paru erronée à M. Heyne, faute d'avoir fait ce rapprochement, est d'ailleurs confirmée par les *médailles de Pæstum*, qui attestent l'usage du *dialecte dorien* apporté du Péloponèse par ces Trézéniens. Le culte de *Neptune*, particulièrement honoré des Trézéniens, se retrouve aussi sur les monumens de *Pæstum*; et c'était même ce culte qui lui avait fait donner par les Grecs le nom de *Posidonia*, tandis que les Latins l'appelaient

(1) *Opuscul. academic.* tom. II, p. 263, et sqq.

(2) Solin. cap. II, p. 12, Salmas.

(3) Voy. *ci-dessus*, tom. III, p. 22, *de cette Histoire*.

de son ancien nom de *Pistulis* ou *Pæstum* (1).

Il résulte de ces témoignages, et surtout de celui d'Aristote, que la fondation de cette ville par les Trézéniens fut de très-peu de temps postérieure à celle de Sybaris, et je ne vois pas d'après quelle autorité M. Heyne (2) ne peut rapporter en-deçà de la troisième année de la LXVIIe olympiade, époque de la destruction de Sybaris, la formation de cette colonie. Ce savant pense lui-même que les Posidoniates tenaient des Trézéniens le culte de Neptune, qu'on voit représenté sur leurs médailles. Or, ces Trézéniens devaient, selon lui, s'être aussi établis dès l'origine à Pæstum, puisqu'ils avaient contribué à la première fondation de Sybaris. Il a d'ailleurs été prouvé, dans le tome IVe des *Vasi Etruschi* (3), par la forme même de ses médailles et par le travail de ses plus anciens monumens, que la naissance de *Pæstum* était au moins antérieure à la L^e olympiade. Cette induction est confirmée par Hérodote (4), lorsqu'il dit que les *Phocéens* bâtirent *Vélia*, après avoir appris d'un citoyen de *Posidonia* le véritable sens de l'oracle qui leur avait été rendu; Posidonia existait donc déjà à l'époque de la fondation de Vélia, qui est de

(1) Plin. lib. III, c. 5: *Oppidum Pæstum, Græcis Posidonia appellatum.*

(2) Heyne, *Opusc. acad.* tom. II, p. 263.

(3) D'Hancarville, *loc. cit.* p. 194 et sqq.; *Recherches* du même, p. 463 et suiv.

(4) Herodot. lib. I, c. 167.

la LXe olympiade, et par conséquent, selon Hérodote, la fondation de *Posidonia* remonte au-delà de l'époque qui lui a été assignée par M. Heyne.

CHAPITRE IX.

Fondation de Géla et de Phasélis.

(Olymp. XXII, ann. 2, 690 avant J. C.)

Une colonie rhodienne partie de *Linde* sous les ordres d'*Antiphème*, et à laquelle se réunirent des *Crétois* commandés par *Entimus*, fonda en Sicile la ville de *Géla*. Plusieurs auteurs, et entre autres Hérodote (1) et Thucydide (2), nous ont transmis la connaissance de cette colonie; leurs témoignages sont confirmés par le scholiaste de Pindare (3), qui même ajoute quelques détails nouveaux. Aux Crétois et aux Rhodiens nommés par Thucydide, il joint des *Péloponésiens*, et il nous apprend la cause du départ de cette colonie, qu'il attribue à une sédition. On peut conjecturer encore de ce que dit Hérodote, qu'un des ancêtres de *Gélon*, originaire de *Télos*, île voisine du promontoire *Triopium*, fut emmené par les *Rhodiens*, que d'autres insulaires,

(1) Herodot. lib. VII, c. 153.

(2) Thucydid. lib. VI, c. 4; Stephan. Bysant. *v.* Γέλα; Athen. *Deipnosoph.* lib. VII, c. 17.

(3) Schol. Pindar. *Olymp.* I, v. 14, 16, *et alibi passim.*

tels que ceux de *Télos*, prirent aussi part à cette émigration. Mais c'étaient les *Rhodiens* qui dominaient dans ce mélange, puisqu'au témoignage de Thucydide (1), la première habitation de la colonie porta le nom de *Lindies*, de celui de la *métropole;* depuis elle s'appela *Géla*, du nom du fleuve sur lequel elle était située.

Cette colonie eut beaucoup de peine à s'établir. Les barbares, maîtres du terrain qu'elle venait occuper, le lui disputèrent long-temps, et ce ne fut, au rapport du même scholiaste (2), qu'après beaucoup de sang répandu qu'elle parvint à s'y fixer. On peut voir dans ce commentateur les détails qu'il prodigue sur ce sujet, et dont il est au moins inutile de fatiguer mes lecteurs; les Grecs triomphèrent enfin de leurs ennemis, et les institutions doriennes furent solidement établies dans la nouvelle ville (3).

Quant à l'époque où elle fut bâtie, j'ai suivi le calcul de Thucydide, qui me paraît le plus fidèle. Cet auteur place (4) la fondation de Géla, 45 ans après celle de Syracuse, ce qui tombe en la deuxième année de la XXIIe olympiade, 690 ans avant notre ère. Eusèbe s'éloigne (5) de *treize années* de cette date, et rapporte la fondation de Géla en la quatrième année de la XXVe

(1) Thucydid. lib. VI, c. 4.
(2) Schol. Pindar. *ad Olymp.* I, v. 16.
(3) Thucyd. *loc. suprà laud.*
(4) Thucydid. *ibidem.*
(5) Euseb. *Chronic.* lib. II, p. 120. Scaliger (*Animadv.* p. 80.), ne parle point de cette différence, et peut-être aurait-il dû en avertir.

olympiade. M. Larcher, au contraire, la recule jusqu'à la quatrième année de la XVIe olympiade, par suite du système qu'il avait adopté pour la date de la fondation de Syracuse, conformément à celle que donnent les *marbres d'Arundel.* Géla ne fut pas toujours florissante; elle eut souvent peine à repousser les entreprises de ses voisins, et se vit forcée de recourir à des soldats mercenaires pour défendre son indépendance (1). Détruite dans la guerre des Athéniens elle resta déserte, selon Plutarque (2), jusqu'au temps où Timoléon en renouvela la population; mais Plutarque se trompe; car avant cette époque elle soutint un siége contre les Carthaginois (3), dans la XCIVe olympiade; et lorsque Denys fit la guerre dans la quatrième année de la XCVe olympiade à ces implacables ennemis du repos de la Sicile, elle prit part à cette expédition (4). *Gorgos*, de l'île de *Céos*, y conduisit une colonie par les ordres de Timoléon (5), sans doute vers la deuxième année de la CXe olympiade, 340 ans avant l'ère vulgaire, époque où, selon Diodore (6), furent repeuplées la plupart des villes grecques de la Sicile. ***Phinthias,*** tyran d'Agrigente, la détruisit de nouveau vers la CXXIVe olympiade, 408 ans après sa première

---

(1) Schol. Pindar. *ad Olymp.* I, v. 16.
(2) Plutarch. *in Timoleont.*
(3) Diodor. Sic. lib. XIII, p. 390.
(4) *Idem*, lib. XIV, p. 422.
(5) Plutarch. *loc. cit.*
(6) Diodor. Sic. lib. XVI, p. 553.

fondation, et en transporta les habitans dans une ville de *Phinthia* dont il fut le fondateur. Cette ville, dont le seul Diodore fait mention (1), était située sur le bord de la mer, entre *Géla* et *Agrigente*. Il paraît qu'elle subsista encore depuis, puisqu'il en est parlé de nouveau dans les *extraits* qui nous restent du XXIV[e] Livre de Diodore; Ptolémée place (2) en Sicile une ville de *Phthinthia*, dont Pline appelle les habitans *Phthinthienses* (3), et qui doit être la même que la *Phinthia* de Diodore; du reste, son histoire ne nous est point connue, et il est probable que cette ville ne joua pas un rôle important dans les affaires de la Sicile. Quant aux colonies issues de *Géla*, il ne paraît pas qu'elle en ait produit d'autres qu'Agrigente, qui effaça la splendeur de sa métropole, et dont nous parlerons en son lieu. Une ville de *Mactorium*, dont Hérodote fait mention (4), et dont parle également Etienne de Bysance (5), était sans doute aussi colonie de *Géla*; c'est du moins ce que peut faire conjecturer la proximité où elle était de cette dernière ville, et ce que dit le même Hérodote, qu'*elle servait de refuge aux exilés de Géla*.

Je place la fondation de *Phasélis* sous la même date que celle de Géla, conformément au

(1) Diodor. *Excerpt. ex* lib. XXII, tom. II, p. 495.

(2) Ptolem. lib. III, c. 4, p. 71.

(3) Plin. lib. III, c. 8.

(4) Herodot. lib. VII, c. 153.

(5) Stephan. Bys. *v.* Μακτώριον.

calcul d'Eusèbe (1). Cette ville était d'*origine grecque*, ainsi que l'attestent Scylax (2) et Plutarque (3); mais aucun de ces auteurs ne s'explique sur la nation grecque dont elle était colonie. Le dernier dit seulement que les *Chiotes* étaient liés d'amitié depuis long-temps, ἐκ παλαιῦ, avec ses habitans; ce qui pourrait nous faire soupçonner quelques rapports d'origine entre les deux peuples. Hérodote ajoute (4) qu'ils étaient *Doriens*, connaissance précieuse qui, jointe à la situation de cette ville dans une contrée couverte de colonies rhodiennes, nous induit à croire qu'elle était elle-même une *colonie de Rhodes*, et cette conjecture se change en certitude par un fragment curieux d'Aristænète, qui nous a été conservé par Etienne de Bysance (5). Cet auteur, qui avait écrit l'*histoire de Phasélis*, rapportait que *Lacius* et *Antiphème* de Linde ayant été consulter l'oracle de Delphes, la prêtresse leur ordonna d'aller fonder chacun une ville, le premier à l'*Orient*, et le second à l'*Occident*. Etienne de Bysance ne nous apprend pas ce que devint *Lacius*; mais comme Eusèbe place (6) la fondation de *Phasélis* sous la même date que celle de *Géla*, qui fut due à *Antiphème*, frère de ce *Lacius*, et que l'ouvrage dont cette

---

(1) Euseb. *Chronic.* lib. II, p. 120.

(2) Scylac. *Peripl.* p. 39.

(3) Plutarch. *in Cimon.*

(4) Herodot. lib. II, c. 178.

(5) Stephan. Bys. *v.* Γέλη.

(6) Euseb. *Chronic.* lib. II, p. 120.

citation est tirée, traitait expressément de l'*origine de Phasélis*, on ne peut douter, en rapprochant ces probabilités de celles que j'ai alléguées plus haut, et des paroles mêmes de l'oracle rapporté par Etienne, qu'Aristænète ne parlât plus bas de la fondation de Phasélis par *Lacius*. S'il pouvait rester quelque incertitude à cet égard, elle serait bientôt levée par le témoignage d'Héropytnus cité par Athénée (1), qui prouve que ce *Lacius* fut le fondateur de *Phasélis*. Philostéphanus, autre auteur cité par Athénée (2), faisait également mention de *Lacius*, comme fondateur de *Phasélis*. Il est vrai qu'il ajoute qu'il était *Argien* et *compagnon de Mopsus;* mais qui ne voit que cet auteur attribue à son héros l'établissement antérieur que Méla (3) assure avoir été formé par Mopsus à Phasélis ? Ce qui le prouve, c'est que, selon une autre tradition rapportée par le même Philostéphanus, ce *Lacius* était de la ville de *Linde*, frère d'*Antiphème* qui fonda Géla, et par conséquent le même personnage que celui dont parle Aristænète.

Au reste, cette ville existait auparavant, ainsi que nous l'avons déjà indiqué; et les noms de *Pityusse* et de *Pharsalus*, qu'elle porta dans l'origine, au témoignage d'Etienne de Bysance (4), lui furent sans doute donnés par la première

(1) Athen. lib. VII, c. 17.
(2) Philosteph. *ap. Eumd. ibid.*
(3) Pompon. Mela, lib. I, c. 14.
(4) Stephan. Bys. *v.* Φασηλὶς.

colonie grecque qui s'y était établie. Elle s'appliqua à la navigation, ainsi que l'attestent toutes ses médailles (1), et que l'assure Démosthène (2). La situation de cette ville, sur une chersonnèse avancée dans la mer au point que quelques auteurs lui donnent le nom d'*île* (3), était favorable au commerce; aussi fut-elle toujours regardée comme une cité riche et puissante, et Hérodote la nomme dans le petit nombre des *villes doriennes* qui contribuèrent à élever le temple que les Grecs possédaient en Egypte.

CHAPITRE X.

Colonies Milésiennes à Cyzique, Priapus, Abydos, Proconnèse, Percote, Colones, Pæsus.

(Olymp. XXIV, ann. 2, 683 avant J. C.)

C'EST sous cette année qu'Eusèbe place (4) une seconde colonie milésienne à Cyzique; et cette même époque produisit aussi quelques autres colonies du même peuple dans la même région. Eusèbe, il est vrai, n'indique que la colonie de Cyzique; mais Strabon marque (5) que les *Milé-*

---

(1) *Apud* Eckhel, tom. III, p. 6.

(2) Demosth. *in Lacrit.* p. 948.

(3) Cicero, *in Verrin.* IV, c. 10; Tit. Liv. lib. XXXVII, c. 23; Isidor. lib. XVII; Herodian. *apud* Stephan. Bys. *v.* Φασηλὶς.

(4) Euseb. *Chronic.* lib. II, p. 120; Larcher, *Canon chronol.* p. 599.

(5) Strabo, lib. XIII, p. 587, 590.

siens fondèrent plusieurs colonies sous le règne de *Gygès* ; et comme ce règne commencé, selon les calculs les plus probables, dans la XVI[e] olympiade, ne se termina que la quatrième année de la XXV[e] olympiade, on voit que la date donnée par Eusèbe tombe dans cet intervalle, et peut par conséquent convenir aux autres émigrations du même règne qui nous sont indiquées par Strabon. Cet auteur dit (1) que les Milésiens envoyèrent une colonie à *Proconnèse*, tradition confirmée par le scholiaste d'Apollonius (2). Plusieurs auteurs, tels que ce scholiaste et Pline (3), donnent à cette île le nom d'*Elaphonnèse ;* mais Scylax (4) distingue les deux îles, et ajoute que ceux de *Proconnèse* cultivaient le territoire d'*Elaphonnèse ;* ce qui nous ferait reconnaître aussi dans cette dernière une colonie issue originairement de Milet. Elle reçut, sans doute à une époque postérieure, une *colonie athénienne*, dont l'existence nous est attestée par le Grand Etymologiste (5), quoique l'étymologie qu'il allègue à l'appui ne soit guère vraisemblable.

La colonie milésienne de *Priapus* est de la même époque, selon Strabon (6). Une autre tradition, également probable et rapportée par le

(1) Strabo, lib. XIII, p. 587, D.

(2) Schol. Apollon. *ad* lib. II, v. 279.

(3) Plin. lib. V, c. 31.

(4) Scylac. *Peripl.* p. 84, edit. Gronov.

(5) *Magn. Etymolog.* *v.* Ἀλωπεκόννησος.

(6) Strabo, lib. XIII, p. 587, D.

même auteur (1), portait que cette ville avait été originairement bâtie par des *Cyzicéniens*; et, en effet, il ne serait pas impossible que, dans l'intervalle des deux colonies qui se succédèrent à Cyzique, des habitans de cette dernière se fussent établis à *Priapus*, et eussent reçu postérieurement une seconde colonie de Milet. *Abydos*, ville à jamais célèbre par le souvenir touchant d'Héro et de Léandre, fut fondée à l'entrée même de la Propontide, sur un territoire qui appartenait à Gygès (2); elle était *colonie des Milésiens*, au témoignage d'Hérodote (3), d'Anaximène (4), de Strabon (5) et d'Eustathe (6). La position et les principales révolutions que subit cette ville, sont bien connues, et il paraît par ce que dit Strabon, qu'elle appartint successivement aux *Troyens*, aux *Thraces*, aux *Eoliens*, aux *Lydiens* et aux *Milésiens*. L'établissemeut de ces derniers est encore attesté par Thucydide (7) et Etienne de Bysance (8); celui-ci ajoute qu'il existait en Egypte une ville du *même nom*, et qui était également colonie des Milésiens; Ptolémée, Pline, Strabon et Eustathe parlent de cette ville, sans indiquer cette origine (9), et il est probable que la

(1) Strabo, lib. XIII, p. 587, D.

(2) Strabo, lib. XIII, p. 590, D.

(3) Herodot. lib. VII, c. 34.

(4) Anaximen. *apud* Strabon. lib. XIV, p. 635, B.

(5) Strabo, lib. XIII, p. 590, D; 591, C.

(6) Enstath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 513, tom. IV, p. 96.

(7) Thucydid. lib. VIII, c. 61.

(8) Stephan. Bysant. *v.* Ἄϐυδοι.

(9) Stephan. *ibid.*; Ptolem. lib.

tradition d'Etienne de Bysance, dépourvue d'autres autorités, n'était fondée que sur un rapport de noms, indice trop faible à nos yeux pour motiver une semblable assertion. Abydos fut souvent victime des calamités de la guerre; prise en un seul jour, ainsi que plusieurs autres villes grecques de la même côte (1), brûlée par Darius, fils d'Hystaspe, au retour de sa malheureuse expédition de Scythie, elle se releva cependant de ses ruines (2) et fut rebâtie peu d'années après (3); ses débris couvrent aujourd'hui un lieu nommé *Nagara* (4).

Colones et *Pæsus* sont encore deux petites colonies milésiennes de la même région, dont Strabon nous fait connaître (5) l'origine. Mais quoiqu'il ait négligé d'en marquer l'époque, il est probable qu'elles appartiennent au même ensemble d'émigrations que nous venons d'indiquer, et nous ne craignons pas de nous écarter beaucoup de la vérité, en les rangeant toutes sous une date commune. *Colones* avait été anciennement fondée par les Troyens, et c'était de son sein qu'était sortie la colonie qui peupla *Ténédos*. Long-temps après l'époque où elle reçut la colonie milésienne, elle fut détruite par Antigone, qui en dispersa les habitans dans la

---

IV, c. 5, p. 107; Plin. lib. V, c. 11; Strabo, lib. XVII, p. 813, C; Eustath. *ad Dionys.* v. 513.

(1) Herodot. lib. V, c. 172.

(2) Strabo, lib. XIII, p. 591; Eustath. *ibid.*

(3) Appian. *Syriac.* p. 21.

(4) Frider. Neumann. p. 26.

(5) Strabo, lib. XIII, p. 589, C.

Troade; mais elle ne périt pas entièrement, et l'on voit qu'elle redevint florissante sous les Romains (1). La même calamité s'étendit sur la ville de *Pæsus*, dont les habitans, originaires de *Milet*, ainsi que l'attestent Anaximène (2), Strabon et Eustathe, se virent obligés de se réunir à ceux de *Lampsaque*. *Percote*, ancienne ville de la même région, reçut sans doute aussi une colonie milésienne; car Scylax lui donne (3) le nom de *ville grecque*; et comme elle était entourée de villes milésiennes, *Cyzique*, *Lampsaque*, *Priapus*, *Parium*, *Abydos*, dont elle partagea toujours la destinée, il est probable que, fondée primitivement par le même peuple, elle fut, à une époque plus récente, renouvelée, comme elles, par une colonie milésienne.

CHAPITRE XI.

Fondation de Cyrène.

(Olymp. XXVI, ann. 2, 675 avant J. C.)

L'HISTOIRE de la fondation de cette ville célèbre est encore enveloppée des nuages les plus épais. Les fables, dont l'imagination féconde des Grecs se plaisait à charger toutes leurs tradi-

(1) Strabo, lib. XIII, p. 589, C; lib. XIV, p. 635. Eustath. *ad Iliad.* lib. II, v. 825.

(2) Anaximen. *apud* Strabon.

(3) Scylac. *Peripl.* p. 84.

tions, ont peu à peu défiguré les faits historiques relatifs à celle-ci ; et il est presque impossible, à travers tant de récits opposés et contradictoires, de discerner le véritable. De tous les écrivains de l'antiquité, Hérodote est celui qui nous a transmis le plus de détails sur cet événement, et la digression intéressante, dont il est l'objet, occupe une partie considérable de son IVe Livre. Mais en rapportant les traditions différentes qu'il avait recueillies, cet historien n'a fait qu'accroître notre embarras : comment, en effet, à une aussi grande distance des temps et des événemens qu'il raconte, pourrions-nous saisir la vérité qui semble lui échapper à lui-même? Je vais pourtant essayer de l'établir d'après les documens les plus authentiques qui nous soient parvenus.

Cyrène fut fondée par une colonie de *Théræens* (1), sous la conduite de *Battus* ou *Aristote* (2). Isocrate dit cependant qu'elle était *colonie lacédémonienne;* et Denys le Périégète lui donne (3) des *Amycléens* pour fondateurs. Mais comme Théra était colonie lacédémonienne, il

---

(1) Salluste (*Bell. Jugurthin.* c. VIII), parle de la fondation de Cyrène par une *colonie de Théræens.* Le Président de Brosses a cherché à déterminer la date précise de cette colonie, *sur laquelle,* ajoute-t-il, *il ne me paraît pas qu'il y ait beaucoup de difficulté* (*Notes sur* Salluste, tom. I, p. 49.). Cependant il ne nous *paraît* pas qu'il ait résolu la question.

(2) Herodot. lib. IV, c. 155; Pausan. lib. X, c. 15; Callimach. *Hymn. ad Apollin.* v. 75, 76; Pindar. *Pythic.* IV, p. 10; Strabo, lib. X, p. 484; lib. VIII, p. 347; lib. XVII, p. 837, B; Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 530; Euseb. *Chronic.* lib. II, p. 115; Isocrat. *ad Philipp.* §. II, p. 80, edit. Coray.

(3) Dionys. *Perieg.* v. 213.

n'est pas singulier que ces auteurs aient considéré Cyrène elle-même comme une colonie de Lacédémone, métropole de Théra; et c'est sans doute dans le même sens que Solin appelle *Lacédémonien* le fondateur de Cyrène (1). D'ailleurs, nous apprenons de Pausanias (2) que des Lacédémoniens commandés par *Anchionis* prirent part à cette émigration, dont la plus grande partie était cependant composée de *Théræens*.

Il importe peu sans doute de connaître la généalogie de ce *Battus*, qui s'immortalisa par la fondation de Cyrène. Si sa naissance dut flatter la vanité de ses compatriotes, de quel intérêt peut-elle être aujourd'hui pour nous? Je crois donc inutile de discuter ici les fables dont l'origine et le berceau de ce prince sont enveloppés, et encore moins celles que rapporte Diodore (3), sur les amours de la nymphe *Cyrène* et d'*Apollon*, fables extraites des écrits de Phérécyde, de Mnaséas, de Phylarque, d'Acestor (4), et qui, outre leur invraisemblance, n'offrent d'ailleurs aucun rapport avec l'histoire de Cyrène. Il paraît certain que *Battus* descendait d'un des principaux citoyens de *Théra*, qu'Hérodote (5), Pindare et ses scholiastes (6) nomment *Polymnestus*. L'abréviateur

(1) Solin. cap. XXVII.
(2) Pausan. lib. III, c. 14.
(3) Diodor. lib. IV, c. 85.
(4) *Apud* Schol. Apollon. Rhod. *ad* lib. II, v. 500.
(5) Herodot. lib. IV, c. 155.
(6) Pindar. *Pythia.* IV, v. 104; Schol. *ad hunc loc.*

de Trogue-Pompée l'appelle (1) *Cirnus*, roi de Théra; mais tout ce récit de Justin paraît altéré et mérite peu de confiance. Le vrai nom de Battus était *Aristote*, au témoignage de Callimaque (2) et des scholiastes de Pindare (3) et d'Apollonius (4); celui de *Battus* n'était qu'un surnom, quoiqu'Hérodote paraisse ignorer le premier nom de ce personnage, et la véritable origine de ce surnom.

Quant à la cause qui porta les *Théræens* à fonder une colonie dans la Libye, elle n'a pas été rapportée moins diversement par les auteurs. La tradition la plus générale, mais aussi la moins vraisemblable, est que ce fut d'après les ordres de l'oracle de Delphes, consulté par Battus *sur les moyens de recouvrer la parole* (5): c'est celle qu'ont suivie Hérodote et Pindare. Le scholiaste de ce dernier, qui la rapporte, ainsi que l'*oracle* sur lequel elle était fondée, ne semble pas y ajouter foi; celle qu'il avait tirée des écrits de Ménéclès me paraît beaucoup plus probable, et telle était aussi l'opinion du siècle où cet auteur écrivait. Selon cet historien (6), une sédition s'éleva parmi les principaux citoyens de *Théra*, et le peuple se divisa en deux partis,

(1) Justin. lib. XIII, c. 7.
(2) Callimach. *ad Apollin.* v. 76.
(3) Schol. Pind. *Pythic.* IV, v. 104.
(4) Schol. Apollon. *ad.* lib. IV, v. 1750.
(5) Pindar. *Pythic.* IV, v. 111. L'oracle répondit que Battus ne serait guéri de son infirmité qu'après avoir fondé une ville en Libye (*Vid.* Justin. lib. XIII, c. 7.).
(6) C'est cette tradition de Ménéclès qu'a suivie le scholiaste de Lycophron (*ad Cassandr.* v. 884.).

l'un desquels reconnaissait Battus pour chef. Ce parti fut vaincu et obligé de s'expatrier; dans cette dure nécessité, Battus consulta l'oracle de Delphes, qui, suivant le système à la fois religieux et politique adopté chez les Grecs, lui ordonna de fonder au loin une colonie.

Il partit donc avec ceux de ses compagnons qui voulurent suivre jusqu'au bout sa fortune; et parmi eux se trouvait un *Euphémus*, descendant de l'Argonaute de ce nom, au témoignage de Didyme (1) : *deux navires* portaient toute la colonie. Effrayés des périls qui les attendaient dans des mers et sur des rivages inconnus, ils voulurent revenir sur leurs pas et redescendre à *Théra;* mais les habitans s'opposèrent à leur débarquement, et leur ordonnèrent de se remettre en mer (2). Cette circonstance du récit d'Hérodote s'explique trop naturellement par la sédition dont parle Ménéclès, pour ne pas servir à confirmer l'opinion de cet auteur. Quoi qu'il en soit, après une navigation lente et pénible, dirigée, à ce qu'il paraît, par un *Crétois* de la ville d'*Itane*, la colonie aborda sur les côtes d'Afrique, et s'établit dans l'île de *Platée*, dont la circonférence égalait celle qu'offrait la ville de Cyrène au temps d'Hérodote (3), et qui était située, comme il l'explique lui-

(1) Didym. *apud* Scholiast. Pind. *Pyth.* IV, v. 455.

(2) Herodot. lib. IV, c. 156.

(3) Herodot. *ibid.* c. 156. Scylax fait mention (*Peripl.* p. 45, tom. I.) de cette île.

même, un peu plus bas, à moitié chemin du commencement de la côte des *Giligammes* à l'île *Aphrodisias* (1). Ils y demeurèrent *deux ans*, au bout desquels ils passèrent sur le continent opposé, et s'établirent dans un lieu qu'Hérodote nomme (2) *Aziristum* : c'est probablement le même qu'il appelle ailleurs *Aziris*, et où il dit que les *Cyrénéens* avaient une colonie : *καὶ Ἄζιρις τὴν οἱ Κυρηναῖοι οἴκεον.* Callimaque, instruit sans doute mieux qu'un autre des antiquités de sa patrie, et qui d'ailleurs avait fait sur l'*origine des villes* un Traité qui ne nous est point parvenu (3), assure également (4) que les *Doriens*, avant d'habiter les bords de la fontaine *Cyré*, étaient établis à *Azilis*. La légère différence entre ce nom et celui que donne Hérodote, n'empêche pas d'en reconnaître l'identité; et il était inutile de corriger le texte de cet auteur d'après celui de Callimaque, ainsi que l'a fait le président Bouhier (5), puisqu'Etienne de Bysance écrit indifféremment *Aziris* et *Azilis*. C'était une ville, au témoignage de cet auteur, et ainsi que l'attestent les paroles d'Hérodote que nous avons citées plus haut; Salluste et le scholiaste de Callimaque appliquent ce nom à

(1) Herodot. lib. IV, c. 169.

(2) *Idem*, *ibid.* c. 156.

(3) Suidas, *v.* Καλλίμαχος.

(4) Callimach. *ad Apollin.* v. 88. Le scholiaste interprète ce mot de *Doriens* par celui de *Héraclides*. Mais les Héraclides n'avaient point pris part à la *colonie* de *Théra*.

(5) Bouhier, *Recherches sur Hérodote*, p. 137; Stephan. *v.* Ἄζιλις; Charax, *apud Eumd. confer.* cum Ptolem. *Geograph.* lib. IV, c. 5.

une rivière et au territoire qu'elle arrosait. Au reste, la position est indiquée par Hérodote (1), immédiatement après le *port de Ménélas*, et je pense, avec un Critique moderne, que M. d'Anville, dans sa carte de la *partie orientale de l'Empire romain*, a placé cette ville trop loin du port de *Ménélas*. Les Théræens demeurèrent six ans à *Azilis*, au bout desquels ils en partirent encore, et se dirigèrent au couchant, sous la conduite des *Libyens* (2), jusqu'en un lieu nommé *Irasa*, où ils s'établirent et bâtirent la ville de *Cyrène*, appelée ainsi du nom de la fontaine *Cyré* (3) : c'était une *montagne*, selon Justin (4); mais le sentiment de Callimaque est plus digne de foi. Telles sont, d'après Hérodote, les principales circonstances de la fondation de *Cyrène*. Avant de parler des colonies qu'elle reçut par la suite, ou qu'elle fonda elle-même, je dois faire connaître l'époque où elle fut bâtie, et les raisons qui m'ont porté à m'éloigner de la chronologie reçue.

Si nous n'avions d'autre guide à suivre dans cette recherche que la *Chronique* d'Eusèbe, il nous serait à peu près inutile de l'entreprendre, tant on trouve d'incertitude et d'opposition dans les dates rapportées successivement par cet auteur. Il indique (5) la fondation

(1) Herodot. lib. IV, c. 169.
(2) Herodot. *ibid.* c. 158.
(3) Callim. *ad Apollin.* v. 88.
(4) Justin. lib. XIII, c. 7.
(5) Euseb. *Chronic.* II, p. 85.

de *Cyrène* sous le nombre DCLXXX qui répond à l'an 1235 avant notre ère; puis (1) sous le nombre MCCLIX qui répond à la ve olympiade, 756 ans avant J. C.; enfin, plus loin (2) il la rapporte à la troisième année de la XXXVIIe olympiade, l'an 630 avant notre ère; et dans ces deux dernières époques, il marque également *Battus* comme le chef des *Théræens* fondateurs de *Cyrène*. Si, comme le suppose Scaliger dans son *commentaire sur* Eusèbe, la différence des dates provient de ce qu'il les avait tirées de différens auteurs, on peut seulement en conclure que les Anciens étaient excessivement partagés d'opinion sur ce point de chronologie; car supposer, comme le fait encore Scaliger, que ces dates aient rapport à d'autres colonies qui précédèrent celle de *Battus*, c'est ce qu'il nous paraît impossible de soutenir, le sentiment des Anciens et d'Eusèbe lui-même étant contraire à cette hypothèse, comme l'a très-bien observé Spanheim (3): il faut donc recourir à d'autres sources. Solin place (4) la fondation de Cyrène en la deuxième année de la XLVe olympiade, 599 ans avant J. C.; et cette date a été reçue par quelques chronologistes, tels que Saumaise (5) et le P. Pétau (6). Celle que donnent Théo-

---

(1) Euseb. *Chronic.* II, p. 115.
(2) *Idem*, *ibid.* p. 122.
(3) Spanheim, *ad* Callimach. t. II, p. 129 et sqq.
(4) Solin. cap. XXVII, p. 52.
(5) Salmas. *Plin. exercit.* p. 951.
(6) Petav. *Rationar. tempor.* part. I, lib. II, c. 12.

phraste (1), et Pline (2) qui l'a copié, ne s'en éloigne que de douze ans, et tombe en la deuxième année de la XLIIe olympiade. Parmi les modernes, Ussérius (3), qui paraît avoir servi de guide à M. Larcher, place la fondation de Cyrène à l'an 631 avant J. C.; Dodwel, dans son *addition aux anciens Cycles*, à l'an 632 (4); enfin Marsham, dans son *Canon chronologique*, la rapporte (5) à la deuxième année de la XXXIIe olympiade, 651 ans avant J. C.; et cette dernière date a paru la plus probable au savant abbé Belley (6). Il m'eût été permis de choisir entre tant d'opinions diverses celle qui m'eût paru réunir le plus d'autorités, ou du moins le plus de partisans; mais en remontant à la source de ces opinions, il m'a semblé qu'on avait négligé celle qui pouvait donner les résultats les plus sûrs, et j'ose à mon tour proposer une date nouvelle.

C'est dans Pindare que je la puise. Ce poète, beaucoup plus rapproché que tous les auteurs cités plus haut, de l'époque dont il est ici question, et qui, par ses fréquens rapports avec les *Cyrénéens*, s'était trouvé à portée de connaître leurs traditions, rappelle (7) la pré-

(1) Theophrast. *Histor. plant.* lib. VI, c. 3.

(2) Plin. lib. XIX, c. 3.

(3) Usser. *Annal.* p. 64.

(4) Dodwel, p. 903.

(5) Marsham, *Canon chronol.*

(6) *Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres*, tom. XXXVII, p. 367. Consultez, pour fixer entièrement la date de cette colonie, les objections proposées à ce sujet par Fréret contre le système de Newton (*Défense de la Chronol.*, p. 84, et suiv.).

(7) Pindar. *Pythic. od.* IV, v. 16.

diction faite jadis par *Médée* aux *Argonautes*, d'une colonie qu'un descendant d'Euphémus à la *dix-septième génération*, ἑβδόμᾳ καὶ σὺν δεκάτᾳ γενεᾷ, devait conduire en *Libye*. Quoique ce discours de Médée ne soit qu'une fiction allégorique, il est évident que l'époque assignée ici à cette colonie ne peut être de l'invention du poète, et qu'elle doit s'accorder avec les traditions historiques répandues de son temps; c'est donc d'après cette donnée qu'il faut établir notre calcul. Il y aurait peut-être quelque embarras pour déterminer l'*époque précise* d'où l'on doit compter ces *dix-sept générations*; mais Pindare le prévient lui-même (1), lorsqu'il dit que les *quatre premières* finissent au *retour des Héraclides*; cet événement et les révolutions dont il fut la cause, sont trop clairement indiqués pour qu'on puisse s'y méprendre. Or, nous savons à quelle époque eut lieu cette invasion des *Doriens*; en y ajoutant *treize générations*, nous aurons donc la date de la colonie de *Battus*. Ce calcul, que donne également le scholiaste (2), nous conduit à l'an 595 après la prise de Troie, ou à la deuxième année de la XXVI[e] olympiade, 675 ans avant notre ère.

---

(1) Pindar. *loc. cit.* v. 85 et sqq.:

Τότε γὰρ μεγάλας
Ἐξανίστανται Λακεδαίμονος, Ἀργείου τε κόλπου καὶ Μυκηνᾶν.

(2) Schol. *ad Pythic.* v. 83: Εἰς Θήραν ἐκ Λακεδαίμονος οἱ τέταρτοι ἀπὸ Εὐφήμου ἔρχονται, καὶ ἀπὸ Θήρας οἱ ἑπτὰ καὶ δέκατοι, ὡς μετὰ τὴν γενεὰν Εὐφήμου τὴν ἐλθοῦσαν εἰς Θήραν φημὶ ἄλλας τρισκαίδεκα γενέσθαι.

Cette date s'accorde avec la chronologie de l'histoire de Cyrène beaucoup mieux que toutes celles que nous avons rapportées, et il y a lieu de s'étonner que la difficulté de les concilier avec les événemens de cette histoire, n'ait pas porté les chronologistes à en reconnaître l'erreur. Si Cyrène fut fondée dans la XLVe olympiade, il faut reculer le règne d'Arcésilas, le dernier des rois *Battiades*, jusqu'à la CII^e^ olympiade; supposition inadmissible, puisque ce prince était contemporain de Pindare, qui mourut, selon l'auteur *de sa vie* (1), dans la LXXXVIe olympiade. Or, d'après l'époque que nous avons assignée à la fondation de Cyrène, Arcésilas, le huitième roi Battiade (2), aurait commencé à régner avant la LXXXe olympiade; et le scholiaste de Pindare dit que ce prince remporta le prix de cette même olympiade. Hérodote est tombé dans une erreur contraire à celle de ces chronologistes, en avançant trop le règne de cet Arcésilas, et par conséquent la fondation de Cyrène. En effet, il place (3) Arcésilas IV sur le trône de Cyrène, au temps de la conquête de l'Egypte par Cambyses, qui est de la troisième année de la LXIIIe olympiade; mais peut-être a-t-il attribué au quatrième Arcésilas ce que l'ordre des temps exigeait qu'il attribuât au troisième (4).

(1) Thom. Magist. *Vit. Pindar.*
(2) Pindar. *Pythic.* IV, v. 115 : ..... Τούτου ὄγδοον θάλλει μέρος Ἀρκεσίλας.
(3) Herodot. lib. IV, c. 165.
(4) Je ne puis donner ici les cal-

Cyrène ne devint peuplée et florissante (1) que sous le règne du cinquième de ses rois, *Battus*, troisième du nom, surnommé *Eudæmon*. Ses habitans étaient restés dans un état de faiblesse peu supérieur au nombre dont avait été composée la colonie à son origine. Mais, à cette époque, une foule considérable de Grecs vint de toutes parts se rendre à Cyrène; et cette émigration, ordonnée par la prêtresse de Delphes, avait sans doute été sollicitée par Battus. Cette seconde colonie était en grande partie composée d'habitans du *Péloponèse*, d'*insulaires* de la *mer Egée* et de *Crétois* (2). Ces derniers dominaient sans doute dans le mélange, et je ne doute pas que Polémon (3) ne les ait eus en vue, lorsqu'il parle des *Crétois établis sur la côte d'Afrique*, sans s'expliquer sur l'époque et les circonstances de leur passage en cette contrée.

A l'arrivée de cette colonie, le roi Battus ne craignit plus d'envahir le territoire des *Libyens*, que jusqu'alors le petit nombre de ses sujets ne lui avait pas permis d'attaquer. Il marcha

---

culs par lesquels j'ai rétabli l'ordre et la succession des *huit rois battiades*, que n'a point du tout compris, j'ose le dire, le savant académicien que j'ai cité plus haut (Belley, *Mém. de l'Acad. des Bell. Lett.* tom. XXXVII, p. 367.). Je me borne à indiquer ici une correction d'un passage d'Héraclide de Pont dont je me suis servi, et où il faut lire : Βάττος ὁ Χωλὸς, conformément au texte d'Hérodote, au lieu de : Βάττος ὁ Καλὸς, erreur que n'a point remarquée le savant M. Coray (Heraclid. Pont. *Fragment. Politic.* §. IV, p. 208, edit. Coray.).

(1) Herodot. lib. IV, c. 159.

(2) Herodot. lib. IV, c. 157.

(3) *Physiognom.* lib. I, c. 3.

contre eux, et la victoire le rendit maître d'un vaste territoire sur lequel il établit ses nouveaux sujets. C'est donc aussi à cette époque que nous croyons devoir rapporter la fondation des divers établissemens que les *Cyrénéens* formèrent sur leur côte; il n'est pas probable, en effet, que dans l'état de faiblesse où leur colonie s'était maintenue jusqu'alors, ils aient pu songer à s'agrandir au dehors. L'une de ces colonies fut sans doute la ville d'*Apollonie*, que sa situation plus rapprochée de sa métropole nous invite à regarder comme un de ses premiers établissemens, et ce fut la vénération que tous les *Doriens*, et surtout ceux de *Cyrène*, avaient pour Apollon, qui les engagea à donner à cette ville le nom de leur principale divinité. Le scholiaste de Pindare ne parle (1) que de cette *Apollonie* et de *Teuchires*, parmi les colonies de Cyrène, quoique l'expression de Α'στέων ῥίζαν, dont se sert le poète pour la caractériser, semble indiquer un plus grand nombre de colonies. Etienne de Bysance fait mention (2) de cette ville, qu'il place la quatrième dans la liste de ses *Apollonies:* mais il n'ajoute aucun détail. *Teuchires*, dont parle le scholiaste de Pindare, fut sans doute fondée à la même époque; Hérodote (3), Scylax (4) et Etienne de Bysance (5)

(1) *Ad Pythic.* IV, v. 26.
(2) Stephan. *v.* Ἀπολλωνία.
(3) Herodot. lib. IV, c. 171.
(4) Scylac. *Peripl.* p. 44.
(5) Stephan. Bys. *v.* Ταύχειρα.

l'appellent *Tauchira;* Strabon (1), Ptolémée (2) et Pline (3) se rapprochent davantage du scholiaste, et écrivent ce nom, *Teuchira.* Elle était située dans le territoire de *Barcé*, à 43 milles de *Bérénice*, et c'était une des *cinq villes* qui composaient la *Pentapole cyrénaïque*, dont Cyrène était à la fois la capitale et la métropole. Les deux autres étaient *Hespéris,* à 375 milles de *Leptis,* et *Barcé.* Hespéris fut dans la suite connue sous le nom de *Bérénice* (4), de celui d'une fille du roi Magas, mariée à Ptolémée Evergète. Il paraît, par ce que dit Pausanias (5), qu'elle reçut une *colonie messénienne* vers le temps où finit la guerre du Péloponèse; les Messéniens, qui habitaient Naupacte, forcés de fuir l'implacable vengeance des Spartiates, se retirèrent en divers pays, les uns en *Sicile* et à *Rhegium*, la plus grande partie chez les *Evhespérites* de *Libye,* qui, pressés alors par les barbares des contrées voisines, sollicitaient les secours des Grecs, et leur avaient offert de partager avec eux leurs terres et leur ville. Ces *Messéniens* partirent donc sous la conduite de *Comon*, celui de leurs généraux qui s'était le plus distingué dans la guerre du Péloponèse, et ils s'établirent dans la *Cyrénaïque*, où ils demeurèrent jusqu'à ce qu'*Epaminondas* les rappela dans leur patrie.

---

(1) Strabo, lib. XVII, p. 836.
(2) Ptolem. lib. IV, c. 4.
(3) Plin. lib. V, c. 5.
(4) Stephan. v. Βερενίκη; Mela, lib. I, c. 8.
(5) Pausan. lib. IV, c. 26.

Barcé fut fondée la dernière des villes de la *Cyrénaïque*, par les frères d'Arcésilas III, qui, s'étant séparés de lui dès son avénement à la couronne, se mirent à la tête d'une colonie et bâtirent *Barcé*, qui conservait encore son nom au temps d'Hérodote (1). Mais dans la suite, le commerce que faisait *Ptolémaïs*, port de cette ville, en ayant peu à peu fait sortir les habitans pour s'établir à *Ptolémaïs*, elle devint presque déserte, et son nom se changea en celui de cette dernière ville (2). Scylax la place (3) à 100 stades de la mer. Cette ville, quoique fondée par des *Cyrénéens*, se maintint long-temps dans l'indépendance de sa métropole; et comme elle dut son origine à une division de la famille royale qui régnait à *Cyrène*, elle eut ses souverains particuliers qui ne reconnaissaient point l'autorité des princes *Battiades*. Hérodote (4) nous a conservé le nom d'un de ces souverains, *Alazère*, auquel il donne le titre de roi, et auprès duquel se réfugia *Arcésilas*, le dernier des rois *battiades*. La mort de ce prince attira sur les *Barcéens* la vengeance de l'Egypte, qui avait été sollicitée par Phérétime sa mère; après un siége long et opiniâtre, où toutes les forces des Perses échouèrent contre

(1) Herodot. lib. IV, c. 160.

(2) C'est ainsi que M. Larcher cherche à concilier Ptolémée et Strabon, et son explication me paraît en effet très-vraisemblable (*Table géograph.* p. 55.).

(3) Scylac. *Peripl.* p. 46.

(4) Herodot. lib. IV, c. 164.

la valeur des habitans, la ville enfin fut prise et livrée à ses ennemis; tous ceux qui furent soupçonnés d'avoir eu part au meurtre d'Arcésilas, périrent dans les supplices les plus affreux: le reste des citoyens eut la permission d'y rester. Un grand nombre fut cependant emmené en esclavage, et le roi de Perse, selon l'usage des princes de ce pays, les envoya dans la *Bactriane*, où ils fondèrent une ville du nom de *Barcé*, leur patrie; cette ville, dont l'existence ne nous est pas autrement connue, était encore habitée par ces bannis, au temps d'Hérodote, qui l'atteste lui-même (1).

Outre les villes que nous venons d'indiquer, il est probable que les *Cyrénéens*, dont la puissance devint très-grande et la population considérable, en fondèrent d'autres sur la même côte. Les nombreuses dénominations grecques que présente cette région de la Libye, telle que la décrit Ptolémée (2), étaient sans doute affectées à des *établissemens grecs*. On trouvait sur la côte cyrénéenne un port de *Naustathme*, un lieu appelé *Erythres*, un bourg nommé *Chersis;* et dans la région méditerranée dépendante de Cyrène, étaient les villes d'*Archile*, de *Néapolis*, d'*Hydra* et de *Cænopolis*, dont les noms et la situation indiquent suffisamment l'origine grecque et cyrénéenne. Mais nous n'a-

(1) Herodot. lib. IV, *cap. ultimum.* (2) Ptolem. lib. IV, c. 4.

vons sur l'établissement et l'histoire de ces colonies aucun renseignement particulier, et leur existence fut sans doute aussi obscure que leurs noms.

Fondation de Chalcédoine.

(Même année.)

Cette même année produisit encore une autre colonie, dont la date se trouve fixée dans la *Chronique* d'Eusèbe (1); je veux parler de *Chalcédoine*, située à l'entrée même du Bosphore, vis-à-vis l'endroit où fut depuis bâtie Bysance. Cette ville eut pour fondateurs des *Mégariens*, au témoignage de Thucydide (2) et de Méla (3); et ce dernier nomme *Archias* le chef de la colonie mégarienne. D'autres auteurs, tels qu'Hérodote (4), Strabon (5) et Eustathe (6), attestent également l'*origine mégarienne* des Chalcédoniens, et le premier de ces écrivains nous a même conservé une indication précieuse sur l'époque de la vraie fondation de Bysance, lorsqu'il marque que cette seconde colonie des Mégariens fut postérieure de dix-sept ans à celle qui bâtit Chalcédoine. Quant à l'anecdote du Perse Mégabyse et au bon mot que lui prête Hérodote, ils sont trop connus (7) pour mériter

(1) Euseb. *Chronic.* II, p. 120.
(2) Thucydid. lib. IV, c. 75.
(3) Pompon. Mela, lib. I, c. 19.
(4) Herodot. lib. IV, c. 144.
(5) Strabo, lib. VII, p. 320.
(6) Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 764, tom. IV, p. 134.
(7) *Apud eosd. loc. cit.; adde* Tacitum, *Annal.* lib. XII, c. 62.

d'être rapportés ici, et ce trait n'a d'ailleurs aucun rapport à notre sujet. Le nom de *Chalcidéens*, Χαλκιδέες, que Denys le Périégète donne (1) aux *Chalcédoniens*, et celui de Χαλκὶς ἄρουρα, qui, dans le même auteur, désigne leur territoire, pourraient nous faire soupçonner que des *Chalcidiens* de l'Eubée auraient pris part à cette colonie et lui auraient donné leur nom. Cette conjecture se trouve confirmée par Hésychius de Milet, qui assure (2) que, selon une tradition, *une colonie de Chalcidiens de l'Eubée avait été envoyée dans cette région*. Au contraire, Arrien, cité par Eustathe (3), prétendait que *Chalcédoine* avait reçu son nom du fleuve *Chalcédon*, qui lui-même avait reçu le sien de *Chalcédon*, fils de *Chronus*, ou du *Temps*, fable allégorique, par laquelle cet auteur voulait dire sans doute que l'origine de ce nom se perdait dans la nuit des temps. Mais comme la première étymologie n'a rien qui ne soit vraisemblable, je ne vois pas ce qui pourrait nous empêcher de l'adopter.

La destinée de cette ville fut peu brillante, et le voisinage de sa sœur ne contribua pas peu à l'obscurité dont elle ne sortit guère que par les désastres qu'elle essuya. Ce fut à la suite

---

(1) Dionys. *Perieg.* v. 803, *idem*, v. 764, p. 140, 134.

(2) Hesych. Miles. *in Descrip. Constantin.* : ὡς δὲ ἄλλοι, ἀπὸ Χαλκίδος πόλεως τῆς Εὐβοίας ἀποίκων ἐκεῖ πεμφθέντων.

(3) Arrian. *apud* Eustath. t. IV, p. 141. Hesychius appelle *Dinéus* le chef de cette colonie; en quoi il diffère encore de Pomponius Méla.

d'une de ces calamités, ou, selon d'autres traditions, pour en prévenir l'atteinte (1), qu'une nombreuse portion de ses habitans joints à ceux de Bysance se transporta dans le Pont-Euxin, et y fonda une ville de *Mésambrie*. C'est là du moins la tradition la plus conforme au récit d'Hérodote (2), et qui nous paraît aussi la plus digne de foi; en adoptant cette version, nous attribuerons à l'invasion des Phéniciens la fuite des *Chalcédoniens* qui fondèrent *Mésambrie*. Il résulte encore de la même opinion, que cette colonie est de la 4e année de la LXXe olympiade, 497 ans avant J. C. En suivant le premier récit d'Eustathe, adopté par Scymnus de Chio (3) et l'auteur anonyme du *Périple du Pont-Euxin* (4), nous reculerions cette émigration jusqu'au temps de l'expédition de Darius contre les Scythes, c'est-à-dire, vers la première année de la LXVIIIe olympiade, 508 ans avant J. C. Au reste, cette différence, quelque légère qu'elle soit, peut aisément s'expliquer dans la supposition que *deux colonies* de Chalcédoniens se seraient établies dans cette ville, aux époques et pour les causes que nous avons indiquées. Strabon dit (5) que *Mésambrie* fut fondée par des *Mé-*

(1) Eustath. *ad Dionys.* v. 803, p. 141; *ad* v. 804, p. 142.

(2) Herodot. lib. VI, c. 33.

(3) Scymn. Ch. v. 737, 8, 9, 740, 1.

(4) *Peripl.* Anonym. *Pont. Euxin.* *apud* Hudson, tom. III, p. 7.

(5) Strabo, lib. VII, p. 319, C; Stephan. *v.* Μεσημβρία. L'épigraphe *dorienne*, ΜΕΤΑΜΒΡΙΑΝΩΝ, de ses médailles, et les lettres ΔΩ qui se trouvent sur l'une de ces médailles, attestent aussi son origine dorienne.

gariens, qui lui donnèrent le nom de leur chef *Ménès*, tradition en apparence contradictoire, mais qui s'explique aisément par l'origine mégarienne des Bysantins et des Chalcédoniens fondateurs de cette colonie.

Nous connaissons encore une colonie des *Chalcédoniens*, qui doit remonter à l'une des plus anciennes époques de leur établissement. Les îles *Démonèses*, situées dans le voisinage de Chalcédoine et de Bysance (1), appartenaient, selon Aristote (2), aux Chalcédoniens, dont le chef leur avait donné son nom. Elles étaient au nombre de *deux*, appelées séparément par Hésychius, l'une *Chalcitis*, et l'autre *Pityusa* : ce nom de *Chalcitis*, porté également par le territoire de Chalcédoine (3), confirme encore la tradition suivie par Aristote. Je crois devoir rapporter aussi à la même époque que celle qui vit fonder Chalcédoine, une autre colonie des *Mégariens* dans une région peu éloignée, *Sélymbrie*, ville voisine de *Périnthe* et sur la même côte. Scymnus de Chio, qui nous apprend son *origine mégarienne* (4), ne marque pas, il est vrai, d'une manière précise, la date de sa fondation; mais comme il assure qu'elle eut lieu *avant celle de Bysance*, il est nécessaire de la placer dans le court intervalle *des dix-sept*

(1) Stephan. Bys.; Hesych. *v.* Δημόνησος.

(2) Aristot. *in Mirab. auscult.*

(3) Stephan. *v.* Χαλκῖτις.

(4) Scymn. Ch. v. 715, 716.

années qu'Hérodote met (1) entre les colonies de Chalcédoine et de Bysance; d'où il suit que, si la fondation de Sélymbrie ne fut pas contemporaine de celle de Chalcédoine, elle lui fut au moins postérieure de bien peu d'années. Son fondateur s'appelait *Sélys*, selon Strabon (2); et la terminaison *bria* ajoutée à son nom, qui se retrouve encore dans plusieurs autres villes de ce pays (3), telles que *Mésambrie*, *Poltyobrie*, signifiait *ville* (4) dans la langue des *Thraces*. Il paraît que cette ville, dont nous connaissons peu l'histoire, demeura dans la dépendance de Bysance, la plus puissante des villes mégariennes de cette contrée; Diodore nous apprend qu'elle était soumise à Cléarque (5), tyran de Bysance, qui s'y réfugia lorsqu'il perdit son autorité.

CHAPITRE XII.

Fondation de Rhégium et de Messène.

(Olymp. XXVIII, ann. 2, 667 avant J. C.)

Rien n'est plus incertain que l'origine de ces deux villes, et la date de leur fondation est encore sujette à beaucoup de difficultés. Mais

(1) Herodot. lib. IV, c. 144.
(2) Strabo, lib. VII, p. 319.
(3) Herodot. lib. VI, c. 33.
(4) Stephan. Bys. *v.* Σηλυμβρία.
(5) Diodor. Sic. lib. XIV, p. 404.

en examinant avec attention les documens qui nous restent, nous reconnaissons *trois colonies* à Rhégium, et au moyen de cette succession, nous expliquerons aisément les traditions qui s'y rapportent. Strabon prétend (1) que *Rhégium* fut originairement fondée par des *Chalcidiens* qui, décimés par leurs concitoyens et consacrés à Apollon pour obtenir la fin d'une longue stérilité, se joignirent quelques autres habitans de l'*Eubée* et allèrent former une colonie. Héraclide de Pont indique (2) à peu près la même cause de cette émigration, et ajoute qu'à ces Chalcidiens se joignirent une partie des *Messéniens* réfugiés à *Maciste*, en Triphylie, par suite de l'outrage fait aux jeunes filles lacédémoniennes. Strabon répète (3) la même tradition, et le fait auquel elle a rapport est raconté fort au long dans Pausanias (4). J'ai dit *une partie des Messéniens;* car il paraît qu'ils ne se bannirent pas tous, puisqu'après la première guerre de Messénie, les Spartiates les rétablirent dans leur patrie et leur donnèrent *Hyamis*. Pausanias, il est vrai, ne parle en cet endroit (5) que des descendans d'*Androclès*, et il ajoute qu'ils s'étaient retirés à Sparte; mais on n'aurait pas donné une ville entière et son terri-

(1) Strabo, lib. VI, p. 257, B.

(2) Heraclid. Pont. *Fragm. Polit.* §. XXV, p. 214 : Ῥήγιον ᾤκισαν Χαλκιδεῖς, διὰ λιμὸν ἀνασταντες.

(3) Strabo, *loc. suprà cit.*

(4) Pausan. lib. IV, c. 4, p. 287, 288.

(5) Pausan. lib. IV, c. 14.

toire à une seule famille, et il est probable qu'aux descendans d'Androclès se joignit une partie des Messéniens qui, exilés pour la même cause, s'étaient réfugiés en *Triphylie*. Quoi qu'il en soit, ces Messéniens, unis aux Chalcidiens, fondèrent en commun la ville de Rhégium (1), dans le lieu où ils crurent trouver l'accomplissement de l'oracle qui leur avait été rendu. Le plus grand nombre de ces bannis était Chalcidien; aussi la ville de Rhégium est-elle généralement regardée comme une *colonie chalcidienne* (2); mais la plupart étant sans doute d'une naissance obscure, ils se contentèrent d'une condition privée, et cédèrent aux Messéniens les charges de l'administration et les prérogatives de l'autorité.

Quant à la date de cet établissement, il nous paraît facile de la fixer d'après les faits allégués plus haut. La fuite des Messéniens à Maciste, occasionée par la réparation qu'ils étaient d'avis de donner aux Lacédémoniens et qui fut refusée par le reste de leurs compatriotes, eut lieu immédiatement après l'attentat commis sur la personne de *Téléclus*, et cet assassinat est de la quatrième année de la XVIII[e] olympiade d'Iphitus, 813 ans avant notre ère (3); or,

(1) Heraclid. *Fragment.* p. 214.

(2) Scymn. Ch. v. 308, 9, 10; Eustath. *ad Dionys.* v. 340, t. IV, p. 61; Diodor. Sic. lib. XII, p. 314; lib. XIV, p. 417. Ῥηγῖνοι δὲ Χαλκιδέων ὄντες ἄποικοι. Etienne de Bysance (*v.* Ῥήγιον.) la nomme simplement *ville grecque*.

(3) Larcher, *Canon chronol.* p. 592.

comme, selon le récit de Strabon (1), la retraite des Messéniens à Maciste précéda de *très-peu de temps* leur émigration pour l'Italie (2), nous pouvons, avec assez de certitude, fixer cette émigration à l'année suivante, 812 ans avant J. C.

Une nouvelle colonie de Messéniens se rendit encore à *Rhégium ;* c'est Pausanias qui nous l'apprend (3), et il lui donne pour conducteur *Alcidamidas*, chef des Messéniens, qui, après la mort de leur roi *Aristodème* et la prise d'*Ithome*, préférant l'exil à un esclavage honteux, allèrent se réunir à leurs compatriotes précédemment établis à *Rhégium*. La cause qu'il assigne à cette émigration en fixe naturellement l'époque ; et la prise d'Ithome étant de la deuxième année de la XIVe olympiade, cette colonie doit être rapportée à la même date, 723 ans avant J. C. Des Chalcidiens, à raison de leur précédente alliance, prirent aussi part à cet établissement. Je le conjecture d'après ce qu'Antiochus de Syracuse dit (4) que *les Zancléens invitèrent ces Chalcidiens et leur donnèrent Antimneste pour chef de leur colonie*. Car, *Zancle* n'étant point fondée par les Chalcidiens, ainsi que nous le montrerons plus bas, lors de la première colonie qui s'établit à Rhégium, et les Chalcidiens

(1) Strabo, lib. VI, p. 257, C.

(2) Strabon ne le dit pas expressément, mais son récit l'indique.

(3) Pausan. lib. IV, c. 23.

(4) Antioch. Syracus. *apud* Strabon. lib. VI, p. 257, B.

n'ayant point pris part à la troisième, il est évident que ces paroles d'Antiochus, mal comprises de Strabon, ne peuvent regarder que la seconde.

Enfin, après la prise d'*Ira*, ceux des Messéniens qui échappèrent à la ruine de leur pays, et en qui un noble amour de l'indépendance et de la liberté survivait à celui de la patrie, passèrent à Rhégium sous les ordres de *Manticlus* et de *Gorgus*. On peut lire dans Pausanias (1) le récit touchant qu'il fait de cette émigration, et que je me plairais à transcrire ici, si les bornes qui me sont imposées ne m'interdisaient toute espèce de digression, même accessoire à mon sujet. Cette dernière colonie, plus nombreuse qu'aucune de celles qui l'avaient précédée, acheva d'élever Rhégium au dégré de puissance où nous apprenons qu'elle parvint. Sa population, successivement accrue par ces colonies, chercha bientôt à se répandre au dehors, et Strabon assure (2) qu'elle étendait sa domination sur *une foule de villes voisines;* mais nous ne connaissons aucun de ces établissemens, qui sans doute furent peu considérables, et se bornèrent aux villes de son territoire immédiat. Je n'ai rien dit des fables (3) qui assignent à cette cité une origine plus

---

(1) Pausan. lib. IV, c. 23, p. 335, 336, 337.

(2) Strabo, lib. VI, p. 258, A. Περιοικίας ἴσχε συχνάς.

(3) Callimach. *apud* Schol. Lycophron. v. 743, 938; Diodor. Sic. lib. V, c. 7, 8; Heraclid. p. 214, Coray.

ancienne, et en attribuent la fondation à *Jocastus*, un des fils d'Eolus; non que je rejette absolument ces fables, dont j'ai indiqué ailleurs la source, et qui peuvent trouver dans l'histoire un fondement réel. C'est une chose qui me paraît certaine, que le nom de *Rhégium* fut un des plus anciens de cette contrée, et que son origine remonte à une époque voisine de la grande convulsion volcanique qui sépara la *Sicile* de l'*Italie*; et comme ce nom est purement *grec*, selon l'étymologie qu'en donnent Strabon et Eustathe (1), il me semble aussi qu'on ne peut en attribuer l'introduction qu'aux *Sicules* et aux *Morgètes*, peuples grecs d'origine, qui furent, selon Antiochus de Syracuse (2), les premiers habitans de cette partie de l'Italie. Nous apprenons d'ailleurs de Pausanias (3), que *Rhégium* était bâtie au moins avant le siècle de *Dédale*, puisque la plus ancienne statue d'airain de Jupiter était l'ouvrage d'un *rhégien*, contemporain de ce grand artiste. Mais comme je ne me suis proposé ici que d'examiner les traditions relatives à la fondation historique de Rhégium, j'ai cru devoir supprimer tout ce qui, offrant un caractère mythologique, pouvait se placer plus convenablement ailleurs.

Messène porta dans le principe le nom de

(1) Strabo, l. VI, p. 258; Eustath. *ad Dionys*. v. 340, tom. IV, p. 61.

(2) Antioch. *apud* Strabon. lib. VI, p. 257, D.

(3) Pausan. lib. III, c. 14.

Zancle, qui lui fut donné à cause de la *figure* du terrain sur lequel elle était située ; et cette étymologie, adoptée par Thucydide (1), Strabon (2), Eustathe (3) et Etienne de Bysance (4), est préférable à celle que produit Diodore (5), sur la foi d'une tradition mythologique. Les premiers habitans grecs de cette ville furent des pirates partis de *Cumes*, ville chalcidienne du pays des Opiques (6). Pausanias dit également (7) que des *pirates* furent les premiers habitans de cette ville, et l'on voit qu'il a suivi la même tradition que Thucydide ; car il ajoute que les chefs de ces pirates étaient *Cratæmène* et *Périérès*, qui furent, selon cet historien, les chefs d'une seconde colonie chalcidienne établie à Zancle peu de temps après la première. Ainsi Pausanias a confondu en un seul les deux établissemens exprimés d'une manière très-précise dans Thucydide, et cette erreur n'a pu provenir que de la négligence avec laquelle il aura parcouru le texte de cet auteur, que sans doute il avait sous les yeux (8). Selon Strabon (9), suivi par

(1) Thucydid. lib. VI, c. 4.
(2) Strabo, lib. VI, p. 268, A.
(3) Eustath. *ad Odyss.* lib. XII.
(4) Stephan. Bys. *v.* Ζάγκλη.
(5) Diodor. Sic. lib. IV, c. 85.
(6) Thucydid. *loc. cit.*
(7) Pausan. lib. IV, c. 23, p. 336.
(8) Une autre erreur renfermée dans le même passage, et que je ne sache pas avoir été relevée, pourrait aussi nous faire croire que Pausanias avait confondu cette seconde colonie avec celle des *Samiens*, qui lui fut postérieure de près de deux siècles. En effet, il appelle *Samien* Cratæmène, un des chefs de ces pirates ; mais je crois qu'on doit mettre cette faute sur le compte de ses copistes, et qu'au lieu de Σάμιος il faut lire Κυμαῖος ; car ce Cratæmène était de Cumes, au témoignage de Thucydide, et cette correction me paraît exigée par la raison.
(9) Strabo, lib. VI, p. 268, A.

Scymnus de Chio (1), la première fondation grecque de *Zancle* fut l'ouvrage des *Naxiens*, voisins de Catane. Mais je crois que l'autorité de Thucydide doit ici prévaloir sur celle de Strabon ; il est d'ailleurs facile de concilier ces deux auteurs, qui assignent également des peuples d'*origine chalcidienne* pour fondateurs à Zancle. Il est probable que lors de l'arrivée de la colonie conduite par *Cratæmène* et *Périérès*, les Naxiens déjà établis sur la même côte, voulurent aussi, à raison d'une origine commune, prendre part à cet établissement ; et cette conjecture semble confirmée par un passage de Pausanias (2), où il dit que Cratæmène et son collègue invitèrent d'*autres Grecs* à se joindre à eux pour fortifier leur colonie naissante. Or, quels Grecs dûrent-ils s'associer de préférence, si ce n'est ceux qui reconnaissaient la même patrie qu'eux ?

Le passage de Strabon est important en ce qu'il peut nous servir à fixer, au moins d'une manière approximative, la date de la fondation grecque (3) de Zancle, qui ne nous paraît avoir été indiquée par aucun auteur. Cette fondation

(1) Scymn. Ch. v. 282, 3, 4, 5.

(2) Pausan. lib. IV, c. 23. p. 336. Περιήρει δὲ καὶ Κραταιμένει καὶ ἄλλους ἐπαγαγέσθαι τῶν Ἑλλήνων ἔδοξεν οἰκήτορας.

(3) M. Larcher déclare (t. VII, p. 462.) qu'*on ne peut déterminer le temps de cette colonie*; puis il ajoute : *je présume cependant que ce fut dans le même siècle où le goût des émigrations fut le plus dominant, c'est-à-dire, à peu près vers le temps où Syracuse fut fondée.* C'est bien là mon opinion ; mais ici ce n'est qu'une simple présomption qui ne repose sur aucune preuve.

fut en effet postérieure, selon lui, à celle de *Naxos;* et Scymnus qui l'a suivi, indique qu'elle fut une des premières colonies issues de Naxos: « *après ces fondations* (celles de Syracuse et de Mégares) *Naxos peuple Léontium, Zancle* », et quelques autres villes qu'il est inutile de citer maintenant. Il résulte de ce récit que, dans l'ordre des événemens, la naissance de Zancle suivit immédiatement celle de Léontium, que nous avons indiquée à la troisième année de la XIIe olympiade. D'un autre côté, le passage d'Antiochus de Syracuse que nous avons cité, à l'occasion de la seconde colonie de Rhégium (1), nous prouve que les Naxiens et autres Chalcidiens étaient déjà établis à Zancle avant la deuxième année de la XIVe olympiade. C'est donc entre ces deux époques dont l'intervalle est, comme on voit, très-court, qu'il faut chercher celle de la colonie naxienne à Zancle; et en prenant le milieu entre ces deux dates, nous aurons la deuxième année de la XIIIe olympiade pour l'époque de cette colonie (2). Au reste, je dois observer que cette date ne peut convenir qu'à la colonie de *Cratæmène* et de *Périérès*, à

(1) Antioch. *apud* Strabon. lib. VI, p. 257, C.

(2) Cette haute antiquité de la colonie chalcidienne à *Zancle* est expliquée et confirmée tout à la fois par un passage de Pausanias, où il fait mention d'une statue consacrée à Olympie par un *Evagoras* de Zancle, long-temps avant le siècle où cette ville prit le nom de *Messène.* Il ajoute que cette statue était un des plus anciens ouvrages connus, et qu'on ne pouvait en assigner l'époque (lib. V, c. 17.).

laquelle seule les Naxiens purent prendre part. Quant au premier établissement formé à *Zancle* par les pirates de Cumes, nous ne pouvons en assigner l'époque, puisque Thucydide ne marque point l'intervalle qui sépara ces deux émigrations; seulement on peut conjecturer, de ce que Pausanias a pu les confondre (1), qu'elles se suivirent à peu de distance; et dans cette hypothèse, qui ne paraît contrarier ni la vraisemblance ni les monumens historiques, nous rapporterons le premier établissement des Grecs à Zancle au temps de la fondation de Naxos.

Vers la fin de la guerre de Messénie, dans la deuxième année de la XXVIII[e] olympiade, Zancle reçut, au témoignage de Pausanias (2), une colonie messénienne qui y fut établie par Anaxilas, tyran de Rhégium. Cet événement est un de ceux qui ont le plus embarrassé les Chronologistes, et sur lequel les avis ont été le plus partagés; les uns, tels que Fréret (3) suivi par M. Clavier (4), ont supposé qu'il exista deux *Anaxilas*, tyrans de Rhégium, l'*un* desquels accueillit les Messéniens vers l'époque dont il est ici question, et l'*autre* qui prit Zancle et changea son nom en celui de *Messène*, vers la première année de la LXXI[e] olympiade. D'autres

(1) Pausan. lib. IV, c. 23.

(2) Pausan. lib. IV, c. 23, p. 336, 337.

(3) *Académ. des Inscript.* t. VII, p. 300 et suiv.

(4) *Histoire*, tom. II, p. 259.

savans, parmi lesquels il me suffira de citer le respectable M. Larcher (1) et le docteur Bentley (2), prétendent qu'il n'exista jamais qu'un seul *Anaxilas* (3), dont Pausanias a mal à propos partagé les actions entre deux individus du même nom. Après un mûr examen des raisons alléguées par les deux partis, il me semble que la dernière opinion est la plus probable. En effet, le seul témoignage positif de l'existence d'un premier *Anaxilas* n'est produit que par Pausanias; et quelque confiance que mérite cet écrivain, il est permis de douter d'un fait sur lequel Hérodote, Thucydide et Diodore, gardent le plus absolu silence. M. Larcher nous paraît d'ailleurs avoir démontré jusqu'à l'évidence que l'Anaxilas dont parle Pausanias est le même que celui d'Hérodote et de Thucydide. Je ne répéterai point les raisons qu'il en a alléguées, mais j'insisterai sur un fait qui lui est échappé; Pausanias dit (4) que l'Anaxilas qui sollicita les Messéniens de s'établir à Zancle, vers la deuxième année de la XXVIIIe olympiade, était le quatrième descendant d'*Alcidamidas*. Or, cet Alcidamidas était venu à Rhégium, comme nous l'avons rapporté plus haut, dans la XIVe olympiade; comment donc placer, dans

(1) *Not. sur Hérodote*, tom. V, p. 357 et suiv.

(2) Bentley, *Dissertation sur les Lettres de Phalaris*, traduite par Lennep, en 1777.

(3) *Anaxilaüs Messenius, qui Messanam in Siciliâ condidit, fuit Rheginorum tyrannus* (Macrob. *Saturnal.* lib. I, c. 11.).

(4) Pausan. lib. VI, c. 23, p. 336.

l'intervalle de *cinquante-six années* qui, selon Pausanias, sépare ces deux princes, les *quatre générations* indiquées par cet auteur lui-même? Si sa première date est juste, et tout porte à croire qu'elle l'est en effet, il s'ensuit qu'il faut rapprocher d'environ soixante-quatorze ans l'existence de son premier Anaxilas, ce qui détruit le synchronisme imaginé par lui, et par contre-coup le système bâti par les Modernes. D'ailleurs, et c'est une réflexion que n'a point faite encore M. Larcher, dans l'hypothèse d'un premier Anaxilas, la ville de *Zancle* aurait dû porter le nom de *Messène* dès la XXVIIIe olympiade, époque à laquelle, selon le même Pausanias, elle fut prise par cet Anaxilas et livrée aux Mésséniens. Quelle apparence, en effet, que cette ville, habitée dès lors par des Messéniens, eût attendu jusqu'à la LXXIIe olympiade pour prendre leur nom? Or, le témoignage de tous les auteurs est constant sur ce point; tous s'accordent à ne lui donner le nom de *Messène*, que lorsqu'Anaxilas l'eut enlevée aux *Samiens*, vers la LXIIe olympiade, ainsi que nous le dirons ailleurs (1).

(1) Cluvier (*Sicil. Antiq.* p. 82 et sqq.) imagine un étrange moyen de concilier le récit de Pausanias avec ceux d'Hérodote et de Thucydide: il suppose qu'une division étant survenue entre *Anaxilas* et les *Samiens*, ce prince invita à se rendre maîtres de Zancle les *Messéniens, qui, vaincus par les Spartiates, cherchaient alors de nouvelles demeures.* A-t-il pu supposer aussi que la deuxième guerre de Messénie se prolongea jusqu'à la LXXIIIe olympiade, époque où il place lui-même la *colonie* de ces Messéniens à Zancle? On ne peut, je crois, sans injustice, le soupçonner coupable d'une pareille absurdité; mais, s'il l'a entendu autrement, ne devait-il pas au moins s'expliquer sur ce qu'étaient devenus ces Messéniens pendant l'intervalle

Il résulte de ces difficultés que l'Anaxilas de Pausanias est un être imaginaire dont l'existence et surtout les actions, telles que les décrit cet écrivain, ne peuvent se concilier avec les autres témoignages historiques. Nous ne prétendons cependant point inférer de là qu'aucun des Messéniens ne s'établit pour lors à *Messène*; l'union qui dut nécessairement exister entre les habitans Chalcidiens de Zancle et de Rhégium où les Messéniens s'étaient retirés, put faciliter le passage à Zancle de quelques-uns de ces Messéniens. Mais cette colonie fut trop peu nombreuse pour y apporter aucun changement considérable, et ce ne fut, ainsi que nous venons de le dire, qu'après l'expulsion des Samiens, vers la LXXIIe olympiade, que Zancle adopta le nom de *Messène* et le langage dorien.

---

de près de *deux siècles* qui s'écoula entre la fin de la deuxième guerre de Messénie et la fondation de *Messène* par *Anaxilas*. Je ne conçois pas non plus sur quel fondement le judicieux P. Corsini a pu dire (*Fast. Attic.* t. III, p. 156.) que l'arrivée des Messéniens en Sicile et leur établissement à *Zancle* sont postérieurs à la LXXIIe olympiade; d'où venaient donc ces Messéniens?.....

CHAPITRE XIII.

Colonies Corinthiennes.

(Olymp. xxx, ann. 1, 660 avant J. C.)

L'ÉPOQUE de la tyrannie de *Cypsélus*, qui a tant exercé la sagacité des Modernes, est une des plus importantes de l'histoire de Corinthe, et l'une de celles où les émigrations de cette ville furent les plus nombreuses. La puissance et le crédit des *Bacchiades* obligés de se soumettre aux lois de l'usurpateur, leur procurèrent les moyens d'aller fonder ailleurs des établissemens. Le plus grand nombre d'entre eux s'était livré au commerce dont Corinthe était alors l'entrepôt général; leurs richesses leur avaient acquis de nombreux partisans (1), qui aimèrent mieux se bannir avec eux que de rester soumis au tyran; et les factions qui suivirent immédiatement son élévation, au témoignage de Strabon (2), forcèrent même les plus pacifiques de s'éloigner. D'ailleurs, l'adroit usurpateur favorisait lui-même ces émigrations qui, diminuant chaque jour le nombre et les forces de ses adversaires, affermissaient son autorité nouvelle et chancelante (3); on doit donc présumer que

(1) Strabo, lib. VIII, p. 378.
(2) *Idem, loc. cit.*
(3) Dionys. Halicarn. *Ant. Roman.* lib. III, c. 46. Denys d'Hali-

plusieurs colonies sortirent à cette époque de Corinthe. Telle fut celle qui, sous les ordres de *Démaratus*, un des *Bacchiades*, alla s'établir dans l'*Etrurie*. Ce prince fréquentait depuis longtemps les ports de cette région, où il avait amassé par le trafic des richesses immenses. Les amis puissans et nombreux qu'il s'était acquis dans ses voyages à *Tarquinium*, une des plus florissantes villes de l'Etrurie, lui firent espérer qu'il trouverait, au sein de cette cité opulente, un asile à la fois sûr et honorable. Il partit donc, accompagné d'une troupe considérable que l'intérêt ou l'amitié attachait à son sort (1), et s'établit à *Tarquinium*, dont sa grande fortune et son crédit le rendirent bientôt le maître. Nous ne savons rien de plus sur l'histoire de cette émigration qui, dans la génération suivante, donna un souverain à Rome (2), et introduisit dans cette ville le culte des *Dieux Cabires* (3).

Mais ce fut surtout du côté de l'*Epire*, que se répandirent le plus grand nombre des colonies que l'usurpation de *Cypsélus* occasiona à cette époque (4). Une ville de *Solium*, en Acarnanie,

---

carnasse marque expressément que l'usurpation de *Cypsélus* détermina l'émigration de *Démarate*. Strabon n'est pas si positif; mais on tire de son récit la même induction; (*Vide* et Macrobium, *Saturnal.* lib. I, c. 6; et lib. III, c. 4.)

(1) Dionys. *loco suprà cit.*; Strabo, lib. V, p. 218: Λαὸν ἀγάγων ἐκ Κορίνθου.

(2) Dionys. *ibid.* Tit.-Liv. lib. I, c. 34.

(3) Macrob, *Saturnal.* lib. III, c. 4.

(4) Polyæn. *Stratagemat.* lib. V, c. 31.

que Thucydide nous fait connaître (1) comme *colonie corinthienne*, dut sans doute sa naissance à la même époque ; cet auteur en parle à plusieurs reprises, et la place (2) sur la côte qui conduit de Leucade en Etolie; les Athéniens s'en rendirent maîtres dans la deuxième année de la LXXXVIIe olympiade, et la livrèrent aux *Paliriens Acarnanes* pour l'habiter et en cultiver les campagnes. En Etolie, nous trouvons *Molycrium* ou *Molycria*, que Scylax (3) appelle *ville grecque*, et dont Thucydide nous apprend également l'*origine corinthienne* (4). Il paraît que cette ville partagea en tout la destinée de Solium ; car elle fut comme elle sujette des Athéniens. Au reste, elle existait long-temps avant l'époque que nous lui assignons, puisque, selon Pausanias (5), ce fut dans son sein que se réfugièrent les enfans de Ganyctor, après le meurtre du poète Hésiode. *Alyzia* est encore une ville de la même côte, qu'au défaut de témoignages historiques, ses monumens (6) nous font reconnaître comme *colonie de Corinthe*, et dont il faut sans doute rapporter la fondation à la même époque.

Nous devons présumer aussi que les Corinthiens ne négligèrent pas de former des établissemens dans l'île *Céphallénie*, dont la situation

(1) Thucydid. lib. II, c. 30 ; Stephan. Σόλλιον Κορίνθȣ πολίχνιον.
(2) Thucydid. lib. III, c. 95.
(3) Scylac. *Peripl.* p. 14.
(4) Thucydid. lib. III, c. 102.
(5) Pausan. lib. IX, c. 31.
(6) *Apud* Eckhel, *Num. vet.* p. 278.

à l'entrée d'un golfe qu'elle dominait, était avantageuse pour leur commerce. *Paléa*, une des quatre villes que renfermait cette île, paraît avoir été colonie de Corinthe; en effet Hérodote (1), dans la disposition qu'il nous a conservée des troupes grecques à la bataille de *Platées*, place les *Paléens* parmi tous les Colons de Corinthe; et je suppose d'après ce passage et plusieurs autres que je pourrais citer, que c'était un usage constant et universel chez les Grecs, de placer les troupes des *colonies* sous les étendards de la *métropole* (2), sans doute afin que des guerriers unis par les liens du sang se défendissent mutuellement avec plus de zèle et de courage.

Mais une des plus importantes colonies que les Corinthiens formèrent à cette époque, est celle d'*Ambracie*, sur le golfe du même nom. Sa première fondation se rattache aux plus anciennes émigrations sorties de la Grèce, puisqu'elle fut l'ouvrage d'*Ambrax*, fils de *Thesprotus* (3), ou, selon un autre récit d'Antoninus Libéralis (4), celui d'*Ambracie*, fille d'un roi des Dryopes de la même contrée. Quelle que soit la vérité de ces traditions, il paraît du moins que la ville d'Ambracie dut sa première

(1) Hérodot. lib. IX, c. 30.

(2) *Voy.* surtout un beau passage de Thucydide (lib. VII, c. 57.).

(3) Stephan. Bysant. *v.* Ἀμϐρακία: *idem*, *v.* Ἔφυρα.

(4) Antonin. Liberal. *Metamorphos.* c. IV.

origine aux colonies pélasgiques de l'Epire; ce peuple navigateur chercha toujours les lieux maritimes, et la position d'Ambracie était trop importante pour qu'ils aient pu la négliger. Avant même l'époque où les Corinthiens envoyés par Cypsélus s'établirent dans cette ville, il paraît, d'après ce que dit Antoninus Libéralis (1), qu'une colonie des *Eoliens* de Corinthe y avait fixé sa demeure; mais nous n'avons aucun autre témoignage sur l'existence de cet établissement. Enfin, au temps de la tyrannie de *Cypsélus*, Ambracie reçut une colonie corinthienne sous les ordres de *Torgus*, ou *Gorgus*, ou *Tolgus*, ou *Gorgasus*, *fils* ou *frère* du tyran qui régnait à Corinthe. Les auteurs qui nous ont transmis ce fait ne nous apprennent point précisément à quelle époque il eut lieu, et ils varient dans le nom qu'ils donnent au chef de cette colonie (2). Mais, quelle que soit la vraie leçon, qu'il est peut-être aussi inutile que difficile de connaître, il paraît certain que ce fut un prince, proche parent de Cypsélus, qui fonda Ambracie, ou plutôt qui la soumit aux Corinthiens (3), en lui conservant l'ancien nom sous lequel elle était connue. A quelque distance d'*Ambracie*, était une ville nommée

(1) Anton. Liberal. *ibid.* p. 411.

(2) Scymn. Ch. *Perieg.* v. 453; Strabo, lib. VII, p. 325; lib. X, p. 452; Antonin. Liberalis, *loco suprà cit.*; Scylac. *Peripl.* p. 28; Thucydid. lib. II, c. 80; lib. VII, c. 58.

(3) Clavier, *Histoire des premiers temps de la Grèce*, tom. II, p. 283.

Ambracus, dont Etienne de Bysance (1) et Polybe (2) font mention; elle était très-fortifiée, et son nom et sa position nous invitent à croire qu'elle était colonie des Ampraciotes.

Une division de la même colonie corinthienne qui fonda Ambracie, s'établit aussi à *Anactorium*. En effet, Scylax attribue (3) à cette ville une *origine corinthienne*, aussi bien qu'Etienne de Bysance (4) et Scymnus de Chio (5). Ce dernier joint les *Acarnanes* aux *Corinthiens*; et Thucydide, qui atteste également (6) l'origine corinthienne d'Anactorium, ajoute qu'elle fut fondée en commun par des *Corcyréens* et des *Corinthiens*, union que nous remarquerons encore dans quelques autres colonies, et qui prouve qu'elles remontent à une époque où la division n'avait point éclaté entre Corcyre et sa métropole. Au reste, Strabon marque (7) plus exactement la date de la fondation d'Anactorium, lorsqu'il l'attribue à la même émigration qui s'établit à Ambracie. Selon cet auteur (8), un détachement de cette même colonie se transporta aussi à *Leucade*; mais, suivant une autre tradition qui nous paraît plus probable (9), la colonie corinthienne de Leucade doit être rap-

(1) Stephan. Bys. *v.* Ἀμϐρακος.
(2) Polyb. lib. IV, c. 15.
(3) Scylac. *Peripl.* p. 12, tom. I.
(4) Stephan. Bysant. *v.* Ἀνακτοριον.
(5) Scymn. Ch. v. 458, 459.
(6) Thucydid. lib. I, c. 23.
(7) Strabo, lib. X, p. 452, A.
(8) *Idem, ibid.*
(9) Plutarch. *de serâ Numin. Vindict.* tom. II, p. 552.

portée au temps de la tyrannie de Périandre, et nous en reparlerons plus bas.

Nous pouvons conjecturer qu'une de ces colonies de Corinthe, pénétrant plus avant dans l'intérieur des terres, y donna naissance à un petit peuple de Macédoine connu sous le nom de *Lyncestes*. En effet, quoique soumis au sceptre et même tributaires des rois de Macédoine, ils étaient gouvernés par des princes *de leur sang*, au témoignage de Thucydide (1) et de Strabon (2); et le dernier ajoute qu'*Arrhabée*, un de ces princes, était de la race des *Bacchiades*. Thucydide, qui fait mention de ce petit souverain, le nomme (3) *Arrhibée*; et, selon les calculs de Dodwel (4), il régnait sur les Lyncestes dans la LXXXIX[e] olympiade. A cette époque la domination des *Bacchiades* était depuis longtemps détruite; ainsi il faut croire que cet Arrhibée n'était pas le premier prince de sa race qui eût régné sur les Lyncestes. Ce fut lui qui forma le premier de ses états un royaume (5) indépendant, et les fréquentes alliances que les rois de Macédoine contractèrent avec sa famille, semblent attester la noblesse de son extraction (6). Notre conjecture paraît d'ailleurs justifiée par un passage de Scymnus de Chio (7),

---

(1) Thucydid. lib. II, c. 99.
(2) Strabo, lib. VII, p. 326.
(3) Thucydid. lib. IV, c. 79.
(4) Dodwel, *Annal. Thucydid.* p. 150.
(5) Thucydid. lib. IV, c. 83.
(6) Strabo, lib. VII, p. 326.
(7) Scymn. Ch. v. 620, 621, t. II, p. 35, *apud* Hudson.

qui attribue aux *Lyncestes* une *origine grecque et péloponésienne.*

CHAPITRE XIV.

Fondation de Bysance.

(Olymp. XXX, ann. 3, 658 avant J. C.)

Dix-sept ans après la fondation de *Chalcédoine*, une nouvelle colonie de *Mégariens*; mieux éclairés sans doute sur l'avantage de la situation qu'avaient négligée leurs prédécesseurs, jettent sur le rivage opposé du Bosphore les fondemens de *Bysance*. Telle est la tradition suivie par Hérodote (1), Strabon (2), Eustathe (3), Etienne de Bysance (4), Tacite (5), Philostrate (6), et la plupart des Grecs du moyen âge (7), dont les témoignages, peu graves en eux-mêmes, acquièrent cependant du poids, lorsqu'ils confirment ceux des Anciens. Un de ces Grecs, Hésychius de Milet, dans la description qu'il nous a donnée de la nouvelle Bysance, remonte aux origines de l'ancienne, qu'il attri-

(1) Herodot. lib. IV, c. 144; *add.* Euseb. *Chronic.* II, p. 121.
(2) Strabo, lib. VII, p. 320.
(3) Eustath. *ad Dionys.* v. 803 et 764.
(4) Stephan. Bys. *v.* Βυζάντιον.
(5) Tacit. *Annal.* lib. XII, c. 62.
(6) Philostrat. *in Vit. Marc. Sophist.*; Scymn. Ch. v. 717.
(7) *Schol. inedit. ad* Dionys. *Perieg. apud* Hudson, tom. IV, p. 39; Hesy. Miles. *sub init.* Codin. *in Select. de Originib. Constantinopol.*

bue à une *colonie argienne ;* il pousse l'exactitude jusqu'à citer les paroles mêmes de l'oracle rendu à ces Argiens, et comme il dit quelques lignes plus bas que ce furent des *Mégariens* qui fondèrent Bysance, il faut conclure de ces deux traditions, en apparence contradictoires, que la colonie était composée de *Mégariens* et *d'Argiens*, peuples dont l'origine était la même et qui s'associèrent sous un chef commun. Cette conjecture est confirmée par un passage de l'empereur Constantin Porphyrogénète, qui assure (1) que plusieurs peuples prirent part à la fondation de Bysance, et qui nomme entr'autres des *Mégariens*, des *Lacédémoniens* et des *Béotiens*. L'oracle cité par Hésychius de Milet est aussi rapporté avec de très-légères différences par Georges Codin et Etienne de Bysance (2); l'on peut donc regarder ce monument, dont l'authenticité ne paraîtra pas suspecte, comme une preuve irrécusable en faveur des prétentions des Mégariens. Velléius cependant attribue (3) aux *Milésiens* la fondation de Bysance; et comme ce peuple avait déjà fondé dans la même région plusieurs villes, dont quelques-unes, telle qu'*Héraclée*, furent renouvelées par des *colonies mégariennes*, il est très-possible qu'avant l'époque marquée par Eusèbe, Bysance eût été

(1) *Themat. Imper. Orient.* lib. II, c. I.

(2) Codin. et Stephan. Bys. *loc. cit.*

(3) Vell. Patercul. lib. II, c. 15.

occupée par des Milésiens. Je ne parle point des opinions de Justin (1) et d'Ammien Marcellin (2) qui attribuent cette colonie, le premier à Pausanias, vers la fin de la guerre des Perses, et le second aux Athéniens. Nous montrerons ailleurs que ces établissemens se rapportent à des temps postérieurs à celui dont il s'agit ici.

Le chef de cette colonie, qui lui donna son nom, était le navigateur *Byzas*, originaire de Mégares, et auquel sa profession fit donner par les mythologues le nom de *fils de Neptune* (3); telle est du moins, selon nous, l'opinion la plus vraisemblable qu'on doive se former sur l'origine de ce chef, qui, comme celle de tous les fondateurs de villes célèbres, a été embellie par tant de fables. Je ne m'étendrai pas davantage sur les circonstances de la fondation de cette ville, dont il paraît que les accroissemens furent lents et obscurs. Les calamités dont elle fut la proie, avant qu'elle eût pu prendre une assiette solide, s'opposèrent sans doute au développement de sa puissance, qui devint si grande par la suite, et la colonie de *Mésambrie* que ses habitans fondèrent en commun avec ceux de *Chalcédoine*

(1) Justin. lib. IX, c. 1.

(2) Amm. Marcell. l. XXII, c. 8. La tradition de Justin est confirmée, ou plutôt répétée, par P. Orose (*Hist.* lib. III, c. 13.).

(3) Dionys. Halicarn. *de Orat. Funeb.*; Stephan. Bys. *v.* Βυζάντιον; Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 803; Diodor. lib. IV, c. 49. Ce dernier prétend que Byzas était contemporain de *Jason*, et qu'il reçut les *Argonautes*. Les monumens (*apud* Eckhel, t. II, p. 27.) font foi de la tradition nationale qui assignait à ce personnage la fondation de Bysance.

est à peu près la seule dont la connaissance nous soit parvenue. Quant aux autres points relatifs à l'histoire de cette ville, on pourra consulter Gyllius, dans sa *Description du Bosphore*, Tournefort, Busbéquius, Ducange, et surtout le savant et éloquent Gibbon (1).

Fondation d'Héraclée sur le Pont.

(Même année.)

Je rapporte à la même époque la fondation d'*Héraclée*, ville célèbre située sur le rivage du *Pont-Euxin*, parce que les principales circonstances de cette colonie et l'origine des peuples qui y prirent part se lient naturellement avec la fondation de Bysance. Strabon (2) assure en deux endroits qu'Héraclée était colonie des *Milésiens*; cependant Eustathe (3), qui rapporte d'après lui cette tradition, lui oppose les témoignages de Xénophon (4) et de Diodore (5) qui l'attribuaient aux *Mégariens*; et en effet nous lisons aujourd'hui dans ces deux auteurs qu'*Héraclée était colonie de Mégares*. Arrien, dans son *Périple du Pont-Euxin*, atteste (6) également cette origine; Pausanias, faisant mention des offrandes d'Elis, cite entre autres les *travaux*

(1) Tournef. *Lett.* xv; Busbeq. *Epist.* 1, p. 64; Ducange, *Constant.* part. I, lib. 1, c. 15, 16; Gibbon, chap. xvii, not. 2.

(2) Strabo, lib. xii, p. 542, A, B.

(3) Eustath. *ad Dionys.* v. 787.

(4) Xenophon, *Anabas.* lib. vi, p. 220, edit. Stephan.

(5) Diodor. lib. xiv, p. 413.

(6) Arrian. *Peripl. P. E.* p. 8.

d'Hercule envoyés par les *Héracléotes du Pont* comme un monument de leur victoire sur les Maryandiniens leurs voisins, et il ajoute qu'Héraclée était colonie des *Mégariens*, auxquels des *Tanagréens* de Béotie s'étaient associés en partie (1). C'est sans doute cette dernière tradition qu'a suivie l'abréviateur de Trogue-Pompée, qui attribue (2) à des *Béotiens* la fondation d'Héraclée : on peut lire dans cet auteur les détails qu'il donne sur cette émigration, détails généralement peu probables et qu'on me dispensera de rapporter ici. Une tradition recueillie par Etienne de Bysance (3) se rapporte sans doute à cette colonie des *Béotiens*. Il prétend qu'une ville du Pont, nommée *Panélus*, dont je ne crois pas qu'aucun autre auteur ait constaté l'existence, fut fondée par les *Héracléotes*; le chef de cette colonie se nommait *Panélus*, et était venu de Béotie; soit que, selon l'usage de quelques villes grecques, les *Héracléotes* eussent demandé un chef à leur métropole; soit, ce qui nous paraît plus probable, qu'un détachement des mêmes Béotiens qui venaient de bâtir Héraclée, se fût transporté dans une ville voisine sous les ordres de *Panélus* (4).

---

(1) Pausan. lib. v, c. 26.

(2) Justin. lib. xiv, c. 3.

(3) Stephan. Bys. v. Πάνηλος. Ce *Panelus*, selon la même tradition, descendait de *Pénélée*, qui commandait les *Béotiens* au siége de Troie.

(4) Scymn. Ch. (*fragm.* v. 230, tom. II, p. 56.) donne également des *Béotiens* et des *Mégariens* pour fondateurs à Héraclée, et place cette colonie *au temps de Cyrus*.

Quoi qu'il en soit, il est du moins certain qu'Héraclée devint une ville très-florissante (1), et qu'elle produisit à son tour plusieurs colonies, dont celle que nous venons d'indiquer dut être une des premières. Le même Etienne de Bysance fait encore mention (2), sur la foi de Domitius Callistratus, d'une autre colonie d'Héraclée qu'il nomme *Arciroessa*, et qui devait être située sur son territoire. Strabon nous fait connaître (3) encore deux colonies de cette ville, *Calatis* et *Chersonnèse*: Calatis, qu'Arrien appelle (4) *Callantra*, était située, selon cet auteur, à 300 stades de *Tomes*, ou à 280 seulement, selon Strabon. Méla prétend (5) qu'elle fut originairement fondée par des *Milésiens*, opinion qui n'a rien d'invraisemblable; mais la colonie mégarienne qui s'y établit postérieurement, est attestée par Memnon (6), Scymnus de Chio (7) et l'auteur anonyme du *Périple du Pont-Euxin* (8), auxquels j'ajouterai Ovide (9). Scymnus de Chio et l'auteur anonyme qui l'a copié, nous indiquent l'époque à laquelle cette colonie fut envoyée, et qui fut, selon eux, contemporaine de l'avénement d'Amyntas au trône de Macé-

---

(1) Strabo, lib. XII, p. 542, D.

(2) Stephan. Bys. *v.* Ἀρχιρόεσσα.

(3) Strabo, *loc. cit.*; *idem*, lib. VII, p. 319.

(4) Arrian. *Peripl. Pont.* p. 14.

(5) Mela, lib. II, c. 2.

(6) Memnon, *apud* Phot. *narrat.* XXII.

(7) Symn. Ch. *Fragment.* Holsten: v. 11, 15, 44.

(8) Auctor Anonym. *Peripl. P. E.* tom. III, p. 4.

(9) Ovid. *Trist.* I, *Eleg.* X, v. 39, 40:

Et quos Alcathoi memorant à mœnibus ortos
Sedibus his profugum constituisse larem.

doine, c'est-à-dire, environ de l'an 372 avant J. C. Cette ville avait d'abord été puissante et commerçante, au témoignage de Memnon (1). Elle eut une guerre à soutenir contre *Bysance* à l'occasion d'un comptoir qu'elle voulait établir à *Tomes*, pour s'emparer du commerce exclusif de cette côte; privée du secours de sa métropole qu'elle implora vainement, elle fut enfin contrainte à recevoir les conditions de paix qu'on lui imposa; mais depuis ce revers elle ne put jamais se relever du misérable état où elle fut réduite.

Avant de quitter cette côte du Pont-Euxin, je dois indiquer quelques colonies doriennes issues originairement de *Mégares* et parties directement de *Mésambrie*; l'une est *Naulochus*, ville peu considérable, qui paraît être demeurée toujours dans la dépendance de sa métropole (2); l'autre est *Bizone*, ville du Pont, que Strabon place (3) entre *Calatis* et *Apollonia*. Arrien, qui la nomme (4) *Bizus*, la met entre *Calatis* et *Cruni*, à 80 stades de cette dernière, et il ajoute qu'elle était déserte de son temps, témoignage qui confirme ceux de Strabon (5), de Méla (6) et de Pline (7). Aucun de ces auteurs ne dit qu'elle fût colonie de *Mésambrie*; mais

---

(1) Memnon, *narrat.* XXII.
(2) Strabo, lib. VII, p. 319.
(3) *Idem*, *ibid.*; Stephan. Bys. v. Βιζώνη.
(4) Arrian. *Peripl. P. E.* p. 14.
(5) Strabo, lib. I, p. 54.
(6) Mela, lib. II, c. 2.
(7) Plin. lib. IV, c. 11.

dans les *Fragmens* de Scymnus de Chio, recueillis et publiés par Holsténius (1), il est fait mention d'une *ville* dont le nom manque, et qui était *colonie de Mésambrie*. La position de cette ville, telle que la donne Scymnus de Chio, ne peut convenir qu'à *Bizone*, et nous pensons que ce nom de Βιζώνη est nécessaire pour remplir la lacune de ce vers, qui n'a été suppléé par aucun commentateur. Notre conjecture est confirmée par un passage du *Périple du Pont-Euxin* (2) de l'auteur anonyme, où *Bizone*, placée exactement dans la même position, est qualifiée *colonie de Mésambrie*.

Chersonnèse, que Strabon cite (3) parmi les *colonies d'Héraclée*, avait pris le nom du pays même où elle était située, la *Chersonnèse des Taures* ou *Taurique*. Cette péninsule, si anciennement célébrée dans les fables de la mythologie grecque, reçut sans doute des colonies de Grecs, dès les temps les plus reculés ; et quelque tradition historique relative à un événement de cette nature doit être cachée sous la fable si connue de l'enlèvement d'Iphigénie et de son *établissement* dans une île du Pont-Euxin (4). Les sacrifices sanglans offerts à *Diane*,

(1) Scymn. Ch. *Fragment*. v. 12, *apud* Hudson, tom. II, p. 44.

(2) *Peripl.* Anonym. *P. E. apud* Hudson, tom. III, p. 4.

(3) Strabo, lib. VII, p. 308, C; *idem*, lib. XII, p. 542, D.

(4) Antonin. Liberal. cap. XXVII. L'expression de ἀπῴκισε dont se sert cet auteur, est remarquable et ne peut s'expliquer d'une autre manière.

l'arrivée d'Oreste et de Pylade, le triomphe de la religion et de la vertu sur la férocité sauvage, ont paru à un grand historien de nos jours (1) un emblème ingénieux de l'établissement des *Grecs* sur cette côte, habitée jusqu'alors par des peuples barbares. La situation avantageuse de cette péninsule était faite pour y attirer ce peuple actif et industrieux; la bonté de ses ports y offrait un asile sûr aux navigateurs; le pays, séparé du reste du continent par un isthme étroit, dominait le Pont-Euxin et l'Asie mineure; le terroir était fertile, et les grands fleuves qui l'arrosent assuraient au commerce des voies promptes et commodes (2). Aussi verrons-nous les Grecs accourir en foule dans cette région qu'ils occupèrent presque toute entière; et quoique nous ignorions la date précise de ces établissemens, nous pouvons présumer que celui des *Héracléotes* fut un des plus anciens et en même temps des plus considérables.

Outre Strabon, dont nous avons allégué plus haut le témoignage, Scymnus de Chio (3) et l'auteur anonyme du *Périple du Pont-Euxin* (4) attestent l'origine héracléote de Chersonnèse, et ajoutent que, conformément aux ordres d'un

(1) Gibbon, *Histoire de la décad. de l'Emp. rom.* c. xv.

(2) *Voy.* le *Toxaris* de Lucien.

(3) Scymn. Ch. *Fragment* v. 73 et sqq. tom. II, p. 47.

(4) *Peripl.* Anonym. *Pont. Eux. apud* Hudson, tom. I, p. 6.

oracle, les *Déliens* prirent aussi part à cet établissement. Pline nous apprend (1), si toutefois son texte n'est pas altéré en cet endroit, qu'elle porta le surnom de *Mégaricé*, sans doute en témoignage de son *origine mégarienne*. Mais comme Etienne de Bysance (2) fait mention d'une ville de *Mégares* dans le Pont-Euxin, et que cette ville existait probablement sur un territoire habité par des colonies mégariennes, il serait possible que ce surnom de *Mégaricé* convînt à une ville voisine de Chersonnèse, et qui aurait eu la même origine. Pline donne encore à cette ville le nom d'*Héracléa*, qui indique sa métropole; mais Ptolémée (3) fait Héraclée, qu'il nomme *Heraclium*, différente de Chersonnèse, et j'inclinerais plutôt à croire qu'il y a erreur, ou du moins ponctuation vicieuse dans le passage de Pline, que dans le texte de Ptolémée (4). Au reste, ce même Pline atteste que Chersonnèse conserva long-temps les *mœurs grecques*; et le nom de *Cherson* qu'elle porte encore (5) aujourd'hui, est un glorieux monument de son origine. Après avoir joui d'une liberté qui ne fut troublée par aucun orage, elle se vit obligée d'appeler les secours dangereux de Mithridate contre les fréquentes

---

(1) Plin. lib. IV, c. 12.
(2) Stephan. Bys. *v.* Μέγαρα.
(3) Ptolem. lib. III, c. 6.
(4) Hérodote parle de *Chersonnèse* (lib. IV, c. 99.).
(5) Busching, tom. I, part. II, p. 1908.

incursions des barbares, et dès-lors elle perdit son indépendance. Elle était, au temps de Strabon (1), sujette des princes du Bosphore; mais elle recouvra sa liberté par un bienfait des Romains (2). Je ne parle point parmi les colonies d'Héraclée, de *Thynias* et d'*Anchiale*, qu'une tradition plus vraisemblable attribue à Apollonie.

CHAPITRE XV.

Etablissemens des Grecs dans l'Egypte.

(Olymp. xxxi, ann. 1, 656 avant J. C.)

Nous avons déjà indiqué ailleurs (3) que le premier établissement que les Grecs aient formé en Egypte, ne pouvait être antérieur au règne de *Psammitichus;* du moins le témoignage d'Hérodote est-il formel sur ce point; et je n'en connais point d'autres dont l'autorité puisse, dans ces matières, prévaloir sur le sien. Ces Grecs n'y formèrent même pas d'établissemens nombreux ni considérables, et à l'exception de *Naucratis*, le même Hérodote marque expressément qu'ils ne possédèrent point en Egypte de *ville maritime*. Cet historien, qui nous apprend (4)

---

(1) Strabo, lib. VII, p. 308, 309.

(2) Plin. lib. IV, c. 12.

(3) Voy. *ci-dessus*, tom. III, p. 165 et suiv.

(4) Herodot. lib. II, c. 178, 179.

l'existence d'*un temple* que les Grecs y avaient fondé en commun et nomme chacune des villes qui avaient contribué à cet acte de piété, qui d'ailleurs avait une connaissance si parfaite des localités et des traditions de l'Egypte, n'eût sans doute pas négligé de nous instruire des colonies formées par ses compatriotes; et puisqu'il se tait sur ce point, c'est que probablement à cette époque l'Egypte renfermait très-peu de villes fondées par les Grecs.

La victoire remportée par Psammitichus sur ses onze collègues, qui le rendit seul maître de l'Egypte, en la première année de la XXXIe olympiade, fut aussi, selon Hérodote, l'époque de l'établissement des *Milésiens* et autres Grecs de l'*Ionie* qui avaient suivi ses drapeaux. C'est donc aussi à cette époque que nous devons placer la fondation de *Naucratis*, conformément à la narration suivie par Strabon (1) et Eustathe (2). Le même peuple fonda encore dans la même région une colonie connue des Egyptiens sous le nom de ΝΙΚΕΔΟΙ, ou *mur des étrangers*, et des Grecs, sous celui de *mur des Milésiens* (3). Strabon nous indique à peu près la position de cette ville, qu'il place (4) à la droite de la Bouche *Bolbitique*, à quelque dis-

(1) Strabo, lib. XVII, p. 801, D.

(2) Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 823, tom. IV, p. 146.

(3) *Voy.* une *dissertation* de Forster, à la suite des *colonies milésiennes* de Ramback.

(4) Strabo, lib. XVII, p. 801, D.

tance d'un cap appelé la *Corne de l'agneau*. Le savant Forster a démontré d'une manière satisfaisante que cette ville était située dans un lac, en face de la célèbre ville de *Butus*, dont parle Hérodote (1); elle s'appelait aussi *Chemmis*, terme égyptien, qui, selon l'interprétation des Grecs, répondait à celui d'*Hermès*; aussi le retrouve-t-on souvent dans Hérodote et dans Diodore (2). Etienne fait mention (3) de cette ville, sous le nom de Ἑρμούπολις, mais sans désigner sa situation d'une manière précise; l'épithète de παραλία, qui lui est donnée par Wansleb, la caractérise très-bien.

Nous ignorons ce que devinrent les *Cariens*, qui, selon Hérodote (4), avaient accompagné les Milésiens; il est probable qu'ils habitèrent conjointement avec ces derniers, jusqu'au temps où Amasis leur donna un établissement particulier à *Memphis* (5). Polyen parle (6) aussi du séjour des *Cariens* en Egypte; selon cet auteur, dont le récit s'éloigne peu de celui d'Hérodote, Psammitichus les fit venir dans une guerre qu'il soutenait contre le roi d'Egypte *Téméuthès*; et comme ce fut avec l'aide de ce peuple qu'il triompha de son rival, il leur accorda des terres aux environs de *Memphis*, et un quartier même

(1) Herodot. lib. IV, c. 147.

(2) Herod. lib. II; Diodor. lib. I, *passim*.

(3) Stephan. Bys. *v.* Ἑρμούπολις. c. 3.

(4) Herodot. lib. II, c. 154.

(5) *Idem*, *ibid.* c. 178.

(6) Polyæn. *Strategemat.* lib. VII,

de cette ville porta depuis le nom de *Caromemphites*. Etienne de Bysance fait mention (1) de ces *Cariens* établis à Memphis; et il dit qu'on leur donna le nom de *Caromemphites*, lorsque leur race se fut mélangée par des mariages avec celle des *Egyptiens*. Le quartier de Memphis où ils habitaient s'appelait aussi *Hellénicum*, d'où on les avait surnommés *Hellénomemphites* (2). Ce témoignage, tiré d'un ouvrage d'Aristagoras, prouve qu'il y avait beaucoup de *Grecs* mêlés parmi les *Cariens*, puisqu'on leur donnait le nom d'*Hellènes* qui ne put jamais convenir aux *Cariens*.

Si la tradition que nous avons déjà indiquée ailleurs, est vraie, c'est sans doute à cette même époque et à une division de la colonie *milésienne* établie *à Naucratis*, que nous devons attribuer la fondation d'*Abydos* en Egypte, qui, selon cette tradition, reçut son nom du chef de la colonie milésienne (3). Une ville de *Cubus* en Libye, qu'Etienne de Bysance nous fait connaître comme une ville occupée par des *Ioniens* (4), pourrait encore être rangée parmi les colonies du même peuple, avec d'autant plus de raison, que dans un extrait de Damascius il est fait mention (5) d'une ville de *Cubi* en

(1) Stephan. Bys. *v.* Καρικόν.
(2) Aristagoras, *apud* Stephan. Bysant. *v.* Ἑλληνικόν.
(3) Stephan. Bys. *v.* Ἄβυδοι.
(4) Stephan. Bys. *v.* Κύβος.
(5) Phot. *vit. Isidor. Philosoph.* ex Damasc *cod.* CCXLII. Nous ignorons la situation précise de cette ville; Etienne de Bysance la place dans cette partie de la Libye habi-

Carie, qui paraîtrait avoir donné son nom à celle-ci. Enfin, nous croyons devoir rapporter à la même époque une colonie, que les *Samiens* fondèrent dans une des *Oasis;* Hérodote, qui nous a conservé la connaissance de cet établissement (1), n'ajoute aucun détail qui puisse en fixer la date; M. Larcher présume qu'il eut lieu vers le même temps que les voyages à *Tartesse,* c'est-à-dire, vers l'an 640 avant notre ère. Il me semble plus naturel de le placer vers le temps de l'*établissement des Ioniens* en Egypte, sous le règne et par la faveur de Psammitichus; et la différence de *seize années*, qui se trouve entre ces deux évaluations, paraîtra sans doute bien légère, sur un point, où faute de documens exacts, nous sommes réduits au secours des conjectures. Du reste, nous ignorons également et le sort et la durée de cette colonie, qu'Hérodote assure avoir été composée de Samiens de la tribu *æschrionienne*, ou *schesienne*, selon une correction proposée par les commentateurs d'Etienne de Bysance (2), correction conforme au texte du Grand Etymologiste (3), mais qui pourrait peut-être s'appliquer avec plus de justice à ce dernier qu'à celui d'Hérodote.

---

tée par les *Phéniciens;* Ptolémée et le *Périple* de Polybe parlent d'un fleuve *Subus* sur la côte occidentale de l'Afrique, et dans la partie même qui fut occupée par les colonies carthaginoises d'Hannon (*Confer.* Ptolem. lib. IV, c. 6; Plin. lib. V, c. 1; Gossellin, *Recherches sur la Géogr. systémat. des Anciens*, tom. I, p. 111.).

(1) Herodot. l. III, c. 26; Olympiod. *apud* Phot. p. 172.

(2) Stephan. Bys. *v.* Ἀυασίς, et Berkel. *ad hunc loc.;* Holsten. *not.* p. 57.

(3) *Etymol. Magn. v.* Ἀσ[illegible]υπαλαία.

CHAPITRE XVI.

Colonies Milésiennes à Lampsaque, Istros et Borysthène dans le Pont.

(Olymp. XXXI, ann. 2, 655 avant J. C.)

CETTE année fut féconde en émigrations; nous en avons déjà indiqué plus haut quelques-unes, telles que *Stagire* et *Acanthe*, colonies d'*Andros*. La *Chronique* d'Eusèbe marque aussi (1), sous la même date, la fondation d'*Abdères* en Thrace, sans désigner le peuple dont cette fondation fut l'ouvrage; mais comme ce premier établissement peu considérable en lui-même fut détruit à sa naissance par les *Thraces*, nous en reparlerons ailleurs, quand nous nous occuperons de la colonie qui, plusieurs années après, s'établit irrévocablement à *Abdères*.

Les Milésiens furent les auteurs de la plupart des colonies fondées à cette époque, et à l'exception de *Lampsaque*, déjà bâtie par les *Phocéens*, et dont le renouvellement par une colonie *milésienne* (2) est rapporté à cette année par Eusèbe, ces colonies furent dirigées dans

(1) Euseb. *Chronic.* II, p. 121; Syncell. *Chronograph.* p. 213.

(2) Strabo, lib. XIII, p. 589, C.

le Pont, et sont les premières de leur nation dont l'existence en ce pays soit constatée par les traditions historiques, mais non sans doute les premières qui s'y soient établies. Selon Anaximène de Lampsaque (1), dont le témoignage nous a été conservé par Strabon, tout le Pont-Euxin fut rempli de colonies milésiennes; Eustathe (2), sans doute d'après le même auteur, s'exprime dans les mêmes termes, et Ammien Marcellin, dans sa *description* abrégée *des côtes du Pont-Euxin*, dit (3) qu'elles étaient couvertes de colonies grecques, qui, à l'exception d'un très-petit nombre, avaient été fondées par les Milésiens. Les *Périples* d'Arrien et de l'auteur anonyme que nous avons presque dans leur entier, nous font connaître la situation et l'origine de ces villes; quelquefois même ils ajoutent l'indication de l'époque où elles ont été fondées. Des *fragmens* de Scymnus de Chio publiés par Holsténius et recueillis par Hudson, Strabon et Etienne de Bysance, auxquels il faut joindre quelquefois Pline, Ammien Marcellin et Méla, sont à peu près les seules sources historiques où nous puissions puiser des documens relatifs à l'histoire de l'établissement de ces colonies.

Selon l'auteur anonyme du *Périple du Pont-*

(1) *Apud* Strabon. lib. XIV, p. 635, B.

(2) Eustath. *ad Dionys.* v. 823, tom. IV, p. 146.

(3) Amm. Marcell. lib. XXII, § 8.

Euxin (1), les villes d'*Istros* et de *Tomes* furent fondées au temps de l'invasion des Scythes dans l'Asie supérieure; et cette date, tirée de Scymnus de Chio (2), a été adoptée par M. Larcher, qui, en conséquence, place ces colonies sous la troisième année de la XXXVI[e] olympiade, 634 ans avant notre ère (3). Nous croyons cependant devoir adopter la date d'Eusèbe (4), comme étant plus précise et confirmée par le Syncelle (5), et parce que cette année ayant vu s'élever la colonie de *Borysthène*, il est plus présumable que les deux autres villes fondées par le même peuple et dans une région très-voisine aient reçu la naissance à une même époque. L'origine milésienne d'*Istros* est attestée par Scymnus de Chio (6) et l'auteur anonyme (7); sa situation est déterminée par ce dernier, auquel il faut joindre Arrien (8) et Strabon (9); le même Strabon confirme également son extraction milésienne, aussi bien qu'Eustathe (10), qui s'appuie du témoignage d'Hérodote, et Pline (11) qui appelle cette ville : *Istropolin Milesiorum*. Elle avait été très-florissante, ainsi que le déclare Ammien Marcellin (12), et que le fait présumer l'épithète

(1) Anonym. *Peripl.* p. 12.
(2) Scymn. Ch. *Fragm.* v. 21, tom. II, p. 44.
(3) *Canon chronol.* p. 607.
(4) Euseb. *Chronic.* II, p. 121.
(5) Syncell. *Chronogr.* p. 213.
(6) Scymn. Ch. *Fragment.* v. 21.
(7) *Peripl. Pont. Euxin.* p. 12.
(8) Arrian. p. 14, edit. Stuck.
(9) Strabo, lib. VII, p. 319.
(10) Eustath. *ad Dionys.* v. 823, tom. IV, p. 146.
(11) Plin. lib. IV, c. 11.
(12) Amm. Marcell. lib. XXII, c. 8; Stephan. Bys. *v.* Ἴστρος.

de *Pulcherrimas*, par laquelle Pline désigne les villes milésiennes de cette côte, entre lesquelles *Istros* tenait un rang distingué; mais elle était déchue de cet état de prospérité, à n'en juger que par le titre de πολίχνιον que lui donne Strabon.

La ville de *Borysthène*, située près de l'embouchure du fleuve de ce nom (1), était plus généralement connue des Grecs sous le nom d'*Olbia*. Son origine était *grecque* et *milésienne*, ainsi que nous l'attestent l'auteur anonyme (2) et Scymnus de Chio (3), aux témoignages desquels il faut joindre ceux d'Hérodote (4), de Strabon (5), de Méla (6), d'Arrien (7) et d'Etienne de Bysance (8). Pline appelle cette ville *Olbia Miletopolis*, épithète qui confirme les témoignages que je viens de citer. Elle existait avant de recevoir cette colonie, selon Scymnus de Chio, et l'auteur anonyme distingue *deux* colonies grecques; la première, qui donna à cette ville le nom d'*Olbia Savia*; la seconde, qui était celle des Milésiens, qui lui fit prendre le nom de *Borysthène*. Cette tradition, qui semble confirmée par l'établissement grec qu'Hérodote place (9) sur les bords de l'*Hypanis*, antérieurement à celui des Milésiens, a sans doute causé

---

(1) Stephan. Bys. *v.* Βορυσθένης.
(2) *Peripl. Pont. Euxin.* p. 12.
(3) Scymn. Ch. v. 57.
(4) Herodot. lib. IV, c. 78.
(5) Strabo, lib. VII, p. 306.
(6) Mela, lib. II, c. 1.
(7) Arrian. *Peripl. Pont. Euxin.* p. 12.
(8) Stephan. Bys. *v.* Βορυσθένης.
(9) Herodot. lib. IV, c. 78.

l'erreur de Méla (1), qui distingue *deux villes* grecques dans *Olbia* et *Borysthène*, quoique ces deux noms différens aient été portés conjointement par la même ville. Du reste, nous ignorons entièrement par quelle nation grecque avait été formé ce premier établissement. La position de cette ville au confluent de l'*Hypanis* et du *Borysthène* (2) lui procura une grande prospérité; aussi Ammien Marcellin en fait-il mention (3) comme d'une des villes les plus considérables de cette côte.

Tomes, fondée à la même époque qu'Istros, selon Scymnus de Chio (4) et l'auteur anonyme (5), dut également son origine aux *Milésiens*, au témoignage des mêmes auteurs et d'Ovide, qui, relégué dans cette ville, fut à portée d'en connaître les traditions. Elle existait avant de recevoir la colonie milésienne, et même elle avait été le théâtre du meurtre d'*Apsyrte* (6); mais cette tradition mythologique n'en est pas plus croyable pour être répétée par Etienne de Bysance (7), et comme le même auteur fait mention d'un personnage nommé *Tomus*, fondateur de *Tomes*, et que les médailles confirment l'existence de ce personnage (8), il nous

(1) Mela, lib. II, c. 1.

(2) Scymn. Ch., Strabo, Stephan. Bys., Anonym. *loc. laud.*

(3) Amm. Marcell. lib. XXII, c. 8.

(4) Scymn. Ch. *Fragment.* v. 19.

(5) *Peripl. Pont. Euxin.* p. 12.

(6) Ovid. *Trist.* lib. III, el. IX:
Indè *Tomos* locus est dictus, quia fertur in illo
Membra soror fratris dissecuisse sui.

(7) Stephan. Bys. *v.* Τομεύς.

(8) Eckhel, tom. II, p. 18.

paraît plus naturel de tirer de là l'étymologie de son nom. On peut consulter Ovide sur le sort et l'état de cette ville, dont la situation est assignée par Strabon (1) et Arrien (2), et qui devint la *métropole* du Pont au temps de l'empereur Antonin, ainsi que le prouvent ses monumens recueillis par le comte de Bentinck (3) et le baron de Spanheim (4).

Niconium, ville voisine du Tyras, sur la rive droite de ce fleuve, était *colonie grecque*, au témoignage de Scylax (5), qui n'indique pas à quel peuple elle devait son origine. Mais comme nul autre que les *Milésiens* ne fonda des colonies dans cette partie du Pont, il est probable qu'elle était aussi une de leurs colonies. Arrien oublie cette ville dans son *Périple*; mais Strabon (6) et Etienne de Bysance (7) en font mention sous le nom de *Niconia*.

Tyras, sur le fleuve du même nom, était colonie des *Milésiens*, au témoignage de Scymnus de Chio (8). Elle avait porté le nom d'*Ophiusa*, selon Pline et Etienne de Bysance (9); et Méla, par une erreur du même genre que celle que nous avons déjà relevée, distingue ces deux villes (10). Plusieurs autres positions de la même

---

(1) Strabo, lib. VII, p. 319.
(2) Arrian. *Peripl.* p. 14.
(3) Bentinck, tom. II, p. 1023.
(4) Spanheim, tom. I, p. 600.
(5) Scylac. *Peripl.* p. 29.
(6) Strabo, lib. VII, p. 306, A.
(7) Stephan. Bys. *v.* Νικωνία.
(8) Scymn. Ch. *Fragm.* v. 55.
(9) Plin. lib. IV, c. 11; Stephan. Bys. *v.* Τύρας.
(10) Mela, lib. II, c. 1.

côte semblent appartenir à des émigrations de la même époque; Arrien fait mention (1) d'un port des *Cariens*, à 180 stades de *Calatis*, et tout le territoire voisin, qui paraît avoir été étendu, portait le nom de *Caria;* Ptolémée place (2) non loin de ces parages un port de *Caria*, dont parle aussi Méla (3), et de ces témoignages Stuckius conjecture (4) que des *Cariens* s étaient établis en ce pays et lui avaient imposé leur nom. Ce savant ne se fût point borné à une simple conjecture, s'il se fût rappelé un passage de Pline (5) où il est dit que les *Cariens* formèrent des établissemens dans le Pont-Euxin.

A 120 stades du port des *Cariens*, Arrien met (6) une ville qu'il nomme *Tétrisias*, et dont aucun autre auteur ne fait mention; Strabon parle (7) d'un promontoire de cette côte qu'il appelle *Cétirizis*, sur lequel était un fort où Lysimaque avait déposé ses trésors; Ptolémée place dans la même position un promontoire appelé *Tiristrès* par lui (8), et *Tiristris* par Méla (9). La ressemblance de ces noms, quoique altérés, prouve que ces autenrs ont voulu parler de la même ville, qu'il faut ranger, d'après Arrien, au nombre des villes *grecques*, et par conséquent *milésiennes*, de cette côte. J'adopte la leçon d'Ar-

(1) Arrian. *Peripl.* p. 14.
(2) Ptolem. lib. III, c. 10.
(3) Mela, lib. II, c. 2.
(4) Stuck. *ad Arrian.* p. 188.
(5) Plin. lib. VI, c. 7.
(6) Arrian. *Peripl.* p. 14.
(7) Strabo, lib. VII, p. 319, C.
(8) Ptolem. *loco suprà cit.*
(9) Mela, lib. II, c. 2.

rien qui se retrouve dans l'auteur anonyme du *Périple du Pont-Euxin*, dont le témoignage paraît avoir échappé aux recherches des savans commentateurs d'Arrien et de Strabon (1).

CHAPITRE XVII.

Fondation d'Himère en Sicile.

(Olymp. XXXII, ann. 4, 649 avant J. C.)

Cette ville fut fondée, selon l'historien Thucydide (2), par une colonie *chalcidienne* partie de *Zancle*, sous la conduite d'*Euclide*, *Limus* et *Sacon*. A cette colonie se joignirent quelques exilés de Syracuse nommés *Mylétides*, qui portèrent dans la nouvelle ville un langage mêlé de *chalcidien* et de *dorique*; mais les usages et les institutions *chalcidiennes* y prévalurent : aussi Scymnus de Chio range-t-il cette ville au nombre des *villes chalcidiennes* (3). Le récit de Strabon n'est point contraire à ces traditions; il donne également des *Zancléens* pour fondateurs

(1) La côte que nous venons de parcourir renfermait encore plusieurs colonies milésiennes, telles que *Cruni*, *Odessus*, *Apollonie*; mais comme, d'après Scymnus de Chio et l'auteur anonyme, la plupart de ces fondations n'eurent lieu que sous le règne d'Astyage, ou même sous celui de Cyrus, nous en reparlerons lorsque nous serons arrivés à cette époque, dans laquelle nous rangerons aussi les colonies milésiennes de la *Chersonnèse*, de la *Sindique* et de la *Colchide*, dont nous ignorons absolument la date, mais qui doivent nous paraître naturellement plus modernes.

(2) Thucydid. lib. VI, c. 5.

(3) Scymn. Ch. v. 289.

à *Himère* (1); mais il les fait venir de *Mylæ* qui était une de leurs colonies, et non pas directement de *Zancle*. J'avoue que cette tradition de Strabon me paraît préférable à celle qu'a suivie Thucydide; en effet, *Mylæ* fut fondée par les Zancléens avant Himère, ainsi que l'atteste Scymnus de Chio (2), et les bannis de Syracuse, que Thucydide appelle *Mylétides*, ne peuvent être autres que ces colons de *Mylæ*, dont parle Strabon. Il serait possible néanmoins que des bannis de Syracuse se fussent joints, ainsi que le prétend cet historien, à la colonie chalcidienne; les fréquentes et terribles révolutions dont Syracuse fut le théâtre, en éloignaient souvent les citoyens, et il ne serait pas invraisemblable qu'une partie de ses habitans, forcés de s'expatrier par un de ces événemens si communs dans ses murs, ait été s'établir à Himère; c'est d'ailleurs ce que semblerait prouver le mélange de *chalcidien* et de *dorique* qui formait la langue des Himéréens; mais un passage de Diodore servira à expliquer ce mélange (3). Cet historien rapporte que *Théron*, mécontent des habitans d'Himère, fit égorger ceux de ces citoyens qu'il savait le plus contraires à sa domination; et comme après cette exécution la ville se trouvait réduite à un très-petit nombre d'ha-

(1) Strabo, lib. VI, p. 272, D.

(2) Scymn. Ch. v. 286 et sqq.

(3) Diodor. lib. XI, p. 267 : Συνῴκισεν εἰς ταύτην τούς τε Δωριεῖς καὶ τῶν ἄλλων τοὺς βουλομένους.

bitans, il y réunit des *Doriens* et d'autres *Grecs* qui voulurent s'y établir. Cet événement eut lieu dans la première année de la LXXVI[e] olympiade, et par conséquent à une époque bien antérieure à celle où les Athéniens portèrent leurs armes en Sicile. Il n'est donc point étonnant qu'au temps de Thucydide, contemporain de cette expédition, le langage *dorique* se fût mêlé au *chalcidien* dans la ville d'Himère, et cette explication me paraît beaucoup plus vraisemblable que toutes celles que je pourrais proposer.

Ces Doriens, mêlés aux anciens habitans qu'avait épargnés le tyran, restèrent en possession d'Himère (1) pendant l'espace de 58 ans, et la plus intime union régna entre les deux peuples, jusqu'à ce que les Carthaginois la détruisirent de fond en comble; elle avait subsisté *deux cent quarante ans* jusqu'à cette époque (2). La date de sa destruction peut servir à déterminer celle de sa fondation; car Diodore, qui nous a décrit la première, la place sous l'archontat de *Dioclès*, la quatrième année de la XCII[e] olympiade: en déduisant du nombre d'années que forment ces XCII olympiades les 240 que donne Diodore, le calcul tombe en la quatrième année de la XXXII[e] olympiade. Cicéron parle, dans sa *seconde Verrine* (3), de cette destruction d'Himère par les Carthaginois, mais

(1) Diodor. Sic. lib. XI, p. 267.
(2) *Idem*, lib. XIII, p. 364.
(3) Cicero, II. *Verrin*. §. 7.

sans en assigner l'époque; il ajoute que ceux des habitans qui avaient échappé aux fureurs de la guerre furent réunis par Scipion à *Thermes*, ville située sur le territoire de leur patrie et à peu de distance de cette malheureuse cité. Quoique l'orateur ne nous apprenne point la date de cet établissement, il est facile de voir qu'il fut postérieur à la fondation de *Thermes*, qui ne s'éloigne que de *deux années* de la destruction d'Himère, selon Diodore (1). Les Carthaginois y avaient formé une colonie tirée de leur sein; mais il est probable, d'après ce que nous dit Cicéron, que cette colonie étrangère fut chassée peu de temps après par les Himéréens réunis et soutenus des armes romaines. Diodore appelle (2) *Himéréens* les habitans de *Thermes*, et parle d'un traité conclu avec eux par Himilcon, général des Carthaginois. Ce traité, qu'il faut rapporter à la première année de la XCVI^e^ olympiade, n'est postérieur que de onze années à la fondation de *Thermes;* c'est donc dans cet intervalle que nous devons placer le rétablissement des *Himéréens*. Cette induction est confirmée par un autre passage du même historien (3), où, rappelant les peuples qui prirent part à l'expédition de Denys contre les Carthaginois, la quatrième année de la XCV^e^ olympiade, il cite entre autres *les Himéréens qui habitaient*

(1) Diodor. lib. XIII, p. 374.
(2) Diodor. lib. XIV, p. 426.
(3) Diodor. lib. XIV, p. 422.

sur les deux côtes de la Sicile. Nous montrerons bientôt, à l'article de *Sélinonte*, ville située sur la côte opposée à Himère, qu'une colonie d'*Himéréens* s'y était établie; et puisque Diodore met à cette époque des *Himéréens* sur une autre rive de la Sicile, il en faut conclure que dès lors les Himéréens étaient retournés dans leur patrie.

Nous avons parlé de *Mylæ* comme d'une colonie de Zancle qui fut métropole d'Himère; c'est à Strabon (1) et à Scymnus de Chio (2) que nous devons la connaissance de cette colonie. Cependant Thucydide ne parle (3) que d'*Himère* parmi les *villes grecques* situées sur la côte tyrrhénienne de la Sicile; mais cet oubli provient sans doute du peu d'importance dont était cette place. Nous ignorons l'époque à laquelle elle fut fondée; nous savons seulement, d'après les expressions mêmes de Strabon, qu'elle fut antérieure à celle d'Himère, et par conséquent à la quatrième année de la XXXII[e] olympiade. Il est probable qu'elle précéda cette date de peu d'années, et l'évaluation de Cluvier (4), qui la rapporte vers la XXIX[e] olympiade, pourrait n'être pas dépourvue de vérité, quoiqu'il avoue lui-même que ce n'est qu'une conjecture, et qu'il ne se fonde pas dans son calcul sur l'induction qu'offre le passage de Strabon, qui seul pouvait cependant lui donner de la certitude. Lorsque

(1) Strabo, lib. VI, p. 272, D.
(2) Scymn. Ch. v. 286, 7.
(3) Thucydid. lib. VII, c. 58.
(4) *Sicil. Antiq.* lib. II, p. 391.

Zancle perdit son nom et reçut de nouveaux habitans, *Mylæ* resta toujours, à cause de sa faiblesse et de son voisinage, dans la dépendance de cette colonie; et comme nous apprenons de Thucydide (1) que *deux tribus de Messéniens* y étaient établies, il paraît qu'une division de cette colonie envoyée par Anaxilas s'était fixée à *Mylæ*. Elle fut prise par les Athéniens (2) la deuxième année de la LXXXVIII[e] olympiade; *trente-trois* ans après cette époque, la troisième année de la XCVI[e] olympiade, les *Rhéginiens* y établirent ceux des habitans de *Naxos* et de *Catane* qui avaient échappé à la ruine de leur patrie (3); mais cette dernière colonie n'y fit pas un long séjour, et fut bientôt après chassée par les Messéniens. Les *Naxiens* et autres *Chalcidiens* qui l'habitaient, se dispersèrent alors parmi les Sicules et les villes grecques qui voulurent les recueillir, et *Mylæ* rentra, pour n'en plus jamais sortir, sous l'obéissance de sa métropole.

Nous devons sans doute ranger parmi les colonies d'Himère une ville de *Céphalœdium*, dont la situation, voisine de cette ville, est donnée par Pline (4) et Strabon (5), et qui fut comprise, selon Diodore (6), dans le traité conclu par Himilcon avec les *Himéréens*. D'ail-

(1) Thucydid. lib. III, c. 90.
(2) Thucydid. *ibid.*; Diodor. Sic. lib. XII, p. 314.
(3) Diodor. lib. XIV, p. 443.
(4) Plin. lib. III, c. 8.
(5) Strabo, lib. VI, p. 266, B; p. 272, B.
(6) Diodor. lib. XIV, p. 426.

leurs, Thucydide dit (1) que les Himéréens étaient les *seuls Grecs* qui habitassent la côte tyrrhénienne de la Sicile; ce qui indique que ceux de *Céphalœdium* étaient originaires d'Himère. Fasellus, qui a décrit les ruines de cette ville (2), y avait remarqué entre autres un temple d'architecture *dorique*, telle que nous la voyons employée dans les villes doriennes de la Sicile; d'où nous pourrions conclure que cette ville avait été peuplée par une partie des *Doriens* amenés par Théron. Diodore donne à cette place le titre de φρούριον, et sa position, telle que la décrit Fasellus, était propre en effet à en faire une *place d'armes*; il est donc probable qu'une partie des Himéréens s'y réfugia après la destruction de leur ville.

CHAPITRE XVIII.

Fondation de Sélinonte.

(Olymp. xxxvi, ann. 1, 636 avant J. C.)

SÉLINONTE fut bâtie par des *Mégariens d'Hybla*, cent ans environ après la fondation de cette dernière ville, selon Thucydide (3). Or, nous avons montré qu'Hybla avait reçu la

(1) Thucydid. lib. vii, c. 58.
(2) *Decad.* 1, lib. ix, c. 3.
(3) Thucydid. lib. vi, c. 4.

naissance en la même année que *Naxos*, qui fut la première de la XIe olympiade, 736 ans avant J. C.; en retranchant de ce nombre d'années les 100 que marque Thucydide, la fondation de *Sélinonte* tombe à l'an 636 avant notre ère. Le calcul donné par Diodore (1) s'éloigne peu de cette époque; il dit en effet que, lors de sa destruction par Annibal, la quatrième année de la XCII^e olympiade, cette ville subsistait depuis 242 ans, ce qui reporte sa fondation à l'an deuxième de la XXXIIe olympiade, et reculerait celle de Mégares jusqu'à la deuxième année de la VIIe olympiade. On peut cependant concilier ce texte avec le récit de Thucydide, soit en supposant avec quelques Critiques (2) que Diodore avait écrit *deux cent trente-deux ans*, ce qui reviendrait au calcul de Thucydide; soit, ce qui me paraît plus probable, que Diodore n'ait voulu parler que de la fondation de Sélinonte par les Phéniciens, qui, en effet, précéda de quelques années celle qui fut l'ouvrage des *Mégariens*, supposition justifiée à mes yeux parce qu'Eusèbe (3), en rapportant la fondation de Sélinonte à la deuxième année de la XXXIe olympiade, se rapproche beaucoup du calcul de Diodore.

(1) Diodor. lib. XIII, p. 362.
(2) Fasellus (*Decad.* I, lib. VI, c. 4; *Decad.* II, lib. I, c. 2.), et Dodwel (*Annal. Thucydid.* p. 41.) placent la fondation de *Sélinonte* à la première année de la XXVIIIe olympiade: cette date ne peut cadrer avec celle qu'ils avaient adoptée pour la fondation de Mégares.
(3) Euseb. *Chronic.* II, p. 121; Syncell. *Chronograph.* p. 213.

Quoi qu'il en soit, les Anciens sont du moins d'accord sur l'origine de cette ville, et outre le témoignage de Thucydide que nous avons cité et qu'il confirme lui-même en un autre endroit (1), nous pouvons produire ceux de Strabon (2) et de Scymnus de Chio (3); de plus, Thucydide nomme *Pammilus* le chef de la colonie mégarienne. Cette ville eut, dès le principe, de fréquens démêlés avec les *Ægestains*; on peut en voir le récit dans Diodore (4), qui en rapporte la naissance vers la Lᵉ olympiade, et ces guerres se continuèrent presque sans interruption jusqu'à la destruction de Sélinonte par les Carthaginois, laquelle eut lieu, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, la quatrième année de la XCVIᵉ olympiade (5). Environ *seize cents hommes* échappés de ses débris se réfugièrent à Agrigente, et Strabon fait sans doute allusion (6) à cet événement, lorsque récapitulant les différens fleuves qui portaient le nom de *Sélinonte*, il cite *celui qui coulait chez les Mégariens d'Hybla, qui furent chassés par les Carthaginois*. Mais, dans la même année, Hermocrate releva cette cité et la repeupla de ses anciens habitans (7); c'était ce même Hermocrate, qui, après avoir rendu tant de ser-

(1) Thucydid. lib. VII, c. 57.
(2) Strabo, lib. VI, p. 272, D.
(3) Scymn. Ch. v. 291, tom. II, p. 17, *apud* Hudson.
(4) Diodor. Sic. lib. V, c. 52.
(5) Diodor. l. XIII, p. 362; Thucydid. lib. VI, c. 6.
(6) Strabo, lib. VIII, p. 387.
(7) Diodor. lib. XIII, p. 362, 364.

vices aux Syracusains dans la guerre contre les Athéniens, avait été banni à son retour d'Asie, et qui, pour se consoler de la perte de son ingrate patrie, résolut de s'en fonder une nouvelle. Il leva des troupes, réunit ceux des *Himéréens* qui avaient échappé au fer des Carthaginois, et alla rebâtir *Sélinonte*, où il rappela tous ceux de ses malheureux habitans que l'ennemi avait épargnés. C'est sans doute, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, à cause de cette colonie *Himéréenne* établie à Sélinonte, que Diodore parle (1), sous la quatrième année de la xcv[e] olympiade, des *Himéréens établis sur les deux côtes de la Sicile.*

Sélinonte se rétablit promptement et devint même encore florissante; mais 139 ans après Hermocrate, l'an 268 avant notre ère, elle fut de nouveau détruite par les Carthaginois, et ses habitans transplantés à *Lilybée* (2). Depuis cette époque elle demeura déserte; du moins n'en est-il plus fait mention dans l'histoire, et Strabon assure (3) que de son temps elle était inhabitée; Ptolémée, qui écrivait après Strabon, ne parle point (4) de cette ville, et dans sa *description de cette côte* de la Sicile, il n'oublie cependant pas l'embouchure du *fleuve Sélinonte* : il est probable que si la ville de ce

(1) Diodor. Sic. lib. xiv, p. 422.

(2) Diodor. *Excerpt.* lib. xxiii, et lib. xxiv, tom. II, p. 506.

(3) Strabo, lib. vi, p. 272, D.

(4) Ptolem. lib. iii, c. 4, p. 70.

nom eût été encore existante, il ne l'eût point passée sous silence. Ces deux témoignages me portent à rejeter, ou du moins à révoquer en doute celui de Pline (1), qui compte *Sélinonte* au nombre des villes qui subsistaient de son temps. Nous connaissons une colonie de *Sélinonte*, dont l'époque est cependant ignorée. Hérodote nous apprend (2) que des Sélinontins s'étaient établis à *Minoa*, ville que nous avons vue fondée par une colonie crétoise, au temps de *Minos;* et comme elle reçut encore une *colonie lacédémonienne*, qui lui donna le nom d'*Héraclée*, vers la LXXe olympiade (3), il est nécessaire de rapporter la colonie de Sélinonte dans l'intervalle qui sépare cette dernière date de celle où fut fondée Sélinonte elle-même.

CHAPITRE XIX.

Colonies Milésiennes dans le Pont.

(Olymp. XXXVII, ann. 1, 632 avant J. C.)

CETTE olympiade produisit plusieurs colonies milésiennes, dont quelques-unes, telles que *Sinope* et *Cius*, se trouvent nommées dans la *Chronique* d'Eusèbe (4) et dans celle du Syn-

---

(1) Plin. lib. III, c. 8.
(2) Herodot. lib. V, c. 49.
(3) Diodor. lib. XVI, p. 515.
(4) Euseb. *Chronic.* II, p. 122.

celle (1). Nous avons vu que *Sinope* avait été fondée par une première colonie de Milet, dont le chef se nommait *Ambron;* cet établissement encore mal affermi fut ruiné par l'invasion des *Cimmériens* (2), et ce fut pour le relever, que les Milésiens y envoyèrent une seconde colonie, qu'Eusèbe rapporte à la première année de la XXXVII[e] olympiade. Eustathe (3) prétend que, selon une tradition, *Sinope* fut fondée par un habitant de *Cos*, qu'il nomme *Critius*. Cette tradition avait sans doute été puisée dans Etienne de Bysance (4), qui rapporte, sur la foi de Phlégon, que Sinope dut son origine à *Macritius, de l'île de Cos*, d'où un savant conjecture que ce particulier de Cos fut le chef de la *colonie milésienne*. Les *fragmens* de Scymnus de Chio (5) publiés par Holsténius détruisent cette supposition; selon cet auteur, deux bannis de Milet, *Coüs* et *Critinus,* conduisirent à *Sinope* une colonie de leurs compatriotes, immédiatement après l'invasion des Cimmériens, époque qui, comme on le voit, cadre fort bien avec la date assignée par Eusèbe (6). Cette tradition est d'ailleurs confirmée par les

(1) Syncell. *Chronograph.* p. 213.
(2) Herodot. lib. 1, c. 76.
(3) Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 775.
(4) Stephan. Bys. *v.* Σινώπη.
(5) Scymn. Ch. v. 204-225, tom. II, p. 55, 56.
(6) Il est donc évident que le nom de *Coüs*, écrit comme un *ethnique* par Etienne de Bysance et par Eustathe, est un nom *propre;* et en conséquence je propose de lire dans le premier, dont le texte corrompu a causé la méprise de l'autre, *κτίσμα* Κριτίνου *καὶ* Κώου, au lieu de : *κτίσμα* Μακριτίου Κώου.

témoignages de la plupart des Anciens, tels que Xénophon (1), Strabon (2), Diodore (3), Arrien (4), qui tous signalent cette ville comme une *colonie des Milésiens;* Hérodote (5), Ammien Marcellin (6) et Scylax (7) se contentent de la nommer *ville grecque.*

Cette ville, qui devint depuis si célèbre et si florissante, produisit à son tour plusieurs colonies, et nous rangerons dans ce nombre les *villes grecques* de cette côte du Pont, que Scylax nous fait connaître comme telles, mais dont aucun auteur ne nous fait connaître précisément l'origine : telles sont *Odinius*, *Béchirias*, *Trapézonte*, dont nous avons indiqué ailleurs l'extraction milésienne; *Chœrades*, *Aménia*, *Lycastus*, *Carussa*, *Cérazonte*, *Harmène*, *Tétracis*. La plupart de ces villes nous sont absolument inconnues d'ailleurs, et Scylax, le seul à peu près qui les cite (8), ne nous apprend que leur nom et leur origine grecque. Etienne de Bysance fait mention (9) de *Chœrades*, qu'il place dans la région des *Mossynœques*, et son nom se retrouve aussi dans un *fragment* d'Hécatée. Le scholiaste d'Apollonius parle (10) de *Lycastia*, la même que celle qui est nommée

(1) Xenophon, *apud* Eustath. *l. l.* et *Anabas.* lib. VI, p. 219.

(2) Strabo, lib. XII, p. 545.

(3) Diodor. *apud* Eustath. *ibid.* et lib. XIV, c. 31.

(4) Arrian. *Peripl. Pont. Euxin.* p. 7, 8.

(5) Herodot. lib. I, c. 76.

(6) Amm. Marcell. l. XXII, c. 8.

(7) *Peripl.* p. 33, tom. I, Hudson.

(8) Scylac. *Peripl.* p. 33.

(9) Stephan. Bys. *v.* Χοιράδες.

(10) Scholiast. Apollon. *ad* l. II, v. 373.

Lycastus par Scylax, et cette ville, ainsi que *Thémiscyre* et *Chalybiæ*, avait été habitée autrefois, ou du moins son territoire occupé par les fabuleuses *Amazones*. Eustathe fait aussi mention (1) de cette ville, sur la foi d'Etienne de Bysance, quoique dans l'ouvrage de ce dernier, tel qu'il nous est parvenu, il n'en soit point parlé à ce mot, mais seulement accidentellement et à l'occasion d'un passage du géographe Ménippe (2). *Cérazonte*, appelée également *ville grecque* par Ammien Marcellin (3), était *colonie de Sinope*, au témoignage d'Eustathe, qui s'appuie de l'autorité de Xénophon et de Diodore; et le texte de ces écrivains justifie la citation du commentateur (4). Xénophon ajoute que les *Cérazontins* étaient soumis au tribut par leur métropole, dépendance qui s'étendait aussi sur les *Trapézontins* et les *Cotyorites*, deux autres colonies de Sinope. *Cotyore* a été oubliée par Scylax; mais Arrien confirme (5) le témoignage de Xénophon, et assure également que *Cotyore était colonie de Sinope*. *Cérazonte* avait reçu son nom des *fruits* qu'elle produisait, et ce fut, au témoignage d'Ammien Marcellin (6), confirmé par Pline (7), Athénée (8) et Ter-

(1) Eustath. *ad Iliad.* lib. II, v. 651.

(2) Stephan. Bys. *v.* Χαδισία.

(3) Amm. Marcell. l. XXII, c. 8.

(4) Diodor. lib. XIV, c. 31; Xenophon. *Anabas.* lib. VI, p. 219; Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 775 et sqq.

(5) Arrian. *Peripl.* p. 17.

(6) Amm. Marcell. l. XXII, c. 8.

(7) Plin. lib. XV, c. 25.

(8) Athen. lib. II, c. 7.

tullien (1), du territoire de cette ville que furent apportées par *Lucullus* les *premières cerises* qu'on eut vues en Italie. *Harmène*, dont Etienne de Bysance fait mention en deux endroits (2), et qu'il appelle tantôt *Almène* et tantôt *Armène*, était colonie de Sinope, à laquelle elle servait de port, selon Xénophon (3); et Ménippus en faisait mention dans son *Périple*. *Tétracis*, qui venait immédiatement après, et que Scylax qualifie également de *ville grecque*, avait probablement la même origine. Enfin, Etienne de Bysance nous fait connaître (4) encore une *colonie de Sinope*, sur le territoire de laquelle elle était située; Hérodote en parle (5), et la nomme *Ptérie*, comme Etienne de Bysance.

C'est sans doute à une émigration milésienne, ou contemporaine, ou postérieure de peu d'années, que nous devons attribuer la fondation d'*Amisus*, le plus important des ports que les Grecs eussent sur le Pont-Euxin, après *Sinope* (6). Les opinions varient beaucoup sur l'origine de cette ville; mais il est facile de concilier ces difficultés, en rapportant à diverses époques les diverses fondations que les auteurs lui attribuent. Strabon marque (7) *trois fondations* successives de cette ville; la première qui fut l'ou-

(1) Tertullian. *Apologet.* c. xi.

(2) Stephan. Bys. *v.* Ἀλμήνη et Ἀρμένη.

(3) Xenoph. *Anabas.* lib. vi, p. 219.

(4) Stephan. Bys. *v.* Πτέριον.

(5) Herodot. lib. i, c. 76.

(6) Ammian. Marcell. lib. xxii, c. 8.

(7) Strabo, lib. xii, p. 547, B.

vrage des *Milésiens*, selon Théopompe; la deuxième, qui fut due à un roi de *Cappadoce*, et la troisième aux *Athéniens*; cette dernière colonie, qui fut la plus considérable, est aussi celle dont ont parlé la plupart des écrivains de l'antiquité, et nous en fixerons plus bas la date au temps de l'administration de Périclès. Mais rien n'empêche que les trois peuples nommés par Strabon n'aient successivement occupé Amisus, dont la situation très-avantageuse devait nécessairement appeler la cupidité et ne put échapper à la sagacité des Milésiens. Scymnus de Chio nous fait connaître (1) une quatrième colonie composée de *Phocéens* de l'Ionie; il ajoute même la date de cet établissement qu'il place 40 ans avant la fondation d'*Héraclée*; et comme, selon le même auteur (2), Héraclée fut fondée au temps de *Cyrus*, c'est-à-dire environ vers l'an 559 avant notre ère, la colonie des *Phocéens* à Amisus doit être à peu près de l'an 599 avant notre ère, et par conséquent postérieure à l'époque où nous croyons devoir placer la première fondation d'Amisus par une colonie milésienne.

Vers le même temps où les Milésiens s'établissaient à Sinope et à Amisus, une colonie du même peuple arriva de l'Ionie et bâtit les villes que dans la suite *Amastris*, épouse d'un tyran d'Héraclée, réunit en une seule qui porta son

(1) Scymn. Ch. *Fragment. apud* Hudson, v. 181 et sqq. t. II, p. 53.

(2) *Idem, ibid.* v. 230, p. 56.

nom (1) : telles sont les propres expressions du *fragment* de Scymnus de Chio que j'ai cité. Ces villes étaient au nombre de quatre, *Sésame*, *Cytore*, *Cromne* et *Tios;* quelques-unes d'elles existaient avant de recevoir cette colonie. Nous avons déjà parlé de *Sésame*, bâtie probablement au temps de l'expédition de Jason ; et *Cytore* était encore plus ancienne, puisqu'elle portait le nom d'un fils de *Phrixus*, au témoignage d'Ephore (2). Les *Sinopéens* s'y étaient établis lors de leur première émigration, et cette colonie facilita sans doute l'établissement que les Milésiens y formèrent depuis. *Tios* avait porté, antérieurement à cette même colonie, le nom de *Tithium* que lui donne encore Scylax, et le nouveau nom sous lequel elle fut connue fut probablement formé du premier avec une légère altération; cette conjecture me paraît du moins plus vraisemblable que l'étymologie de l'auteur des *Bithyniaques* citée dans Etienne de Bysance (3), qui fait venir ce nom : *ἐκ τοῦ τιμᾷν Δῖα.* Quoi qu'il en soit, l'origine *milésienne* de Tios est encore attestée par Arrien (4), Philon (5), dont le même Etienne de Bysance nous a conservé le témoignage, et Pomponius

(1) Scymn. Ch. v. 204-225, *Fragment*. tom. II, p. 55, 56; Strabo, lib. XII, p. 544, D; *Peripl.* Anonym. *Pont. Eux.* p. 5; Arrian. *Peripl. Pont. Eux.* p. 5, 6.

(2) Ephor. *apud* Strabon. *l. l.*; Mela, lib. I, c. 20.

(3) Stephan. Bysant. *v.* Τίος.

(4) Arrian. *Peripl. Pont. Eux.* p. 14, tom. I, edit. Hudson.

(5) Philo, *apud* Stephan. *loc. cit.*

Méla (1). Le premier de ces auteurs la place à 20 stades du fleuve Billæus, et Philon prétend qu'elle reçut son nom de *Tius*, chef de la colonie milésienne, et personnage de race sacerdotale. Ces *quatre villes* furent depuis réünies en une seule, ainsi que l'atteste le *fragment* que j'ai cité; Strabon dit (2) que *Tios* se sépara bientôt après de la confédération, et subsista toujours depuis comme une ville indépendante; Ammien Marcellin confirme (3) son témoignage, lorsqu'il nomme *Amastris* et *Tios* comme *deux villes grecques* différentes l'une de l'autre. On peut lire dans l'*extrait* que Photius nous a conservé de l'ouvrage de Memnon (4), les circonstances de la réunion de ces villes et de la fondation d'Amastris; l'ancienne ville de *Sésame* devint son *Acropole* (5); *Cytore*, qui avait servi de *port* aux Sinopéens, conserva sans doute sa destination primitive, et *Cromne* forma le *corps* de la ville, conjecture autorisée par l'auteur du *Grand Etymologique* (6), qui dit qu'*Amastris* avait anciennement porté le nom de *Cromne*. Au reste, Memnon confirme (7), relativement à Tios, les témoignages de Strabon et d'Ammien Marcellin, et il marque bien clairement que Tios était une ville distincte d'Amastris, lorsqu'il

(1) Pompon. Mela, lib. I, c. 20.
(2) Strabo, lib. XII, p. 544, D.
(3) Amm. Marcell. lib. XXII, c. 8.
(4) Memnon, *apud* Phot. *cod.* CCXXIV, p. 712, 713.
(5) Strabo, *loco suprà cit.*
(6) *Magn. Etymol. v.* Ἄμαστρις.
(7) Memnon, *loc. suprà cit.*

dit que la princesse Amastris, outre *Héraclée* qu'elle avait rendu florissante, possédait encore deux autres villes, *Amastris* et *Tios*, *ce qui lui composait un domaine considérable.*

Outre les quatre cités dont nous venons de parler, les Milésiens avaient encore fondé au voisinage de *Cromne* une ville de *Mastya*, dont Pline seul nous a conservé la connaissance (1), et qui dut sans doute son origine à la même émigration. Peut-être même, vu la proximité où elle était de Cromne, fut-elle comme les *trois autres* enfermée dans l'enceinte de la ville d'*Amastris*, en remplacement de *Tios* qui en avait été bannie, ou qui s'en était séparée.

Eusèbe rapporte (2) à la troisième année de cette même olympiade, c'est-à-dire à l'an 630 avant J. C., la fondation de *Prusias*. Cette ville existait auparavant sous le nom de *Cios* (3), et nous l'avons vue fondée au temps de l'expédition des *Argonautes*; après avoir été successivement habitée par des *Mysiens* et des *Cariens*, elle tomba au pouvoir des *Milésiens* qui y envoyèrent une colonie, au témoignage de Strabon (4), et d'Aristote (5) cité par le scholiaste d'Apollonius. Selon ce dernier, ce fut *Cius*, chef de la *colonie*

(1) Plin. lib. VI, c. 2. Le commentateur de Pline conjecture que cette ville est la même que celle que Ptolémée appelle *Moston*, et qu'il place en *Galatie* (l. V, c. 6.). Cette conjecture ne me paraît rien moins que certaine.

(2) Euseb. *Chronic.* II, p. 123.

(3) Eustath. *ad Dionys.* v. 803.

(4) Strabo, lib. XII, p. 846, edit. Almenov. *cum not.* Palmer.

(5) Aristot. *apud Schol.* Apollon. lib. I, v. 1177 et 1346.

milésienne qui lui donna son nom ; mais cette opinion n'est pas vraisemblable, et Cius existant long-temps auparavant, devait être connue sous ce nom avant l'époque indiquée par Aristote. Quant à la position de cette ville, sur un *fleuve* et sur un *golfe* auxquels elle donna son nom, elle est suffisamment déterminée par les témoignages que j'ai cités, et auxquels on peut joindre ceux d'Hérodote, de Xénophon, de Scylax et de Pomponius Méla (1).

Une ville d'*Olbia*, sur un golfe voisin, auquel elle avait aussi donné son nom (2), et que Scylax qualifie de *ville grecque* (3), titre que son nom seul réclamerait en sa faveur, fut sans doute fondée par une *colonie milésienne* à la même époque; mais nous n'avons aucun document positif à cet égard.

Eusèbe rapporte (4) sous la même date que la fondation de Sinope, la colonie grecque qui s'établit à *Lipare*, la principale des *îles éoliennes*.

---

(1) Herodot. lib. I, c. 125; Xenophon. *Hellenic.* lib. I, c. 3, 4; Scylax, p. 84; Mela, lib. I, c. 19. On sait que cette ville ayant été détruite, Philippe, fils de Démétrius, la donna à Prusias, roi de Bithynie, qui la rebâtit et lui donna son nom (Strabo, *loco suprà cit.*; Polyb. *Fragm.* lib. XV.). La ressemblance du nom de cette ville avec celui de *Cíéros*, ville située dans le pays des *Héracléotes*, qui fut aussi rebâtie par *Prusias*, premier du nom, et appelée alors *Prusiade* (Memnon, *apud* Phot. *cod.* CCXXIV.), a causé l'erreur des Critiques modernes, qui ne réfléchissant pas assez à la distance qui séparait ces deux villes, ont mieux aimé accuser d'une méprise grossière un écrivain tel que Memnon, qui avait fait une étude approfondie et des localités et de l'histoire de cette contrée. Mais cette question, susceptible d'être examinée plus en détail, exigerait des développemens où je ne puis entrer ici.

(2) Mela, lib. I, c. 19.

(3) Scylac. *Peripl.* p. 83, Gronov.

(4) Euseb. *Chronic.* II, p. 122.

Il ne marque point le peuple qui composa cette colonie, mais d'autres auteurs suppléent à son silence; Thucydide, qui nomme (1) quatre de ces îles, *Lipara*, *Didyme*, *Strongyle* et *Hiëra*, dit qu'*elles appartenaient aux Liparéens, venus de Cnide, et Doriens d'origine* : aussi se trouvaient-elles dans l'alliance de Syracuse, au temps de la guerre du Péloponèse, à raison de cette extraction commune. Strabon dit également (2) que Lipare était colonie de *Cnide*, et le témoignage de cet auteur est confirmé par ceux d'Ephore (3) et d'Eustathe (4). Un écrivain Sicilien, d'une haute antiquité et d'une égale autorité, Antiochus de Syracuse, cité par Pausanias (5), rapportait qu'une colonie de *Cnidiens*, sous la conduite d'un de leurs compatriotes, nommé *Pentathlus*, aborda sur le promontoire *Pachynum* et y fonda d'abord une ville; que depuis, repoussés par les *Elymes* et les *Phéniciens*, ils se jetèrent dans les îles d'*Eole*, dont ils chassèrent les anciens habitans, et s'établirent à *Lipara*. Ce récit de Pausanias renferme cependant une erreur qu'il serait injuste d'imputer à Antiochus; c'est lorsqu'il nomme le cap *Pachynum*, au lieu du cap *Lilybée*, méprise redressée déjà par Cluvier (6), et que Pausanias commet encore dans un autre endroit (7).

(1) Thucydid. lib. III, c. 88.
(2) Strabo, lib. VI, p. 275, C.
(3) *Apud* Scymn. Ch. v. 261.
(4) Eustath. *ad* Dionys. *Perieg.* v. 461, tom. IV, p. 86, *apud* Huds.
(5) Antioch. Syracus. *apud* Pausan. lib. X, c. 11, p. 824.
(6) Cluver. *Sicilia Antiq.* lib. II, c. 1, p. 250.
(7) Pausan. *Eliac.* lib. V, c. 25.

Cet auteur ne nomme pas la ville fondée en Sicile par les *Cnidiens*; mais aux renseignemens qu'il nous donne, il est facile de reconnaître *Motya*, située dans une île entre le cap *Lilybée* et le mont *Eryx*. C'est en effet dans cette position que Diodore, dont nous rapporterons bientôt le récit, fait aborder les Cnidiens (1); d'ailleurs, dans un autre endroit de son ouvrage (2), Pausanias nomme distinctement cette ville *Motya*, et il lui donne pour habitans le même peuple qu'il dit plus bas avoir contribué à chasser les *Cnidiens* de la ville qu'ils avaient bâtie (3). Le peu de séjour que cette colonie fit dans la ville de *Motya*, est sans doute cause du silence que les auteurs ont gardé sur elle, et il paraît que depuis cette époque elle demeura toujours aux *Carthaginois*, qui en firent une place très-riche et très-importante (4).

Mais aucun auteur ne parle plus en détail de cette émigration des *Cnidiens*, que Diodore (5), qui paraît avoir conservé en entier la narration d'Antiochus, dont Pausanias n'avait fait qu'extraire les faits principaux. Selon cet écrivain, des *Cnidiens* et des *Rhodiens*, mécontens de la tyrannie des rois d'Asie, résolurent de s'expatrier; ils choisirent pour chef un Cnidien, nommé *Pentathlus*, qui se prétendait issu d'*Hippotès* (6),

(1) Diodor. Sic. lib. v, p. 203.
(2) Pausan. lib. v, c. 25.
(3) *Idem*, lib. x, c. 11.
(4) Thucydid. lib. vi, c. 2; Diodor. Sic. lib. xiv, p. 422.
(5) Diodor. lib. v, p. 203.
(6) Cette généalogie de *Pentathlus* nous paraît une chose très-

un des Héraclides, et arrivés sur le cap Lilybée, ils trouvèrent les *Ægestains* et les *Sélinontins* qui se faisaient une guerre cruelle. Il ne fut pas difficile de les résoudre à joindre leurs armes à celles de ces derniers, *Grecs et Doriens comme eux;* mais ayant perdu dans le combat Pentathlus leur général et un grand nombre de leurs compagnons, ils résolurent de retourner chez eux, sous la conduite de *Gorgus* ou *Gorgon*, *Thestor* et *Epithersidès*, parens du chef qu'ils avaient perdu. En traversant la mer tyrrhénienne, le hasard les poussa dans l'île de Lipare, où ils furent généreusement accueillis par les habitans qui se trouvaient réduits à un très-petit nombre, et qui leur offrirent de partager avec eux leurs terres. La proposition agréée, les deux peuples s'établirent conjointement à Lipare; par une sage distribution de leurs forces, ils parvinrent tout à la fois et à repousser les pirates tyrrhéniens qui infestaient leurs côtes, et à acquérir par leur industrie de grandes richesses nationales. L'abondance qui devint le fruit et la récompense de leurs travaux, multiplia bientôt chez eux la population, et les Cnidiens se virent en état de former des colonies dans les îles voisines, au nombre de *six*, qu'ils peuplèrent pres-

---

importante. Elle confirme ici ce que nous avons cherché à établir plus haut, savoir l'établissement d'*Hippotès* à *Cnide*, à la tête de la première colonie dorienne qui fonda cette ville; et c'est une preuve à ajouter à celles que nous avons alléguées (*voy.* tom. III, p. 8 et 73 *de cette Histoire.*).

que toutes. On peut voir dans Diodore (1) et dans Strabon (2) l'éloge du courage et de l'union de ces insulaires, des richesses que leurs victoires sur les Tyrrhéniens leur avaient procurées, et des glorieux monumens qu'ils en avaient déposés à Delphes (3).

Je crois devoir rapporter à la même époque que celle de la colonie Cnidienne dont je viens de parler, une colonie du même peuple qui s'établit dans une *île* de l'Adriatique, appelée *Corcyre la Noire;* Strabon, qui fait mention de cette émigration, n'ajoute aucun détail et n'en indique point l'époque (4); Scylax (5) et Scymnus de Chio (6), qui rapportent la même tradition, ne donnent pas plus de lumières.

---

(1) Diodor. lib. v, p. 203; Thucydid. lib. III, c. 88.

(2) Strabo, lib. VI, p. 275, C.

(3) Diodore s'éloigne du récit de Pausanias, en ce qu'il marque que les *Cnidiens* s'établirent conjointement avec les anciens habitans de l'île; et j'avoue que cette tradition me paraît plus vraisemblable. Il est un autre point sur lequel Diodore diffère d'Eusèbe, c'est en ce qu'il rapporte cette colonie à la 1re olympiade et non à la XXXVIIe, comme le fait ce dernier, ce qui produit une différence de *cinquante-deux* années. On sent qu'il est difficile de se décider entre des autorités également recommandables, et qu'aucun autre témoignage ne vient confirmer ou détruire. Cependant, comme la narration de Diodore, très-bien caractérisée et parfaitement liée dans toutes ses parties, était tirée d'Antiochus, écrivain instruit et national, je serais tenté d'adopter son sentiment.

(4) Strabo, lib. VII, p. 315.

(5) Scylac. *Peripl.* p. 18.

(6) Scymnus Chius, v. 426, 427.

CHAPITRE XX.

Colonies Corinthiennes.

(Olymp. XXXVIII, ann. 2, 627 avant J. C.)

EUSÈBE fixe (1) le commencement de la tyrannie de Périandre à Corinthe, vers la première année de la XXXVIII[e] olympiade; et le savant père Corsini (2) a prouvé que cette date, conforme au calcul d'Aristote (3), était préférable à celle qui se déduit du calcul de Diogène de Laërte (4). Cette époque est importante à bien déterminer, surtout pour le sujet que nous traitons; car ce fut sous la tyrannie de Périandre que *Corinthe* parvint au plus haut point de la prospérité, et que plusieurs de ses colonies prirent naissance. C'est à Plutarque que nous devons cette indication précieuse (5); si la Divinité, nous dit-il, se fût hâtée d'arrêter le cours du règne de Périandre, en punition de ses crimes, les villes d'*Apollonie*, d'*Anactorium* et de *Leucade* n'auraient point été habitées par des Grecs. Nous devons conclure de là que ces villes reçurent des colonies vers la fin du règne de Périan-

(1) Euseb. *Chronic.* II, p. 123.

(2) Corsin. *Fast. Attic.* tom. III, p. 61.

(3) Aristot. *Politic.* lib. V, c. 12.

(4) Diogen. Laërt. lib. I, §. 95, 98.

(5) Plutarch. *de serâ Numinis vindict.* tom. II, p. 552.

dre. Aristote et Nicolas de Damas nous donnent (1) une haute idée des talens politiques et de la puissance de ce prince; Cypsélus, son père, avait été contrarié dans tous ses desseins par les jalousies inséparables d'une usurpation; mais Périandre, héritier d'une puissance déjà affermie, forma des projets plus vastes; pour étendre le commerce dont *Corinthe* était le centre, il envoya de nombreuses colonies et fit construire des flottes considérables; sa vie fut un combat perpétuel, et les victoires qu'il remporta ne contribuèrent pas peu à assurer l'existence et la tranquillité de ses nouveaux établissemens.

Je rapporte la fondation d'*Epidamne* au commencement de son règne, année deuxième de la XXXVIII[e] olympiade, 627 ans avant notre ère, et cette date nous est donnée par la *Chronique* d'Eusèbe (2). Cette colonie, composée de Corcyréens, était conduite par *Phalius*, fils d'Eratoclide, corinthien de race, et l'un des descendans d'Hercule; Thucydide ajoute (3) qu'il avait été mandé de la métropole, *suivant l'antique usage*, circonstance qui nous indique qu'à cette époque les relations amicales entre Corcyre et sa métropole étaient rétablies. Quoi qu'il en soit, Scylax (4) et Strabon (5) attribuent, comme

(1) Aristot. *loc. cit.*; Nicol. Damasc. *Fragm.* p. 241. edit. Coray.

(2) Euseb. *Chronic.* II, p. 123 (*vid.* Scaliger, *Animadv.* p. 84.).

(3) Thucydid. lib. I, c. 24.

(4) Scylac. *Peripl.* p. 10, Gronov.

(5) Strabo, lib. VII, p. 316, B.

Thucydide, cette colonie aux *Corcyréens ;* Diodore (1) ajoute des *Corinthiens*, et comme ces deux peuples fondèrent en commun quelques autres colonies (2), cette tradition de Diodore mérite d'être prise en considération ; il est présumable en effet que quelques concitoyens de Phalius se joignirent à lui, et cette conjecture qui justifierait l'assertion de Diodore, est d'ailleurs confirmée par Thucydide (3), qui assure que des *Corinthiens* et autres peuples d'*origine dorique* se réunirent à ceux qui allaient établir la colonie. Appien s'explique (4) avec plus de détails sur l'origine de cette ville. Son premier nom, et celui sous lequel elle fut connue des Romains, était *Dyrrachium ;* le nom d'*Epidamne* par lequel la désignent les historiens grecs, ne se trouve sur aucune de ses médailles, ce qui pourrait donner à penser que ces deux noms appartenaient à deux villes différentes, ainsi que l'assurent Pausanias (5) et Appien (6), et que Dion Cassius (7) paraît le croire sans l'affirmer ; mais l'assentiment des Modernes a suivi l'opinion de Strabon et de Pline, qui fait une seule ville d'*Epidamne* et de *Dyrrachium*. Sans nous engager dans une discussion si épineuse, nous pouvons conjecturer que les deux noms furent

(1) Diodor. Sic. lib. XII, c. 30.
(2) Scymn. Ch. v. 434, 435.
(3) Thucydid. lib. I, c. 24.
(4) Appian. *in Bell. civil.* lib. II, p. 451, edit. H. Steph.
(5) Pausan. lib. VI, c. 10.
(6) Appian. *Bell. civil.* lib. II, p. 451.
(7) Dion. *Histor.* lib. XLI.

d'abord affectés à deux villes amies et très-rapprochées, dont l'une avait pu même servir de port à l'autre, ainsi que l'assure Appien, et que les progrès d'une population toujours croissante auraient par la suite réunies dans une même enceinte. Cette ville demeura long-temps au pouvoir des *Taulantiens* et des *Liburnes* (1), peuples d'origine illyrienne, jusqu'à ce qu'une sédition en ayant chassé une partie des habitans, ceux-ci appelèrent à leur secours les *Corcyréens*, qui les rétablirent dans leur patrie et y envoyèrent une colonie tirée de leur sein. C'est alors, poursuit Appien, que cette ville devint *grecque*, et changea son nom de *Dyrrachium* contre celui d'*Epidamne*, qui était le nom de la ville haute, ἀπὸ τῆς ἄνω πόλεως, tandis que *Dyrrachium* resta sur la mer : Ἐπίνειον.

Environ *quarante ans* après la colonie des Corcyréens, c'est-à-dire, vers la première année de la XLVIIIe olympiade, Epidamne reçut une nouvelle *colonie grecque*, composée des habitans de *Dyspontium* en Elide. C'est en effet à cette époque que Pausanias place (2) la destruction de cette ville, dont Strabon nous apprend (3) que les habitans se transportèrent en colonie à Epidamne. Il est assez étrange, d'après des indications si claires et si précises, que M. Larcher n'ait cru pouvoir assigner l'époque de la fon-

(1) Appian. *in Bell. civil. lib.* lib. II, p. 451.

(2) Pausan. lib. VI, c. 22.

(3) Strabo, lib. VIII, p. 357, B.

dation d'Epidamne (1), tandis que les dates des *deux colonies* grecques qu'elle reçut successivement sont si bien déterminées par Eusèbe, Strabon et Pausanias.

Nous avons indiqué plus haut que la fondation d'*Apollonie*, d'*Anactorium* et de *Leucade*, ouvrage des Corinthiens, avait eu lieu vers les dernières années de la tyrannie de Périandre (2); c'est la seule indication que l'histoire nous ait conservée, et M. Larcher n'a pas cru pouvoir déterminer autrement la date de ces colonies (3), qu'en les rapportant entre l'an 633 et l'an 563 avant notre ère, espace de temps que dura, selon le même savant, toute la tyrannie de *Périandre*. Cependant il serait plus juste, d'après le passage de Plutarque sur lequel nous nous sommes fondés l'un et l'autre, de rapporter ces colonies vers les dernières années de ce prince, qui ne devint tyran que sur la fin de ses jours, lorsque des chagrins et des malheurs domestiques eurent aigri son caractère. D'ailleurs, la tradition recueillie par Strabon (4), selon laquelle des habitans de *Dyspontium* se transportèrent à *Epidamne* et à *Apollonie*, indique que cette dernière ville était alors récemment bâtie; et comme la destruction de Dyspontium eut lieu, selon Pausanias (5), vers la XLVIIIe olympiade, époque

(1) *Chronol. d'Hérodot.* tom. VII, chap. XV, p. 467.

(2) Plutarch. de *serâ Numin. vindict.* tom. II, p. 552.

(3) *Chronol. d'Hérodot.* tom. VII, chap. XV, p. 468.

(4) Strabo, lib. VIII, p. 357, B.

(5) Pausan. lib. VI, c. 22.

où la tyrannie de Périandre touchait à sa fin (1), le concours de ces deux faits, joint à l'induction que nous tirons du passage de Plutarque, nous semble autoriser assez la date que nous assignons à la fondation d'*Apollonie*, de *Leucade*, et d'*Anactorium*, de l'année première de la XLVIIIe olympiade, 587 ans avant J. C.

Apollonie porta d'abord le nom de *Gylacia*, de celui de *Gylax* (2), chef de la colonie *corinthienne*, qui chassa les Illyriens, maîtres alors de cette place et du territoire voisin d'Epidamne. Thucydide nomme (3) également, ainsi que Pline (4), les *Corinthiens* comme fondateurs d'Apollonie, et confirme ainsi le témoignage de Plutarque; cependant Pausanias (5) et Scymnus de Chio (6) attribuent cette colonie aux *Corcyréens*, et Strabon assure que *les deux peuples* contribuèrent à sa formation (7). Cette dernière opinion me paraît la plus vraisemblable, et elle est justifiée par ce que dit Pausanias (8), que les Corinthiens furent de moitié dans une guerre que les Apolloniates firent à leurs voisins, et qu'ils en partagèrent avec eux les dépouilles. M. de Bougainville, qui rejette (9) le sentiment de Thucydide et celui de Strabon, pour s'atta-

(1) Diogen. Laërt. lib. I, §. 95; Corsini, *Fast. Attic.* tom. III, p. 85.
(2) Stephan. Bysant. *v.* Ἀπολλωνία.
(3) Thucydid. lib. I, c. 26.
(4) Plin. lib. III, c. 23.
(5) Pausan. lib. V, c. 22, p. 435.
(6) Scymn. Ch. v. 439.
(7) Strabo, lib. VII, p. 316.
(8) Pausan. *loc. suprà laud.*
(9) *Dissertation* sur cette question : *Quels étaient les droits des*

cher exclusivement à celui de Pausanias, en trouve la confirmation dans les médailles d'Apollonie sur lesquelles M. de Spanheim a toujours vu (1) le type de *Corcyre*, et jamais celui de *Corinthe*. Cependant, quelle que soit l'autorité dont jouissent ces monumens pour décider une question de cette nature, il me paraît difficile de révoquer en doute la part que les Corinthiens prirent à cet établissement (2), d'après les témoignages de Strabon, de Pline, de Plutarque, d'Etienne de Bysance, de Thucydide surtout, qui, contemporain des querelles violentes causées par le *droit de métropole* entre *Corinthe* et *Corcyre*, dut être mieux qu'un autre en état de connaître et d'apprécier la validité des prétentions des deux peuples. Il me semble donc probable que les *Corcyréens* demandèrent, comme ils avaient fait pour Épidamne, un chef à leur métropole, et que quelques *Corinthiens* se rendirent à Apollonie, sous les ordres de ce chef, leur compatriote; c'est celui qu'Etienne de Bysance nomme (3) *Gylax*, et le petit nombre de Corinthiens qu'il lui donne pour compagnons, confirme notre conjecture. D'autres Grecs, tels que les bannis de *Dyspontium*, prirent aussi part à cet établissement, et la réunion de ces

---

métropoles grecques sur les colonies, Paris, 1745.

(1) Spanheim, *Dissertat.* IX *de Urb. et Populor. num.* p. 571.

(2) Scylax donne simplement à cette ville le titre de *ville grecque* (*Peripl.* p. 26, edit. Gronov.).

(3) Stephan. Bys. *v.* Γυλάκεια.

peuples composa une colonie dans laquelle les *Corcyréens* dominaient par le nombre; ce qui fit qu'elle adopta sur ses monumens les attributs de Corcyre et non ceux de Corinthe. Au reste, Apollonie devint avec le temps une ville considérable (1); la vanité nationale de ses habitans se plaisait à en reconnaître pour fondateur *Apollon*, dont elle avait pris le nom, probablement à une époque peu éloignée de sa fondation par Gylax. La prospérité dont elle jouit fut en partie l'ouvrage de ses sages institutions; Strabon en a fait l'éloge (2), et Elien nous a conservé (3) une de ses lois, par laquelle elle fermait ses portes à tous les étrangers, bien différente en cela d'Epidamne sa voisine, dont la législation peu éclairée autorisait tous les étrangers à venir s'établir dans son sein (4). Quant à la position de cette ville et au territoire sur lequel elle était située, on peut consulter Scylax (5) et Strabon (6), et surtout Thucydide (7).

Anactorium avait déjà reçu une *colonie corinthienne* au temps de Cypsélus, et vers la même époque qu'*Ambracie*, ainsi que nous l'avons montré d'après Strabon; le passage de Plutarque prouve qu'elle fut renouvelée par une seconde colonie sortie de sa métropole, dans le même

(1) Pausan. lib. v, c. 22.
(2) Strabo, lib. VII, p. 316, C.
(3) Ælian. *Histor. var.* lib. XIII, c. 16.
(4) Ælian. *loc. suprà laud.*
(5) Scylac. *Peripl.* p. 21, Gronov.
(6) Strabo, lib. VII, p. 316; lib. XIV, p. 764.
(7) Thucydid. lib. I, c. 24, et *alibi*.

temps que celles qui fondèrent *Apollonie* et *Leucade*. Plutarque n'est pas le seul qui nous apprenne l'origine corinthienne de cette dernière ville; Scylax (1), Thucydide (2) et Strabon (3) l'attestent également; Scymnus nous a sans doute transmis (4) l'opinion d'Ephore, qui est conforme à celle de ces auteurs; enfin, Hérodote assure (5) que les *Leucadiens* étaient *Doriens* et originaires de *Corinthe*. Cependant il paraît que les Corcyréens prirent encore part à cet établissement, et même une part assez considérable, s'il faut en croire un fait rapporté par Plutarque (6); cet auteur marque que les Corinthiens et les Corcyréens étaient en différent au sujet de cette ville, dont chacun d'eux s'attribuait la fondation; Thémistocle pris pour arbitre entre les parties adverses, reconnut *égaux* les droits des deux peuples sur la colonie, et condamna les Corinthiens à payer vingt talens. L'historien ne nous a point appris le motif de cette sentence partiale; mais quel qu'il pût être, il faut toujours conclure de ce fait que les Corcyréens avaient participé à cette fondation; aussi Plutarque ajoute-t-il que les peuples rivaux jouirent en commun de Leucade, *qui était colonie de tous les deux*. Toutefois, les autorités que nous

(1) Scylac. *Peripl.* p. 29.
(2) Thucydid. lib. I, c. 30.
(3) Strabo, lib. X, p. 452, A.
(4) Scymn. Ch. v. 464, tom. II, p. 27.
(5) Herodot. lib. VIII, c. 44.
(6) Plutarch. *vit. Themistocl.*

avons alléguées plus haut, assignent aux *Corinthiens* la plus grande part dans cette colonie, et Plutarque confirme (1) ailleurs ces témoignages, lorsqu'il dit que *Leucade* était colonie de Corinthe, comme Syracuse, et lorsqu'il fait dire au jeune Denys, arrivant à Leucade, qu'*il fuyait la vue de sa mère* (Corinthe), *et qu'il passerait volontiers sa vie avec sa sœur* (Leucade).

Cette ville, dont la situation dans *une île*, tantôt séparée, tantôt jointe au continent par un isthme très-étroit, a été bien désignée par les Anciens (2), produisit à son tour quelques colonies, entre autres *Ellomènes*, ville située sur son propre territoire, et dont Thucydide nous apprend l'origine (3). Elle forma aussi un établissement dans l'île d'*Ithaque*, que sa position au milieu des colonies de Corinthe devrait seule nous porter à regarder comme ayant reçu ses habitans de la même métropole. Mais un passage de Denys le Périégète (4) donne plus d'autorité à cette conjecture; il applique à cette île l'épithète de *Néricia*, et l'on sait que le premier nom de Leucade avait été *Néricus*. S'il pouvait rester quelque incertitude à cet égard, elle serait levée par l'interprétation qu'Eustathe donne (5) à cette expression, qu'il explique par la colonie

(1) Plutarch. *in vit. Dionis;* Thucydid. lib. VII, c. 58.

(2) Scylax et Strabo, *locis cit.;* Plin. lib. II, c. 89; lib. IV, c. 1; *vid.* Vossii *notas, ad locum* Scylacis.

(3) Thucydid. lib. III, c. 94.

(4) Dionys. *Perieg.* v. 495.

(5) Eustath. *ad hunc loc.* t. IV, p. 90; Stephan. Byz. *v.* Νήρικος; et Berckel. *ad hunc loc.*

leucadienne qui s'établit à *Ithaque*, et imposa son nom à cette île.

Je crois devoir ranger aussi sous la même époque la colonie que les Corinthiens formèrent à *Potidée* en Thrace. Cette ville était soumise au tribut par sa métropole, et sa dépendance s'étendait jusque-là, qu'elle recevait tous les ans de *Corinthe* des magistrats appelés *Démiurges* pour la gouverner (1). Diodore qui donne également à Potidée le titre de *colonie corinthienne* (2), se tait sur l'époque à laquelle elle fut fondée; mais un savant moderne conjecture (3) d'après le joug que Corinthe faisait peser sur cette colonie, qu'elle était d'une date très-récente; selon lui, ce joug et cette servitude qu'elle n'avait point imposés à ses premiers établissemens, venaient du changement qui s'était opéré dans le système politique de la Grèce depuis la défaite des Perses, et il résulterait de là que la fondation de Potidée serait postérieure à ce grand événement. Cependant Hérodote met (4) les troupes des *Potidéates* au nombre de celles qui combattirent à la bataille de *Platées*, sous les drapeaux de Corinthe, et cette assertion, qui confirme l'origine corinthienne des Potidéates, détruit l'hypothèse de M. de

(1) Thucydid. lib. I, c. 56. Scylax (*Peripl.* p. 61.) la nomme simplement *ville grecque*.
(2) Diodor. lib. XII, c. 31.
(3) Sainte-Croix, *de l'Etat et du Sort des Colonies*, p. 176.
(4) Herodot. lib. IX, c. 30.

Sainte-Croix. Ce savant est-il d'ailleurs bien fondé à dire que le joug imposé à cette colonie datait d'une époque très-moderne, tandis que nous apprenons des scholiastes d'Aristophane et de Pindare (1), que la dure servitude où Corinthe réduisait ses colonies, et dont ils citent *Mégares* comme l'exemple et la victime, remontait jusqu'aux temps les plus reculés? De semblables traits plus dignes de foi, sans doute, que l'apologie que Thucydide (2) met dans la bouche des députés de Corinthe eux-mêmes, réfutent l'ingénieux système imaginé par M. de Sainte-Croix, et nous forcent d'adopter en grande partie les accusations intentées contre Corinthe par les députés des Corcyréens (3).

CHAPITRE XXI.

Fondation de Camarina en Sicile.

(Olymp. XLV, ann. 1, 600 avant J. C.)

PLUSIEURS colonies importantes sont marquées sous une même date par Eusèbe et par le Syncelle qui le copie, *Périnthe* sur la Propontide, *Camarina* en Sicile, et *Marseille* dans la

(1) Scholiast. Aristophan. *ad Ran.* p. 232; Schol. Pindar. *ad Nem.* VII, v. 155.

(2) Thucydid. lib. I, c. 34-38.

(3) *Voy.* les Harangues des deux partis dans Thucydide (*loco suprà cit.* c. 34-38.).

Gaule. Nous parlerons ailleurs de cette dernière colonie, et nous indiquerons alors les différens établissemens par lesquels elle s'éleva successivement à la puissance dont elle jouit dans l'antiquité; nous nous bornerons donc, dans cet article, à examiner les traditions relatives à la fondation de *Camarina* et de *Périnthe*.

La date qu'Eusèbe assigne (1) à la première, et qui tombe en la première année de la XLVe olympiade, est absolument conforme à celle que donne Thucydide (2); cet historien en effet rapporte la fondation de *Camarina* à l'an 135 après celle de Syracuse. Ce furent des Syracusains qui formèrent cette colonie, au témoignage du même auteur, appuyé de ceux de Strabon et de Scymnus de Chio (3). Les chefs de la colonie syracusaine sont nommés par Thucydide, *Dascon* et *Monocole*, et le calcul de cet historien est confirmé par le scholiaste de Pindare (4), comme l'origine qu'il assigne à *Camarina* par Strabon et Scymnus de Chio. Thucydide ajoute que, s'étant révoltée contre sa métropole, *Camarina* fut détruite de fond en comble dans la quarante-sixième année qui suivit sa fondation (5), et cet événement est encore attesté par les deux scholiastes de Pindare et par Scym-

(1) Euseb. *Chronic.* II, p. 124; Syncell. *Chronograph.* p. 238.
(2) Thucydid. lib. VI, c. 5.
(3) Thucydid. *ibid.*; Strabo, lib. VI, p. 272, A; Scymn. Ch. v. 293, tom. II, p. 17.
(4) Schol. Pindar. *ad Olymp.* V, v. 19.
(5) Thucydid. *loco suprà cit.*

nus de Chio (1). Il est peu de villes qui aient souffert autant de révolutions, et qui aient été si souvent détruites et relevées : essayons de fixer d'une manière plus précise qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, les diverses colonies qu'elle reçut et les dates de ces établissemens.

Après sa ruine par les Syracusains, il paraît, suivant ce que dit Thucydide, qu'elle demeura déserte et inhabitée jusqu'au temps où Hippocrate, tyran de Géla, la demanda pour la rançon des prisonniers qu'il avait faits sur les Syracusains, en devint le second fondateur et y établit une *nouvelle colonie*. Thucydide (2) qui nous apprend ce fait, a négligé d'en marquer l'époque; mais Hérodote, qui rapporte le même événement (3), nous donne plus de lumières; il le rappelle le dernier dans l'ordre des expéditions qui remplirent le règne d'Hippocrate, et ce règne *qui fut de sept ans*, dut commencer vers la troisième année de la LXXe olympiade, puisque Gélon, qui succéda immédiatement à ce prince (4), commença à régner la deuxième année de la LXXIIe olympiade, selon Denys d'Halicarnasse (5) et Pausanias (6); or, la *colonie géloise* envoyée à Camarina, étant un des der-

(1) Schol. Pindar. *ad Olymp.* v, v. 16; Scymn. Ch. v. 294, 295. Ce dernier semble appliquer cet événement à *Messène*; mais il est évident qu'il y a ici transposition dans son ouvrage, et l'inspection seule du texte suffira pour me dispenser d'en apporter des preuves.

(2) Thucydid. lib. VI, c. 5; *add.* Schol. Pindar. *Olymp.* v, v. 19.

(3) Herodot. lib. VII, c. 154.

(4) *Idem, ibid.* cap. 155.

(5) Dionys. Halicarnas. *Antiq. roman.* lib. VII, c. 1.

(6) Pausan. lib. VI, c. 9.

niers événemens du règne d'Hippocrate, on peut conjecturer de là qu'elle ne s'éloigne pas beaucoup de la première année de la LXXIIe olympiade (1). Cette colonie ne fit pas un long séjour à Camarina, ainsi que nous l'apprenons encore d'Hérodote et de Thucydide; elle en fut rappelée par *Gélon*, qui, devenu maître de Syracuse et voulant y établir le siége de sa puissance, y transporta les habitans de Camarina (2). Hérodote ne dit pas (3) que cette cité ait été rebâtie par Gélon, et Philistus cité par le scholiaste de Pindare (4) garde à cet égard le même silence; cependant Thucydide, et Timée cité par le même scholiaste assurent que Gélon la rétablit et que ce prince en devint le troisième fondateur: le témoignage positif de ces auteurs doit prévaloir sur l'induction négative qu'on pourrait tirer du silence des deux autres. Cette troisième colonie suivit de près la seconde; car le scholiaste la place au temps de l'expédition de Darius; et comme il ne peut être question ici de l'*expédition contre les Scythes*, il faut nécessairement entendre *celle qui fut dirigée contre la Grèce* dans la troisième année de la LXXIIe olympiade; c'est donc aussi à cette époque qu'il faut rapporter la colonie de

---

(1) M. Heyne (*Opuscul. academ.* tom. II, p. 259.) place cette colonie d'Hippocrate un peu avant la troisième année de la LXXIIe olympiade. J'ignore sur quelle base ce savant a établi son calcul, qui ne diffère pas beaucoup du mien.

(2) Thucydid. lib. VI, c. 5.

(3) Herodot. lib. VII, c. 156.

(4) Philistus et Timæus, *apud* Scholiast. Pindar. *ad Olympic.* V, v. 19; Thucydid. *loc. laud.*

Gélon, dont M. Heyne n'a point essayé de fixer la date (1).

Nous ignorons ce que devint cette ville jusqu'à la quatrième année de la LXXIXe olympiade, où ceux de *Géla* y envoyèrent une *seconde colonie* tirée de leur sein. Diodore (2), qui nous apprend ce fait, semble croire que Camarina ait dû sa première existence aux habitans de Géla; car il dit que *ce furent eux qui l'occupèrent dès l'origine : οἱ κατοικήσαντες ἐξ ἀρχῆς*. Mais l'opinion de cet auteur ne peut balancer l'autorité des témoignages réunis de Thucydide, de Strabon et de Scymnus de Chio, auxquels j'ajouterai encore celui d'Hérodote (3) qui assure que *cette place appartint d'abord aux Syracusains*; et il

(1) *Opuscul. academic.* tom. II, p. 259. Cette observation me met à même de corriger le texte du scholiaste, misérablement défiguré, et qui porte *κατὰ τὴν* MB´, *la* XLIIe *olympiade*, au lieu de *κατὰ τὴν* OB´, *la* LXXIIe, qu'il faut nécessairement y trouver. Cluvier a déjà remarqué la corruption de ce texte (*Sicil. Antiq.* l. 1, p. 193.), et plusieurs savans, tels que Dodwel (*Annal. Thucydid.* p. 42.), et Corsini (*Fasti Attic.* t. III, p. 153.), ont essayé de le restituer en partie. Outre que les nombres sont très-inexacts, ainsi que nous venons d'en voir un exemple, les faits ne sont pas rapportés dans leur ordre naturel, et même y sont présentés d'une manière absolument fausse. Ainsi, il y est dit qu'*Hippocrate fut tué par le tyran de Géla, et qu'ensuite Gélon rebâtit Camarina*, tandis que c'était Hippocrate lui-même qui était tyran de Géla, et qu'il mourut en faisant le siége d'*Hybla*, ainsi qu'on peut le voir dans Hérodote (lib. VII, c. 155.). Je crois qu'avec de légers changemens ce texte pourrait se concilier avec le récit de Thucydide; et voici la correction que je propose et que je crois préférable à celle de Dodwel : ὑπὸ τοῦ Ἱπποκράτους τοῦ τῶν Γελώων τυράννου ἀνῳκίσθη, εἶτα ὑπὸ Γέλωνος συνῳκίσθη ἡ Καμαρίνα κατὰ τὴν OB´ ὀλ. *Camarina fut rebâtie par Hippocrate, tyran de Géla, et ensuite repeuplée par Gélon, dans la* LXXIIe *olympiade*; au lieu de : Ἱπποκράτης ὑπὸ τοῦ τῶν Γελώων τυράννου ἀνῃρέθη, εἶτα ὑπὸ Γέλωνος συνῳκίσθη ἡ Καμαρίνα κατὰ τὴν MB´ ὀλ.

(2) Diodor. lib. XI, p. 281.

(3) Herodot. lib. VII, c. 154 : Συρηκουσίων δὲ ἦν Καμαρίνα τὸ ἀρχαῖον.

est probable que Diodore n'avait ici en vue que son rétablissement par Hippocrate, dû effectivement à une colonie géloise. Le principal chef de cette dernière colonie fut ce *Psammis* qui remporta le prix aux jeux olympiques, dans dans la LXXXIIe olympiade, et en l'honneur duquel Pindare composa sa *cinquième olympique*, où il fait plusieurs fois allusion au rétablissement de *Camarina*. Les scholiastes diffèrent (1) de Diodore, en ce qu'ils mettent cette colonie sous la date de la LXXXIIe olympiade; mais il est évident qu'ils se trompent, puisque le rétablissement de Camarina a dû nécessairement précéder la célébration des jeux, et tous les faits allégués par Diodore contribuent à prouver que la date qu'il donne est préférable.

Il paraît que cette ville demeura un assez long espace de temps dans cet état; elle fut abandonnée de ses habitans vers la troisième année de la XCIV^e olympiade (2), par suite de la crainte des Carthaginois, qui portaient alors le ravage dans toute la Sicile, et qui venaient de détruire *Sélinonte*, *Himère* et *Agrigente* (3). Ils se réfugièrent, ainsi que ceux de *Géla*, à Léontium, qui, à cette époque, appartenait aux Syracusains et servait de refuge à tous les exilés (4). Mais ils furent bientôt rappelés dans leur patrie par un traité conclu la même année entre Denys

(1) Schol. Pind. *Olymp.* v, v. 19.
(2) Diodor. l. XVI, c. 32, p. 553.
(3) *Idem*, lib. XIII, p. 392.
(4) *Idem*, *ibid.* p. 382.

et les Carthaginois; il leur était permis d'habiter leur ville à condition qu'ils n'en releveraient pas les fortifications, et qu'ils payeraient un tribut à ces derniers (1). Aussi voyons-nous que pour s'affranchir de cette redevance, ils prirent part à l'expédition de Denys (2) contre les Carthaginois, la quatrième année de la xcv[e] olympiade. Enfin Camarina reçut une *cinquième colonie* qui y fut envoyée par Timoléon, dans la deuxième année de la cx[e] olympiade, et qui sans doute était composée des *Grecs*, *Corinthiens* et *autres*, que ce général avait fait venir du Péloponèse (3).

Fondation de Périnthe.

(Même année.)

Nous avons vu qu'Eusèbe (4) et le Syncelle (5) rapportaient la fondation de *Périnthe* sous la même date que celle de *Camarina*; mais aucun de ces auteurs ne marque à quel peuple grec cette ville dut son origine. S'il faut en croire la tradition mythologique rapportée par Ammien Marcellin (6), elle aurait eu *Hercule* pour fondateur, et le nom d'*Héraclée* sous lequel elle fut connue, et ces mots, ΤΟΝ ΚΤΙΣΤΗΝ, que por-

(1) Diodor. lib. XIII, p. 393.
(2) Diodor. lib. XIV, p. 422.
(3) Diodor. lib. XVI, c. 82.
(4) Euseb. *Chronic.* lib. II, p. 124.
(5) Syncell. *Chronogr.* p. 238.
(6) Ammian. Marcell. lib. XXII, c. 8.

tent quelques-unes de ses médailles autour de la tête d'Hercule, sembleraient confirmer cette tradition. Mais le culte particulier que ses habitans rendaient à Hercule, fit sans doute imaginer cette fable pour flatter leur vanité; le premier nom que porta cette ville fut celui de *Périnthe*, et elle ne prit celui d'*Héraclée* que dans des temps postérieurs, quoique nous ignorions l'époque précise où se fit ce changement. Le nom de *Périnthe* fut même celui qu'elle porta de préférence, ainsi que l'attestent ses monumens; et il paraîtrait de là que celui d'*Héraclée* ne fut jamais qu'un surnom qui tantôt accompagna et tantôt remplaça le nom primitif.

Selon une tradition d'Etienne de Bysance (1), Périnthe dut son nom et son origine à un *épidaurien*, compagnon d'Oreste. Cette tradition, dont je n'ai trouvé nulle trace ailleurs, reculerait encore la fondation de Périnthe jusqu'aux temps mythologiques, ce qui ne peut convenir à la date donnée par Eusèbe; mais une colonie *samienne*, qui s'établit en cette ville à une époque qui n'est point désignée par Scymnus de Chio (2), se rapporte sans doute à cette date d'Eusèbe. Au reste, un passage curieux de Plutarque (3) confirme l'opinion de Scymnus de Chio sur l'origine grecque de Périnthe; cet

(1) Stephan. Bys. *v.* Πέρινθος.

(2) Scymn. Ch. v. 713, 714, *apud* Hudson, tom. II, p. 41.

(3) Plutarch. *Quæstion. græc.* tom. II, p. 303.

historien rapporte que dans une guerre que les *Mégariens* firent à ceux de *Périnthe*, les Géomores de Samos envoyèrent du secours *à leurs colons*. D'ailleurs, les médailles de *Périnthe* donnent à ses habitans le titre d'*Ioniens* (1), et la tête de *Junon*, divinité tutélaire des *Samiens*, qui paraît sur quelques-unes de ces médailles(2), confirmerait à elle seule la tradition rapportée, sans doute d'après l'historien Ephore, par Scymnus de Chio.

Il est très-probable que les *Samiens*, dont la puissance maritime était considérable à cette époque, et qui furent toujours un peuple navigateur, formèrent encore d'autres établissemens sur la même côte; et une ville d'*Heræum*, qu'Etienne de Bysance place en Thrace (3), et Hérodote (4) dans le voisinage de Périnthe, fut sans doute une de ces colonies. En effet, le nom même de cette ville, appelée aussi *Heræon-Tichos* par Suidas et Harpocration, semble indiquer qu'elle professait un culte particulier pour *Junon*, divinité adorée spécialement à *Samos*, île où les mythologues prétendent qu'elle était née, et dont un des ports portait son nom, selon Athénée, τὴν Ἡραΐτην ὅρμον (5). D'ailleurs, au témoignage du Grand Etymologiste, de Suidas et

---

(1) *Apud* Eckhel, tom. II, p. 39.

(2) Spanheim, tom. II, p. 826, 897; Buonarotti, *Osservaz. Istoric.* p. 182; Syrit. *ad Antonin. Itiner.* p. 299, 480.

(3) Stephan. Bys. *v.* Ἡραῖον.

(4) Herodot. lib. IV, c. 90.

(5) Holsten. *ad* Stephan. Bys. *Not.* p. 131; Athen. *Deipnosoph.* lib. XV, c. 13.

d'Harpocration (1), *Heræum* était une *colonie des Samiens*; tradition qui se lie trop aisément avec le nom et la situation de cette ville au voisinage de Périnthe, pour ne pas mériter toute notre confiance.

CHAPITRE XXII.

Fondation d'Agrigente en Sicile.

(Olymp. XLIX, ann. 2, 582 avant J. C.)

AGRIGENTE, qui dut surtout à ses tyrans une funeste illustration, fut fondée, selon Thucydide (2), par une colonie tirée de *Géla*, 108 ans après la naissance de cette dernière; calcul qui nous reporte à l'an deuxième de la XLIXe olympiade. Thucydide est le seul des Anciens qui marque cette date avec précision; Eusèbe ne la donne pas (3), mais il met le commencement du règne de *Phalaris* à la deuxième année de la XXXIIe olympiade, 68 ans avant la fondation d'Agrigente; calcul évidemment erroné. Il ne faut cependant pas accuser ce chronologiste, puisque, quelques pages plus bas, il rapporte le règne du même Phalaris à la quatrième année de la LIIIe olympiade, date plus conforme au

---

(1) *Magn. Etymolog.*, Suidas, Harpocrat. *v.* Ἡραῖον τεῖχος.

(2) Thucydid. lib. VI, c. 4.

(3) Euseb. *Chronic.* II, p. 121, 126.

récit de Thucydide et à celle que donne Suidas (1). L'époque à laquelle le scholiaste de Pindare, Démétrius Triclinius (2), assigne la fondation d'Agrigente, s'éloigne peu du calcul de Thucydide (3), puisqu'il la place vers la Lᵉ olympiade, et Pindare lui-même semble s'en rapprocher, lorsqu'il met entre la victoire remportée par *Théron* aux jeux olympiques de l'olympiade LXXVIIᵉ et cette fondation, un intervalle de *cent années;* mais nous aurons bientôt occasion d'expliquer ce passage très-important que n'a point compris Dodwel.

Agrigente était colonie de Géla, ainsi que le dit Thucydide, dont les témoignages de Scymnus de Chio (4) et d'Artémon de Pergame (5) confirment ici l'autorité. Polybe, qui nous a laissé une description très-détaillée de cette ville, dit qu'elle avait été fondée par des *Rhodiens*, ce qui ne peut s'entendre que des *Gélois*, qui étaient en effet d'*origine rhodienne*. Cependant le scholiaste de Pindare rapporte une autre tradition, selon laquelle une partie de la colonie qui fonda *Géla*, se serait à la même époque établie à *Agrigente :* οὐδ' ὅλως εἰς τὴν Γέλλαν κατῆραν, ἀλλ' εὐθὺς εἰς

(1) Suidas, *in v.* Φαλαρίς.

(2) Schol. Pindar. *ad Olympic.* od. II, v. 166.

(3) Dodwel, *Annal. Thucydid.* p. 41.

(4) Thucydid. l. VI, c. 4; Scymn. Ch. v. 291.

(5) *Apud* Schol. Pindar. *ad Olympic.* II, v. 16. Ailleurs, ce scholiaste dit (*ibid.* v. 14.) que la *colonie rhodienne* fonda originairement *Agrigente*, et il ne parle point de *Géla;* mais comme il nomme les chefs de cette colonie *Antiphème* et *Entime*, sa méprise est visible.

τὰν Ἀκράγαντα ἀπὸ Ῥόδου. Mais cette opinion, contraire à la vraisemblance et formellement démentie par l'autorité plus grave de Thucydide, n'a pu avoir d'autre fondement que la vanité d'une ville trop fière de sa richesse et de sa puissance, pour rendre à sa métropole pauvre et méprisée les respects qu'elle lui devait (1); Pindare cherche à flatter cette vanité nationale, dans son ode adressée à un vainqueur d'Agrigente.

Strabon prétend (2) que cette ville était colonie des *Ioniens*, et ce qui paraîtrait confirmer cette tradition rejetée sans examen par les Critiques modernes, c'est que le culte de *Minerve*, divinité des Ioniens originaires d'Athènes, était établi à Agrigente et partageait avec le *Jupiter Atabyrien* les hommages de ses habitans. Diodore fait mention (3) d'une colline située au-dessus de la ville, et qui portait le nom d'*Athenæon*, sans doute parce que le temple de cette déesse y était assis. On pourrait expliquer cette origine ionienne, en supposant qu'une partie des Ioniens, *Samiens et autres*, que les conquêtes des Perses forcèrent à se réfugier en Sicile, vint s'établir à Agrigente; conjecture que ne réprouvent ni les règles de la critique, ni celles de la vraisemblance. Mais un fait rapporté par l'historien Ménécrate (4) lève toute difficulté; selon cet

---

(1) Hippostrat. *apud* Scholiast. Pindar. *Olympic.* II, v. 16.

(2) Strabo, lib. VI, p. 272, B.

(3) Diodor. lib. XIII, p. 377.

(4) Menecrat. *apud* Scholiast. Pindar. *Olympic.* II, v. 16.

écrivain, les *Rhodiens* qui fondèrent Géla et qui de là passèrent à Agrigente, descendaient pour la plupart de ces *Athéniens* qui avaient pris part à l'émigration de Tlépolème, et qui avaient déjà, comme nous l'avons vu, institué à Rhodes le culte de *Minerve*, qu'ils portèrent aussi en Sicile.

Agrigente reçut encore, vers la LVIe olympiade, une colonie dont la plupart des modernes me paraissent avoir ignoré l'existence, et dont, pour cette raison, il me semble important de bien déterminer l'origine et l'époque. Pindare, dans sa 11e *olympique*, adressée au tyran d'Agrigente, fait plusieurs fois allusion à l'*origine thébaine* de ce prince, et les scholiastes nous ont conservé les faits que le poète, dans son langage figuré, se contentait d'indiquer légèrement. *Théra*, qui conduisit une colonie dans l'île de ce nom, eut pour fils *Samus*, et de ce prince naquirent *Télémachus* et *Clytius* (1). Il paraît que ce dernier demeura dans l'île de *Théra*, où il succéda probablement à son père; Télémachus se forma un établissement; l'expression vague du scholiaste, ὁ δὲ Τηλέμαχος κατῴκει ἐν χώρᾳ, ne nous permet pas d'assurer si ce fut dans l'île

(1) Scholiast. Pindar. *ad Olympic.* II, v. 76, 82 et sqq. Selon ce scholiaste, dont M. Fréret (*Nouvelles Observations*, Ire partie, section III, §. I.) cite l'édition de Rome, 1515 (p. 16 et 22.), et celle de Londres (p. 22.), il y avait vingt-sept degrés de génération entre *Théron* et *Laïus*. Les anneaux intermédiaires de cette chaîne généalogique se trouvaient sans doute dans l'ouvrage original d'Hippostrate, d'où nous pensons, avec M. Fréret, que le scholiaste avait tiré ce fait; mais l'immense lacune que nous indiquerons plus bas subsiste toujours, sans qu'il nous reste aucun moyen de la remplir

même de Théra ou ailleurs. Quoi qu'il en soit, il se lassa bientôt d'un établissement précaire, ramassa une colonie, ὅθεν συλλέξας δύναμιν, et passa en Sicile, où il se rendit maître d'Agrigente. Le scholiaste ne la nomme pas, et il se contente de dire : καὶ κρατεῖ τῶν τόπων; mais comme *Théron* était un des descendans de ce Télémaque, et que nous voyons toute sa postérité établie à Agrigente, il est évident que nous ne pouvons interpréter autrement les termes du scholiaste, et c'est ce que la suite démontrera encore mieux.

De Télémachus jusqu'à Théron, l'ancien scholiaste ne compte que *trois générations*, y compris même celle de Théron, et voici l'ordre dans lequel il les nomme : *Télémachus*, *Chalciopée*, *Ænésidamus*, *Théron*. Le nouveau scholiaste ajoute *Emménidès* (1) entre *Chalciopée* et *Ænésidamus*; mais cela ne suffit pas pour remplir l'immense intervalle qui sépare Télémachus, petit-fils de Théra, de Théron, qui florissait dans la LXXVIIe olympiade. Il est donc manifeste qu'il y a ici une énorme lacune dans le calcul des scholiastes, et c'est sans doute dans la première

(1) Emménidès doit être placé entre *Télémachus* et *Chalciopée*, puisque, selon Hippostrate (*apud* Schol. Pindar. *Pythic.* VI, v. 4.), il était fils de Télémaque, et son existence est prouvée par Pindare lui-même, qui désigne les Agrigentins par l'épithète de Ἐμμενίδαις (Pindar. *Olymp.* III, v. 68.). Voici donc l'ordre de cette généalogie : *Télémachus*, *Emménidès*, *Chalciopée*, *Ænésidamus*, *Théron*. Il y avait une branche cadette qui reconnaissait pour chef *Xénodicus*, fils de Télémachus et frère d'Emménidès (Hippostrat. *ibid.*).

partie de cette généalogie, c'est-à-dire, dans celle de Télémachus, qu'il faut placer cette lacune. En effet, le même scholiaste (1) nous apprend que Télémachus ayant détruit la tyrannie de Phalaris à Agrigente, s'y établit, et qu'*Emménidès*, son fils, fut père d'*Ænésidamus*, qui le fut de *Théron*. Ce passage du scholiaste est d'autant plus précieux, qu'outre la confirmation qu'il donne à notre explication du passage allégué plus haut, il nous fait connaître la date précise de l'arrivée de Télémachus à Agrigente. Phalaris, suivant Suidas (2), s'empara de la tyrannie au commencement de la LIIe olympiade; et comme cette tyrannie dura *seize ans*, au témoignage d'Eusèbe (3), c'est donc vers la LVIe olympiade que nous devons placer sa destruction et l'arrivée de la colonie de Télémachus. Le calcul des générations confirme cette date; en effet, Pindare dit (4) qu'*il s'écoula près d'un siècle entre la fondation d'Agrigente et la LXXVIIe olympiade*, où florissait Théron, et en partant de la LVIe olympiade, époque du *renouvellement d'Agrigente*, qui seul pouvait intéresser le poète par rapport à son héros, nous trouvons jusqu'à la LXXVIIe olympiade un espace de *quatre-vingt-*

---

(1) *Ad Olympic.* III, v. 68.

(2) Suidas, *v.* Φαλαρίς.

(3) Euseb. *Chronic.* l. II, p. 126.

(4) Pindar. *Olympic.* II, v. 166. Ce passage du scholiaste nous semble très-altéré, et Dodwel qui évalue, à partir de la L^e^ olympiade, l'espace indiqué par Pindare, n'a pas fait attention à la deuxième colonie par laquelle cet espace s'explique plus aisément. J'ai essayé de rétablir le texte du scholiaste par une correction qui, je crois, concilie tous les textes.

huit années qui fut rempli par les trois générations de *Télémachus* à *Théron*.

Agrigente parvint rapidement à un haut degré de puissance, et devint presque aussitôt la proie des tyrans. Sa situation sur la côte de la Sicile la plus exposée aux invasions des Carthaginois, lui fut souvent funeste; elle fut à plusieurs reprises assiégée et prise par eux; Himilcar la détruisit la première année de la XCIV^e olympiade (1), et ceux de ses habitans qui survécurent à sa ruine, se réfugièrent d'abord à *Géla*; ensuite à *Léontium*, que les Syracusains leur abandonnèrent. Il est probable qu'elle fut rebâtie peu de temps après; car nous voyons qu'elle prit part à l'expédition de Denys contre les Carthaginois (2), la quatrième année de la XCV^e olympiade, et ces deux faits, attestés par un écrivain national et digne de foi, détruisent suffisamment l'assertion de Plutarque (3), qui prétend qu'Agrigente demeura déserte depuis la guerre du Péloponèse jusqu'au temps de Timoléon. A cette époque elle reçut, selon le même historien, une *colonie éléenne*, conduite par *Philistus* et *Mégillus*, sous l'autorité de Timoléon, et cette colonie, dont Diodore atteste aussi l'existence (4), est rapportée par cet auteur à la deuxième année de la CX^e olympiade.

(1) Diodor. lib. XIII, p. 379.
(2) Diodor. lib. XIV, p. 422.
(3) Plutarch. *vit. Timoleont.*
(4) Diodor. lib. XVI, p. 553; Plutarch. *loc. suprà cit.*

Nous connaissons peu de colonies d'Agrigente. Une petite ville de *Phalarium*, située dans son voisinage, et dont le nom seul indique qu'elle fut fondée par *Phalaris*, fut sans doute un de ses premiers établissemens. *Camicus*, cité célèbre dans les temps mythologiques par la mort de *Minos* (1), et qui subsista toujours depuis, était habitée par des Agrigentins, au temps d'Hérodote, qui l'appelle : *φρούριον Ἀκραγαντίνων* (2). Cette tradition est confirmée par Hippostrate (3), qui parle également d'une colonie d'Agrigente conduite à *Camicus*, et qui lui assigne pour chefs *Hippocratès* et *Capys*, issus de la branche cadette de *Télémachus*. Ces princes entreprirent sans doute de disputer la souveraineté à Théron, qui les chassa, et ce fut alors qu'ils allèrent s'établir à Camicus : *οἱ φυγαδευθέντες ὑπὸ Θήρωνος ὕστερον Κάμικον κατέσχον*. Ce passage nous fait connaître en même temps les chefs, la cause et l'époque de cet établissement, que nous rapporterons vers la LXXVII[e] olympiade. Au reste, cette ville, qui n'est guère connue que par les événemens mythologiques dont elle fut le théâtre (4), n'est presque point mentionnée d'ailleurs; il est probable qu'elle subit, ainsi que tant d'autres, le joug des Carthaginois, et c'est sans doute pour cela que Strabon (5) la range au nombre des *villes*

---

(1) Stephan. Bys. *v.* Κάμικος.

(2) Herodot. lib. VII, c. 170.

(3) Hippostrat. *apud* Scholiast. Pindar. *ad Pythic.* VI, v. 4.

(4) Pindar. *Nem.* IV; *Pythic.* VI; Aristot. *Politic.* lib. II, c. 8, et *alii.*

(5) Strabo, lib. VI, p. 273, A.

barbares de la Sicile; il ajoute qu'elle était déserte de son temps, et qu'il n'en restait plus que le nom; affreuse calamité qui devint commune à la plupart des *colonies grecques* de cette île, dont la fertilité même causa la perte, et où, grâce à l'infatigable barbarie de ses tyrans et de ses ennemis, on comptait plus de ruines que d'habitations.

LIVRE SIXIÈME.

COLONIES HELLÉNIQUES, DEPUIS LE RÈGNE DE CYRUS JUSQU'A LA BATAILLE DE CHÉRONÉE.

A mesure que nous approchons du terme de nos travaux, la matière devient aussi moins riche et moins féconde, et dans la période assez considérable que nous allons rapidement parcourir, et qui comprend les plus belles époques de l'*histoire grecque*, il s'en faut bien que nous trouvions la même abondance de faits, qui caractérise celle que nous venons d'esquisser, et toutes celles même qui l'ont précédée. Nous pourrions presque dire que jusqu'à cette époque, la Grèce encore embarrassée dans les langes de l'enfance, et n'ayant point usé ses forces dans de grandes expéditions, avait besoin de répandre au dehors, par de continuelles émigrations, l'excédant toujours renaissant de sa population; mais bientôt la puissance et les conquêtes des rois de Perse menacèrent sa liberté, et pour opposer une digue à ce torrent qui, après avoir renversé les colonies grecques de l'Asie, pouvait à tout moment se répandre jusque dans son sein, il fallut qu'elle employât

à sa propre défense le superflu de ses forces ; dès-lors les émigrations hors de la Grèce devinrent rares et peu nombreuses ; parce que le salut de la patrie menacée réclamait tous les bras des citoyens. Cependant on vit encore quelques colonies sortir des villes grecques de l'Asie, tantôt pour échapper aux lois despotiques d'un tyran, tantôt pour se dérober aux outrages d'un conquérant étranger ; et le sentiment de la liberté, plus vif et plus opiniâtre que celui de la patrie, occasiona la plupart des émigrations de cette époque.

Lorsque la Grèce fut sortie victorieuse de la lutte inégale sous laquelle il semblait qu'elle dût rester ensevelie, un nouveau système, plus favorable à l'ambition de quelques républiques qu'à l'accroissement de toutes, s'éleva sur les ruines de l'antique égalité. La jalousie qui divisa *Sparte* et *Athènes*, et dont les funestes effets ne tardèrent pas à se manifester, donna à tous les esprits une direction nouvelle ; les germes de défiance et de haine que cette rivalité fit naître, et qui se développèrent avec ses progrès, anéantirent cet esprit d'union qui avait jadis produit tant d'émigrations au dedans comme au dehors. Les liens qui attachaient les métropoles à leurs colonies cédèrent à des intérêts plus forts ; indifférentes au sort les unes des autres, on les vit même quelquefois déchirer avec joie le sein où elles avaient puisé la vie, et ce fut la querelle

d'une *colonie* contre sa *métropole* qui alluma la guerre du Péloponèse (1), et prépara ainsi l'asservissement et la ruine de la Grèce entière.

Dans un pareil état de choses, les cités riches et puissantes ne purent songer à fonder de nouveaux établissemens, sur l'attachement et la fidélité desquels il ne leur était plus permis de compter; les colonies qu'elles envoyèrent de loin en loin, la plupart en pays ennemi, étaient bien moins des établissemens libres et indépendans, formés sous les auspices de la religion et de la patrie, que des garnisons toujours armées pour intimider la révolte et commander l'obéissance : c'étaient, pour me servir d'une expression de Tacite (2), des forteresses élevées sur la tête des nations vaincues, afin de les tenir dans la soumission et dans la crainte. D'un autre côté, les républiques pauvres et bornées, dans le sein desquelles une administration nationale avait jadis multiplié la population, perdirent, avec leur indépendance, cet avantage qui avait fait leur force et contribué à leur gloire; asservies désormais aux lois capricieuses d'un allié tyrannique, forcées de plier leur politique selon le cours des événemens et de verser leur sang pour la cause étrangère d'un peuple, dont elles cimentaient l'empire aux dépens de leur liberté et quelquefois même de leur existence, il ne

(1) Thucydid. lib. 1, c. 24 et sqq. (2) Tacit. *in Vit. Agricol.* §. XVI.

leur fut plus possible de fonder des colonies, qui auraient achevé de les épuiser sans leur procurer aucun dédommagement. Ainsi cessèrent peu à peu ces émigrations, qui, après avoir pendant une longue suite de siècles répandu sur presque toute la face du monde connu la gloire *du nom hellénique*, marquèrent par leur extinction la ruine prochaine de la Grèce (1).

CHAPITRE PREMIER.

Colonies Athéniennes en Chypre, en Cilicie, et dans la Chersonnèse.

Des colonies dûrent quelquefois leur naissance aux voyages entrepris par un sage pour éclairer ses semblables, ou pour s'instruire de leurs connaissances : la vie de Solon nous en offre un

(1) Nous aurions pu charger de nouveaux traits ce tableau général que nous venons de présenter, des causes qui contribuèrent au ralentissement, et ensuite à la cessation totale des colonies grecques. Ce serait même une question digne d'un examen approfondi et essentiellement liée à notre sujet, que de rechercher par quels motifs secrets ces émigrations, d'abord si fréquentes et si considérables, devinrent presque subitement si faibles et si rares; et ces considérations, qui nous révéleraient sans doute *les vraies causes de la décadence de la Grèce*, mériteraient d'attirer les regards d'un philosophe. Mais, obligés de nous renfermer dans les bornes de notre sujet, nous ne pouvons qu'offrir ici un aperçu rapide, au lieu d'une discussion suivie; nous nous hâtons de tracer les dernières lignes du grand tableau que nous avons tâché d'esquisser; et si l'indulgence de nos lecteurs daigne accueillir favorablement les recherches que nous leur présentons, nous ne désespérons pas de traiter quelque jour cette grande et intéressante question, qui, liée nécessairement avec l'*Histoire des colonies grecques*, peut seule en expliquer l'extinction prématurée, et doit en couronner le tableau.

exemple. Dans le cours de ses longs voyages en Asie et en Egypte, il passa dans l'île de *Chypre*, et se lia d'une amitié intime avec *Philocyprus*, roi d'un petit état fondé au retour de Troie par une colonie athénienne. Le souverain accueillit avec distinction dans sa cour le philosophe, qui lui en témoigna sa reconnaissance dans des vers consacrés à son éloge. Solon ne borna pas à ces marques frivoles l'expression de sa gratitude; Philocyprus habitait une petite ville située dans un lieu sauvage et escarpé, dont l'accès difficile rendait pénibles et rares les communications avec les cités voisines, et que sa position avait fait nommer *Æpea*, Αἰπεῖαι; Solon engagea ce prince à se transporter dans une plaine fertile, et à y construire une *ville nouvelle*. Nous pouvons présumer que Solon, occupé des grandes idées qu'il développa depuis dans sa législation, fit l'essai des lois qu'il méditait sur cette ville, qui lui devait en quelque sorte son origine, et qui reçut même son nom, en témoignage de la part qu'il avait prise à sa fondation : cet événement doit être fixé vers la première année de la XLVIIIe olympiade, 587 ans avant notre ère (1).

Une *ville de Cilicie* dut aussi sa naissance et son nom à ce grand homme, mais à une époque postérieure de plusieurs années. Selon Diogène

(1) Herodot. lib. V, c. 113; Plutarch. *in vit. Solon.*; Dion Cassius, lib. XXXVIII; *vid.* Euseb. *Chronic.* II, p. 125; Corsini, tom. III, p. 78.

Laërce (1), Solon, réunissant quelques Athéniens que l'amitié ou toute autre cause attachait à sa fortune, alla fonder, l'année même de son exil qui fut la deuxième de la LVe olympiade, une ville de Cilicie à laquelle il donna le nom de *Soles*. Cette tradition, rapportée par un rhéteur d'une antiquité peu recommandable, pourrait paraître suspecte; mais elle est confirmée par Euphorion (2), dont le témoignage nous a été conservé par Etienne de Bysance. Il est probable d'ailleurs que les relations d'amitié que Solon avait avec les *colonies athéniennes* de l'île de Chypre, qui elles-mêmes en avaient envoyé en Cilicie (3), favorisèrent cet établissement. Je dis plus; les médailles (4) de Soles offrent assez souvent l'*effigie de Pallas* et la *chouette*, type ordinaire des médailles d'Athènes; ce qui ajoute un nouveau degré d'autorité aux témoignages cités plus haut. Un de ces monumens fait aussi mention d'une fontaine appelée *Sunia*, et le docte Eckhel conjecture avec raison que ce nom lui fut donné par la colonie athénienne, de celui du cap *Sunium* dans l'Attique.

Cependant cette opinion, quelqu'autorisée qu'elle nous puisse paraître, s'éloigne de la tradition la plus généralement suivie. Stra-

---

(1) Diogen. Laërt. lib. 1, §. 51; Corsini, *Fast. Attic.* tom. III, p. 99.

(2) Stephan. Bys. *v.* Σόλοι.

(3) Eustath. *ad Dionys.* v. 875, tom. IV, p. 156, Hudson.

(4) *Apud* Eckhel, *Doctrin. Numor.* tom. III, p. 68.

bon (1), Eustathe (2) et Pomponius Méla (3) attribuent à des *Rhodiens* la fondation de *Soles*; le dernier leur ajoute des *Argiens*, et Polybe (4) et Tite-Live (5) confirment cette origine. Ces deux auteurs, introduisant dans le sénat de Rome les députés des *Rhodiens*, leur font prendre la défense et soutenir la cause de *Soles*, *comme tirant aussi bien qu'eux son origine d'Argos, et leur étant unie par les liens du sang*; ἔσαν Ἀδελφικήν. Il est donc probable que *Soles* aura été fondée d'abord par une *colonie argienne*, dans le temps où les émigrations de ce peuple couvraient toute la côte depuis le promontoire Mycale jusqu'au golfe d'Issus, et qu'ensuite une colonie de *Rhodiens* vint se joindre à la première, avec laquelle une origine commune favorisa sans doute son établissement. Cette extraction de *Soles* est d'ailleurs prouvée par le plus grand nombre des médailles de cette ville (6). Strabon parle aussi des *Achéens* parmi les *Rhodiens* qui s'y établirent, et peut-être pourrait-on lire les *Argiens*, au lieu du premier de ces peuples, pour rendre le texte de cet auteur plus conforme aux récits de Polybe, de Tite-Live et de Méla; toutefois, il paraît que

---

(1) Strabo, lib. XIV, p. 671; D.
(2) Eustath. *ad Dionys*. v. 875.
(3) Pompon. Mela, lib. I, c. 13.
(4) Polyb. *Excerpt. Leg.* c. XXV.
(5) Tit.-Liv. lib. XXXVII, c. 56. Polybe avait déjà dit, quelques lignes plus haut: εἶναι γὰρ Ἀργείων ἀποίκους Σολεῖς, καθάπερ καὶ Ῥοδίους (*idem*, *ibidem*.).
(6) *Apud* Eckhel, *Doctrin. Num.* tom. III, p. 68.

la corruption du texte, si effectivement elle existe, est bien ancienne, puisqu'Eustathe (1), rapportant les diverses traditions *sur l'origine de Soles* et citant les propres expressions de Strabon, l'appelle également *colonie des Achéens et des Rhodiens* : Ῥοδίων καὶ Ἀχαιῶν κτίσμα (2).

Quoi qu'il en soit, cette colonie de *Rhodiens*, dont nous ignorons la date précise, dut être au moins postérieure de peu d'années à la première, puisque Méla a pu les confondre; celle de *Solon*, qui lui donna son nom, dut donc aussi être postérieure à toutes les deux. On connaît la fable rapportée par Eustathe (3), sur l'origine du mot *solécisme*, qu'il attribue à la corruption du langage de ces *colons athéniens*, transplantés si loin de leur patrie au milieu de nations étrangères. Un pareil exemple de barbarie n'est pas rare, surtout sur une côte où nous avons déjà vu que *Sidé* oublia sa langue (4), presque

(1) Eustath. *ad Dionys.* v. 875, tom. IV, p. 156, Hudson.

(2) Je crois cependant qu'avec un très-léger changement on pourrait rétablir la vraie leçon du texte de Strabon. En effet, nous avons vu que les *Achéens* formaient la première *colonie hellénique* qui s'établit à *Rhodes*, et qu'en témoignage du séjour qu'y avait fait ce peuple, une ville d'*Achæa* y conserva toujours leur nom (Diodor. lib. v, c. 55.). Il est donc probable que les Rhodiens qui fondèrent *Soles*, étaient partis de cette ville d'*Achæa*, et que c'est pour cela que Strabon ajoute à leur nom celui d'*Achéens*, qui désigne d'une manière plus précise et leur extraction et le lieu de leur habitation. En conséquence, je proposerais de lire simplement Ῥοδίων Ἀχαιῶν, au lieu de : Ῥοδίων καὶ Ἀχαιῶν, en supprimant la conjonction, qui n'a pu se glisser dans le texte que par l'ignorance des copistes auxquels étaient sans doute inconnus les secrets rapports que l'histoire nous fait découvrir entre ces Achéens et ces Rhodiens.

(3) Eustath. *loc. suprà laud.*

(4) Arrian. *in Expedit. Alexand.* lib. 1, p. 73.

immédiatement après sa fondation. Mais il ne doit pas paraître moins étrange que le peuple le plus élégant et le plus poli de la Grèce ait donné le premier, par l'altération de son langage, l'exemple du solécisme.

Le plus ancien établissement que les Athéniens formèrent dans la *Thrace*, eut lieu vers la première année de la LVIe olympiade, 556 ans avant notre ère, ainsi que l'a montré le savant P. Corsini (1), par des raisons qu'il me semble difficile de récuser. Cette colonie eut pour chef Miltiade, fils de Cypsélus, qui descendait à la dix-septième génération de *Philæus*, fils d'Ajax, naturalisé athénien, selon Hérodote (2) et l'auteur *de la vie de Thucydide* (3). Des *Dolonces*, peuple qui habitait la *Chersonnèse de Thrace*, harcelés par les continuelles attaques des *Absinthiens*, leurs voisins, envoyèrent consulter l'oracle de Delphes sur les moyens de repousser ces éternels ennemis, et la prêtresse, fidèle au système politique des Grecs, leur ordonna d'appeler chez eux une colonie étrangère et d'en choisir pour chef celui qui, le premier, leur offrirait, au sortir du temple, les secours de l'hospitalité. On peut voir dans Hérodote la suite de cette aventure, l'accomplissement de l'oracle en la personne de Miltiade, et le départ de ce personnage à la tête

(1) Corsini, *Fast. Attic.* tom. III, p. 103 et sqq.

(2) Herodot. lib. VI, c. 33-36.

(3) Marcell. *in vit. Thucydid.*

d'une *colonie athénienne* (1). Son premier soin, lorsqu'il eut pris possession du pays et que les *Dolonces* l'eurent reconnu pour leur chef suprême, ce fut de fermer par une forte muraille l'isthme de la Chersonnèse, dans une étendue *de 36 stades*, depuis *Pactye* jusqu'à *Cardie*, afin de préserver cette région des incursions des Absinthiens. Après avoir ainsi assuré la tranquillité de la colonie contre les ennemis du dehors, il est probable qu'il s'occupa du soin non moins important de lui distribuer des terres et de lui construire des habitations.

Ce pays possédait déjà des villes grecques, telles que *Sestos* et *Madytos*, dont nous avons parlé. Leur territoire fut sans doute laissé à ses anciens possesseurs; du moins ne voyons-nous pas dans l'histoire que ces deux villes aient jamais changé d'habitans. Celle de *Cardie*, qui devint une des plus importantes de la Chersonnèse, existait également et avait été fondée, à une époque que nous ne connaissons pas, par une colonie de *Milésiens* et de *Clazoméniens* (2), dont le chef se nommait *Hermocrate*, au témoi-

(1) Diogène de Laërte, qui parle de cette *colonie* (lib. 1, c. 2.), dit qu'elle fut envoyée par le conseil de *Solon*, et alors il faudrait la reculer jusqu'à la première année de la tyrannie de Pisistrate, c'est-à-dire, jusqu'au commencement de la LVe olympiade. Pisistrate était maître d'Athènes lors du départ de Miltiade, ainsi que le dit formellement Hérodote; et il est probable qu'il favorisa cette expédition, dont le chef, issu d'une famille noble et puissante, aurait pu devenir pour lui un concurrent dangereux. D'ailleurs, la situation et la fertilité de la *Chersonnèse* promettaient aux Athéniens des avantages trop précieux, pour qu'ils pussent négliger une si belle occasion de s'y établir.

(2) Scymn. Ch. v. 699, 700.

gnage du scholiaste de Démosthène (1). Le même commentateur rapporte, sur l'origine du nom de cette ville, une tradition qui ne paraît guère vraisemblable; et un fait extrait de l'*histoire* de Charon de Lampsaque (2) ne peut être rapporté qu'au séjour de cette première colonie. Quoi qu'il en soit, *Cardie* reçut lors de l'établissement de Miltiade une *colonie athénienne*, et ce fait, indiqué par Hérodote (3), est affirmé par Scymnus de Chio (4). Cependant cette colonie ne put prévaloir sur l'*ancienne*, qui conserva constamment le souvenir de *son origine étrangère;* nous verrons par la suite que les Cardiens refusèrent toujours d'obéir aux Athéniens, dont ils ne se reconnaissaient point pour *colons;* ils prétendaient que le terrain sur lequel ils étaient établis leur appartenait en propre et non aux Athéniens; et ces réclamations, qui nous sont attestées par Hégésippe et Libanius (5), confirment la réalité de la première colonie, sans affaiblir la certitude de la seconde. On sait que *Cardie*, après avoir été long-temps la plus grande ville de la Chersonnèse (6), fut réduite à une condition misérable par *Lysimaque*, qui construisit, sur l'isthme même de cette péninsule, une ville à laquelle il imposa son nom. Pausanias (7) prétend que *Ly-*

(1) Schol. Demosth. *ad Orat. de pace.*
(2) *Apud* Athen. lib. XII, c. 6.
(3) Herodot. lib. VI, c. 34.
(4) Scymn. Ch. v. 700, 701.
(5) Hegesipp. *Orat. de Halon.* p. 74; Liban. *Argument. Orat. de Chersonneso.*
(6) Demosth. *in Philipp.* III.
(7) Pausan. lib. I, c. 9.

simachie s'éleva sur les ruines de l'ancienne cité; mais les géographes, et entre autres Scymnus de Chio (1), les distinguent très-bien, et Pausanias lui-même fait mention du *bourg* de *Cardie*, au voisinage duquel se voyait le tombeau de *Lysimaque* (2).

La ville de *Pactye*, située à l'autre extrémité de l'isthme de la *Chersonnèse*, en face de Cardie, reçut aussi à la même époque une *colonie athénienne*, au témoignage d'Hérodote (3) et de Scymnus de Chio (4); ce dernier ajoute *Crithote*, petite ville située, selon Etienne de Bysanoe (5), à 80 stades de Cardie, et dont Strabon fait aussi mention (6). Scymnus marque bien exactement la date de ces colonies, lorsqu'il assure qu'elles furent du nombre des établissemens formés par *Miltiade*, et son témoignage est d'autant plus digne de foi, qu'il paraît avoir tiré de l'ouvrage d'Ephore toutes ces traditions. En effet, Suidas et Harpocration, qui rapportent également la fondation athénienne de *Crithote* et l'attribuent à Miltiade (7), se fondent l'un et l'autre sur l'autorité d'Ephore, qui avait parlé de cette colonie dans le IV[e] Livre de son *histoire*. Au reste, il paraît que Crithote existait avant l'époque de *Miltiade*, qui ne fit sans doute que

(1) Scymn. Ch. v. 702, 703.
(2) Pausan. lib. 1, c. 9.
(3) Herodot. lib. VI, c. 34.
(4) Scymn. Ch. v. 710, 711.
(5) Stephan. Bys. *v.* Κριθωτή.
(6) Strabo, lib. x, p. 459, C.
(7) Suidas, Harpocration, *v.* Κριθωτή.

la repeupler, puisqu'Hellanicus en faisait mention dans ses *Troïques* (1).

Je rapporte aussi à la même époque quelques autres établissemens formés par les *Athéniens* dans la même région ou dans des contrées voisines : telle est la colonie athénienne qui se fixa dans l'île d'*Alopéconnèse* (2), au témoignage du Grand Etymologiste, et une ville de *Bréa*, où Etienne de Bysance marque expressément que *les Athéniens envoyèrent une colonie* : εἰς ἣν ἀποικίαν ἐστείλαντο Ἀθηναῖοι (3). Il est vrai que cet auteur, trop souvent mutilé par ses copistes et son abréviateur, ne marque point le pays où elle était située; mais Hésychius, qui rapporte la même tradition sur la foi de Cratinus (4), dit qu'*elle était située en Thrace*. *Dorisques* et *Serrie* sont encore *deux villes de Thrace* où les *Athéniens*, sans doute à une époque peu éloignée, établirent des colonies (5); mais nous n'avons sur le sort de ces établissemens aucune lumière précise. L'île d'*Halonèse* avait aussi reçu anciennement une *colonie athénienne*, dont Libanius et le scholiaste de Démosthène, qui nous apprennent ce fait (6), ont également négligé de marquer l'époque et les circonstances. Au reste, il paraît que ce premier établissement des Athéniens dans

---

(1) Hellanicus, *apud* Harpocrat. *v.* Κριθωτή.

(2) *Magn. Etymolog. v.* Ἀλωπεκόννησος.

(3) Stephan. Bysant. *v.* Βρεά.

(4) Hesych. *in eâdem voc.*

(5) Demosthen. *Orat. de Chersonnes.* p. 81.

(6) Liban. *in Argument. Orat. de Halones.* et Schol. *ad eamd.*

la Chersonnèse ne fut pas très-solide, et que les guerres, dont ils furent assaillis pendant toute la durée de la vie de Miltiade et de son successeur, les empêchèrent de s'affermir dans leur conquête : on peut voir dans Hérodote (1) le détail de ces guerres, dont le récit est étranger à mon sujet. À la mort de Stésagoras, les affaires des Athéniens tombèrent tout-à-fait en décadence, et les peuples voisins rentrèrent en possession du pays qu'ils avaient perdu. Du moins voit-on le deuxième Miltiade, choisi par ses concitoyens pour conduire dans la Chersonnèse une *nouvelle colonie*, s'occuper dès son arrivée à combattre *les Thraces* (2), et ne s'établir qu'après de sanglans combats. La conquête du premier Miltiade avait même laissé si peu de traces, que, selon Pausanias (3), Miltiade, fils de Cimon, fut le premier de sa maison et de son nom qui eut le gouvernement de la Chersonnèse.

(1) Herodot. lib. VI, c. 33, sqq.
(2) Æmil. Prob. *in Miltiad.* §. II.
(3) Pausan. lib. VI, c. 19, p. 498.

CHAPITRE II.

Colonies Milésiennes en Thrace, dans la Chersonnèse Taurique, dans la Sindique, et dans la Colchide.

(Depuis l'an 572 jusqu'à l'an 545 avant J. C.)

Les dates de ces établissemens ne nous sont pas exactement connues; Scymnus de Chio et l'auteur anonyme du *Périple du Pont-Euxin*, qui le suit servilement partout, les rapportent d'une manière vague vers le temps du règne d'*Astyage* et de la domination des *Perses*. Nous pouvons présumer que la plupart de ces colonies furent occasionées autant par la crainte qu'inspirait aux Grecs de l'Asie cette puissance encore naissante, que par le désir d'étendre eux-mêmes leur empire dans des contrées peu fréquentées jusqu'alors des navigateurs de leur pays. Fondés sur ces réflexions, nous croyons pouvoir ranger ces colonies dans la *période des vingt-sept années* qui s'écoulèrent entre les premières conquêtes de Crésus et la prise de *Sardes* par Cyrus.

Apollonie, ville célèbre du Pont-Euxin, est une des premières qui doit attirer nos regards. Nous avons déjà cité plusieurs *villes grecques* de son nom, et Etienne de Bysance en compte

jusqu'à *vingt-cinq* (1); celle dont il est ici question, était située dans une île près de *Salmydesse*, et Ovide la désigne (2) par une expression remarquable, lorsqu'il dit que *son vaisseau traversa la ville d'Apollon*, *per Apollinis urbem acta*: il fallait donc que cette ville fût en partie bâtie sur *le continent*, et en partie dans une *île voisine*. Strabon confirme (3) ce témoignage, et dit qu'une moitié d'Apollonie était bâtie dans une petite île, où se trouvait un temple consacré à *Apollon*. Il est probable que cette île fut la première demeure de la *colonie grecque* qui s'y établit, et que lorsque, par suite d'un accroissement de population, ses habitans passèrent sur le continent opposé, le nom d'*Apollonie*, qu'elle avait porté elle-même, se communiqua à la ville fondée postérieurement sur la terre ferme. Cette conjecture me paraît préférable à celles qu'a proposées Saumaise, et je ne vois pas de quelle nécessité il pourrait être de donner à l'*île* un nom particulier pour en constater l'existence, lorsque, outre les auteurs que nous avons cités, Pline (4) et Solin (5) font mention de l'*île des Apolloniates*.

Quoi qu'il en soit, Apollonie était colonie des *Milésiens*, au témoignage de Strabon (6) et de

(1) Stephan. Bys. *v.* Ἀπολλωνία.

(2) Ovid. *Trist.* I, *eleg.* IX, v. 35.

(3) Strabo, lib. VII, p. 319, A. Strabon se sert de l'expression de νησίον, et je crois qu'on devrait substituer ce mot à celui de νῆσῳ employé par Etienne, qui presque partout suit et copie Strabon. Au moyen de cette légère correction, on peut se passer de celle qu'a proposée Saumaise (*Exercit. Plinian.* tom. I, p. 214.).

(4) Plin. lib. IV, c. II.

(5) Solin. cap. XIX, p. 33.

(6) Strabo, lib. VII, p. 319, A.

Scymnus de Chio (1); Etienne de Bysance (2), qui nomme également les *Milésiens* comme fondateurs de cette ville, leur ajoute les *Rhodiens*; mais l'épigraphe *ionienne* des médailles d'Apollonie (3) atteste que les *Milésiens*, mentionnés *seuls* par les deux premiers, dominaient du moins dans cette colonie. Si l'époque indiquée par Scymnus de Chio était bien fidèle, il faudrait rapporter à l'an 609 avant J. C. la fondation de cette ville, puisqu'il la fait antérieure de 50 ans au règne de *Cyrus*, que le calcul le plus généralement suivi fixe à l'an 559 avant notre ère; mais le silence des autres auteurs sur cette époque, doit nous rendre au moins très-douteuse l'assertion de celui-ci. Un trait rapporté par Elien (4) fait sans doute allusion à cette colonie, quoiqu'il ne s'explique pas sur sa fondation; selon cet historien, *le philosophe Anaximandre fut le chef de la colonie milésienne qui bâtit Apollonie*; et comme cette ville du Pont fut la seule ville de son nom fondée par les Milésiens, nous pouvons regarder ce passage d'Elien comme confirmatif des témoignages allégués plus haut, et nous lui devons de plus la connaissance du chef de cette colonie. Apollonie produisit à son tour quelques établissemens que Strabon nous fait connaître (5), tels qu'*Anchiale* et *Thynias*,

---

(1) Scymn. Ch. v. 729-734.

(2) Stephan. Bysant. *in v.* 'Απολλωνία.

(3) *Apud* Eckhel, *Doctrin. num.* tom. II, p. 24.

(4) Ælian. *Histor. var.* lib. III, c. 17.

(5) Strabo, lib. VII, p. 319, C.

situées sur la même côte du *Pont-Euxin*, à peu de distance de leur métropole. Le témoignage des monumens confirme encore ici celui de l'histoire, et le type des médailles d'*Anchiale* est le même que celui des médailles d'*Apollonie* (1).

Une ville d'*Anthéa*, sur le Pont et dans la Thrace, dut son origine à une *colonie milésienne*, à laquelle Etienne de Bysance (2) ajoute quelques *Phocéens*: du reste, nous ignorons la destinée de cette ville, dont Etienne, et Eustathe qui le cite, sont les seuls qui nous aient appris l'existence. Entre Mésambrie et Odessus était *Déultum*, que ses médailles (3), qui portent l'empreinte d'*Apollon Didyméen*, principale divinité de Milet, nous font reconnaître pour une des colonies de cette ville; elle devint *colonie romaine* sous Vespasien, avec le titre de *Colonia Flavia* (4). *Odessus*, que Scylax nomme (5) parmi les *villes grecques* de cette côte, était colonie des Milésiens et avait été fondée vers le temps du règne d'*Astyage*, environ l'an 572 avant J. C., selon Scymnus de Chio (6); Strabon en parle également comme d'une *colonie de Milet* (7); Ammien Marcellin (8), Etienne de Bysance (9), Ovide (10), en font aussi

---

(1) Eckhel, *Doctrin. Num.* t. II, p. 24.

(2) Stephan. Bysant. *v.* Ἄνθεια.

(3) *Apud* Vaillant, p. 135-144. *Voyez* surtout l'abbé Sestini (*Lettere*, tom. I, p. 10; t. III, p. 149.

(4) Plin. lib. XV, c. 11.

(5) Scylac. *Peripl.* p. 29.

(6) Scymn. Ch. *Fragm.* v. 143.

(7) Strabo, lib. VII, p. 319.

(8) Ammian. Marcell. lib. XXII, c. 8.

(9) Stephan. Bysantin. *v.* Ὀδησσός.

(10) Ovid. *Trist.* lib. I, *eleg.* IX, v. 37.

mention. *Cruni*, que ce poète désigne pareillement, et qui porta successivement plusieurs noms, dont le dernier et le plus connu fut celui de *Dionysiopolis*, eut pour habitans *des Grecs de différente nation* (1), et nous pouvons présumer que les *Milésiens* dominaient dans ce mélange. La plupart de ces villes ne nous sont guère connues que de nom, et leur existence doit intéresser peu notre curiosité.

Les *Milésiens* formèrent aussi quelques établissemens dans la *Chersonnèse taurique*, dont ils enlevèrent à ses féroces habitans la portion la plus considérable. La ville de *Panticapée* fut la plus importante, et paraît avoir été la plus ancienne de ces colonies. Les *fragmens* de Scymnus de Chio (2) portent qu'elle était située à l'embouchure même du Palus Méotide, et la dernière des *villes grecques* de ce côté; Ammien Marcellin (3) atteste que le Bosphore cimmérien possédait plusieurs *colonies milésiennes*, dont Panticapée était regardée comme la mère. S'il en faut croire la tradition fabuleuse (4), elle eut pour premiers fondateurs des Colchidiens conduits par un fils d'*Aétès*. Lorsque les *Grecs* vinrent occuper ce territoire (5), ils furent obligés d'en chasser les *Scythes*; ces Grecs étaient des

(1) Scymn. Ch. *Fragm.* v. 11.

(2) Scymn. Ch. *Fragment.* v. 96, tom. II, p. 48.

(3) Ammian. Marcell. lib. xxii, c. 8.

(4) Eustath. *ad Dionys.* v. 311; Stephan. Bys. *v.* Παντικάπαιον.

(5) Strabo, lib. xi, p. 494.

Milésiens, ainsi que nous l'apprend ailleurs Strabon (1), confirmé par Pline (2). Panticapée parvint à une grande prospérité sous l'administration de ses magistrats, nommés *Archæanactides*, et devint la capitale du *royaume du Bosphore* (3); elle figure souvent dans l'histoire des rois de Pont (4); mais les révolutions qu'elle subit n'entrent pas dans notre plan.

Scylax cite (5) encore, parmi les établissemens que les Grecs formèrent dans la Taurique, *Cytée*, *Nymphée*, *Myrmécion* et *Théodosia*; et comme, à l'exception de *Chersonnèse* fondée par les Héracléotes, les autres *villes grecques* de cette péninsule devaient leur origine aux *Milésiens* (6), nous devons regarder ces villes comme issues de ce peuple et colonies immédiates de Panticapée. Cette induction est confirmée par rapport à Théodosia, que Strabon dit avoir été *colonie milésienne* (7); Arrien assure également (8) que Théodosia avait été autrefois *ville ionienne et colonie des Milésiens*, et qu'elle était déserte de son temps; cependant Ammien Marcellin la met encore au rang des villes importantes de la *Taurique* (9), et Polyen en parle de même (10). La fertilité de son territoire lui procura le marché gé-

(1) Strabo, lib. VII, p. 310.
(2) Plin. lib. IV, c. 12.
(3) Bayer. *Opuscul.* p. 226.
(4) Appian. *Mithrid.* p. 100-120.
(5) Scylac. *Peripl.* p. 71.
(6) Ammian. Marcell. lib. XXII, c. 8.
(7) Strabo, lib. VII, p. 309.
(8) Arrian. *Peripl. Pont. Eux.* p. 12, edit. Stuckii.
(9) Ammian. Marcell. *loc. cit.*
(10) Polyæn. *Stratagemat.* l. V, c. 23.

néral des blés du Bosphore, où les Athéniens puisaient pour leur consommation (1); et cet entrepôt la rendit très-florissante : aussi Arrien nous assure-t-il que son nom était célébré dans une multitude infinie d'ouvrages. Parmi les bourgs que renfermait son territoire, Strabon (2) met un *excellent port* qu'il appelle *Nymphée*, et où Scylax place une *ville grecque*, sans doute colonie milésienne, aussi bien que Théodosia.

A l'extrémité du *Palus Méotide*, et sur l'embouchure même du *Tanaïs*, était une ville de ce nom, dont Alexandre Polyhistor (3) nous atteste l'*origine grecque*. Strabon, qui en a décrit la position (4), dit qu'elle fut fondée *par les Grecs habitans du Bosphore*, expressions par lesquelles il désigne probablement *les Milésiens* (5), et un passage de Pline (6) confirme notre interprétation ; ce géographe, décrivant les rivages du Palus voisins de l'embouchure du Tanaïs, dit que ces lieux furent originairement occupés par les *Cariens*, ensuite par les *Clazoméniens* et les *Mæones*, enfin par ceux de *Panticapée* : cette dernière assertion ne peut concerner que *les Grecs habitans du Bosphore*, dont il est question dans Strabon. Le passage de Pline nous apprend encore que les *Clazomé-*

(1) Demosth. *Contr. Leptin.* p. 18, 19.
(2) Strabo, lib. VII, p. 309.
(3) *Apud* Stephan. *v.* Τάναϊς.
(4) Strabo, lib. VII, p. 310.
(5) *Idem*, lib. XI, p. 493.
(6) Plin. lib. VI, c. 7.

niens formèrent des établissemens dans cette région éloignée, et cette tradition est confirmée par Strabon, qui assure (1) qu'il y avait aux environs du Tanaïs des lieux qui avaient retenu le nom des *Clazoméniens*.

Dans la région des *Sintes* étaient plusieurs *villes grecques*, que Scylax nomme (2) dans l'ordre suivant; *Phanagori*, *Cepi*, *Sindicus Portus*, *Patus*; il oublie la ville d'*Hermonassa*, voisine de Phanagoria, et qui devait, ainsi qu'elle, sa fondation à une *colonie grecque* (3). Scymnus de Chio, qui joint ces deux villes ensemble (4), les déclare fondées par *une colonie de Téïens*; Denys le Périégète leur donne (5) pour habitans des *Ioniens*, ce qui peut s'expliquer au moyen de la tradition conservée par Scymnus de Chio. Eustathe prétend (6) que ces deux villes étaient *colonies des Pæoniens*; mais il est évident qu'il y a ici altération dans le texte, plutôt qu'erreur de la part du commentateur, et qu'au lieu de Παιόνων ἄποικοι πόλεις, il faut lire : Ἰώνων ἄποικοι πόλεις, correction si nécessaire et si facile, que je suis étonné que les éditeurs d'Eustathe n'aient pas songé à la rétablir dans le texte de leur auteur. Selon le même Eustathe, les chefs de cette colonie, appelés *Phænagoras* et *Hermon*, don-

---

(1) Strabo, lib. XI, p. 494, A.
(2) Scylac. *Peripl.* p. 31.
(3) Ammian. Marcell. lib. XXII, c. 8 : *Phanagorus et Hermonassa, studio constructæ Græcorum.*
(4) Scymn. Ch. *Fragm.* v. 152, 153.
(5) Dionys. *Perieg.* v. 552, 553.
(6) Arrian. *apud* Eustath. *ad hunc loc.* tom. IV, p. 104.

nèrent à la ville fondée par eux le nom que chacun d'eux portait; et le fondateur de *Phanagoria* est aussi appelé *Phanagoras* par Hécatée (1). Arrien avait suivi une autre tradition touchant l'origine de ces deux villes; selon lui, un *Téïen*, nommé *Phanagoras*, fuyant le joug tyrannique des Perses, vint fonder cette colonie, dans le même temps qu'un citoyen de *Mitylène*, à la tête d'une *colonie d'Éoliens*, et accompagné d'*Hermonassa*, son épouse, jetait aux environs les fondemens d'une ville qu'il ne put voir terminée, et à laquelle sa femme eut la gloire de donner son nom. Quelle que soit la vérité, il paraît du moins certain que des Grecs de l'Ionie bâtirent ces deux villes, et la cause assignée par Arrien à l'émigration de *Phanagoras* peut nous porter à croire qu'elle eut lieu à l'époque où les *Téïens* abandonnèrent leur ville pour se soustraire à la tyrannie des Perses, événement dont nous parlerons bientôt, et qui se rapporte à l'an quatrième de la LIXe olympiade, 541 ans avant notre ère. Au reste, Phanagoria devint une ville importante et la capitale des villes grecques du Bosphore asiatique, comme Panticapée l'était de celles du Bosphore européen (2).

Cépi, ville grecque mentionnée par Scylax (3),

(1) Hecatæus, *apud* Stephan. Bysant. *v.* Φαναγόρεια. Il y avait une *île* du même nom (*vid.* Stephan. Bys. *v.* Ταυρική; Plin. l. VI, c. 6.), et qui était sans doute colonie de cette ville. *Voyez* sur *Hermonassa* le docte *Commentaire* de Stuckius (*ad* Arrian. *Peripl. Pont. Eux.* p. 126.).

(2) Strabo, lib. X, p. 495.

(3) Scylax, *Peripl.* p. 31.

était *colonie des Milésiens*, selon Scymnus de Chio (1) et l'auteur anonyme *du Périple du Pont-Euxin* (2); elle était située sur le fleuve *Hypanis* qui se jette dans le Palus Méotide, et fut détruite par les barbares, au temps de Procope (3). Le *Port sindique* était habité par *des Grecs*; mais, ni Scylax (4) ni Scymnus de Chio (5), qui nous apprennent cette particularité, ne nous disent à quelle nation *ces Grecs* appartenaient. On pourrait cependant conjecturer de ce que dit le dernier de ces auteurs, que *ces Grecs y étaient venus des lieux voisins*, que c'étaient des *Milésiens du Bosphore*. Une origine semblable convient sans doute à *Patus*, la même que Strabon appelle τὸ Ἀπατοῦρον (6), Pline (7) *Apaturos*, et le géographe de Ravenne *Appatura*. Une ville de *Toricus*, que Scylax place dans la région des *Cercètes*, et à laquelle il attribue une *origine grecque*, dut être fondée par une émigration du même peuple (8).

Dans la Colchide, les *Milésiens* possédaient les villes de *Dioscurias*, d'*Æa*, de *Thyénis* et de *Phasis*. Dioscurias, fondée dès les temps mythologiques, dut attirer de bonne heure les *Milésiens* (9) par sa position avantageuse : le

(1) Scymn. Ch. *Fragm.* v. 151.
(2) Anonym. *Peripl. Pont. Eux.* p. 2.
(3) Plin. lib. VI, c. 6; Procop. *Bell. Goth.* lib. IV, c. 5.
(4) Scylac. *Peripl.* p. 31.
(5) Scymn. Ch. *Fragm.* v. 154.
(6) Strabo, lib. XI, p. 496, D.
(7) Plin. lib. VI, c. 6.
(8) Scylac. *Peripl.* p. 31.
(9) Arrian. *Peripl. Pont. Eux.* p. 11, tom. I, edit. Hudson.

commerce qu'elle faisait avec l'Inde par la mer Caspienne, attirait dans ses murs un grand nombre d'étrangers (1). Une ville de *Thyénis*, située dans son voisinage et sur un fleuve de même nom (2), avait été sans doute fondée par les *Milésiens* en même temps que Dioscurias. *Phasis*, sur un fleuve du même nom, était *d'origine grecque* (3); ses premiers habitans avaient été les *Hénioques*, selon Héraclide de Pont (4); les *Milésiens* y envoyèrent ensuite une colonie, selon le même auteur, confirmé par Etienne de Bysance (5). Pomponius Méla nous apprend (6) que le chef de cette colonie était un certain *Thémistagoras* de Milet : cette ville faisait un commerce de toiles de lin fort estimées (7). Nous ne devons pas oublier parmi les *villes grecques* de la Colchide, *Cycnus*, fondée, selon le géographe Méla (8), par *des marchands grecs;* ces marchands ne pouvaient être autres que des Milésiens qui paraissent avoir possédé exclusivement le commerce de ces parages; elle était située au-delà de Dioscurias, dans le pays des *Saniques* (9) : *Pityus*, que Pline place (10) au-delà de *Cycnus* sur un fleuve de même nom; Arrien la cite (11) immédiatement après Dios-

---

(1) Strabo, lib. XI, p. 498; Plin. lib. VI, c. 5.

(2) Scylac. *Peripl.* p. 77.

(3) Ammian. Marcell. lib. XXII, c. 8.

(4) *Fragment.* §. XVIII, p. 213.

(5) Stephan. Bys. *v.* Φᾶσις.

(6) Pompon. Mela, lib. I, c. 21.

(7) Strabo, lib. XI, p. 498.

(8) Mela, lib. I, c. 21.

(9) Arrian. *Peripl. Pont. Eux.* p. 7.

(10) Plin. lib. VI, c. 4.

(11) Arrian. *Peripl.* p. 11.

curias, à 350 stades d'intervalle, et le calcul d'Artémidore (1) n'en diffère que de 10 stades. Pline en fait également mention, et dit qu'elle avait été détruite par les *Hénioques;* cependant Ammien Marcellin la compte encore (2) parmi les villes importantes *du Pont;* mais elle n'était plus qu'un bourg fortifié, comme Dioscurias, au temps de Justinien. Le nom de *Pityus* fait conjecturer qu'elle avait été fondée, aussi bien que cette ville, par une *colonie milésienne,* puisque *Milet* avait porté le nom de *Pityusa* (3).

Tels sont les principaux établissemens que les *Grecs* avaient formés sur le Pont, et qui, comme on a pu le voir, étaient pour la plupart l'ouvrage des Milésiens. On ne doit donc pas s'étonner si l'historien Anaximène assure (4) que les Milésiens couvrirent de leurs colonies le vaste contour de cette mer, dont ils changèrent les premiers le nom en celui *d'hospitalière* (5); et nous ne saurions non plus être surpris, après des témoignages si bien confirmés par les faits, que les historiens attribuent à Milet un nombre si prodigieux de colonies. Ovide ne put voir (6) sans admiration tant de *villes grecques* élevées au milieu des nations barbares, et nous devons présumer que plusieurs de ces villes sont en-

---

(1) Artemidor. *apud* Strabon. lib. XI, p. 496.

(2) Amm. Marcell. lib. XXII, c. 8.

(3) Stephan. Bys. *v.* Μίλητος.

(4) Anaximen. *apud* Strabon. lib. XIV, p. 635.

(5) Scymn. Ch. v. 733-736, tom. II, p. 42, Hudson.

(6) Ovid. *Trist.* lib. III, *eleg.* IX, v. 1 et sqq.

core échappées à nos recherches. Hérodote (1) parle de quelques *peuples grecs* établis aux environs du *Borysthène*, tels que les *Alazons* et les *Callipides*, dont la destinée, depuis l'époque de cet historien, nous est absolument inconnue. Les Callipides, selon lui, habitaient le long de l'*Hypanis*, depuis son embouchure dans le Borysthène jusqu'à l'*Exampée*, un espace d'environ 800 stades qui comprend aujourd'hui la rive du *Bog*, depuis *Bohopol* jusqu'à son embouchure. Leur origine grecque est trop attestée par Hérodote, et les détails qu'il ajoute confirment trop cette origine, pour qu'on puisse la révoquer en doute. Le même peuple est appelé *Callipodes* par quelques auteurs, entre autres par Solin (2), et dans la *Géographie* de Jornandès (3) on voit, parmi les *cités grecques* bâties dans cette région de la Scythie, une ville qui conserve ce même nom de *Callipode*. Les *Gélons*, autre peuple grec dont parle également Hérodote (4), habitaient au milieu des *Budins*: ils avaient une ville en bois construite à *la manière des Grecs*, des temples consacrés à des *divinités grecques*; leur langue, dénaturée par le commerce des barbares, était un mélange de *grec* et de *scythe*; et ils avaient été chassés des villes grecques maritimes du Pont-Euxin lorsqu'ils passèrent au milieu des Scythes.

(1) Herodot. lib. IV, c. 17.
(2) Solin. cap. XIV, p. 33.
(3) Jornand. *Geograph.* §. V.
(4) Herodot. lib. IV, c. 108, 9.

La même révolution se fit sentir à presque toutes les villes grecques du Pont-Euxin (1); l'éloignement de leur métropole et le voisinage plus funeste encore des barbares, causèrent d'abord leur avilissement, et bientôt après leur perte. Ovide nous fait en plusieurs passages de ses *Elégies* une peinture énergique et touchante des mœurs sauvages du pays où il habitait; à peine quelques traces d'une *origine grecque* subsistaient-elles à *Tomes*, dont les habitans, quoique issus des Grecs, avaient adopté le *costume* et le *langage* des barbares établis à leurs portes et au milieu d'eux. Ainsi se perdirent et s'effacèrent peu à peu sur cette côte les vestiges précieux de la civilisation; et ces villes que le commerce et les arts de la Grèce avaient rendues si long-temps florissantes, retombèrent à leur tour dans la barbarie à laquelle elles avaient vainement entrepris d'arracher leurs féroces voisins.

---

(1) Ovid. *Trist.* lib. v, *eleg.* x, v. 33 et sqq.

CHAPITRE III.

Fondation d'Abdères.

(Olymp. LIX, ann. 4, 541 avant J. C.)

Je ne rapporterai point les opinions fabuleuses sur la première fondation de cette ville; on peut voir dans Diodore (1) et Apollodore (2) les traditions relatives à ce fait mythologique, et la prétention des *Abdéritains*, qui représentaient sur leurs monumens *Hercule* comme leur fondateur (3), atteste l'antiquité de ces traditions sans en prouver la réalité. La première fondation grecque d'*Abdères* remonte jusqu'à la première année de la XXXIe olympiade, selon Eusèbe (4); ce chronologiste n'ajoute pas à quel peuple grec nous devons attribuer cette colonie; mais Solin (5) lève toute difficulté à cet égard, et, sans entrer dans la discussion des raisons alléguées par Saumaise, il est évident qu'il ne s'agit ici que de la colonie conduite par les *Clazoméniens*, puisque Solin, donnant la même date qu'Eusèbe, nomme distinctement les *Cla-*

(1) Diodor. Sic. lib. IV, c. 15.

(2) Apollodor. l. I, c. 9; l. II, c. 5; *add.* Mela, lib. II, c. 2; Apollon. Rhod. lib. II, v. 5 et sqq.; Philostrat. *Içon.* lib. II, p. 817; Ptolem. Hephæstion. *apud* Phot. *cod.* CXC, p. 483; Hygin. *Fabul.* XXX; Julian. *orat.* VII, p. 411.

(3) Marini, *Iscriz. Alban.* p. 150; *add.* Berckel. *ad Stephan. Bysant.* *v.* Ἄβδηρα; Salmas. *Exercitat. Plinian.* p. 160.

(4) Euseb. *Chronic.* II, p. 121.

(5) Solin. cap. X.

zoméniens comme auteurs de la même colonie. Hérodote (1) parle avec quelques détails de cette émigration, à laquelle il donne pour chef *Timésias de Clazomènes*, et il confirme ainsi l'opinion de Solin. D'autres auteurs, tels que Plutarque (2) et Elien (3), dont il serait trop long d'extraire le récit, ont rapporté le motif de cette colonie et lui assignent également *Timésias* pour chef : on doit donc regarder comme une chose constante la fondation d'Abdères par les *Clazoméniens*, sous la date marquée par la *Chronique* d'Eusèbe. Mais ce premier établissement ne fut pas de longue durée; Hérodote ajoute que Timésias fut chassé par les *Thraces*, et il ne nous apprend pas ce qu'il devint; peut-être fonda-t-il alors quelques villes aux environs, telles que *Dicée* et *Pissyrus*, dont le même Hérodote nous fait connaître ailleurs (4) l'*origine grecque*, et que nous ne pouvons guère rapporter qu'à cette émigration. La première de ces villes était aussi connue sous le nom de *Dicæopolis* qui lui est donné par Harpocration (5), et qu'il faut peut-être aussi lire dans Etienne de Bysance (6).

Solin, sans s'expliquer davantage sur ce que devint Timésias, dit qu'Abdères étant tombée en ruines, une colonie de *Grecs asiatiques* lui

(1) Herodot. lib. I, c. 168.
(2) *Reipubl. gerend. præcept.* tom. II, p. 812.
(3) *Histor. Var.* lib. XII, c. 9.
(4) Herodot. lib. VII, c. 109.
(5) Harpocrat. *v.* Δικαιόπολις.
(6) Stephan. Bys. *v.* Δίκαια.

rendit à la fois son ancien éclat et son nom ; par cette *seconde colonie*, il désigne évidemment les *Téïens*, qui furent en effet les fondateurs d'Abdères, selon Hérodote (1). Cet historien nous apprend en même temps quelle fut l'époque et la cause de cette émigration ; il l'attribue aux Téïens, qui, effrayés de l'agrandissement *des Perses*, et avertis par la ruine de Phocée du destin qui les menaçait eux-mêmes, s'ils refusaient de se soumettre, prirent *un an après* la généreuse résolution de se soustraire par l'exil à la puissance des conquérans. Strabon, quoiqu'il s'exprime avec moins d'exactitude (2), s'accorde cependant avec Hérodote, et assure que *les Téïens fondèrent Abdères en Thrace pour se dérober à la tyrannie des Perses*; Scymnus de Chio (3), qui parle aussi de cette colonie des Téïens, la place *au temps de la domination des Perses*, ὑπὸ τὰ Περσικά, ce qui se concilie très-bien avec les récits de ces auteurs. Strabon ajoute (4) que *cette colonie* partit vers le temps où florissait Anacréon ; or, ce poète florissait, selon Eusèbe (5), vers la première année de la LXIIe olympiade : tous ces synchronismes s'appuient et se confirment mutuellement ; il est donc impossible qu'il y ait encore à ce sujet la moindre difficulté. Strabon et Scymnus de Chio n'ont parlé que de la

(1) Herodot. lib. I, c. 168.
(2) Strabo, lib. XIV, p. 644.
(3) Scymn. Ch. v. 670, tom. II, p. 38, *apud* Hudson.
(4) Strabo, *loco suprà cit.*
(5) Euseb. *Chronic.* II, p. 128.

dernière colonie, qui fut la plus considérable et la plus connue, témoin le vers devenu proverbe et cité par Strabon (1); Eusèbe et Solin n'ont voulu parler que de la première; Hérodote seul les distingue (2) et les fait connaître toutes deux. C'est ainsi qu'il faut presque toujours en user pour assigner à deux événemens confondus en un seul la date précise qui convient à l'un et à l'autre (3).

On sait qu'Abdères fut une ville florissante, et il paraît même qu'elle devint à son tour mère de quelques colonies. Nous avons déjà indiqué deux villes qui, selon notre conjecture, dûrent leur naissance à la première colonie établie à Abdères; Etienne de Bysance (4) nous fait connaître *une colonie abdéritaine, Bergépolis*, qui fut sans doute l'ouvrage des *Téïens*. Il n'indique pas la contrée où elle était située, mais il place, *dans l'article suivant* (5), une ville de *Bergé* en *Thrace* et au voisinage de la *Chersonnèse*; cette position

---

(1) *Apud* Strabon. lib. XIV, p. 644.

(2) Herodot. lib. I, c. 168.

(3) Si le docte Scaliger eût bien examiné le passage d'Hérodote, il ne fût point tombé dans cette méprise (*Animadv. ad* Euseb, p. 82.), en ne faisant de ces *deux colonies* qu'une seule et même émigration, composée de *Clazoméniens* et de *Téïens*. Saumaise de son côté commet (*ad Solin.* tom. I, p. 161.) une erreur non moins grave, en rapportant la fondation d'Abdères par les Téïens à la même date que celle de Marseille par les Phocéens, c'est-à-dire, selon lui, à la XLV olympiade, confondant ainsi en une seule les deux fondations de Marseille; et si nous nous permettons de relever les fautes commises par des hommes aussi habiles, c'est moins par un sentiment de mépris ou de malignité qu'on ne pourrait nous soupçonner à leur égard, que pour réclamer l'indulgence de nos lecteurs, si, dans un travail aussi vaste que le nôtre, des fautes de même nature nous sont involontairement échappées.

(4) Stephan. Bys. *v.* Βεργεπόλις.

(5) *Idem*, *v.* Βέργη.

convient parfaitement à cette colonie d'Abdères qu'il nomme *Bergépolis* : je serais donc tenté de croire que les deux villes n'en font qu'une (1), et que l'addition du mot πόλις a seule trompé les copistes qui auront cru pouvoir appliquer ces deux noms à deux cités différentes. Près de là était *Maronée*, que Scylax (2) et Hérodote (3) appellent également *ville grecque*, et qui fut occupée, selon Scymnus de Chio (4), par une *colonie partie de l'île de Chios*, dont cet auteur nous laisse ignorer l'époque, mais que nous pouvons sans invraisemblance rapporter au même temps que l'émigration des Téïens à Abdères.

CHAPITRE IV.

Etablissemens des Phocéens dans l'Ibérie, la Corse, la Gaule et l'Italie.

L'AGRANDISSEMENT progressif des souverains de Lydie et de Perse occasiona plusieurs colonies phocéennes que nous réunissons ici, quoique appartenant à des *époques différentes*, parce qu'elles furent toutes dirigées dans le même esprit et produites la plupart par les mêmes causes.

(1) Etienne avait sans doute écrit : Βέργη ἢ Βεργεπόλις..., comme nous avons vu plus haut la même ville appelée Δίκαια par lui, et Δικαιόπολις par Harpocration, et comme nous en pourrions citer mille exemples.

(2) Scylac. *Peripl.* p. 27.

(3) Herodot. lib. VII, p. 109.

(4) Scymn. Ch. v. 675, 676, 677.

On sait que la découverte de *Tartesse* fut contemporaine de la fondation de *Cyrène* (1), et qu'elle est par conséquent de l'an 675 avant J. C., suivant la date que nous avons cru devoir assigner à ce dernier événement. Ce fut un navigateur *samien*, dont l'histoire a conservé le nom, qui fut porté par des vents contraires sur les côtes de l'*Ibérie*; mais ce récit d'Hérodote ne nous paraît nullement probable. Comment croire en effet que des navigateurs, qui devaient être familiers avec les côtes de l'Egypte et de la Libye où ils avaient formé quelques établissemens, n'aient connu l'Ibérie, si anciennement fréquentée par les Phéniciens et même par les Grecs, que par le singulier effet du hasard ou d'un coup de vent? Comment croire qu'une tempête ait pu éloigner un vaisseau de sa route pendant un espace de plus de six cents lieues de côtes? Cette seule invraisemblance suffirait pour nous rendre suspect le reste du récit d'Hérodote. Quelque longue interruption qu'eussent éprouvée les relations de la Grèce et de l'Ibérie, ne pouvons-nous conjecturer que le souvenir n'en était point entièrement effacé dans l'esprit des Grecs de l'Ionie, dont les navigations audacieuses cherchaient alors à s'ouvrir des routes nouvelles? et cette tradition, quelque faible qu'on la suppose, n'a-t-elle pu guider *Colæus* le

(1) Herodot. lib. IV, c. 152.

long des rivages qu'il fréquentait jusqu'à Tartesse, où l'historien le fait arriver, toujours poussé par une tempête?

Quoi qu'il en soit, les profits immenses que ce Samien fit à Tartesse pendant son séjour, et les narrations pompeuses qu'il ne manqua pas sans doute d'en faire à son retour, dûrent porter une foule de Grecs à suivre ses traces et à profiter de sa découverte. Les *Phocéens* furent des premiers à cultiver cette branche si lucrative de commerce, et ils abordèrent à Tartesse sous le règne d'*Arganthonius* (1), que le calcul le plus vraisemblable fixe à l'an 629 avant notre ère. Hérodote ne dit pas que ce peuple y forma des établissemens, et quoique la bienveillance du souverain leur eût offert dans ses états un vaste et riche territoire pour y transporter le siége de leur habitation, il paraît qu'ils refusèrent ses propositions; ce qui n'empêche pas que quelques particuliers, séduits par ses promesses, ne se soient établis à Tartesse, ainsi que l'assure Appien (2). Vers le même temps sans doute des *Rhodiens*, également grands navigateurs, abordèrent sur la côte d'Ibérie et y fondèrent une ville du nom de leur patrie. Cette tradition de Scymnus de Chio (3) est confirmée par Strabon (4) et par Eustathe (5); et comme cette

(1) Herodot. lib. I, c. 163; Appian. *in Iberic.* p. 256; Cicero, *de Senect.* §. XIX.

(2) Appian. *in Iberic.* p. 256.

(3) Scymn. Ch. v. 205, 206.

(4) Strabo, lib. XIV, p. 654, C.

(5) Eustath. *ad Dionys.* v. 504, *apud* Hudson, tom. IV, p. 94.

ville de *Rhodé* fut, selon les mêmes auteurs, occupée depuis par les Phocéens, fondateurs de Marseille, il s'ensuit qu'elle est d'une date postérieure de très-peu de temps aux premiers voyages des Phocéens à Tartesse, et qu'elle fut construite par les Rhodiens à l'époque où ils avaient encore l'*empire de la mer* (1). Cependant ces établissemens dûrent être extrêmement bornés, et il ne paraît pas que d'autres Grecs aient pénétré dans l'*Ibérie*, région peu connue de la nation entière, même dans des temps bien postérieurs à celui-là. Il n'est guère question dans les Anciens (2) que de *Gadès* et de *Tartesse*; Ephore, qui écrivait du temps d'Alexandre, appelait l'*Ibérie* une *ville*; c'est l'historien Josephe qui le lui reproche (3), et une pareille ignorance, dans un auteur qui possédait toutes les notions géographiques répandues de son temps, prouve certainement que les Grecs avaient fort peu de lumières sur cette vaste contrée, et en même temps qu'ils y avaient formé peu d'établissemens. Les seules *colonies grecques* qui y furent fondées, étaient l'ouvrage des *Marseillais*; mais les connaissances que ce peuple avait acquises sur l'Ibérie, par le moyen de ses colonies

(1) Syncell. *Chronograph.* p. 181; Strabo, lib. 1, p. 57, D.

(2) Herodot. l. 1; Aristot. *Tract. de Mirabilib.*

(3) Joseph. *Contr. Apion.* lib. 1, c. 12. Strabon reproche souvent à Eratosthène l'ignorance où il était touchant l'*Ibérie*; ce qui prouve que, long-temps même après Ephore, les Grecs n'avaient encore que des notions très-infidèles sur cette grande presqu'île (*Vide* Strabon. lib. 11, p. 93-107).

et de ses relations commerciales, ne pénétrèrent point jusque dans la Grèce.

Cependant les fréquens voyages des Phocéens à Tartesse les familiarisèrent avec des mers alors peu fréquentées des Grecs; leurs vaisseaux reconnurent les côtes de l'Ibérie et de l'Italie (1), et voguèrent sans obstacle depuis les *colonnes d'Hercule* jusqu'au fond de l'*Adriatique*; ce fut sans doute dans une de ces expéditions qu'une colonie phocéenne jeta, près de l'embouchure du *Rhône*, les fondemens de *Marseille*. Les Anciens semblent partagés d'opinion sur l'*époque* et les *circonstances* de cet événement; mais en rassemblant avec soin et en comparant ensemble les documens qui nous sont restés, il nous paraît évident que Marseille fut fondée à plusieurs reprises, ou plutôt qu'elle reçut en des temps divers des colonies phocéennes. La plus ancienne de ces fondations remonte, selon l'historien Timée (2), à la *cent vingtième* année avant la bataille de Salamine, 600 ans avant J. C.; le calcul de Solin (3) revient à la même époque, puisqu'il donne la première année de la XLVe olympiade, qui répond également à l'an 600 avant notre ère, et Eusèbe rapporte (4) sous cette même date la *fondation de Marseille*. Il est probable que Solin avait puisé

(1) Herodot. lib. I, c. 163.

(2) Timæus, *apud* Scymn. Ch. v. 210, tom. II, p. 13.

(3) Solin. cap. II, p. 17.

(4) Euseb. *Chronic.* II, p. 124.

cette date dans le *traité particulier* qu'Aristote avait composé *sur la constitution* de cette ville; car Harpocration (1) distingue très-bien, d'après Aristote, *deux fondations* de Marseille, l'*une* contemporaine des conquêtes de Cyrus, et l'*autre* de beaucoup antérieure, qui ne peut être que celle que Timée, Solin et Eusèbe rapportent à l'an 600 avant notre ère. Le récit de ces auteurs est encore confirmé par Justin (2), qui place l'arrivée des Phocéens dans le pays des Ligures, sous le règne de Tarquin l'Ancien, dont la vingtième année tombe, selon Eusèbe, dans la première de la XLV[e] olympiade. Je ne parle point de l'opinion d'A. Gellius (3), qui, sur la foi d'Hygin, place l'arrivée de ces Phocéens sous le règne de Servius, dans la LVII[e] olympiade; je ne crois point que l'autorité de ce mythographe puisse balancer celles que j'ai citées; il est évident qu'il a puisé dans les mêmes sources, mais il les a altérées. Au reste, il paraît que cette première fondation fut l'ouvrage obscur d'un négociant qui, après s'être ménagé la bienveillance des grossiers habitans de cette contrée, réussit à y établir un comptoir. C'est ce que dit positivement Plutarque (4), et quoiqu'il se soit trompé, ainsi que je le montrerai plus bas, en nommant *Protus* le chef de cette colonie, l'origine qu'il

(1) Harpocratio, *v.* Μασσαλία; *add.* Athen. lib. XIII, c. 13.

(2) Justin. lib. XLIII, c. 3.

(3) *Noct. Attic.* lib. X, c. 16.

(4) Plutarch. *in vit. Solon.*

lui assigne est confirmée par Aristote (1), avec le témoignage duquel il est facile de concilier celui de l'abréviateur de Trogue-Pompée (2). Ce dernier, il est vrai, ne s'exprime pas clairement sur le but de cette colonie; mais sa narration ne saurait cependant convenir qu'à un établissement de *fugitifs* ou de *marchands*, qui, après avoir erré quelque temps sur ces côtes, choisirent un lieu qui leur parut favorable pour y former un comptoir, et s'y fixèrent malgré les obstacles que leur opposait l'inimitié des nations voisines. Le chef de ces marchands est nommé *Euxène* par Aristote, dont le témoignage nous autorise encore à rejeter celui de Plutarque (3).

Les Phocéens se bornèrent donc à former un entrepôt de commerce, et une partie retourna dans sa patrie (4), pour y rapporter ce qu'ils avaient fait et obtenir une colonie plus nombreuse. Les chefs de cette deuxième émigration furent *Simos* et *Protis*, et le dernier était, au témoignage du même Aristote, un des fils d'*Euxène*. Ce fut alors que *Marseille* fut véritablement fondée; car auparavant, ainsi que nous l'avons remarqué, elle n'avait pu consister qu'en un simple comptoir. On peut conjecturer que cette seconde colonie suivit de près la première;

(1) Aristot. *apud* Athen. *Deipnosoph.* lib. XIII, c. 13.

(2) Justin. lib. XLIII, c. 3.

(3) Aristot., Plutarch. *loc. laud.*

(4) Justin. *loco cit.* : *reversi domum referentes quæ viderant, plures sollicitavere.*

ainsi, nous ne nous éloignerons pas de la vérité, en la rapportant à la deuxième année de la XLVe olympiade, 599 ans avant notre ère. Comme on se promettait de grands avantages de cet établissement lointain, la nouvelle colonie partit sous les auspices mêmes de *Diane*, divinité tutélaire des *Ioniens*; de là les récits fabuleux débités par Strabon (1), Athénée (2) et Justin (3). On feignit que la déesse avait apparu en songe à *Aristarque*, une des plus illustres dames de Phocée, et lui avait ordonné de servir de guide à ses frères. Le récit de Justin et d'Athénée diffère de celui de Strabon en quelques circonstances accessoires, mais qui ne rachètent point l'invraisemblance du fond; Athénée donne à la femme d'*Euxène* le nom d'*Aristoxène*, et d'après sa ressemblance avec celui qui dans Strabon désigne la conductrice des Phocéens, nous pourrions croire qu'il avait appartenu à la même personne. Il est possible que pour déterminer plus aisément un plus grand nombre de Phocéens, le pouvoir de la superstition se soit joint aux autres motifs employés par les chefs. Quoi qu'il en soit, c'est du moins à cette tradition que nous devons attribuer l'origine du culte de Diane, que Strabon nous assure avoir été si florissant à Marseille, et que, suivant l'observation de ce judicieux écrivain, ils introduisirent dans toutes

(1) Strabo, *fusè*, lib. IV, p. 179.
(2) Athen. lib. XIII, c. 13.
(3) Justin. lib. XLIII, c. 3.

leurs colonies; et ce fut sans doute en mémoire de cet événement, consacré par la tradition nationale, que le sacerdoce de *Diane* à Marseille était toujours confié à une prêtresse de *Phocée* (1).

Cependant il ne paraît pas que les *Phocéens* se soient beaucoup occupés de leur nouvelle colonie; les affaires importantes qui réclamèrent en Asie toute leur attention, les guerres qu'elle eut à soutenir dès sa naissance, firent sans doute cesser toute communication entre elle et sa métropole. Ils ne songèrent au parti qu'ils en pouvaient tirer, que lorsque leur liberté menacée par le progrès des armes victorieuses de Cyrus, leur eut fait prendre la résolution de transporter leurs foyers loin du siége de la servitude. C'est en effet à l'époque des conquêtes d'Harpage dans l'*Ionie*, que la plupart des auteurs (2) ont placé la deuxième fondation de Marseille. Lorsque Phocée eut succombé sous les efforts des Perses, la troisième année de la LIXe olympiade, 542 ans avant J. C., ceux de ses malheureux habitans qui prévinrent, par un exil volontaire, la douleur de voir

(1) Spon, *Miscellan. Inscript.* p. 349.

(2) Herodot. lib. I, c. 165; Pausan. lib. X, c. 8; Strabo, lib. VI, p. 252; Conon. *narrat.* XXXVIII; Ammian. Marcell. lib. XV, c. 9; Hygin. *apud* Aul. Gell. lib. X, c. 16; Hecat. *apud* Stephan. Bys. v. *Μασσαλία*; Thucydid. lib. I, c. 13; et Scholiast. *ad hunc loc.*; Scylac. *Peripl.* p. 4; Tit.-Liv. lib. XXXIV, c. 9; Mela, lib. II, c. 5; Eustath. *ad Dionys.* v. 75; Lucan. lib. III, v. 301; Isocrat. *in Archidam.* §. XXXVI, p. 131; Harpocrat. v. *Μασσαλία*; Senec. *consol. ad Helv.* §. VIII; Vell. Patercul. lib. II, c. 15.

expirer leur patrie, allèrent chercher un asile auprès de leurs colons à Marseille, où les conduisit *Créontiade*, un de leurs principaux citoyens.

Il serait trop long de citer ici les noms des auteurs qui ont parlé de cet établissement, et reconnu les *Phocéens d'Ionie* comme les *fondateurs de Marseille* : il n'est cependant pas inutile de relever l'erreur d'Eustathe, qui donne toujours à ces *Phocéens* le nom de Φωκεῖς, qui ne peut convenir qu'aux peuples de *la Phocide*, et de remarquer dans Sénèque la même méprise. Le scholiaste de Thucydide semble avoir voulu la prévenir, lorsqu'il avertit que *les fondateurs de Marseille étaient des Ioniens de la ville de Phocée*; mais il commet à son tour une étrange erreur, lorsqu'il place Marseille dans l'*Afrique* et au voisinage de *Carthage*; peut-être ce commentateur a-t-il été induit en cette pensée par l'existence d'un peuple nommé *Massiliens*, que Strabon (1) place aux environs de cette ville d'Afrique, et dont parlent plusieurs autres auteurs (2) : mais quelle qu'en soit la véritable source, sa méprise ne nous en paraît pas moins inexcusable. Tous les Phocéens ne s'établirent pas alors à Marseille; une partie se transporta dans l'île de *Corse*, où vingt ans auparavant d'autres *Phocéens* avaient fondé une ville d'*Alalie* (3),

(1) Strabo, lib. 11, p. 131, C.

(2) Dionys. *Perieg.* v. 187; Polyb. *apud* Eustath. tom. IV, p. 33; Ruf. Fest. Avien. *Perieg.* v. 281; Stephan. Bys. *v.* Μασσύλοι.

(3) Herodot. lib. 1, c. 165-167.

la même probablement que Diodore (1) appelle *Calaris*, puisqu'il attribue également sa fondation aux Phocéens. Pausanias indique qu'un détachement de ces Phocéens se fixa ailleurs qu'à *Marseille*, lorsqu'il désigne cette dernière par l'expression de μοῖρα (2); Sénèque parle également des Phocéens établis en *Corse*, et Hérodote raconte avec beaucoup de détails les circonstances de cette émigration. On doit cependant être surpris du silence qu'il garde à l'égard de la colonie de Marseille, et comme il est impossible d'en donner une raison satisfaisante, il faut croire que son texte a subi dans cet endroit quelque altération considérable.

Le séjour des Phocéens en Corse ne fut pas de longue durée : les vexations et les pirateries qu'ils exerçaient sur les peuples voisins, attirèrent sur eux la vengeance des Tyrrhéniens et des Carthaginois (3), qui vinrent les attaquer avec des forces supérieures. Les Grecs furent cependant vainqueurs; mais épuisés par un succès acheté du sang du plus grand nombre d'entre eux, ils ne se crurent pas en état de résister à une seconde attaque, et ils prirent sagement le parti de là retraite. Une partie d'entre

---

(1) Diodor. Sic. lib. v, p. 295.

(2) Pausan. lib. x, c. 8.

(3) Diodor. *loco suprà cit.*; Herodot. l. v, c. 167. Diodore commet la même erreur qu'Eustathe, et nomme ces *Phocéens* Φωκεῖς. Agathias qui reconnait les *Phocéens d'Asie*, Φωκαιεῖς ἐξ Ἀσίας, comme fondateurs de *Marseille* (lib. 1, p. 12.) les fait partir sous le règne de *Darius*, fils d'*Hystaspe*. Pline nomme *Grecs Phocéens*, comme Méla, les *fondateurs de Marseille* (lib. III, c. 4.).

eux passa en Italie, et nous verrons bientôt ce qu'ils devinrent; l'autre portion alla se réunir à ses compatriotes de Marseille. Hérodote nous aide à fixer la date de cette quatrième colonie; car il assure que le séjour des Phocéens en Corse ne dura que *cinq ans*, et comme la prise de Phocée, à la suite de laquelle la colonie de *Créontiade* s'établit à Marseille, est de la troisième année de la LIXe olympiade, 542 ans avant J. C., cette dernière colonie, postérieure de cinq ans à celle-ci, doit donc être rapportée à la première année de la LXIe olympiade, 536 ans avant l'ère vulgaire. La proximité de ces deux colonies les a fait confondre par les Anciens, ainsi qu'il était arrivé des deux premières; mais les témoignages sur lesquels repose la distinction que nous avons établie entre elles, ne permettent pas de les révoquer en doute; c'est en effet Antiochus de Syracuse qui nous atteste l'existence de la colonie de Créontiade (1); et quant à la dernière, qui vint immédiatement de l'île de Corse, elle est clairement indiquée par Hygin (2), Sénèque (3) et Ammien Marcellin (4). Ainsi l'exposition des faits nous fait découvrir à Marseille *quatre colonies consécutives*, dont les deux premières, séparées par l'intervalle *d'un*

(1) Antiochus, *apud* Strabon. lib. VI, p. 252.

(2) Hygin. *apud* Aul. Gell. *Noct. Attic.* lib. X, c. 16.

(3) Senec. *Consolat. ad Helv.* cap. VIII.

(4) Amm. Marcell. lib. XV, c. 9.

an, et les deux dernières, éloignées de *cinq ans* l'une de l'autre, ont été confondues par la plupart des Anciens et des Critiques modernes.

Marseille, accrue et fortifiée par cette augmentation successive d'habitans, étendit bientôt sa puissance sur les peuples voisins. L'expression de *Massalia*, chez la plupart des Anciens (1), ne désignait pas seulement la *ville*, mais le *territoire* de Marseille, et ce territoire avait reçu une extension rapide. Ce n'est pas que Marseille se fût élevée paisiblement et sans obstacles; on peut voir dans Justin (2) le récit des guerres qui l'assaillirent à son berceau; mais les victoires qu'elle remporta sur ses voisins, et même sur les Carthaginois (3), si puissans alors et si redoutés, favorisèrent ses progrès, loin de leur nuire (4); et nous devons conjecturer de ce que Scymnus de Chio attribue aux *Phocéens*, fondateurs de Marseille, et non aux *Marseillais* eux-mêmes, quelques-unes de leurs colonies, que ces colonies tiennent presque immédiatement à l'époque de leur établissement. La plupart de ces colonies doivent cependant être rapportées au temps où, affermis dans la possession de leur pays et vainqueurs des ennemis du dehors, ils purent sans danger répandre hors

(1) Dionys. *Perieg.* v. 75; Eustath. *ad hunc loc.* tom. IV, p. 15: ἔστι δὲ οὐ μόνον χώρα Μασσαλία, ἀλλὰ καὶ πόλις Λιγύων.

(2) Justin. lib. XLIII, c. 3, 5.

(3) Thucydid. lib. I, c. 13.

(4) Pausan. lib. X, c. 8.

de leur sein l'excédant devenu inutile de leur population ; c'est ce qu'assurent Ammien Marcellin (1) et Justin (2), et ce que la vraisemblance seule nous porterait à croire, indépendamment de leurs témoignages. Strabon dit (3) qu'habitans d'une contrée plus propre à la culture de la vigne et de l'olivier qu'à celle du blé, ils cherchèrent de bonne heure à s'enrichir par le commerce et par les expéditions maritimes. Devenus puissans, poursuit ce judicieux écrivain, *ils bâtirent des villes* qui, outre les avantages qu'elles leur procuraient pour le commerce, leur servaient de remparts contre les Ibériens et les barbares fixés sur les rives du Rhône, et dominaient, suivant l'expression de Tacite (4), *comme autant de citadelles*, sur le pays ennemi.

Le territoire qui portait proprement le nom de *Massalia*, renfermait plusieurs villes citées par différens auteurs comme *colonies marseillaises*, entre autres *Abarnus*, dont Etienne de Bysance (5) nous apprend l'existence; *Cabellion*, nommée par Artémidore (6); *Trézène*, dont parlent le même Etienne de Bysance et Eustathe (7) comme d'une *colonie marseillaise*; *Cyrène*, men-

(1) Amm. Marcell. lib. xv, c. 9: *Dein secutis ætatibus, auctâ virium copiâ, oppida instituêre non pauca.*

(2) Justin. lib. XLIII, c. 3.

(3) Strabo, lib. IV, p. 179, sqq.

(4) Tacit. *vit. Agricol.* §. 16.

(5) Stephan. Bys. *v.* Ἄβαρνος.

(6) *Apud* Stephan. Bysant. *v.* Καβελλιών.

(7) Stephan. Bysant. *v.* Τροιζήν; Eustath. *ad Iliad.* lib. II, v. 566.

tionnée encore par le premier de ces auteurs (1), aussi bien que *Lacydon*, qui servait de port à sa métropole, et dont Méla a conservé le nom (2). La *côte marseillaise*, ὁ Μασσαλιωτικὸς παράπλους, s'étendait jusqu'au port *Monœcus*; Strabon le conjecture (3) d'après le nom *grec* de ce port et le temple d'*Hercule* qui n'avait pu y être bâti que par la main des Grecs de Marseille. Les *Liguriens*, dont le pays commençait à ce port, avaient quelque commerce avec les Marseillais, et c'était sans doute à leurs fréquens rapports avec les colonies marseillaises, qu'ils devaient l'usage de porter à la guerre des *boucliers de cuivre*, usage qui les faisait regarder par quelques auteurs *comme un peuple d'origine grecque* (4). La région qui s'étendait depuis Marseille jusqu'au fleuve *Varus* (5), renfermait les *villes marseillaises* suivantes : *Tauroentium*, *Olbia*, *Antipolis* et *Nicée*; le Varus coulait entre ces deux dernières, à 20 *stades* de Nicée, et à 60 stades d'Antipolis; ces quatre villes étaient celles que le même Strabon assure (6) avoir été bâties contre les *Ligures* et les *Salyens*. Scymnus de Chio (7) et Etienne de Bysance (8) citent également *Tauroentium* comme une colonie marseillaise; mais selon Apollodore, dans le Ier Livre de sa *Géo-*

(1) Stephan. Bys. v. Κυρήνη.
(2) Pomp. Mela, lib. II, c. 5.
(3) Strabo, lib. IV, p. 202.
(4) Strabo, *loc. suprà laud.*
(5) *Idem*, lib. IV, p. 184.
(6) *Idem*, *ibid.* p. 180, B.
(7) Scymn. Ch. v. 214 et sqq.
(8) Stephan. Bys. v. Ταυρόεις.

graphie (1), c'étaient des *Phocéens qui, écartés du reste de la flotte, bâtirent au lieu où ils abordèrent une ville à laquelle ils donnèrent le nom de Tauroeis*, parce que leur vaisseau portait pour enseigne *un taureau*, ὂν ταυροφόρος. Scymnus de Chio confirme (2) aussi le témoignage de Strabon, relativement à l'origine marseillaise d'*Olbia* et à celle d'*Antipolis* (3). Pline fait mention d'une *Athénopolis* (4), qu'il dit être *colonie de Marseille*, et que Méla cite également dans la même position (5). Quant à *Nicée*, son origine marseillaise est encore attestée par Pline (6) et par Etienne de Bysance (7); cette ville appartenait à l'Italie, d'après la séparation faite entre cette région et la Gaule narbonnaise par le cours du Varus; et cependant, au témoignage de Strabon (8), elle demeura toujours soumise à la jurisdiction marseillaise, tandis qu'Antipolis, située de l'autre côté du Varus, fut énumérée aux villes italiques, et en cette qualité affranchie de la jurisdiction de sa métropole (9).

Outre ces villes, les Marseillais possédaient encore *Agatha* sur l'*Arauris*, et *Rhodanusia* ou *Rhoda*, qui donna son nom au *Rhône*. Pline

(1) Apollodor. *apud* Stephan. Bysant. *eâdem voce*.
(2) Scymn. Ch. v. 215.
(3) *Idem*, v. 216.
(4) Plin. lib. III, c. 4.
(5) Mela, lib. II, c. 5.
(6) Plin. lib. III, c. 5.
(7) Stephan. Bys. *v.* Νίκαια.
(8) Strabo, lib. IV, p. 184.
(9) Mela, lib. II, c. 5; Ptolem. *Geograph.* lib. II, c. 10.

assure (1) que la première de ces villes était *colonie marseillaise;* Strabon confirme (2) son témoignage et nous apprend de plus que cette ville, ainsi que celle de *Rhoda,* fut élevée contre les incursions des *Ibériens:* cependant Scymnus de Chio (3) et Etienne de Bysance (4) semblent attribuer ces deux colonies aux *Phocéens eux-mêmes.* S'il en faut croire une tradition rapportée par Pline (5) et par saint Jérôme (6), des *Rhodiens* les auraient précédés dans la possession de cette contrée, et auraient imposé leur nom *au fleuve* et à *la ville,* et c'est sur cette tradition, à laquelle l'établissement que nous avons vu plus haut que les Rhodiens formèrent en Ibérie, paraît ajouter un nouveau degré de vraisemblance, qu'un savant Jésuite (7) a cru pouvoir fonder le système qui attribue à *Lyon* une *origine rhodienne;* mais le rapprochement qu'il fait de cette tradition avec un passage de Clitophon (8); ne repose sur aucune autorité, et ce passage même bien examiné détruit entièrement son hypothèse.

Enfin les Marseillais possédaient encore, à l'embouchure du *Rhône*, une ville d'*Héracléa* que Pline appelle (9) *colonie marseillaise*, et

---

(1) Plin. lib. III, c. 4.
(2) Strabo; lib. IV, p. 180, B; Vib. Sequest. p. 28, Hess.
(3) Scymn. Ch. v. 207.
(4) Stephan. Bys. v. Ἀγάθη.
(5) Plin. lib. III, c. 4.
(6) D. Hieronym. *Prolog. epistol. ad Galatas.*
(7) P. Colonia, *Hist. de Lyon*, chapit. 1, §. 7.
(8) Clitoph. *apud* Plutarch. *de Fluminib.* tom. II, p. 1151.
(9) Plin. lib. III, c. 4.

dont Etienne de Bysance fait aussi mention (1). Les îles *Stœchades*, dont trois seulement méritaient d'être nommées, selon Strabon (2), étaient occupées par les Marseillais, qui en cultivaient les campagnes, et y entretinrent long-temps une garnison pour tenir en respect les pirates qui infestaient ces côtes. Les îles de *Planasia* et de *Léro*, dont la dernière était située en face d'*Antipolis*, renfermaient des bourgs (3), κατοικίαι, dont les habitans étaient sans doute issus de Marseille ou de quelques-unes de ses colonies répandues sur la côte opposée. Le même auteur (4) parle encore de plusieurs petites îles situées près des îles Baléares, où les Phéniciens, les *Marseillais* et les Ligures avaient formé des établissemens. Entre toutes ces îles, une appelée *Dianium* ou *Artémisia* par Pline (5), et *Artémita* par Etienne de Bysance (6), pourrait faire soupçonner que c'était là que s'étaient particulièrement établis les Marseillais, grands adorateurs de *Diane*.

Ce peuple puissant et industrieux avait encore étendu ses colonies dans l'*Ibérie* (7), dont elles occupèrent la portion comprise entre les *Pyrénées* et *Sagonte*. La ville de *Rhodé* est la première dans cette région qui s'offre à nos re-

(1) Stephan. Bys. *v.* Ἡράκλεια.
(2) Strabo, lib. IV, p. 184, D.
(3) *Idem*, *ibid.* p. 185, A.
(4) Strabo, lib. II, p. 129.
(5) Plin. lib III, c. 6.
(6) Stephan. Bys. *v.* Ἀρτέμιτα.
(7) Bochart, *Phaleg*, l. I, c. 35.

gards; fondée d'abord par les *Rhodiens*, qui lui donnèrent leur nom, comme nous l'avons vu plus haut, elle fut ensuite occupée par les Marseillais, ainsi que l'assurent Scymnus de Chio (1), Strabon (2) et Eustathe (3). Nous trouvons ensuite à deux cents stades des Pyrénées *Emporium*, qui fut, comme son nom seul l'indique, un entrepôt de commerce, et qui paraît avoir été une ville considérable. Ses fondateurs étaient des *Marseillais*, ainsi que l'attestent Scylax (4), Scymnus de Chio (5), Etienne de Bysance (6), Pline (7) et Strabon (8) : Silius Italicus (9) fait aussi allusion à son origine, lorsqu'il désigne cette ville par l'épithète de *Phocaicæ*. Les Emporitains habitèrent d'abord dans une petite île située vis-à-vis de l'emplacement d'Emporium. Depuis, ils se transportèrent sur le continent; leur ville était séparée en deux par une muraille, ce qui la faisait appeler aussi *Dipolis*, *ville double*. Des indigènes, ainsi que l'attestent Strabon et Pline, se mêlèrent peu à peu aux Grecs et se réunirent dans les mêmes murs, où ils ne formèrent plus qu'un même peuple gouverné par un mélange de lois *grecques* et *barbares*.

Entre Carthagène et le fleuve *Sucron*, étaient *trois petites villes fondées par les Marseillais* (10);

(1) Scymn. Ch. v. 205, 206.
(2) Strabo, lib. XIV, p. 654.
(3) Eustath. *ad Dionys.* v. 504.
(4) Scylac. *Peripl.* p. 3.
(5) Scymn. Ch. v. 200 et sqq.
(6) Stephan. Bys. *v.* Ἐμπόριον.
(7) Plin. lib. III, c. 3.
(8) Strabo, lib. III, p. 159, 160.
(9) Sil. Italic. lib. III, v. 369.
(10) Strabo, lib. III, p. 159.

la plus connue, et probablement la plus considérable, était *Héméroscopium*, dont le nom semble indiquer la position sur un lieu élevé; étymologie que confirme Strabon lui-même. Elle possédait un temple renommé de *Diane éphésienne*, dont le culte florissait également, au témoignage de cet auteur (1), dans *Rhodé* et dans *Emporium* : ce culte avait même fait donner à cette ville le nom d'*Artémisium*, que les Romains traduisirent par celui de *Dianium*, sous lequel elle était connue de Pline (2). Etienne de Bysance fait aussi mention d'*Héméroscopium*, et rapporte sur l'origine de cette ville l'opinion du géographe Artémidore qui l'attribuait aux *Phocéens* (3), expression par laquelle nous devons sans doute entendre les Marseillais issus des Phocéens. Le même Etienne (4), sur la foi du même Artémidore, nous fait connaître encore une colonie de Marseille, *Alonis*, située dans la *Tarraconaise*, et mentionnée également par Méla et Ptolémée (5). *Mænacé*, la dernière des villes fondées en Ibérie par les *Marseillais*, fut aussi la dernière des villes grecques situées dans cette partie de l'Europe, au rapport de Scymnus de Chio (6) et de Strabon (7). On l'a quelquefois confondue avec *Malaca*, mais sans fonde-

(1) Strabo, lib. III, p. 159.
(2) Plin. lib. III, c. 3.
(3) Artemidor. lib. II, *apud* Stephan. Bys. *v.* Ἡμεροσκόπειον.
(4) Stephan. Bys. *v.* Ἀλωνίς.
(5) Mela, lib. II, c. 6; Ptolem. *Geograph.* lib. II, c. 6.
(6) Scymn. Ch. v. 145.
(7) Strabo, lib. III, p. 156.

ment, puisque Malaca était d'origine phénicienne. *Mœnacé* était d'ailleurs plus éloignée de *Calpé*, et ses ruines attestaient encore, au temps de Strabon, son extraction grecque. Telles sont les colonies de Marseille, dont l'histoire nous a conservé la connaissance.

Nous avons vu qu'une portion des Phocéens chassés de la Corse, passa en Italie. Hérodote marque (1) qu'ils gagnèrent *Rhégium;* mais ils n'y formèrent point d'établissemens, et ils se rendirent de là, suivant le récit du même historien, dans cette partie de l'ancienne *Enotrie*, où ils fondèrent la ville d'*Hyèle*. Il paraît qu'ils pénétrèrent aussi dans la *Campanie*; car Pline (2) et Solin (3) placent en cette région un port de *Parthénius*, qu'ils assurent avoir appartenu aux *Phocéens;* et cette tradition nous explique celle de Scymnus de Chio (4) qui attribue la fondation de *Néapolis à des Marseillais, et à des Phocéens fuyant la domination des Perses*. Il est probable en effet que quelques-uns des Phocéens, que les événemens rapportés plus haut jetèrent sur les côtes de l'Italie, s'établirent à Néapolis, déjà habitée par des Chalcidiens (5); et ces deux relations se concilient trop aisément pour que nous ayons besoin de rejeter l'une ou l'autre. Mais le plus solide établissement que ces Phocéens ban-

(1) Herodot. lib. I, c. 167.
(2) Plin. lib. III, c. 5.
(3) Solin. cap. II, p. 12.
(4) Scymn. Ch. v. 246, tom. II, p. 15, *apud* Hudson.
(5) Voy. *ci-dessus*, tom. III, p. 120 et suiv.

nis formèrent en Italie, fut celui d'*Hyèle* ou *Elée*, confirmé encore par Strabon (1) et Pline (2). Le premier, qui s'appuie du témoignage d'Antiochus de Syracuse, rapporte dans le même ordre que nous les avons exposées, les émigrations des Phocéens à Marseille et en Corse; il ajoute que ce fut *à leur expulsion de cette île qu'ils allèrent fonder Elée* : ἀποκρουσθέντας δὲ τὴν Ἐλέαν κτίσαι, et cette colonie est également attestée par Hygin (3), et par Ammien Marcellin (4) qui marque clairement la séparation des deux colonies à leur départ de Corse : *pars in Lucaniâ Veliam, alia condidit in Viennensi Massiliam.* D'après des témoignages si clairs et si unanimes, il nous sera facile de déterminer l'époque précise de la fondation d'Hyèle; car en évaluant à *une année* le séjour que firent les Phocéens sur les terres des *Rhégiens*, nous pourrons rapporter cette colonie à la deuxième année de la LXIe olympiade, 535 ans avant notre ère.

On sait que cette ville, dont les médailles, marquées de la tête de Minerve, confirment encore l'*origine ionienne*, devint florissante, et qu'elle dut cet avantage aux excellentes lois de deux de ses citoyens, *Parménide* et *Zénon* (5);

(1) Strabo, lib. VI, p. 252, D.

(2) Plin. lib. III, c. 5.

(3) Hygin. *apud* Aul. Gell. *Noct. Attic.* lib. X, c. 16.

(4) Amm. Marcell. lib. XV, c. 9. *Voy.* sur l'étymologie du nom de cette ville, Strabon (l. VI, p. 252.), Etienne de Bysance (*v.* Ἐλέα.) et Servius (*ad* Virgil. *Eneid.* lib. VI, v. 366.).

(5) Strabo, lib. VI, p. 252, C; Diogen. Laërt. lib. IX, c. 23.

son école de philosophie est trop connue pour que j'aie besoin d'en rappeler ici le souvenir; mais cet état prospère ne se maintint pas longtemps; elle reçut une *colonie achéenne* (1) que lui envoyèrent les *Thuriens*. Le savant Mazochi conjecture, avec assez de raison (2), que cette deuxième colonie s'établit entre le temps d'Hérodote et celui du géographe Scylax; mais qui peut assigner le milieu véritable entre deux dates dont la dernière est encore si incertaine?

CHAPITRE V.

Établissemens des Samiens en Thrace et en Italie, dans les îles de Crète et de Sicile.

Ce que les armes d'un ennemi étranger occasionaient parmi les *Phocéens*, une tyrannie domestique le produisit chez les *Samiens*; trois frères, *Polycrate*, *Syloson* et *Pantagnotus*, usurpèrent chez ce peuple l'autorité suprême, et cette révolution dut nécessairement causer quelques émigrations. Cependant, ce fut pendant la durée de la tyrannie de Polycrate que les Samiens furent le plus puissans sur la mer, et qu'ils acquirent des droits à être considérés comme les premiers navigateurs de la Grèce.

(1) Scylac. *Peripl.* p. 8. (2) *Ad tabul. Heracl.* p. 102.

C'est à cette époque que nous croyons devoir rapporter la fondation d'une ville de *Thrace* qu'Hérodote place (1) sur l'*Hellespont*, et Ptolémée (2) sur la *Propontide*, différence légère, puisqu'on sait que souvent les Anciens ont confondu ces deux mers, en étendant à l'une le nom qui ne convenait qu'à l'autre. Etienne de Bysance (3), qui met cette ville sur les frontières de la Thrace et de la Macédoine, la nomme *Bisanthe*, et assure qu'elle était *grecque* et *colonie des Samiens :* ἑλληνὶς, ἄποικος Σαμίων. Pomponius Méla confirme (4) aussi son origine samienne, et les médailles de cette ville offrent le type d'*Athènes* (5); ce qui pourrait nous faire croire qu'elle avait reçu postérieurement une *colonie athénienne*.

Une colonie d'*exilés Samiens* fonde vers le même temps, année première de la LXIVe olympiade, 524 avant J. C., une ville dans l'île de Crète, ou plutôt s'y établit; car cette ville existait long-temps avant cette époque, et même était occupée par des Grecs. On peut voir dans Hérodote le long récit qu'il fait (6) de cette émigration, et des divers événemens qui remplirent l'espace intermédiaire entre l'exil de ces Samiens et leur établissement à *Cydonie*, tels que leur fuite à

(1) Herodot. lib. VII, c. 137.
(2) Ptolem. lib. III, c. 2.
(3) Stephan. Bys. v. Βισάνθη; *et ad hunc loc.* Holsten. p. 68.
(4) Mela, lib. II, c. 2.
(5) *Apud* Eckhel, *Doctrin. num.* tom. II, p. 25.
(6) Herodot. lib. III, c. 44-59.

Lacédémone, la guerre qu'ils excitent contre Polycrate, les déprédations commises par eux sur les habitans de Siphnos et d'Hermione, l'expédition qu'ils entreprennent contre l'île de Zacynthe dont ils voulaient chasser les habitans, et enfin leur passage en Crète. Ils portèrent avec eux à *Cydonie* le culte de *Diane* (1), leur principale divinité après *Junon*; et la plupart des temples qui se voyaient dans cette ville, entre autres celui de *Dictynne*, étaient l'ouvrage de cette colonie. Cependant sa prospérité ne fut pas de longue durée; les *Eginètes*, qui avaient à venger de vieilles inimitiés, unirent leurs armes au ressentiment des Crétois, et les Samiens furent réduits en esclavage, six ans seulement après leur émigration, c'est-à-dire vers l'an 518 avant notre ère (2).

Eusèbe place (3) vers la quatrième année de la LXIVe olympiade la fondation de *Dicæarchia*, en Italie, par une *colonie samienne*. Etienne de Bysance (4) atteste également l'origine samienne de cette ville, et, dans un autre endroit (5), il parle de la même ville comme étant colonie des Ioniens, ce qui ne peut s'entendre que des *Samiens*. Scaliger croit devoir attribuer cette colonie à des *Samiens* qui fuyaient la tyrannie

(1) Voy. *le Commentaire de* Spanheim sur l'*Hymne à Diane* de Callimaque, tom. II, p. 309-333.

(2) Herodot. lib. III, c. 59.

(3) Euseb. *Chronic.* II, p. 129.

(4) Stephan. Bys. *v.* Ποτίολοι.

(5) *Idem*, *v.* Δικαια; Harpocrat. *v.* Δικαιόπολις.

de Polycrate; cependant cette tyrannie avait cessé avec sa vie dès l'année précédente, selon le P. Corsini (1); et M. Larcher la recule encore d'*une année*. Quelle que soit la véritable date, la conjecture de Scaliger (2) peut s'appliquer aux révolutions qui suivirent nécessairement la mort du tyran, et forcèrent ses partisans à fuir le ressentiment de leurs concitoyens. Peu de temps après, des *Samiens* et autres *Ioniens* allèrent s'établir à *Zancle* en Sicile, sous la conduite de *Cadmus*, qui s'était dépouillé volontairement et par esprit de justice de la tyrannie de l'île de Cos. Hérodote (3), qui nous a appris cet événement, n'ajoute aucun autre détail, et Thucydide se contente de dire (4) que des *Samiens* et des *Ioniens*, fuyant la domination des Mèdes, cherchèrent un asile en Sicile, chassèrent les anciens habitans de *Zancle*, et s'y établirent à leur place (5). Scymnus de Chio parle (6) aussi de cette colonie; mais aucun de ces auteurs n'en a marqué la date précise. Nous pouvons cependant conjecturer, de ce que Thucydide (7) met peu d'intervalle entre cette colonie et celle qu'Anaxilas établit à Zancle vers le commencement de la LXXIe olympiade, que la première ne fut antérieure que de peu d'années à la seconde,

(1) *Fast. Attic.* tom. III, p. 120.
(2) Scalig. *Animadv.* p. 57.
(3) Herodot. l. VII, c. 163, 164.
(4) Thucydid. lib. VI, c. 4.
(5) *Vide* Herodot. lib. VI, c. 18, *fusiùs*.
(6) Scymn. Ch. v. 292.
(7) Thucydid. lib. VI, c. 5.

et peut-être faut-il la rapporter à la première année de la LXVIIe olympiade, 512 avant J. C., époque où Syloson obtint de Darius la succession de Polycrate et la tyrannie de Samos (1).

Quoi qu'il en soit, Anaxilas ne put voir sans ombrage un peuple étranger établi à la place des *Chalcidiens*, dans une ville dont la puissance pouvait porter atteinte à la sienne; il chercha à les en chasser, et après plusieurs tentatives infructueuses, il réussit enfin à soumettre cette importante place. Pausanias prétend (2) que ce fut à l'aide des *Messéniens* qu'il en triompha; mais nous avons déjà indiqué ailleurs les erreurs de cet écrivain; et Thucydide, historien beaucoup plus ancien et plus digne de foi, ne dit rien de cette association. Selon ce dernier, Anaxilas ne chassa qu'une partie des Samiens; c'étaient sans doute ceux qui s'étaient montrés le plus opposés à sa domination, et comme Thucydide n'ajoute pas où se retirèrent ces *Samiens*, il est permis de croire qu'ils allèrent former un établissement à *Agrigente*, que Strabon (3) dit avoir reçu une *colonie ionienne*. Le reste eut permission de rester à Messène, confondu parmi les nouveaux habitans qu'Anaxilas y conduisit, et

---

(1) Herodot. lib. III, c. 140-149.

(2) Pausan. lib. IV, c. 23. L'erreur de Pausanias vient sans doute, ainsi que le conjecture judicieusement le P. Corsini (*Fast. Attic.* t. III, p. 156.), de ce qu'il a confondu en un seul *deux Miltiades*, dont l'un était archonte en la XXIXe olympiade, et l'autre en la LXXIIe olympiade.

(3) Strabo, lib. VI, p. 268.

que Thucydide dit (1) positivement avoir été des *hommes de nations différentes*. Strabon prétend que c'étaient des *Messéniens du Péloponèse*, et par cette expression il désigne sans doute les descendans de ces Messéniens qui, lors de la deuxième guerre de Messénie, avaient cherché un asile à *Rhégium*.

Ce fut à cette époque que *Zancle* changea son nom en celui de *Messène*, sous lequel elle fut toujours connue depuis (2). Strabon (3), et Pausanias (4) qui, par suite d'une première erreur, rapporte ce changement à la XXIXe olympiade, l'attribuent aux *Messéniens*; Thucydide, presque contemporain de ces événemens, et qui ne parle point de Messéniens établis à Zancle, dit que cette ville reçut le nom de *Messène* de celui de l'ancienne patrie d'Anaxilas, étymologie plus vraisemblable et qui détruit l'hypothèse du passage des Messéniens à Zancle, au moins à l'époque dont il s'agit ici. Un écrivain national et généralement très-instruit de ce qui concerne les origines de sa patrie, Diodore de Sicile (5), rapporte l'établissement de ces Messéniens à Zancle, et même l'origine du nom de *Messène*, à une date beaucoup plus moderne, puisque, parlant de la dispersion des Messéniens après la guerre du Péloponèse, dans

---

(1) Thucydid. lib. VI, c. 5.
(2) Herodot. lib. VII, c. 163; Thucydid. lib. VI, c. 5.
(3) Strabo, lib. VI, p. 268.
(4) Pausan. lib. IV, c. 23, p. 337.
(5) Diodor. Sic. lib. XV, p. 492.

la première année de la XCIV[e] olympiade, 404 ans avant J. C., il dit que *quelques-uns passèrent en Sicile où ils se fixèrent à Messène, à laquelle ils donnèrent leur nom*: τινὲς δ' ἐν Σικελίᾳ Μεσσήνην τὴν ὑπ' ἐκείνων ὀνομασθεῖσαν κατῴκισαν. Il se trompe sans doute dans ce dernier point; mais j'avoue qu'il me paraît croyable en ce qu'il raconte de la colonie messénienne, et que celle-là est la *première* dont l'existence soit avérée, puisqu'il faut nécessairement faire abstraction du récit de Pausanias, à cause de l'anachronisme qu'il renferme, et que le récit de Strabon, n'indiquant aucune date précise, peut tout aussi bien être rapporté à l'établissement dont parle ici Diodore, qu'à celui qu'on conjecture avoir été formé par Anaxilas. C'est, je le répète, le *seul témoignage positif* d'une colonie messénienne à Zancle; et quoique, d'après l'étymologie alléguée par Thucycide, le *nom de Messène* fût appliqué à cette ville avant l'époque indiquée par Diodore, rien ne prouve que les *Messéniens* y eussent habité avant cette même époque.

Voilà donc une cinquième colonie conduite à *Messène*, dont la puissance dut recevoir, par suite de cet événement, un grand et rapide accroissement. Cependant, *huit ans* après, cette ville fut prise et rasée jusqu'en ses fondemens par les Carthaginois (1); les habitans périrent

(1) Diodor. Sic. lib. XIV, p. 427.

sous le glaive ou dans les flots, et ceux qui survécurent à la ruine de leur patrie se dispersèrent dans les *villes* ou *forteresses voisines* (1). La même année, 396 ans avant J. C., Denys entreprit de la rebâtir et de la repeupler; il y rétablit ses anciens habitans, auxquels il ajouta *mille Locriens*, *quatre mille Médimnéens* (2), *et six cents Messéniens*, récemment chassés de *Naupacte*; Messène répara bientôt ses pertes, et redevint plus florissante que jamais.

---

(1) Diodor. Sic. lib. XIV, p. 437.

(2) On ignore quels étaient ces *Médimnéens*; l'histoire ne nous fait connaître aucune ville de ce nom. Je soupçonnerais donc qu'il y a quelque altération dans le texte de Diodore (l. XVI, p. 515.). Cet auteur parle, dans un autre endroit, d'un peuple voisin de *Camarina*, qu'il appelle Μαδναίους, peuple également inconnu, et qui me paraît être le même que celui que Diodore, ou plutôt ses copistes, appellent ici Μεδιμναίους. Ce dernier passage peut du moins servir à fixer la position de ce peuple; car Diodore, décrivant la *marche de Dion* depuis *Minoa*, où il débarqua, jusqu'à *Syracuse*, nomme successivement les *Agrigentins*, les *Gélois*, ceux des *Sicules* et des *Sicaniens* qui occupaient les parties méditerranées, les *Camarinéens*, et enfin les *Madinéens*. C'est donc dans le voisinage de *Camarina* qu'il faut chercher le peuple en question; or, je ne vois que la ville de *Mendæ*, qu'Etienne de Bysance (*v.* Μεναί, l'ethnique est Μεναῖος.) place *en Sicile*, dans le voisinage de *Palica*, qui puisse convenir à cette position, et dont le nom présente d'ailleurs assez de rapport avec celui que donne Diodore. Il est vrai que les commentateurs ont changé ce nom en celui de Μεναί qui offre moins d'analogie, et que cette correction, fondée cependant sur des raisons bien faibles, a été reçue par les Critiques modernes (*voy.* d'Anville, *Carte de la Sicile.*); mais comme tous les manuscrits et les plus anciennes éditions s'accordent à lire Μενδαί, je ne crois pas qu'on puisse opposer rien de solide à cet accord si frappant et si unanime. Un argument qu'auraient pu employer Berckélius et Bochart, et qui eût mieux valu que toutes leurs raisons, c'est que, dans sa *Description de la Sicile*, Ptolémée (lib. III, c. 4.) nomme une ville de Μεναί parmi les places méditerranées de cette île; mais je me crois fondé à penser que le texte de Ptolémée est altéré, et qu'il faut y lire, comme dans les manuscrits d'Etienne de Bysance, Μενδαί et non pas Μεναί.

CHAPITRE VI.

Colonies Athéniennes dans la Chersonnèse de Thrace, et à Lemnos.

(Olymp. LXV, ann. 3, 518 avant J. C.)

Nous avons vu que l'établissement formé par les *Athéniens* dans la *Chersonnèse*, sous les ordres du premier Miltiade, avait été détruit presque à sa naissance par les guerres dont ce général et son successeur avaient été assaillis pendant la courte durée de leur administration. Cependant ce peuple ne renonça pas à l'espoir de soumettre un pays, que sa fertilité et la proximité du Pont-Euxin pouvaient lui rendre un jour très-avantageux. Il y envoya donc une deuxième colonie, sous les ordres d'un second Miltiade, fils de Cimon, le même qui s'immortalisa depuis par la victoire de *Marathon* (1); mais cette colonie devait être extrêmement faible, puisqu'*une trirème* seule la portait toute entière. A son arrivée, Miltiade eut à surmonter les prétentions rivales des citoyens puissans de la Chersonnèse, et à peine était-il, par l'exil et l'éloignement de ces citoyens, solidement établi dans sa domination, que l'invasion des Scythes le força de quitter la

(1) Herodot. lib. VI, c. 189.

Chersonnèse. Il y revint cependant, conduit par les *Dolonces*, ces anciens et fidèles alliés des Athéniens; mais quelques années encore après, la crainte de l'approche de la flotte phénicienne le chassa sans retour de la Chersonnèse. Au milieu de tant d'agitations et avec des forces si peu imposantes, il n'est pas probable que cette colonie ait fait beaucoup de progrès, et nous pouvons conjecturer qu'elle se borna à recouvrer et à rétablir les villes fondées par la première, qui, sans doute, avaient dû souffrir considérablement des incursions des Thraces.

Mais un fait que nous ne devons pas passer sous silence, c'est la conquête que firent les Athéniens des îles de *Lemnos* et d'*Imbros*, jusqu'alors occupées par les *Pélasges*, et qui eut lieu pendant le séjour de Miltiade dans la *Chersonnèse*. Ces deux îles étaient tombées au pouvoir des *Perses*, vers l'an 511 avant notre ère (1); mais Otane, qui commandait cette expédition, ne chassa pas les *Pélasges*, puisqu'Hérodote (2) marque que ce fut sur ce peuple que les Athéniens, conduits par Miltiade, conquirent les îles de Lemnos et d'Imbros. Nous avons déjà indiqué ailleurs (3) cet événement, dont on peut lire les détails dans Hérodote, et que M. Larcher rapporte à l'an 510 avant J. C. Scymnus de Chio (4), qui passe sous silence la *colonie pélasgique* éta-

(1) Herodot. lib. VI, c. 26.
(2) *Idem*, *ibid*. c. 189.
(3) Voy. *ci-dessus*, tom. I, p. 428.
(4) Scymn. Ch. v. 644.

blie à Lemnos, dit, sans marquer l'époque de cette seconde colonie, que *Lemnos fut occupée par les Athéniens ;* et cette tradition, qu'il faut sans doute étendre à l'île d'Imbros qui partagea toujours la destinée de Lemnos, concerne indubitablement l'établissement formé dans cette dernière par Miltiade et les Athéniens qui l'accompagnaient.

Colonies en Libye et en Sicile.

(Olymp. LXVI, ann. 2, 515 avant J. C.)

Dans l'intervalle de ces deux événemens, vers la deuxième année de la LXVIe olympiade, 515 ans avant J. C., nous devons placer la colonie que *Doriée* conduisit en Libye. Ce prince, fils d'Anaxandridas, obligé de se soumettre à un roi qui n'avait sur lui que l'avantage de l'âge, préféra de s'expatrier (1), et rassembla une colonie de *Spartiates* et de *Thébains*, auxquels il paraît, d'après ce que dit Pausanias (2), que s'étaient joints *quelques Athéniens*. Il fit voile vers la *Libye*, où il fut conduit par les *Théréens*, circonstance indiquée par Hérodote, et qui montre que ce peuple avait conservé des relations avec sa colonie. Doriée se fixa sur les bords du fleuve *Cinyps*, dans une belle contrée où tout semblait lui promettre un règne prospère; mais

(1) Herodot. lib. v, c. 42.

(2) Pausan. lib. III, c. 3 et 16.

cet établissement ne fut pas de longue durée, et la troisième année il en fut chassé par les *Maces*, peuple de la *Libye*. Forcé de repasser dans le Péloponèse, il résolut alors d'aller en Sicile, dans le pays d'*Eryx*, dont une ancienne tradition (1) attribuait la propriété aux *descendans d'Hercule*. Aux débris de son armée se réunirent des *Crotoniates* (2), qui avaient suivi à Cyrène la fortune de *Philippe*, riche citoyen de Crotone, et quelques soldats mercenaires qu'il menait avec lui (3). Ce fut probablement ce Philippe qui inspira à Doriée la pensée de porter du secours aux *Crotoniates*, qui se disposaient alors à faire la guerre *aux Sybarites*. Il est vrai qu'Hérodote ne dit rien de cela; mais je suppose qu'on doit réunir ici quelques circonstances qu'il a séparées; et la rencontre de *Doriée* et de *Philippe* en Libye fut sans doute la cause qui détermina le premier à combattre les Sybarites; autrement on ne saurait concevoir comment ce prince dévia de sa route et s'éloigna d'un pays, dont la Pythie lui promettait la conquête, pour secourir un peuple étranger.

Après la victoire des Crotoniates (4), à laquelle ses armes ne contribuèrent pas peu, il partit pour la Sicile. Selon la tradition des *Sybarites* rapportée dans Hérodote (5), *Doriée* avait péri

(1) Diodor. lib. IV, c. 23.
(2) Pausan. lib. III, c. 16.
(3) Herodot. lib. V, c. 47.
(4) Herodot. lib. V, c. 44.
(5) *Idem, ibid.* c. 45.

dans le combat; mais cette tradition est réfutée par Hérodote lui-même (1), qui atteste que Doriée mourut en Sicile; et ce qui doit faire prévaloir la dernière opinion, c'est qu'elle est partagée par Diodore (2), écrivain instruit et national. Doriée était suivi de *quelques Spartiates*, tels que *Thessalus*, *Parœbates*, *Célées* et *Euryléon* (3), qu'il s'était sans doute attachés à son retour dans le Péloponèse, et auxquels Pausanias (4), dont le témoignage confirme encore ici ceux d'Hérodote et de Diodore, ajoute un *héros athénien* qu'il ne nomme pas. Philippe l'accompagna aussi dans cette seconde expédition; mais elle ne fut pas plus heureuse que la première, et à leur arrivée ils furent battus par les *Carthaginois* et les habitans d'*Ægeste*. Tous les chefs périrent dans le combat, à l'exception d'*Euryléon* (5), qui rassembla les débris de l'armée, s'établit à *Minoa* (6), colonie de Sélinonte, dont il changea le nom en celui d'*Héraclée*, et s'empara même de la tyrannie de Sélinonte; mais son règne despotique et cruel fut bientôt renversé. Telle fut, selon Hérodote (7), l'issue de l'expédition de *Doriée*, et il cite, pour preuve de ces derniers événemens, le culte que l'on rendit toujours en Sicile à *Philippe*, honoré après sa mort comme un héros.

(1) Herodot. lib. VII, c. 158, 205.
(2) Diodor. lib. IV, c. 23.
(3) Herodot. lib. V, c. 46.
(4) Pausan. lib. III, c. 16.
(5) Pausan. *loc. cit.* p. 248.
(6) Herodot. lib. V, c. 46.
(7) *Idem, ibid.* c. 47.

Le récit de Diodore (1) s'éloigne de celui d'Hérodote; il prétend que *Dorièe* débarqua en Sicile, conquit le pays promis aux *Héraclides*, et y bâtit la ville d'*Héraclée*. Cette ville s'accrut au point que les Carthaginois, jaloux de sa puissance, l'attaquèrent avec des forces considérables, la prirent et la détruisirent de fond en comble. Quelle que soit la véritable tradition, il paraît du moins certain qu'*Héraclée* ne demeura pas long-temps au pouvoir de la *colonie lacédémonienne;* et comme le même Diodore marque qu'elle obéissait aux Carthaginois dans la quatrième année de la cvᵉ olympiade, il est probable que ce peuple l'avait rebâtie et s'y était établi. Elle leur fut même cédée par un traité conclu la troisième année de la cxvᵉ olympiade, sous l'archontat de Nicodore; mais les révolutions de cette ville doivent peu nous intéresser, puisqu'elle ne fut plus habitée par des Grecs.

Colonie Athénienne dans l'île d'Eubée.

Vers la troisième année de la lxviiiᵉ olympiade, 506 ans avant J. C., les Athéniens envoyèrent une colonie dans l'Eubée. Cette émigration est d'autant plus importante à considérer ici, qu'elle est la première de cette nature qui paraisse s'être établie dans la Grèce, et qu'elle marque l'introduction du système dont nous

(1) Diodor. Sicul. lib. iv, c. 23.

avons parlé plus haut, et dont un habile moderne (1) voudrait rapporter l'origine après la guerre des Perses. Les Athéniens avaient eu à se plaindre de la conduite que les *Chalcidiens* avaient tenue pendant l'invasion de l'Attique par *Cléomène*, et ils ne furent pas plus tôt délivrés de ce fâcheux ennemi, qu'ils songèrent à punir leurs colons infidèles. Les Béotiens portèrent des secours à ceux-ci; mais ils furent vaincus eux-mêmes, et rien alors ne put mettre obstacle à la vengeance des Athéniens. Les *Chalcidiens*, abandonnés à leurs propres forces, furent sévèrement châtiés; et pour maintenir par la suite *leurs anciens colons* dans la dépendance, les Athéniens laissèrent en Eubée une nouvelle colonie composée de *quatre mille* des leurs (2), auxquels ils partagèrent les terres des *Hippobotes*. Hérodote ne dit pas si cette colonie s'établit dans une ville particulière; mais cela n'est pas probable, et il paraît plus naturel qu'elle ait été disséminée dans les terres et les villes de l'Eubée, qui se trouvaient sous la domination immédiate des Chalcidiens.

---

(1) Sainte-Croix, *de l'Etat et du Sort des Colonies*, p. 176.

(2) Herodot. lib. v, c. 77. Hérodote emploie ici le terme de κληρούχοι, qui sert presque toujours à désigner les colonies de cette nouvelle période, et dont on trouve rarement des exemples pour des colonies antérieures à l'époque actuelle.

CHAPITRE VII.

Colonies Grecques dans la Médie et la Bactriane.

TANDIS que la Grèce, menacée des armes de l'Asie, s'occupait des moyens de défendre sa liberté, il est peu probable qu'elle ait songé à affaiblir, par des émigrations extérieures, les forces dont sa propre conservation réclamait tout l'emploi; aussi, dans tout l'intervalle qui sépare l'époque du dernier établissement que nous venons d'indiquer, de celle qui suivit la défaite des Perses, ne trouvons-nous à placer aucune colonie; et si quelques Grecs se virent transplantés au milieu des nations étrangères, ce ne fut que par l'effet des calamités trop souvent attachées à la guerre : nous avons à rapporter quelques colonies de ce genre. Après la prise de *Milet* (1), ceux de ses habitans que le fer avait épargnés, furent conduits à *Suze* vers Darius. Ce prince, suivant la politique usitée chez sa nation, donna à ces Milésiens une *petite ville* située sur le bord de la mer Rouge, à l'endroit même où le *Tigre* se décharge dans cette mer : c'est ainsi que nous avons vu les *Barcéens*, faits prisonniers par les Perses, transportés

(1) Herodot. lib. VI, c. 18.

au fond de la Bactriane (1). La ville où furent établis ces *Milésiens*, est nommée *Ampé* par Hérodote (2); Pline place (3) en Arabie une ville d'*Ampélone*, qu'il assure également avoir été habitée par des *Milésiens*; et la situation et l'origine de ces villes s'accordent trop, indépendamment de l'analogie des noms, pour qu'on puisse n'en pas reconnaître l'identité; c'est cependant une erreur dans laquelle est tombé le savant Ortélius (4). Etienne de Bysance fait mention (5) d'une ville d'*Ampé*; mais il ne paraît l'avoir connue que par le témoignage d'Hérodote, qu'il cite; Tzetzès, dans ses *Chiliades*, parle (6) aussi de cet établissement des Milésiens à Ampé, et la cause et l'époque qu'il assigne à cette émigration, sont évidemment tirées d'Hérodote.

D'autres *Milésiens* furent encore transplantés loin de leur patrie, à une époque peu éloignée de celle-là. Lors de la fuite de Xerxès, les habitans des *Branchides* livrèrent à ce prince tous les trésors renfermés dans leur temple (7), et pour éviter la punition de cette trahison sacrilége, ils prirent le parti de la retraite, et suivirent Xerxès en Perse. Le monarque leur donna un territoire dans *la Sogdiane* (8) pour s'y établir, et ces malheureux y bâtirent une ville, à

(1) Herodot. lib. IV, c. 203, 204.
(2) *Idem*, lib. VI, c. 18.
(3) Plin. lib. VI, c. 28.
(4) Abrah. Ortel. *Thesaur. Geograph. hh.* ψ.
(5) Stephan. Bys. *v.* Ἄμπη.
(6) *Chiliad.* lib. VII, v. 993.
(7) Strabo, lib. XIV, p. 634.
(8) *Idem*, lib. XI, p. 517, 518.

laquelle ils donnèrent le nom de la patrie qu'ils avaient si lâchement trahie.

Dans la troisième année de la LXXIIe olympiade, 490 ans avant notre ère, la ville d'*Erétrie* fut prise et ruinée par les Perses; ceux de ses habitans qui échappèrent à la destruction, au nombre de *sept cent quatre-vingts* hommes, femmes, enfans et vieillards, furent transportés à *Suze*, où Darius devait prononcer sur leur sort (1). Ce monarque les fit conduire à *Ardéricca*; stathme de la Cissie, à 200 stades de Suze (2), où il les établit sur un de ses domaines propres, qu'ils occupaient encore au temps d'Hérodote. Philostrate parle (3) de ces *Erétriens*, comme habitant dans la Médie, à une grande journée de *Babylone*, et ailleurs il s'appuie du témoignage de l'historien Damis; mais ce dernier a sans doute été induit en erreur, parce qu'Hérodote place (4) dans la *Babylonie* un bourg d'*Ardéricca*, différent de celui qu'il met ailleurs en *Cissie*. Quoi qu'il en soit, ces *Erétriens* ne parvinrent pas tous au lieu qui leur était destiné; *quatre cents* seulement furent menés à Suze; le reste avait péri en Ionie et en Lydie (5). Strabon fait aussi mention (6) des

---

(1) Herodot. lib. VI, c. 99, 101; Strabo, lib. X, p. 448; Pausan. lib. VII, c. 10.

(2) *Apollon. Sophist. vit.* lib. I, c. 24; Herodot. lib. VII, c. 119.

(3) Philostrat. *ibidem*, *et apud* Photium, *Biblioth.* p. 1020.

(4) Herodot. lib. I, c. 185.

(5) Philostr. *vit. Apollon. Sophist.* lib. I, c. 24.

(6) Strabo, lib. XVI, p. 747, D.

Erétriens transportés par les Perses en *Mésopotamie*, dans la même contrée qu'avait jadis occupée la *colonie argienne* de Gordys, et il existe sur ces Erétriens une *épigramme* précieuse de Platon, qui nous a été conservée par Diogène Laërce (1), et selon laquelle ils étaient encore établis, au temps de ce philosophe, dans le voisinage de Suse: cette épigramme, insérée par Brunck au nombre de ses *Analectes* (2), a été traduite par M. Larcher (3). Ce fut sans doute avec les mêmes Erétriens, que furent arrachés de leurs foyers les *Béotiens* dont parle Diodore de Sicile (4), et qu'Alexandre trouva établis à *Célones*, dans la Sittacène.

(1) Diogen. Laërt. lib. III, c. 23. p. 425.
(2) *Analect.* tom. I, §. 23, 24.
(3) *Not. sur Hérodot.* tom. IV, 110; *vid. Not.* Wesseling.
(4) Diodor. Sicul. lib. XVII, c.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES

contenus dans le troisième volume.

SECONDE PARTIE.

COLONIES HELLÉNIQUES.

LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE SIXIÈME.

FIN DE LA TABLE.

4-

7711



